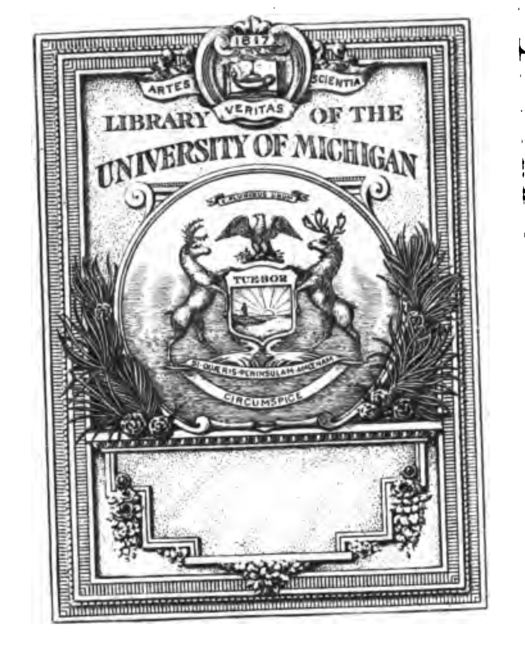
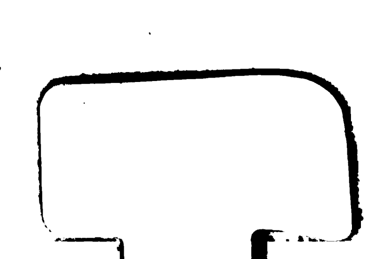


NON, monsieur ; après ce que vous avez paru sentir, après ce que vous m'avez osé dire, un homme tel que vous avez feint d'être, ne part point ; il fait plus. *

---

* Se tue-t-il? reste-t-il en étouffant sa passion? Les Lecteurs sont partagés ; il y en a qui prennent ce conseil dans le sens où le prend Saint-Preux. *N. de l'Edit.*



Genlis, Stephanie Felicité Ducrest de St. Aubin, comtesse de

DE L'INFLUENCE
DES FEMMES
SUR LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE,

COMME PROTECTRICES DES LETTRES ET COMME AUTEURS;

OU

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES FRANÇAISES LES PLUS CÉLÈBRES.

PAR MADAME DE GENLIS.

> Je jouis des travaux qui surpassent les miens.
> LA HARPE.

A PARIS,
CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N°. 9.
1811.

AVERTISSEMENT.

On a donné au public plusieurs ouvrages volumineux, contenant l'histoire des femmes *auteurs*; mais la plus grande partie de ces *auteurs* sont très-médiocres, ou même tout à fait dénués de talent, et les trois quarts de ces *femmes célèbres* portent les noms les plus obscurs et les plus oubliés. On a fait cet ouvrage sur un plan très-différent : on n'y parlera que des femmes qui ont eu quelqu'influence sur la littérature française, parce que cette recherche est par elle-même intéressante, curieuse et neuve, qu'elle ramenera souvent à la peinture des mœurs du temps où ces femmes ont écrit, et qu'enfin elle produira surtout à cet égard une foule d'observations nouvelles.

Les protectrices des lettres ne devoient pas être omises dans cet ouvrage, puisqu'elles ont eu nécessairement une grande influence sur la littérature, en encourageant, en récompensant des talens qui, faute d'appui, n'auroient pu souvent ni se développer ni se perfectionner.

On ne parlera que des femmes qui n'existent plus. On a tâché d'offrir dans cet ouvrage,

non un tableau, mais une esquisse légère de la littérature française, et des progrès de la décadence et de la *renaissance* du goût et des bons principes. On a indiqué l'origine et les causes du mauvais goût qui trop long-temps a obscurci l'éclat de cette brillante littérature, que tant de chefs-d'œuvre ont élevée si haut. Enfin cette histoire rapide est précédée par des *réflexions* sur les femmes en général, et *particulièrement sur les femmes auteurs.*

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES
SUR LES FEMMES.

Les hommes de lettres ont sur les femmes auteurs une supériorité de fait qu'il est assurément impossible de méconnoître et de contester : tous les ouvrages de femmes rassemblés ne valent pas quelques belles pages de Bossuet, de Pascal, quelques scènes de Corneille, de Racine, de Molière, etc. ; mais il n'en faut pas conclure que l'organisation des femmes soit inférieure à celle des hommes. Le génie se compose de toutes les qualités qu'on ne leur conteste pas, et qu'elles peuvent posséder au plus haut degré ; l'imagination, la sensibilité, l'élévation de l'âme. Le manque d'études et l'éducation ayant dans tous les temps écarté les femmes de la carrière littéraire, elles ont montré leur grandeur d'âme, non en retraçant dans leurs écrits des faits historiques, ou en présentant d'ingénieuses fictions, mais

par des actions réelles; elles ont mieux fait que peindre, elles ont souvent, par leur conduite, fourni les modèles d'un sublime héroïsme. Nulle femme, dans ses écrits, n'a peint la grande âme de Cornélie; qu'importe, puisque Cornélie elle-même n'est point un être imaginaire? et n'avons-nous pas vu, de nos jours, durant les tempêtes révolutionnaires, des femmes égaler les héros par l'énergie de leur courage et par leur grandeur d'âme? *Les grandes pensées viennent du cœur* (1), et de la même source doivent (quand rien ne s'y oppose) résulter les mêmes effets.

On répète, pour prouver l'infériorité des femmes, que nulle d'elles n'a fait une bonne tragédie, ou un beau poëme épique. Une multitude innombrable d'hommes de lettres ont fait des tragédies, et nous ne comptons que quatre grands poëtes tragiques, et c'est beaucoup; nulle

(1) Vauvenargues.

autre nation n'en peut compter autant. Nous n'avons qu'un seul poëme épique, et il faut avouer qu'il est extrêmement inférieur au *Paradis perdu* et à la *Jérusalem délivrée*. Cinq femmes seulement parmi nous ont essayé de faire des tragédies, et non-seulement aucune n'a éprouvé comme tant d'auteurs, le chagrin d'une chute honteuse, mais toutes ces tragédies eurent un grand succès dans leur nouveauté (1). Les jeunes gens au collége, nourris de la lecture des Grecs et des Latins, font presque tous des vers; et pour peu qu'ils aient de talens, ils forment le désir ambitieux de travailler pour le théâtre. On doit convenir que ce n'est pas une idée qui puisse se présenter aussi

(1) *Arrie et Petus*, de mademoiselle Barbier, eut seize représentations; toutes ses autres pièces furent de même reçues avec de grands applaudissemens. *Laodamie*, de mademoiselle Bernard, eut vingt représentations; *Brutus*, de la même, en eut vingt-cinq. *Les Amazones*, de madame du Bocage, eurent aussi un grand nombre de représentations. Son poëme épique, la *Colombiade*, eut beaucoup de succès, et fut traduit en plusieurs langues.

naturellement à une pensionnaire de couvent, et à une jeune personne qui entre dans le monde. Dira-t-on que nul des rois, des grands capitaines, des hommes d'état, n'a eu de génie, parce qu'aucun d'eux n'a fait une tragédie, quoique néanmoins plusieurs d'entr'eux aient été poëtes? Dira-t-on que les Suédois, les Danois, les Russes, les Polonais, les Hollandais, ces peuples si spirituels, si policés, ont une organisation inférieure à celle des Français, des Anglais, des Italiens, des Espagnols et des Allemands, parce qu'ils n'ont pas produit de grands poëtes dramatiques? Nous ne pouvons exceller dans un art que lorsque cet art est généralement cultivé dans notre nation, et dans la classe où le ciel nous a placés. Le peuple le plus célèbre dans l'histoire, les Romains, n'ont point eu de bons poëtes tragiques. Des millions de porte-faix, et des milliers de religieuses et de mères de famille auroient pu, avec une éducation différente, et dans une autre situation,

composer d'excellentes tragédies. La faculté de sentir et d'admirer ce qui est grand, ce qui est beau, et la puissance d'aimer, sont les mêmes dans les deux sexes : ainsi l'égalité morale est parfaite entr'eux.

Mais si trop peu de femmes (faute d'études et de hardiesse) ont fait des tragédies et des poëmes pour avoir pu s'égaler aux hommes à cet égard, elles les ont souvent surpassés dans plusieurs ouvrages d'un autre genre. Aucun homme n'a laissé un recueil de lettres familières que l'on puisse comparer aux *Lettres de madame de Sévigné* et à celles de *madame de Maintenon ; la Princesse de Clèves*, les *Lettres Péruviennes*, les *Lettres de madame Riccoboni*, les deux derniers romans de madame Cotin sont infiniment supérieurs à tous ceux des romanciers français, sans en excepter ceux de Marivaux, et moins encore les ennuyeux et volumineux ouvrages de l'abbé Prévôt. Car *Gilblas* est un ouvrage

d'un autre genre; c'est la peinture des vices, des ridicules produits par l'ambition, la vanité, la cupidité, et non le développement des sentimens naturels du cœur; l'amour, l'amitié, la jalousie, la piété filiale, etc. L'auteur, si spirituel et souvent si profond dans ses plaisanteries, n'avoit étudié, et ne connoissoit bien que les intrigans subalternes et les ridicules de l'orgueil; quand il quitte son pinceau satirique, il devient commun; tous les épisodes de Gilblas qu'il a voulu rendre intéressans et touchans, sont fades et mal écrits.

Madame Deshoulières n'a point de rivaux dans le genre de poésie dont elle a laissé de si charmans modèles. Les hommes qui assignent les rangs dans la littérature, puisqu'ils en dispensent les honneurs et en distribuent les places, dont toutes les femmes sont exclues, donnent souvent de la célébrité à des talens fort médiocres. Par exemple, si d'Alembert n'eût été ni géomètre, ni académi-

cien, malgré son acharnement contre la religion, son mépris pour les rois et pour la France, ses écrits sont si froids, si dénués de grâce, de pensées et de naturel, qu'ils seroient oubliés déjà. Une femme qui auroit eu le malheur de composer la plupart de ses éloges académiques, ne paroîtroit à tous les yeux qu'une précieuse ridicule (*a*). Cependant l'académie reçut d'Alembert comme le littérateur le plus distingué. Et l'auteur d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, frère du créateur parmi nous de la tragédie et de la comédie, ne fut élu qu'après la mort du grand Corneille; mais on reçut le marquis de Saint-Aulaire pour un madrigal, tandis que le fils du grand Racine, auteur lui-même d'un beau poëme, ne fut jamais admis dans son sein! Cette même académie fit la plus injuste critique du *Cid*, le premier chef-d'œuvre qui ait honoré la scène française, et elle prit

(*a*) *Voyez* la note à la fin des *Réflexions préliminaires*.

le deuil à la mort de Voiture !..... S'il existoit une académie de femmes, on ose dire qu'elle pourroit sans peine se conduire mieux et juger plus sainement.

Il est difficile de concilier entr'eux les jugemens universellement portés sur les femmes ; car ils sont, ou contradictoires, ou vides de sens : on leur accorde une extrême sensibilité, on dit même qu'elle est plus vive que celle des hommes, et on leur refuse de l'énergie ; mais qu'est-ce qu'une extrême sensibilité sans énergie ; c'est-à-dire une sensibilité qui ne rendroit pas capable de tous les sacrifices et d'un grand dévouement ? Et qu'est-ce que l'énergie, sinon cette force d'âme, cette puissance de volonté qui, bien ou mal employées, donnent une constance inébranlable pour arriver à son but, ou fait tout braver, les obstacles, les périls, la mort même, pour l'objet d'une passion dominante ? La tenacité de volonté des femmes pour tout ce qu'elles désirent ardemment a passé en proverbe : ainsi donc

on ne leur conteste pas ce genre d'énergie qui exige une extrême persévérance. Qui pourroit ne pas reconnoître en elles l'énergie qui demande un courage héroïque? en manquoit-elle, cette princesse infortunée qui vient de se précipiter au milieu des flammes pour chercher sa fille?— Et parmi tant de nobles victimes de la foi, parmi tant de martyrs qui ont persisté dans leur croyance avec une énergie si sublime, et malgré l'horreur des plus affreux supplices, ne compte-t-on pas autant de femmes que d'hommes?.....

On prétend que les femmes par leur organisation sont douées d'une délicatesse que les hommes ne peuvent avoir; ce jugement favorable ne me paroît pas plus fondé que tous ceux qui leur sont désavantageux: plusieurs ouvrages faits par des gens de lettres, prouvent que ce mérite n'est nullement exclusif chez les femmes; mais il est vrai que c'est un des caractères distinctifs de presque tous leurs écrits. Cela doit être, parce que l'éducation et la

bienséance leur imposent la loi de contenir, de concentrer presque tous leurs sentimens, et d'en adoucir toujours l'expression : de-là ces tournures délicates, cette finesse exercée à faire entendre ce que l'on n'ose expliquer; ce n'est point de la dissimulation ; cet art en général n'est point de cacher ce qu'on éprouve ; sa perfection au contraire est de le faire bien connoître sans l'expliquer, sans employer des paroles que l'on puisse citer comme un aveu positif : l'amour surtout rend cette délicatesse ingénieuse ; il donne alors aux femmes un langage touchant et mystérieux, qui a quelque chose de céleste, car il n'est fait que pour le cœur et l'imagination ; les paroles articulées ne sont rien, le sens secret est tout, et ne peut être bien compris que par l'âme à laquelle il s'adresse. Indépendamment de tous les principes qui rendent la pudeur et la retenue si indispensables dans une femme, que de contrastes résultent de cette timidité

d'un côté, et de cette audace, de cette ardeur de l'autre ! que de grâces dans une femme jeune et belle, lorsqu'elle est ce qu'elle doit être ! tout en elle est d'accord ; la délicatesse de ses traits, de ses formes et de ses discours ; la modestie de son maintien et de ses longs vêtemens, la douceur de sa voix et de son caractère ; elle ne se déguise point, mais elle se voile toujours ; ce qu'elle dit d'affectueux est d'autant plus touchant, que loin d'exagérer ce qu'elle éprouve, elle doit l'exprimer sans véhémence ; sa sensibilité est plus profonde que celle d'un homme, parce qu'elle est plus contrainte, elle se décèle et ne s'exhale point ; enfin, pour la bien connoître et pour l'entendre, il faut la deviner ; elle attire autant par l'attrait piquant de la curiosité que par ses charmes. Quel mauvais goût il faut avoir pour dévoiler tout ce mystère, pour anéantir toutes ces grâces, en présentant dans un roman, ou dans un ouvrage dramatique, une héroïne

sans pudeur, s'exprimant avec tout l'emportement de l'amant le plus impétueux! c'est cependant ce que nous avons souvent vu depuis quelques années. En transformant ainsi les femmes, on a cru leur donner de l'*énergie*, on s'est trompé : non-seulement on ne pouvoit les dépouiller de leurs grâces naturelles sans leur ôter toute leur dignité, mais ce langage véhément et *passionné* leur ôte encore tout ce qu'elles avoient de véritablement touchant.

Si l'on veut réfléchir aux situations et aux scènes qui, dans les ouvrages d'imagination et au théâtre, produisent le plus d'effet, on verra toujours que ces grands effets sont dus aux *réticences* et aux *sentimens contraints*, c'est-à-dire aux sentimens que l'on n'ose montrer ouvertement, ou que l'on voudroit cacher.

Lorsqu'Orosmane dit :

Je ne suis point jaloux, si je l'étois jamais....

il fait frémir, parce qu'il parle à l'ima-

gination qui se représente aussitôt à la fois et vaguement des vengeances terribles et des excès inouis ; et si Orosmane eût déclaré qu'il seroit capable de tuer sa maîtresse, il n'auroit fait aucune impression.

Le beau vers de situation des Troyennes:

Ces farouches soldats, les laissez-vous ici ?

ne fait une si vive sensation que parce que cette mère tremblante pour son fils qu'elle vient de cacher, n'ose demander ouvertement qu'on éloigne ces soldats; elle contraint sa frayeur pour ne pas trahir son secret, et l'on frémit avec elle ; car le spectateur qui connoît sa situation, croit lire dans son âme, il y découvre une inquiétude déchirante que nul langage ne pourroit exprimer.

Quand, dans Bajazet, Roxane dit :

Ecoutez, Bajazet, je sens que je vous aime,

elle fait infiniment plus d'effet que si elle employoit l'expression la plus pas-

sionnée. Si elle s'écrioit *je t'adore*, le spectateur resteroit froid; mais on voit que, voulant intimider Bajazet, et redoutant de lui donner des armes contre elle, son dessein est de cacher sa passion, et que, même dans ce mouvement qui la décèle, elle en contraint l'expression: alors ce mot si simple, surtout dans une femme naturellement si emportée, si violente, *je sens que je vous aime*, est mille fois plus théâtral que ne pourroient l'être le retour et les transports d'amour les plus véhémens.

Dans *Phèdre*, l'intérêt de la belle scène entre Hippolyte et Thésée, n'est fondé que sur *la contrainte* que s'impose le jeune prince qui ne veut point se justifier en accusant Phèdre.

Une des plus belles scènes de *Zaïre* est celle dans laquelle Orosmane veut cacher à Zaïre sa jalousie et sa colère.

Il seroit facile de multiplier à l'infini ce genre de citations, qui prouvent que la contrainte et la retenue qui, dans mille

occasions, donnent aux sentimens tant de délicatesse, leur peuvent donner aussi souvent beaucoup plus d'énergie que les expressions les plus fortes, et que le langage le plus passionné. Le caractère naturel des femmes offre toutes ces ressources, tous ces moyens dramatiques; il présente de plus le contraste le plus agréable ou le plus touchant avec celui des hommes: c'est donc une grande maladresse de le dénaturer, et qui décèle une extrême ignorance de l'art d'émouvoir et de plaire. Aussi les anciens et les modernes du bon temps n'ont fait parler avec véhémence que des femmes capables de commettre des crimes (1): Hermione, Phèdre, etc. Mais quel doux langage dans les situations les plus violentes, que celui d'Andromaque, d'Iphigénie, de Josabet, de Zaïre, etc.! et comme elles savent aimer! quelle profondeur dans leurs sentimens!... Josabet craint pour sa religion et pour

(1) Ou nées chez des barbares, ou peu civilisées encore.

l'enfant qu'elle aime uniquement; mais quel contraste admirable perdu, si, dans ses discours, elle avoit la force et la véhémence du grand prêtre!

On reviendra à la nature et à la vérité, c'est toujours par un défaut de réflexion et de goût qu'on s'en écarte. Ici une objection se présente : *Les femmes parmi nous si différentes des sauvages, sont-elles réellement ce que la nature a voulu qu'elles fussent, et ce qu'elles doivent être?* Oui, parce que les sauvages ne sont que dans un état de dégradation et d'anarchie. Dieu qui n'a rien fait en vain, n'a pas donné à l'homme tant de facultés intellectuelles pour que ces facultés admirables restassent enfouies. Les développer, les étendre, c'est remplir le vœu de la nature. L'homme est évidemment fait pour vivre en société, pour avoir un culte, des lois, et pour cultiver les sciences et les arts. Chez les sauvages, toutes les lois de la nature sont outragées, tous les droits usurpés au hasard, parce qu'ils y sont

méconnus : de profondes réflexions, l'expérience des siècles, l'accord unanime de tous les peuples civilisés, ont fixé les idées sur la véritable destination des femmes, et par conséquent leur état dans la société.

Les femmes, plus foibles physiquement que les hommes, et dépositaires des enfans, ne sont pas destinées par la nature à combattre, à porter les armes; et qui ne peut *défendre*, n'est pas fait pour *commander* et pour régner. Par la même raison, elles ont droit à la protection; la force généreuse doit les dédommager par les égards et toutes les déférences, du pouvoir que la raison leur refuse; beaucoup de princesses ont gouverné avec génie, avec succès, mais elles auroient acquis plus de gloire encore si elles eussent été des hommes. Les grâces sont si nécessaires à un être dont le véritable empire est fondé sur l'amour, que ni la morale, ni la politique n'empêcheront les femmes d'attacher un grand prix à ce frivole avantage: on n'en trouveroit peut-

être pas une seule de vingt ans (1), qui, possédant une éclatante beauté, consentît (si l'échange étoit possible) à la perdre, pour acquérir un trône. Et dans une souveraine, quels pernicieux résultats peut avoir cette frivolité! ce fut une rivalité de figure et d'agrément, qui décida Elisabeth, reine d'Angleterre, à violer tous les droits sacrés de l'hospitalité, de la justice et de la royauté, en faisant périr sur un échafaud, au bout de dix-neuf ans de captivité, la reine infortunée qui étoit venue volontairement se remettre entre ses mains et lui demander un asile.

Il faut donc convenir qu'en général les femmes ne sont faites ni pour gouverner, ni pour se mêler des graves intérêts de la politique. Doit-on en conclure qu'en elles la supériorité de l'esprit est un malheur? Non, sans doute, puisque, épouses et mères, elles peuvent en faire un utile usage par l'ascendant de l'amour, de l'a-

(1) A l'exception des recluses.

mitié, et par l'autorité maternelle. Enfin, pourquoi leur seroit-il interdit d'écrire et de devenir auteurs? Je connois tous les raisonnemens qu'on peut opposer à cette espèce d'ambition, je les ai moi-même employés jadis avec ce sentiment de justice qui fait souvent pousser l'impartialité jusqu'à l'exagération; maintenant, à la fin de ma carrière, je puis à cet égard parler plus librement, parce que je me sens tout à fait désintéressée dans une cause que je ne regarde plus comme la mienne.

L'argument le moins profond, le plus vulgaire, mais le plus fort aux yeux de tout le monde, contre les femmes auteurs est celui-ci : que le goût d'écrire et le désir de la célébrité leur donnent du dédain pour la simplicité des devoirs domestiques : comme ces devoirs, dans une maison bien ordonnée, ne peuvent jamais prendre plus d'une heure par jour, cette objection est absolument nulle. Dans le siècle où les gens de lettres mènent la vie la plus dissipée, dans le siècle où l'on voit

si peu d'auteurs laborieux, on feint de croire que, pour cultiver la littérature, il faut écrire sans relâche depuis l'aurore jusqu'au milieu des nuits : les personnes actives et sages trouvent sans peine le moyen d'accorder leurs devoirs avec des goûts nobles et utiles. S'il faut qu'une femme, après avoir le matin réglé ses comptes, et donné ses ordres à ses gens, se concentre ensuite dans cette pensée pendant tout le reste du jour, il faut non-seulement lui défendre de cultiver les arts, mais lui interdire aussi la lecture. Ce ne sont pas des goûts sédentaires qui peuvent distraire les femmes de leurs devoirs; laissons-les écrire, si elles sacrifient à cet amusement les spectacles, le jeu, les bals et les visites inutiles. Voilà les dissipations dangereuses qui empêchent de bien élever ses enfans, qui désunissent et qui ruinent les familles. L'abus d'une chose jette toujours dans l'extrémité opposée. On a voulu faire de toutes les jeunes personnes des artistes célèbres;

aujourd'hui l'on soutient qu'une ignorance absolue est tout ce qui leur convient. On doute que cette manière de simplifier l'éducation répande beaucoup de charmes dans l'intérieur des ménages ; les dons de la nature sont si précieux, qu'on ne doit en rejeter aucun : ainsi toutes dispositions véritables, toute aptitude non douteuse à un art, méritent d'être cultivées, parce qu'alors on a la certitude de donner un grand talent, c'est-à-dire la plus noble de toutes les ressources dans l'adversité, et l'amusement le plus agréable et le plus innocent dans toutes les situations de la vie. Qu'on ne donne de maîtres de chant et d'instrument qu'aux jeunes personnes qui ont de la voix, de l'oreille et le sentiment de la musique ; qu'on n'enseigne le dessin qu'à celles qui ont le goût de cet art, et le nombre des amateurs sera infiniment restreint, et l'on ne rencontrera plus cette foule de petits talens à grandes prétentions, qui jettent tant d'ennui dans la société. La même règle

peut s'appliquer aux élèves qui annoncent un esprit très-distingué. On doit mettre un soin particulier à former, à orner leur mémoire, et même à leur enseigner les langues savantes. Celles-là, par la suite, deviendroient vraisemblablement auteurs, mais elles entreroient dans cette carrière avec l'avantage immense que peuvent donner de bonnes études. Les femmes ignorantes et sans talent n'oseroient lutter contre elles avec cette inégalité de fait : on ne les compare point aux hommes, elles bravent leur supériorité ; mais elles craindroient celle des personnes de leur sexe ; de sorte que le nombre effrayant des femmes auteurs seroit excessivement réduit, et il n'y en auroit plus de ridicules. Mais il faut que les femmes sachent à quelles conditions il leur est permis de devenir auteurs. 1°. Elles ne doivent jamais se presser de faire paroître leurs productions ; durant tout le temps de leur jeunesse, elles doivent craindre toute espèce d'éclat, et même le plus honorable ;

2°. toutes les bienséances leur prescrivent de montrer invariablement dans leurs écrits le plus profond respect pour la religion, et les principes d'une morale austère; 3°. elles ne doivent répondre aux critiques que lorsqu'on fait une *fausse citation*, ou lorsque la censure est fondée sur un fait imaginaire. Une femme qui, dans ces réponses, prendroit le ton violent de la colère, ou qui se permettroit la moindre personnalité, auroit beaucoup plus de tort qu'un homme, parce que son sexe lui impose plus de délicatesse, de modestie et de douceur. Je n'exhorte point les femmes à jouer un rôle de *victimes;* au contraire, je les invite à prendre un avantage immense sur la plus grande partie des critiques modernes, par un ton noble et sérieux quand l'ironie est déplacée, et par des égards et une bienséance qui seroient aujourd'hui très-remarquables dans les discussions littéraires.

Les femmes, par la finesse d'observation dont elles sont capables, par la grâce

et la légèreté de leur style, seroient elles-mêmes (avec des études et de l'instruction) d'excellens critiques des ouvrages d'imagination : mais ce genre a des règles comme tous les autres ; il n'est pas inutile de les rappeler brièvement ici.

La critique aujourd'hui n'est qu'un éternel persifflage plus ou moins spirituel, et toujours plus ou moins usé ; car depuis les *Lettres provinciales*, création et chef-d'œuvre de ce genre de critique, les auteurs ont pris un tel goût pour la moquerie, qu'ils en ont adopté le ton, même dans leurs propres fictions. Voltaire et ses imitateurs ne savent conter qu'en se moquant de ce qu'ils disent, de leurs personnages, de leurs héros, de leurs propres principes. Cette manière peut avoir de la grâce dans une courte narration, mais cette continuelle ironie, dans une multitude de contes, y jette une monotonie que l'esprit seul de Voltaire pouvoit faire pardonner.

Comme il y auroit autant d'inconsé-

quence que d'impolitesse à se moquer d'une personne qu'on estime, il n'est ni plus honnête, ni plus convenable de prendre ce ton insultant, en rendant compte d'un ouvrage estimable, et qu'on reconnoît pour tel. La censure alors doit être sérieuse; la sévérité n'est point offensante, la raillerie l'est toujours dans cette occasion; l'ironie, c'est-à-dire la moquerie, n'est bien placée que lorsque l'on critique un ouvrage ridiculement écrit, ou qui contient des principes dangereux, ou lorsque l'auteur, en parlant de lui-même, montre sans pudeur un orgueil révoltant. Car, comme le dit un ancien cité par Pascal : *Rien n'est plus dû à la vanité que la risée;* hors ces trois cas, il est injuste, il est de mauvais goût de joindre de petites moqueries à des éloges mérités : mais on veut être toujours *piquant*, on n'a qu'une manière, et l'on est commun.

Après les injures, rien ne nuit à l'effet de la critique comme le ton de mal-

veillance, et l'ironie le donne toujours. Plus la critique est délicate, polie, plus elle paroît ménagée, et plus elle porte coup. Le lecteur va beaucoup plus loin que le critique, s'il peut croire qu'il ménage celui qu'il censure ; une teinte d'exagération aux éloges mettroit le comble au poids des critiques; ce soin de les contre-balancer les rendroit plus piquantes. Je ne propose point un art perfide, je propose d'adopter, dans les écrits, la grâce, l'urbanité, la politesse dont rien ne dispense dans la société et dans la conversation.

Il est étrange que dans une classe où l'éducation a été plus soignée, où les études ont été meilleures, des hommes bien nés, et distingués par leur esprit et leurs connoissances, se permettent, en écrivant, ce qu'ils rougiroient de se permettre dans de simples entretiens, et ce qui, en effet, ne pourroit être toléré en bonne compagnie. S'il existoit un état où l'on eût, impunément et sans consé-

quence, la liberté d'injurier publiquement ceux qu'on n'aime point, d'attaquer sans ménagement ceux dont on n'a point à se plaindre, et de manquer d'égards à tout le monde, cet état seroit bien méprisable; heureusement il n'en est point de tel. L'état de journaliste, très-honorable et très-utile aux lettres, demande autant de qualités morales que de talens littéraires. Il est même nécessaire qu'un journaliste ait l'usage du monde, afin qu'il puisse contredire sans impertinence, décider sans prendre un ton doctoral, et critiquer sans offenser : celui-là réservera les traits piquans, pour ridiculiser le vice, le mauvais goût; il emploiera la raillerie, la moquerie contre l'orgueil et les sots présomptueux, et il aura assez d'occasions d'en faire usage.

Le bon goût, les vrais principes de la littérature bien médités, suffiroient pour établir, parmi les gens de lettres, des égards, une délicatesse qui auroient une grande influence sur les sentimens; le res-

pect pour soi-même, l'intérêt personnel les emploieroient; mais l'esprit, le talent y gagneroient, et même la morale et les mœurs. L'auteur, critiqué sans être outragé, seroit forcé de répondre sans humeur; on ne verroit plus de ces querelles grossières, aussi ridicules que scandaleuses, qui font triompher les sots, toujours charmés de pouvoir se persuader qu'on manque de savoir-vivre et d'honnêteté dès qu'on se consacre à la littérature.

Chez toutes les nations civilisées, le pouvoir suprême des formes l'emporte presque toujours, dans la société, sur le fond des choses. Il semble que nos procédés, inspirés par l'exemple et par des principes reçus, nous appartiennent moins que nos manières qui nous sont propres. C'est ainsi que la reconnoissance et l'amitié naissent moins des bienfaits que des formes qui les accompagnent; et de même, ce n'est pas la critique qui nous

blesse et qui nous irrite, c'est la manière dont on la fait.

N'oserois-je parler des égards particuliers que des gens de lettres, des *Français*, doivent aux femmes qui sont entrées dans la même carrière? pourquoi le craindrois-je? On peut faire librement ces réflexions quand on écrit depuis trente-cinq ans. Je dois être accoutumée au ton de critique dont je suis l'objet. Je reconnois même avec plaisir que souvent j'ai eu lieu d'en être contente: ainsi je m'oublierai, sans aucun effort, dans l'examen que je vais faire.

J'ai lu dans un journal cette étrange sentence contre les femmes auteurs: qu'*elles ne méritent aucun égard, parce qu'en devenant auteurs, elles abjurent leur sexe et renoncent à tous leurs droits*, etc.

Cet arrêt est d'autant plus foudroyant, qu'il est formel, absolu, sans adoucissement, sans aucune exception..... Quoi! madame de la Fayette, madame de Lambert, madame de Graffigny, ces

femmes charmantes, d'une conduite si irréprochable, d'un talent si distingué, *abjurèrent leur sexe* en devenant auteurs, *et ne méritoient plus d'égards!* On ne pensoit pas ainsi dans le temps où elles ont vécu. A quoi doivent donc s'attendre les femmes auteurs qui n'ont ni ce rare mérite, ni cette considération personnelle? Elles seront donc poursuivies, injuriées, bafouées impitoyablement et sans relâche! Et celles qui auroient eu le malheur de faire de mauvais ouvrages, et d'y insérer des erreurs répréhensibles, quel seroit leur sort? On les lapideroit apparemment.

Si l'on disoit que celui qui a prononcé une telle sentence contre les femmes, *abjuroit* dans ce moment *son sexe* et sa patrie, ce jugement rigoureux seroit approuvé de tous les Français.

Une femme qui n'a écrit que des ouvrages moraux ou utiles, et avec succès, mérite tous *les égards* dus à son sexe et tous ceux que l'on ne peut refuser aux

auteurs estimables : celle que son imagination égareroit et qui publieroit un ouvrage condamnable, en mériteroit moins sans doute ; mais il faudroit encore, en la critiquant, se rappeler toujours que l'auteur est une femme, elle n'auroit point *abjuré son sexe ;* un écart n'est point une abjuration.

Enfin, on veut au vrai nous persuader que, dès qu'une femme s'écarte de la route commune qui lui est naturellement tracée, alors même qu'elle ne fait que des choses glorieuses, et qu'elle conserve toutes les vertus de son sexe, elle ne doit plus être regardée que comme un homme, et qu'elle n'a aucun droit à un respect particulier : par conséquent, madame Dacier, qui traduisit Homère avec une si profonde érudition ; la maréchale de Guébriant, qui remplit les fonctions d'ambassadeur, et qui en eut le titre, n'étoient au vrai que des espèces de *monstres !* De toutes les carrières, celle qui convient le moins aux femmes est assurément

celle des armes. Néanmoins les héros ont cru devoir se montrer plus magnanimes envers des femmes guerrières qu'avec des ennemis de leur sexe. Hercule, qui vainquit les Amazones, leur rendit les plus grands honneurs; dans les combats littéraires de nos jours, on ne voit rien de semblable; les journalistes n'ont ni la massue d'Hercule, ni sa générosité.

Dans le siècle de Louis XIV, où l'on vit tant d'hommes d'un talent éminent, où l'on vit briller tous ces génies sublimes qui ont à jamais illustré la littérature française, dans ce siècle où les mœurs furent infiniment plus graves que les nôtres, il y eut une multitude de femmes auteurs dans tous les genres et dans toutes les classes; et non-seulement les gens de lettres ne se déchaînèrent point contre elles, ne déclamèrent point contre les femmes auteurs, mais ils se plurent à les faire valoir et à leur rendre tous les hommages de l'estime et de la galanterie. Cette conduite, ces pro-

cédés n'ont rien qui doivent surprendre. Alors nulle *rivalité d'auteurs* ne pouvoit raisonnablement exister entre les hommes et les femmes, et l'on sait que la supériorité incontestable est toujours indulgente, et que la force est toujours généreuse.

NOTE *de la page ix.*

(*a*) QUAND on s'expose à *scandaliser les foibles*, il faut prouver par des faits l'opinion qu'on énonce. Quelle est la femme auteur, quel est même l'admirateur des écrits de M. d'Alembert, qui voulût avoir écrit le morceau suivant, morceau important, médité avec soin, fait avec grande prétention, enfin un parallèle de trois grands écrivains (Racine, Boileau, Voltaire)? On a dû employer toutes les ressources de son imagination et tout son talent pour composer un tel morceau; le voici :

« Ne seroit-il pas possible de comparer ensemble
» nos trois grands maîtres en poésie, Despréaux,
» Racine et Voltaire? Ne pourroit-on pas dire, pour
» exprimer les différences qui les caractérisent, que
» Despréaux frappe et fabrique très-heureusement ses
» vers; que Racine jette les siens dans une espèce
» de moule parfait, qui décèle la main de l'artiste,
» sans en conserver l'empreinte; et que Voltaire, lais-
» sant comme échapper des vers qui coulent de source,
» semble parler sans art et sans étude sa langue na-
» turelle? Ne pourroit-on pas observer, qu'en lisant
» Despréaux, on conclut et on sent le travail; que
» dans Racine on le conclut sans le sentir, parce que,
» si d'un côté la facilité continue en écarte l'apparence,
» de l'autre la perfection continue en rappelle sans
» cesse l'idée au lecteur; qu'enfin dans Voltaire le
» travail ne peut ni se sentir, ni se conclure, parce
» que les vers moins soignés qui lui échappent par in-

» tervalles, laissent croire que les beaux vers qui pré-
» cèdent et qui suivent n'ont pas coûté davantage au
» poëte ? Enfin, ne pourroit-on pas ajouter, en cher-
» chant dans les chefs-d'œuvre des beaux-arts un objet
» sensible de comparaison entre ces trois grands écri-
» vains, que la manière de Despréaux, correcte, ferme
» et nerveuse, est assez bien représentée par la belle
» statue du *Gladiateur;* celle de Racine, aussi correcte,
» mais plus moelleuse et plus arrondie, par la *Vénus de*
» *Médicis;* et celle de Voltaire, aisée, svelte et tou-
» jours noble, par l'*Apollon du Belvédère?* » — *Éloge de Despréaux.*

Il est inutile d'insister sur le ridicule inoui de cet étrange galimatias, qui nous apprend que Racine jette ses vers dans une *espèce de moule parfait;* qu'en lisant Despréaux, on *sent et on conclut le travail;* que dans Racine, *on le conclut sans le sentir;* que dans Voltaire, *on ne peut ni le sentir, ni le conclure;* qu'enfin, la manière de Despréaux ressemble à *la statue du Gladiateur;* celle de Racine, *plus arrondie, à la Vénus de Médicis;* celle de Voltaire, *plus svelte, à l'Apollon du Belvédère.* D'Alembert, dans ce même éloge, dit *que dans la partie du sentiment, il manquoit* à Despréaux *une espèce de sens.* Car, ajoute l'orateur, *si l'imagination, qui est pour le poëte comme le sens de la vue, doit lui représenter vivement les objets et les revêtir de ce coloris brillant dont il anime ses tableaux, la sensibilité, espèce d'odorat d'une finesse exquise, va chercher profondément dans la substance de tout ce qui s'offre à elle, ces émotions fugitives, mais délicieuses, dont la douce impression ne se fait sentir*

qu'aux âmes dignes de l'éprouver ; c'est-à-dire que cette *espèce d'odorat* qui, dans *toutes les substances, cherche profondément ce qui s'offre à elle, la sensibilité, ne se fait sentir qu'aux âmes sensibles.* Voilà un beau raisonnement, et une définition bien claire et bien éloquente !

On l'a dit souvent, et il est toujours utile de le répéter, on peut trouver dans les ouvrages d'un bon écrivain des pages foibles, d'un style froid et négligé ; on y peut trouver des incorrections, des longueurs, mais on n'y trouvera jamais des galimatias aussi absurdes et aussi ridicules, et les *éloges* de M. d'Alembert en sont remplis. Quelle femme (parmi celles qu'on peut citer) voudroit avoir montré dans ses écrits aussi peu de goût et de raison ? S'il en est auxquelles on a pu reprocher le manque de naturel et de clarté, du moins il y a toujours dans les passages défectueux de leurs livres de l'esprit, ou quelque chose de brillant qui peut séduire ; mais les galimatias de M. d'Alembert sont aussi insipides qu'incompréhensibles, et il y a de plus dans tous ses éloges un ton doctoral, une pédanterie, un mélange d'hypocrisie et d'insolence, et une haine pour la France, un acharnement à dépriser son pays, qui les rend véritablement odieux. Quand on connoît toutes les déclamations des philosophes modernes contre l'intolérance du gouvernement, on ne revient pas de son étonnement en lisant ces éloges, en se représentant M. d'Alembert disant dans une séance publique :

« Que la place de censeur royal est proprement un » emploi de *commis à la douane des pensées.* Que cette » place n'est guère plus agréable, soit pour ceux qui

» l'exercent, soit pour ceux qui en souffrent, que le
» métier de *commis à la douane des fermes*. Un cen-
» seur royal doit se regarder comme une espèce d'*in-*
» *quisiteur* subalterne, qui se trouve à tout moment
» dans la nécessité ou de se rendre odieux aux auteurs
» qu'il mutile, ou de se compromettre par son indul-
» gence. » — *Éloge de Cousin.*

Ces *inquisiteurs* n'étoient pourtant pas bien dange-reux, puisqu'on pouvoit en public montrer un tel mépris pour eux, et parler ainsi d'un emploi nommé par le roi, et portant par cette raison le surnom de *royal*.

C'est ce même d'Alembert qui, dans une autre séance publique, en parlant des grands globes de Coronelli, offerts jadis à Louis XIV, et qu'on venoit de placer récemment dans la Bibliothèque du roi, dit : « On
» ajoute que *le malheur des circonstances* avoit em-
» pêché de faire les dépenses nécessaires pour placer
» ces globes dans un lieu où la nation et les étrangers
» désiroient de les voir. Gémissons d'une si fâcheuse
» excuse ; mais respectons-la dans notre douleur, si
» *le malheur des circonstances* n'a pas permis des dé-
» penses plus onéreuses et plus inutiles. » — *Éloge du cardinal d'Estrées.*

En se récriant sur la barbarie du langage gothique de nos édits, d'Alembert fait cette réflexion : « C'est
» bien assez que nos lois soient quelquefois atroces
» et absurdes, sans leur prêter encore un jargon inin-
» telligible, comme si l'on vouloit joindre la barbarie
» de la forme à celle du fond. »

Dans quel pays permet-on et peut-on permettre ces

injures, proférées publiquement contre le gouvernement et les lois de son pays ? et néanmoins l'auteur vécut paisible, heureux, et même honoré dans cette patrie qu'il méprisoit si ouvertement. On formeroit plusieurs volumes de citations de cette espèce, tirées des ouvrages de cet auteur, surtout si l'on y ajoutoit toutes les invectives contre les rois, les nobles, les ministres, tous les gens en place, et contre la France en particulier. Mais l'auteur ne se regardoit pas comme Français; aussi dit-il dans ses lettres : « Je renonce- » rois sans regret à une patrie qui ne veut pas l'être. »

De quoi donc avoit-il à se plaindre ? non-seulement il n'a jamais été persécuté ni dans sa personne, ni dans ses ouvrages ; mais il fut admis dans toutes les académies du royaume, il eut des pensions du gouvernement, il ne reçut du public que des témoignages de bienveillance ; d'où viennent donc cette morosité, ce mécontentement, qui percent dans tous ses écrits, et cette haine envenimée contre sa patrie ?

Grâce au ciel, aucune femme auteur jusqu'ici n'a montré dans ses ouvrages cette odieuse inconséquence, et cette basse ingratitude.

DE L'INFLUENCE

DE L'INFLUENCE DES FEMMES

SUR

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, COMME PROTECTRICES DES LETTRES ET COMME AUTEURS.

RADEGONDE,

Femme de Clotaire Ier (1).

En faisant des recherches sur la vie des protectrices des savans et des gens de lettres, on voit ce qu'on ne pourroit trouver chez aucune autre nation, une suite non interrompue, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, de reines et de princesses qui ont encouragé, protégé tous les talens, et même cultivé la littérature avec succès :

(1) On place au nombre des femmes françaises, celles qui le sont devenues par adoption, en épousant des princes français. On a dû les mettre dans cette classe, afin de parler des plus illustres protectrices des gens de lettres, car presque toutes les reines de France furent des princesses étrangères.

ainsi l'influence des femmes dans ce genre a dû être plus marquée et plus heureuse en France que partout ailleurs. La première reine, amie des muses, qui se présente, est Radegonde, fille de Berthaire, roi de Thuringe, née en 519; elle se trouva au nombre des prisonniers faits par Clotaire Ier, après la défaite des Thuringiens. Radegonde, encore enfant, fut élevée avec soin, par les ordres de Clotaire, dans le château d'Athiès, en Vermandois. Sa beauté toucha le cœur de ce roi barbare, qui fit périr ses enfans: Clotaire l'épousa (1). Radegonde ne put se trouver heureuse sur un trône occupé par un prince

(1) On vit encore, depuis, un second exemple d'une captive élevée sur le trône de France. Bathilde, esclave saxonne, fut achetée par Archambaud, un seigneur français, qui voulut l'épouser: désirant se consacrer à Dieu, elle refusa sa main; la Providence la destinoit à une plus haute élévation. Elle épousa Clovis; deux ans après la mort de ce prince, elle devint régente, et gouverna avec sagesse durant la minorité orageuse de Clotaire III, son fils. Elle abolit l'usage d'avoir des esclaves, réprima la simonie et fit plusieurs lois bienfaisantes. Elle fonda l'abbaye de Corbie et celle de Chelles; elle se retira dans ce dernier monastère, et s'y fit religieuse. Elle mourut en 680. Cette sage et vertueuse princesse fut canonisée par le pape Nicolas Ier.

féroce, meurtrier de son fils et de toute sa famille; elle obtint la permission de se retirer dans un cloître, et prit le voile à Noyon, de la main de Saint Médard: cet instituteur de la Rosière de Salency, qui posa sur la tête innocente d'une jeune vierge la première couronne de roses, prix champêtre de la vertu, fut appelé pour détacher le diadême du front d'une reine sa souveraine, et pour substituer à sa couronne royale l'humble bandeau de religieuse. Radegonde fonda à Poitiers le fameux monastère de Sainte-Croix; loin d'y vouloir commander, elle y fit élire une abbesse, et y vécut simple religieuse jusqu'à sa mort. Elle eut le mérite, si rare dans ces temps de barbarie, d'aimer les sciences et la littérature; elle écrivoit en latin. Elle protégea plusieurs savans, entr'autres Fortunat et Grégoire de Tours.

Clotaire avoit pour elle une telle estime, qu'il lui conserva toute sa confiance, malgré une séparation à laquelle il n'avoit consenti qu'avec un extrême regret. Radegonde ne se servit de son ascendant sur lui que pour adoucir sa férocité; les malheureux trouvoient en elle une pitié tendre, active, et presque toujours une protection efficace. Ils devoient à

ses sollicitations quelquefois leurs biens ou leur liberté, et même souvent la vie. Elle frémissoit dès qu'elle entendoit parler de guerres, ou de discordes entre les grands; alors, elle mettoit tout en usage, lettres, vœux, prières, pour écarter ces fléaux. Elle écrivoit, dans ces occasions, au roi son époux, à ses ministres, aux évêques; ange tutélaire d'un royaume malheureux, gouverné par une main foible et cruelle, et déchiré par l'ambition des grands, son âme élevée vers les cieux, ne se détachoit de cette douce et sublime contemplation que pour veiller sur le bonheur de la France: ayant renoncé à toutes les pompes du monde, elle vouloit en ignorer les plaisirs et les joies trompeuses; elle n'écoutoit que les récits de l'infortune, dans l'espoir de soulager le malheur ou de prévenir de grands désastres. Clotaire fournissoit avec générosité aux dépenses qu'exigeoit son immense charité. Son monastère devint le refuge des pauvres et de tous les êtres souffrans; chaque douleur, chaque infortune y trouvoit des secours et des consolations. Le sentiment que Clotaire avoit pour elle, ressembloit à la foi religieuse; il étoit forcé d'admirer ses vertus, de reconnoître la vérité, l'utilité des principes de cette femme

angélique, quoique tout en elle fût en opposition avec ses penchans et son caractère. Cette princesse, qui honora également son sexe, le trône et le cloître, mourut vers 587. Elle a été canonisée.

GISELLE,

Sœur de Charlemagne.

Giselle, sœur de Charlemagne, seconda ce grand prince dans la protection qu'il accorda aux savans et aux gens de lettres, de concert avec Rotrude, fille aînée de Charlemagne. Elle engagea le célèbre Alcuin à composer divers ouvrages; Alcuin dédia à ces deux princesses son *Commentaire sur Saint Jean*. Giselle mourut vers l'an 810.

MARGUERITE DE PROVENCE,

Femme de Saint Louis, roi de France.

Marguerite, fille aînée du comte de Provence, épousa Saint Louis en 1234; elle fut l'une des plus belles princesses de son temps, et digne par ses mœurs, sa piété, ses vertus et son esprit, de partager le trône et de posséder le cœur d'un si grand roi. La reine

Blanche, mère de Louis, ne vit pas sans jalousie la vive affection de son fils pour sa jeune épouse; et Louis sut compatir à cette foiblesse maternelle. Il pensa avec raison qu'il n'est point de condescendance qu'un fils reconnoissant ne doive avoir pour celle qui lui a donné le jour, et Blanche étoit la meilleure des mères.

Le roi n'eut plus avec Marguerite que des entrevues mystérieuses: il avoit dressé un chien à l'avertir, par ses aboiemens, lorsque Blanche survenoit inopinément chez la jeune reine; alors Louis se sauvoit par une porte dérobée: ces craintes, ces précautions ingénieuses, contribuèrent à resserrer les nœuds sacrés d'une union si tendre. Ainsi l'amour le plus légitime et le plus pur s'accrut encore par les ménagemens touchans de la piété filiale.

On admiroit, à cette cour, un jeune roi d'une piété exemplaire, et deux princesses, Blanche et Marguerite, également célèbres par leur beauté, leurs vertus et leur sagesse. Aussi, à cette époque mémorable, si l'on eût voulu chercher le tableau enchanteur des mœurs de l'âge d'or, on ne l'eût trouvé parfait qu'à la cour. La vertu dans les champs et dans les chaumières est le fruit d'une habitude heu-

reuse, et le résultat d'une vie obscure, exempte de tentations et de piéges dangereux ; mais ornée de la pourpre et du diadême, entourée de toutes les séductions humaines, il semble qu'elle soit personnifiée ; on la voit dans toute sa perfection, victorieuse au milieu de ses plus beaux triomphes, revêtue d'une puissance divine, et de tout l'éclat qui doit l'environner.

La cour de Saint Louis offroit la réunion et le modèle de tous les sentimens les plus touchans, et de toutes les vertus les plus sublimes; la tendresse maternelle, la piété filiale, l'amour conjugal, l'amitié fraternelle, la justice, la clémence, la bonté, la douce et populaire affabilité. Là les courtisans, toujours imitateurs, n'avoient qu'un noble moyen de parvenir aux honneurs et à la fortune, celui de conformer leurs mœurs à celles de leur souverain. Pour plaire à Louis, il falloit faire tout ce qui plaît à la Divinité ; son autorité se confondoit avec celle de la conscience.

Cette cour ne fut ni triste, ni même austère ; il y régnoit une noble liberté, et les Mémoires de Joinville nous font connoître que Louis aimoit la conversation et les bons mots, qu'il en disoit souvent lui-même, et

qu'une douce gaîté formoit le fonds de son caractère. Blanche et Marguerite protégeoient les savans et les gens de lettres; Marguerite, surtout, avoit beaucoup de goût pour la poésie : elle attira à la cour, et sut récompenser tous les auteurs célèbres de ce temps; mais elle vouloit que leurs productions fussent chastes et pures comme les muses qu'ils invoquoient. Un poëte provençal, ayant osé lui dédier un poëme dans lequel se trouvoient quelques vers licencieux, elle le fit exiler aux îles d'Hières.

Marguerite suivit Louis en Egypte, laissant sa fille Isabelle sous la garde de la reine-mère; elle mit au jour, à Damiette, un fils qu'elle surnomma Tristan, parce qu'il vint au monde trois jours après la triste nouvelle de la captivité du roi. Le jour même de la naissance de cet enfant, les troupes pisanes et génoises, qui étoient en garnison à Damiette, voulurent s'enfuir, sous prétexte qu'on ne les payoit pas. La reine fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et leur parla avec tant de noblesse et de fermeté, qu'elle les fit renoncer à ce lâche dessein; de telles troupes, défendant la place, ne devoient pas inspirer une grande confiance : aussi la reine, pénétrée de terreur, en songeant avec quelle facilité les Sarrazins pou-

voient s'emparer de Damiette, fit veiller dans sa chambre un brave et vieux chevalier de quatre-vingts ans. Un jour, elle le conjura de lui promettre qu'il lui couperoit la tête, si les Sarrazins se rendoient maîtres de la ville: *Madame*, répondit le chevalier, *j'y pensois avant que vous m'en eussiez parlé.*

Ce fut dans la Palestine qu'elle apprit la mort de la reine Blanche: quoiqu'elle n'eût pas lieu de l'aimer, elle pleura beaucoup, et ce fut avec sincérité. Joinville qui vit couler ses larmes, lui dit avec sa liberté naïve, qu'on avoit bien raison de ne pas se fier aux pleurs des femmes. *Sire de Joinville*, répondit la reine avec autant de bonté que de franchise, *ce n'est pas pour elle que je pleure, c'est parce que le roi est très-affligé, et que ma fille Isabelle est restée en la garde des hommes.*

Marguerite survécut à Louis. Elle avoit une raison si supérieure et une telle réputation de droiture, que plusieurs fois des princes la prirent pour arbitre de leurs différends; hommage que son époux avoit déjà obtenu, et de ses ennemis même.

Marguerite mourut à Paris, en 1285, à soixante-seize ans.

JEANNE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Femme de Philippe le Bel.

Cette princesse, aussi courageuse que spirituelle, étoit fille unique et héritière de Henri Ier, roi de Navarre et comte de Champagne. Le comte de Bar étant venu l'attaquer en Champagne, elle se mit à la tête d'une petite armée, le força de se rendre, et le retint long-temps en prison. Le titre de gloire le plus solide et le plus durable de cette princesse, est d'avoir fondé le fameux collége de Navarre. Cette maison offrit successivement, pendant plusieurs siècles, une suite d'élèves illustres. Pour éterniser la reconnoissance due au bienfait de cette fondation, il suffira de dire que Bossuet fut élevé dans ce collége (1).

(1) Les femmes, dans tous les temps, et dans tous les pays, ont formé des établissemens de ce genre : en France encore, madame de Maintenon fonda Saint-Cyr. Presque tous les colléges d'Oxford, en Angleterre, sont fondés par des femmes ; beaucoup de colléges en Irlande le sont aussi par elles. En Russie, l'impératrice Catherine II a fondé des maisons pour l'éducation des jeunes personnes ; et depuis sa mort, ces écoles impériales ont encore été perfectionnées par les soins bien-

Jeanne de Navarre mourut à Vincennes, le 2 avril 1305, à trente-trois ans.

MARGUERITE D'ÉCOSSE,

Première femme de Louis XI.

Marguerite d'Écosse ne fut point reine de France: elle mourut en 1445, à vingt-six ans; Louis XI n'étoit pas encore sur le trône.

Marguerite aima la littérature avec passion;

---

faisans de l'impératrice-mère. En Autriche, l'impératrice Marie-Thérèse a fondé beaucoup d'écoles d'éducation. Une infinité de princesses et de femmes ont eu la gloire d'être les seules institutrices de leurs enfans, devenus par la suite de grands hommes. L'impératrice romaine Julie Mammée donna elle-même une excellente éducation à son fils Alexandre Sévère. En Angleterre, Alfred le Grand fut élevé par sa mère, ainsi que notre roi Saint Louis et Philippe-Auguste. Saint Ambroise, Saint Augustin et Saint Bernard, ces éloquens pères de l'église, dûrent aussi leur éducation à leurs mères. Le fameux don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, fut élevé à la campagne par la femme de Louis Quixada. Jeanne d'Albret dirigea seule l'éducation de Henri IV. Leïbnitz perdit son père dans sa première enfance, et fut élevé par sa mère qui, par son esprit, ses vertus et son érudition, étoit digne de former un tel disciple.

et tant qu'elle vécut, ses bienfaits attirèrent et fixèrent à la cour les gens de lettres et les savans. Son admiration pour Alain Chartier, grand politique, bon poëte et moraliste, passa de beaucoup les bornes de celle qui peut honorer une princesse et même une femme, du moins s'il en faut croire les historiens, qui rapportent que, trouvant un jour Alain Chartier endormi sur une chaise, elle lui donna *un baiser sur la bouche*. Les seigneurs de sa suite, ajoutent les historiens, s'étonnant qu'elle eût appliqué sa bouche sur celle d'un homme aussi laid (quoique la *beauté*, dans ce cas, n'eût pas rendu l'action moins surprenante), la princesse répondit qu'*elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche de laquelle étoient sorties tant de belles choses!*

Dans aucun temps, une telle action d'une jeune princesse n'a pu paroître excusable. Nous voyons, dans des histoires beaucoup plus modernes, tant d'anecdotes fausses, qu'il est bien permis de révoquer en doute un trait aussi bizarre.

C'est par une protection sage, éclairée, que les princesses peuvent honorer les lettres, et non par un enthousiasme indécent et ridicule. Au reste, cette princesse eut à cet égard une

heureuse influence sur son siècle ; elle inspira au sombre et farouche Louis XI le goût des sciences et de la littérature : ce prince, oppresseur des nobles et du peuple, protégea toujours avec éclat les artistes, les négocians industrieux, les savans et les poëtes. Il fit recueillir *les Cent Nouvelles nouvelles*; il paya les imprimeurs allemands que le prieur de Sorbonne avoit fait venir de Mayence ; il établit des manufactures, et les postes aux lettres jusqu'alors inconnues en France ; il fonda des universités : ce fut sous son règne que se fit la première opération de l'extraction de la pierre sur un archer condamné à mort, auquel il accorda sa grâce, à condition qu'il subiroit l'opération, qui réussit parfaitement. Voilà de grandes choses ; mais que sont-elles dans un roi, sans la justice et la bonté?

ANNE DE BRETAGNE.

Cette princesse, fille unique et héritière de François II, dernier duc de Bretagne, naquit à Nantes, le 26 janvier 1467 ; son éducation fut confiée à Françoise de Dinant, dame de Laval, qui eut la gloire de former en elle une princesse accomplie, recherchée par tous les

princes de l'Europe. Anne épousa Charles VIII, roi de France. Elle eut le mérite de maintenir à la cour le goût des lettres durant le règne de Charles VIII, prince très-insouciant à cet égard. Anne étoit spirituelle, éloquente; elle savoit le latin; elle répondoit avec grâce et facilité à ceux qui la haranguoient; elle combla de bienfaits les savans et les poëtes. Jean Marot, père de Clément, prenoit la qualité de *poëte de la magnifique reine Anne de Bretagne*. Elle fut aussi recommandable par sa piété et par la pureté de ses mœurs, que par son esprit. Elle fit un grand nombre de fondations charitables. Charles, en partant pour aller faire la conquête du royaume de Naples, osa confier les rênes de l'état à la jeune reine, à peine âgée de dix-huit ans; et cette confiance de l'amour auroit pu être l'effet du discernement le plus sûr. Anne, durant l'absence de son époux, gouverna avec une sagesse parfaite. Charles VIII mourut en 1498. La première épouse de Louis XII, Jeanne de France, fille de Louis XI, victime auguste d'un amour légitime, s'immolant au bien de l'état et au bonheur de l'époux qu'elle adoroit, consentit à son divorce avec Louis XII, et s'ensevelit dans un cloître, et Louis XII

épousa Anne de Bretagne. Ce prince, si justement surnommé le *père du peuple*, partagea le noble goût de son épouse pour les sciences et les beaux-arts : il appela auprès de lui les plus savans hommes d'Italie, leur donna des pensions, les combla d'honneurs, et en éleva plusieurs aux premières places. Ce fut sous ce règne mémorable et paternel que l'on commença à enseigner le grec dans l'université. Enfin, Louis XII prépara en partie tout ce que son successeur fit avec plus d'éclat pour les lettres. Anne mourut au château de Blois, le 9 janvier 1514.

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Il est bien juste de placer à la tête des protectrices les plus illustres et les plus utiles des gens de lettres, la princesse qui fut mère et institutrice de François Ier, le restaurateur de la littérature et des beaux-arts. Ce fut elle qui inspira à son fils ce goût brillant qui répandit tant d'éclat sur un règne si malheureux. La duchesse remplit tous les devoirs d'épouse, de mère et de régente. Devenue veuve dans la fleur de l'âge, elle se consacra entièrement à l'éducation de ses enfans : tant

que ses soins leur furent nécessaires, l'amour maternel la préserva de toutes les passions; durant tout cet espace de temps, une affection dominante, et non des principes raisonnés, la retint dans la route heureuse de la vertu. Quand son fils monta sur le trône, sa vie remplie d'innocence étoit exempte de tout reproche, sans que son âme fût affermie dans la vertu. N'ayant fait jusqu'alors que suivre le penchant de son cœur, elle n'avoit pu contracter la salutaire habitude d'en combattre les mouvemens. Et comment l'acquérir au faîte de la grandeur, lorsqu'avec un caractère impérieux, on n'a jamais cherché à réprimer ses défauts, qu'on est tout à coup environnée de toutes les séductions réunies, et que venant de quitter un genre de vie sédentaire, dont tous les instans étoient occupés par l'exercice des plus doux devoirs, on se trouve subitement transportée au milieu d'une cour trompeuse, et livrée à tous les dangers de la flatterie et de l'oisiveté? Le désœuvrement la jeta dans l'intrigue; d'ailleurs elle se fit de la juste reconnoissance du roi, un droit de gouverner; elle n'avoit eu jusqu'à ce moment qu'une ambition relative, la seule qui convienne à une femme; elle en prit

une personnelle, et bientôt le sentiment le plus violent et le plus malheureux acheva de dénaturer son caractère : son funeste penchant pour le connétable de Bourbon priva la France d'un grand homme, et causa tous les désastres de ce règne. On n'outrage pas une jeune personne en ne partageant point ses sentimens, mais l'amour déçu d'une femme de quarante-cinq ans est toujours un amour méprisé ; le ressentiment est la suite ordinaire d'une passion extravagante et ridicule à tous les yeux. Celui de la duchesse d'Angoulême fut atroce : une persécution inouie jeta l'infortuné connétable dans une révolte qui lui ravit sans retour sa patrie, sa vertu, sa gloire et le repos.

La mort tragique de Semblançai est encore une tache ineffaçable dans la vie de la duchesse. D'ailleurs cette princesse ne pouvoit manquer de seconder le roi dans la protection qu'il accordoit aux arts, puisqu'elle lui en avoit inspiré le goût. Elle fut excessivement louée par les poëtes ; mais les plus beaux vers n'immortalisent point les princes quand leurs actions les contredisent. La duchesse d'Angoulême mourut, en 1532, à cinquante-cinq ans (1).

(1) Sous le règne de François I[er] vivoit Louise Labbé,

MARGUERITE DE VALOIS,

Reine de Navarre, sœur de François Ier.

Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier, et fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit à Angoulême, en 1492. Elle épousa en premières noces Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang, et connétable de France, après la défection du malheureux Bourbon. Le duc d'Alençon, prince sans

---

qui épousa un riche cordier de Lyon, ce qui la fit surnommer *la belle Cordière*. Elle fut célèbre par son humeur belliqueuse, sa beauté et ses vers. A peine âgée de seize ans, elle suivit son père au siége de Perpignan, déguisée en homme; elle y combattit et y montra un courage intrépide. Elle a fait beaucoup de vers, très-bons pour ce temps; mais sa plus ingénieuse composition est celle qui a pour titre: *Le débat de folie et d'amour*; cette pièce est en prose. La Fontaine en a pris le sujet d'une de ses plus jolies fables, et le *Bon homme* se garda bien d'avouer ce larcin. Quelles que soient la bonhomie et la candeur d'un auteur, il sait que, par une loi tacite, mais universelle, il est toujours dispensé de convenir qu'il doit à une femme une idée heureuse. Dans ce cas seulement, le plagiat et le silence sont également légitimes.

caractère, fut l'ennemi du connétable de Bourbon : il mourut à Lyon, en 1525, après la bataille de Pavie, où il se conduisit lâchement. Marguerite épousa en secondes noces Henri d'Albret, roi de Navarre; Jeanne d'Albret, mère de Henri le Grand, fut l'heureux fruit de cet hymen.

Marguerite non-seulement aima et protégea les lettres, mais elle les cultiva. Elle écrivoit en vers et en prose; elle excelloit, dit-on, dans l'art de faire des devises, et les mit à la mode dans cette cour galante et frivole. Il est sans doute désirable que les princes ayent assez le goût des lettres pour être en état de les protéger avec discernement; mais ce goût, lorsqu'il est passionné, est rempli d'inconvéniens pour eux. Les princes alors attachent trop de prix aux simples productions de l'esprit; ils peuvent trop facilement se laisser séduire par des sophismes ingénieux et par des opinions dangereuses soutenues avec éloquence. La manie du bel-esprit fait souvent admirer des bons mots répréhensibles, des productions condamnables; elle rend superficiel, parce qu'elle ne s'attache qu'à l'écorce, et que des formes agréables et spirituelles lui font tout excuser. Le vrai génie des princes est beaucoup moins dans

l'imagination que dans la parfaite justesse des idées; il n'est pas nécessaire qu'il soit brillant, il faut surtout qu'il soit solide.

Marguerite eut des mœurs très-pures, quoique les ouvrages qui nous restent d'elle semblent prouver le contraire. On ne conçoit pas que la main d'une femme, d'une princesse, ait pu écrire des contes si licencieux ; mais le désir de montrer de l'esprit et de l'imagination lui fit oublier toutes les bienséances de son sexe et de son rang.

Cette manie égara Marguerite d'une manière beaucoup plus coupable; elle fit un petit ouvrage sur la religion, intitulé : *Le Miroir de l'âme pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Cette condamnation la révolta, et l'amour-propre d'auteur, profondément blessé, lui fit adopter en secret les nouvelles opinions; elle eut des conférences avec des théologiens protestans; et tandis que le roi son frère, avec un zèle odieux que l'évangile réprouve, poursuivoit inhumainement les protestans, Marguerite qui n'auroit dû que les protéger contre une persécution barbare, se livroit à leurs erreurs. Cependant, sur la fin de sa vie, elle ouvrit les yeux, et revint sincèrement à la vérité. La même prétention à l'esprit lui fit aussi

pousser beaucoup trop loin la complaisance que peut avoir une sœur, une amie. Ce fut elle qui, à la prière de François I[er], composa toutes les *devises d'amour* des bagues et des bijoux dont ce prince fit présent à la comtesse de Châteaubriant. Par la suite, la duchesse d'Etampes, nouvelle favorite, voulut avoir ces belles devises, devenues célèbres à la cour, et le galant François I[er] eut la cruauté de les faire demander à la comtesse : celle-ci s'engagea à les rendre le lendemain; elle fit fondre tous ces bijoux, sans respect pour les devises que l'inconstance destinoit à sa rivale, et elle n'envoya au roi qu'un lingot d'or.

François I[er] acquit aussi le talent de faire des vers : on dit que, se trouvant un jour dans le château d'Arthus Gouffier de Boissy, autrefois son gouverneur, il s'amusa à feuilleter un livre dans lequel madame de Boissy avoit dessiné les portraits de plusieurs personnes illustres. Le roi fit des devises pour chaque portrait, et il composa et écrivit sous celui d'Agnès Sorel ces vers si connus :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer,
Close nonain ou bien dévot hermite.

Cette cour si brillante par la galanterie, la bravoure chevaleresque et la gaîté, en attirant en France les savans, les poëtes et les artistes étrangers, répandit le goût des arts, des fêtes et des plaisirs de l'esprit, et commença à former le caractère national. L'exemple d'une reine jeune et charmante eut une grande influence sur les femmes qui, depuis cette époque, cultivèrent davantage leur esprit. L'Europe entière convint que la cour de François Ier effaçoit toutes les autres par sa politesse et ses agrémens, et que le peuple français étoit le plus aimable de la terre; le caractère loyal et généreux, les saillies, la gaîté et les exploits de Henri le Grand contribuèrent à affermir cette opinion, que la fin du règne de Louis XIII et le règne entier de Louis XIV achevèrent de fixer. François Ier et Marguerite, sa sœur, commencèrent à donner aux Français cette réputation de grâce et d'agrément qu'on ne leur a jamais contestée depuis; mais ils leur donnèrent aussi celle d'une extrême frivolité. Henri IV, par sa droiture, et ce mélange à la fois admirable et piquant de vaillance et de bonté, de clémence et de justice, d'héroïsme, de gaîté et de popularité, donna au caractère national quelque chose d'aimable et de généreux qui dis-

fuite. En 1573 elle répondit publiquement en latin, pour Catherine de Médicis, aux ambassadeurs polonais qui apportèrent au duc d'Anjou le décret de son élévation à la couronne de Pologne.

Catherine de Médicis mourut, en 1589, à soixante-dix ans.

MARIE STUART.

Cette belle et malheureuse princesse étoit fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine. Elle épousa, en 1558, François, dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Elle apporta d'un pays barbare alors, un esprit cultivé, des talens et des grâces qui la rendirent l'ornement de la cour la plus aimable de l'Europe : son goût pour les beaux-arts et pour la poésie l'attacha si étroitement à la France, qu'en la quittant pour retourner en Écosse, elle crut s'arracher de sa véritable patrie ; elle exprima sa douleur, d'une manière touchante, dans cette romance qui nous est restée :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance !

Adieu France, adieu mes beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours,
N'aura de moi que la moitié;
Une part te reste, elle est tienne,
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

De retour en Ecosse, cette reine charmante, faite pour cultiver les arts, et pour embellir une cour brillante, se trouva au milieu des factions les plus turbulentes, et se crut exilée dans une terre étrangère. Elle épousa en secondes noces Henri Stuart-Darnley, son cousin. Ce prince, d'un caractère violent et féroce, la fit bientôt repentir de son choix; il assassina, sous ses yeux, David Rizzio, un musicien qu'elle protégeoit. La reine, justement irritée, donna sa confiance au comte Bothwell, homme dangereux, dont on n'estimoit ni le caractère ni les mœurs. Peu de temps après, une conjuration secrète fit périr Henri Darnley. Ce prince habitoit une maison isolée, que les conjurés firent sauter, au moyen d'une mine. Bothwell fut universellement accusé d'avoir commis ce régicide, mais cependant sans preuves positives. Marie, dénuée d'expérience, n'ayant aucun appui, environnée de complots, de dangers, ne vit pour elle de ressources que dans

l'attachement de Bothwell, auquel elle supposoit un génie et des talens qu'il n'avoit pas. Il paroît que Bothwell conçut dès lors l'espoir de l'épouser, et qu'ensuite il crut la violence nécessaire. La reine étant allée voir son fils, Bothwell l'enlève, et l'entraîne à Dumbar. Là, non-seulement il appaise sa juste colère, mais profitant de ses craintes, de son embarras, de ses terreurs, il la décide à l'épouser. Marie, sans doute, en donnant sa main à celui qu'elle croyoit un grand homme d'état, crut sauver le royaume et sa personne; mais Bothwell étoit accusé d'avoir fait périr son époux; elle ne pouvoit l'ignorer; cette union malheureuse flétrit justement la réputation de la reine, et souleva l'Ecosse entière. Tous les historiens répètent que Marie fut entraînée par une passion violente. S'il étoit vrai qu'elle eût été déterminée par l'amour, et non par de faux calculs politiques, des embarras pressans et des craintes sinistres, on pourroit en effet la soupçonner d'avoir eu part au meurtre de son époux. Mais tous les historiens qui l'accusent cachent une circonstance qui seule suffit pour la justifier; c'est que Bothwel étoit un vieillard, il avoit plus de soixante ans; et il est impossible de croire qu'une princesse charmante,

dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, ait éprouvé pour un homme de cet âge une passion capable de l'entraîner dans un tel crime, malgré la douceur de mœurs et de caractère qu'elle a constamment montrée avant et depuis cette époque funeste. Marie, épouvantée par le nombre de ses ennemis, fut la victime de sa foiblesse, de son inexpérience et de la haute opinion qu'elle s'étoit formée des talens et du courage de Bothwell; elle se persuada qu'au milieu de ces factions sanglantes, il pouvoit seul la sauver, elle ne chercha et ne vit en lui qu'un défenseur.

Marie, abandonnée de son armée, céda la couronne à son fils : on lui permit de nommer un régent; elle choisit le comte de Murray, son frère naturel, qui devint son persécuteur; l'humeur impérieuse du régent procura à la reine un parti; elle se mit à la tête de six mille hommes, mais elle fut vaincue. Après cette déroute, Bothwell s'enfuit en Danemarck; il y fut arrêté et renfermé dans une étroite prison, pendant dix ans; il y mourut en 1577. La reine, de son côté, obligée de chercher un asile, se réfugia en Angleterre : au lieu d'une généreuse hospitalité, elle ne trouva que des fers et la redoutable inimitié d'une rivale. Elisabeth, avec du

génie et de grands talens, avoit toutes les prétentions et toutes les petitesses d'une femme ordinaire : depuis long-temps le bruit des grâces et de la beauté de Marie l'importunoit. La politique auroit pu conclure un traité avec la reine d'Écosse, l'envie ne sauroit faire un calcul raisonnable, toutes ses pensées sont puériles et cruelles. L'infortunée Marie, après dix-huit ans d'une dure captivité, fut condamnée à mort. Élisabeth, par cette barbarie, viola toutes les lois de l'hospitalité, de la justice et de l'humanité ; en même temps elle attenta aux droits sacrés des souverains, elle flétrit sa propre gloire, et elle illustra la victime qu'elle immoloit : la mort héroïque de Marie fit oublier son imprudence et ses foiblesses ; l'Europe attendrie ne songea plus qu'à son malheur, à sa beauté, à ses talens, à la protection dont elle avoit honoré les lettres et les arts, et à sa piété touchante : tandis qu'une sentence inique ternissoit l'éclat du trône occupé par Élisabeth, toute la majesté royale environnoit l'échafaud d'une reine opprimée ! Marie, dans les derniers jours de son existence, montra une résignation religieuse, un calme, un courage et en même temps une sensibilité qui subjuguèrent l'admiration de ses persécuteurs même. Elle distribua à ses

domestiques tout ce qu'elle possédoit; elle écrivit en leur faveur à Henri III et au duc de Guise. Elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice; le comte de Kent le refusoit; Marie insista en ajoutant: *Malgré mon malheur, vous ne devez pas oublier que je suis cousine de votre souveraine, et du sang de Henri VIII; que j'ai été reine de France, et sacrée reine d'Ecosse.* Quoique le duc fût armé de toute l'insensibilité d'un courtisan qui croit faire sa cour en montrant de la dureté, il permit cependant à Marie d'être accompagnée d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux femmes: au lieu de lui donner un confesseur catholique qu'elle demandoit, on lui envoya un ministre protestant, qui la menaçoit de la damnation éternelle, si elle ne renonçoit pas à sa religion. *Cessez de vous agiter*, lui dit-elle, *vous n'ébranlerez point ma foi, vous n'affoiblirez pas les consolations qu'elle me procure.* Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt, elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire; et ayant pris une robe de velours noir: *J'ai gardé*, dit-elle, *cette robe pour ce grand jour.* Elle rentra ensuite dans

son oratoire, où, après avoir fait quelques prières, elle se communia elle-même avec une hostie consacrée, que le pape Pie V lui avoit envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins; et comme ils ne purent s'empêcher de lui témoigner l'admiration que leur causoient sa douceur et sa sérénité: *Je regarde*, leur dit-elle, *comme indigne de la félicité céleste, une âme trop foible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des bienheureux*. Elle se leva pour aller au supplice avec un maintien calme et toute la dignité que peuvent donner le rang suprême, la piété et le courage, au milieu de la plus horrible oppression.... Les personnes de sa suite l'escortoient en fondant en larmes. *Adieu, mon cher Melvil*, dit-elle à l'un de ses secrétaires, *tu vas voir le terme de mes malheurs! publie que je suis morte inébranlable dans la religion, et que je demande au Ciel le pardon de ceux qui sont altérés de mon sang; dis à mon fils qu'il se souvienne de sa mère, et que je lui défends de songer à me venger*. On la conduisit dans une salle où l'on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Tous les spectateurs furent frappés d'admiration, et saisis d'un profond attendrissement, en voyant cette

reine infortunée, dont la beauté parut plus touchante que jamais, s'avancer d'un pas ferme, avec un visage tranquille; elle tenoit un crucifix serré contre sa poitrine. L'impitoyable comte de Kent lui dit qu'*il falloit avoir le Christ, non dans les mains, mais dans le cœur*. Marie lui répondit avec une douceur angélique, que la vue de cette image ne pouvoit que fortifier l'amour dû au Sauveur. Elle monta sur l'échafaud, et fit placer ses femmes derrière elle pour recevoir son corps. Dans ce moment, qui offroit un spectacle si frappant et si terrible de la fragilité des grandeurs humaines, on entendit dans toute la salle un murmure confus et général de sanglots et de gémissemens! Marie se mit à genoux, en élevant les mains et les yeux vers le ciel; et après une fervente et courte prière, elle tendit sa tête sans donner le moindre signe de frayeur. Elle étoit dans la quarante-sixième année de son âge. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup.

MARGUERITE DE FRANCE,

Première femme de Henri le Grand.

Marguerite, fille de Henri II, née en 1552, épousa en 1572, le prince de Béarn, si cher

depuis à la France sous le nom de Henri IV, union formée sous les plus noirs auspices ! Le massacre de la Saint-Barthélemi fut concerté au milieu des fêtes données à la cour pour ces noces ! Le pape Clément IX cassa ce mariage en 1599. Marguerite y consentit pour le bien de l'état ; elle exigea pour toute condition le paiement de ses dettes. Cette princesse joignit à un esprit très-cultivé, une âme noble, sensible et généreuse. Elle eut pour son frère, le duc d'Alençon, la tendresse la plus touchante et la plus courageuse. Marguerite, à ce sujet, rapporte dans ses mémoires le trait suivant : Le duc d'Alençon, devenu suspect au défiant et foible Henri III, fut arrêté à la cour ; on lui donna des gardes avec défense de le laisser sortir de son appartement : dans ce premier moment, le duc demanda si l'on avoit arrêté Marguerite, on lui répondit que non : « Cela soulage » beaucoup ma peine, dit-il, de savoir ma » sœur libre ; mais je m'assure qu'elle m'aime » tant, qu'elle préférera se captiver avec moi, » à vivre libre sans moi. » Et il pria M. de Lorre, qui l'avoit arrêté, d'obtenir du roi que Marguerite partageât sa prison, ce qui lui fut accordé. Marguerite, en contant ce trait, ajoute : « Cette croyance qu'il eut de la grandeur et

» fermeté de mon amitié, me fut une obliga-
» tion si particulière, bien que par ses bons
» offices il en eût acquis plusieurs grandes sur
» moi, que j'ai toujours mis celle-là au premier
» rang. »

Marguerite courut s'enfermer avec son frère: elle lui obtint la permission de sortir de son appartement, mais non celle de sortir du palais: Marguerite un jour fit sauver le duc par la fenêtre de sa chambre, et s'exposa par-là à toute la colère du roi, qui lui en fit sentir les effets par des persécutions de tout genre.

On reproche à Marguerite quelques égaremens de jeunesse, que l'on doit juger avec indulgence, en songeant à la licence extrême de ces temps de factions, et surtout à celle de la cour. Parvenue à l'âge mûr, elle vint se fixer à Paris; où elle fit bâtir un beau palais entouré de vastes jardins; elle y partagea son temps entre les exercices d'une piété sincère et la société des gens de lettres; elle mourut, le 27 mars 1615, à soixante-trois ans. Ce fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes moururent sans postérité. Marguerite a laissé des poésies et des mémoires.

LOUISE DE LORRAINE,

Princesse de Conti.

Louise, princesse de Conti, étoit fille du duc de Guise surnommé le *Balafré*. Elle naquit en 1574, et mourut en 1631. On lui doit les *Amours du grand Alcandre* : c'est une histoire satirique des amours de Henri IV. Cette princesse aima la littérature, et protégea avec discernement ceux qui la cultivoient.

MARIE DE MÉDICIS.

Fille de François II de Médicis, grand duc de Toscane, et femme de Henri le Grand, Marie de Médicis naquit à Florence l'an 1573; son mariage avec Henri IV fut célébré en 1600. Le caractère impérieux, jaloux, et l'ambition de Marie, causèrent tous ses malheurs; avec un esprit plus étendu, elle auroit pu jouer un grand rôle après la mort de Henri le Grand; elle avoit du courage, de l'élévation, sinon dans le caractère, du moins dans les idées, qualités inutiles ou dangereuses dans une princesse régente, qui manque de discernement et de lumières. Marie vouloit gouverner, mais elle n'en avoit pas la capacité; elle plaça mal sa con-

fiance et son amitié, et la haine que l'on eut pour ses amis retomba sur elle. Le public, toujours plus équitable qu'on ne le croit communément, ne rend point les princes responsables des fautes de leurs ministres, quand ils les ont choisis par des motifs d'utilité publique; on leur pardonne alors de se tromper, mais on ne les excuse point lorsqu'ils élèvent à une place importante un favori sans mérite et sans talens, parce qu'on suppose que, dans cette occasion, ils ont moins agi pour l'intérêt de l'état, que pour satisfaire un penchant particulier, qui n'est, dans ce cas, qu'une foiblesse toujours coupable et souvent ridicule. Le président Hénault a dit, sur Marie de Médicis, un mot frappant et terrible, malgré la modération si sage de l'expression. Elle ne parut, dit-il, ni assez *surprise*, ni assez affligée de la mort tragique de l'un de nos plus grands rois.... C'est tout ce que l'histoire, manquant de preuves, pouvoit se permettre de dire; elle doit ajouter que la vie entière de Marie de Médicis pourroit mettre cette princesse à l'abri d'un soupçon qui fait frémir! Si elle eût participé au plus horrible des attentats et avec préméditation, seroit-il possible qu'elle n'eût commis que ce seul crime? Marie, en se laissant gouverner long-temps par

le maréchal d'Ancre et son épouse, perdit l'amour du public et la confiance de son fils. Ce maréchal, arrêté par l'ordre de Louis, se défendit et fut tué. On sait que son cadavre fut exhumé par la populace, traîné dans les rues, coupé en mille pièces; que ses entrailles furent jetées dans la Seine, ses restes sanglans brûlés sur le Pont-Neuf; qu'un homme lui arracha le cœur, le fit cuire sur des charbons, le mangea publiquement; que cette action fut applaudie par une multitude innombrable...... Cependant ce peuple, plus féroce que les cannibales, redevint un peuple aimable, généreux et distingué entre tous les autres par son urbanité. Un moment de délire, quelqu'affreux qu'il puisse être, ne corrompt point une nation, quand les idées morales ne sont point perverties, c'est-à-dire quand les principes religieux subsistent toujours. La mort de l'infortuné maréchal et le supplice inique de son épouse, éteignirent la guerre civile. Marie fut reléguée à Blois, d'où elle se sauva à Angoulême. Richelieu, alors évêque de Luçon et depuis cardinal, réconcilia ensemble la mère et le fils. Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre; elle fut bientôt obligée de se soumettre; mais le favori du roi, le connétable de Luynes, enne-

mi de la reine, mourut, et Marie reprit sur l'esprit du foible Louis XIII un grand ascendant. Elle fit entrer au conseil Richelieu, son surintendant. Elle prétendoit régner par lui, et Richelieu vouloit régner pour le bien de l'état et pour la gloire de la France. On s'est beaucoup récrié sur l'ingratitude de Richelieu; mais la reconnoissance exige t-elle d'un ministre le sacrifice de ses lumières? en voulant partager l'autorité de la place qu'il a fait obtenir, le bienfaiteur cesse de l'être; il n'a rien *donné*, il a compté *vendre* et faire seulement un marché avantageux. D'ailleurs, si Richelieu devoit à la reine son entrée au conseil, la reine lui avoit dû plus anciennement sa réconciliation avec son fils. Les obligations étoient égales de part et d'autre: cependant Marie se plaignit et menaça; elle résolut de perdre l'ami qui refusoit de devenir sa créature; le génie de Richelieu sut déjouer toutes les intrignes du dépit, de la haine et de l'ambition. Néanmoins le cardinal mit tout en usage pour adoucir les injustes ressentimens de la reine. Redevenu tout-puissant, il tomba plusieurs fois à ses pieds; la reine fut inflexible. Richelieu, ne trouvant plus en elle qu'une implacable ennemie, ne songea plus qu'à l'éloigner pour jamais de la cour.

Mais, après avoir épuisé jadis auprès du roi tous les raisonnemens qui peuvent engager à rapprocher de lui une mère même coupable, après avoir fait valoir et détaillé tous les droits sacrés d'une mère et tous les devoirs de la piété filiale, comment engager Louis à bannir cette même reine ? Richelieu prit, dans cette occasion, la tournure la plus artificieuse et la plus adroite. On assembla un conseil secret dans lequel Richelieu prononça un long discours : il commença par convenir que l'invincible inimitié de la reine pour lui ôtoit tout espoir de rétablir la tranquillité intérieure ; il ajouta qu'un souverain ne pouvoit balancer entre sa mère et son ministre, qu'il s'attendoit à être sacrifié, qu'il y consentoit, qu'il offroit sa démission, qu'il n'emportoit qu'un regret, celui de laisser l'état dans la situation la plus critique ; il fit ensuite une exposition si vive et si frappante des dangers que couroit la France, que Louis XIII en conclut naturellement que celui qui montroit avec tant de sagacité tous les maux que l'on avoit à craindre, pourroit seul les prévenir. Il fut unanimement résolu dans ce conseil, d'éloigner la reine, du moins pour un temps. On donna à Marie le choix du lieu qu'elle devoit habiter. On exila, ou l'on mit à la

Bastille toutes les personnes qui lui étoient attachées : ces persécutions furent odieuses et par conséquent maladroites, car la politique parfaite est toujours généreuse ; elle doit avoir toutes les formes de la justice et de la grandeur, puisqu'elle est l'expression des principes, de la morale et des sentimens du prince. Ces rigueurs arbitraires et révoltantes jetèrent de l'intérêt sur la cause de la reine. On ne l'aimoit pas, et depuis cette époque on la plaignit ; la compassion ne rend point la considération perdue, mais elle rend toujours la faveur publique.

On ne vit plus en Marie qu'une reine et une mère opprimée. Louis XIII donna une déclaration adressée aux parlemens et aux gouverneurs des provinces, pour justifier cette conduite et celle de son ministre ; c'étoit s'abaisser et montrer le dernier degré de foiblesse. Il est digne d'un bon roi de rendre compte à son peuple des motifs d'une guerre ou d'une grande opération politique ; mais il doit jeter un voile sur l'intérieur de sa famille ; il manque de dignité, lorsqu'il donne une publicité inutile aux évènemens qui s'y passent. On ne peut chercher à se justifier d'éloigner sa mère et d'attenter à sa liberté, qu'en se plaignant grièvement d'elle, et cela seul est un

tort qui ne permet guère d'ajouter foi à la justification. Enfin, si Louis XIII eût connu ses droits et ses devoirs, il auroit respecté sa mère, et repris l'autorité royale sans bruit et sans éclat.

Marie, détenue à Compiègne, s'évada et se retira à Bruxelles en 1631. Depuis ce moment, elle ne revit ni son fils, ni Paris qu'elle avoit embelli par des monumens qui éterniseront sa mémoire. Epouse importune et jalouse, mère et régente ambitieuse, princesse imprudente, violente et vindicative, Marie soutint cependant dignement la gloire du nom de Médicis, si cher aux muses et aux amis des arts. On bâtit par ses ordres le beau palais du Luxembourg; elle fit élever de superbes aqueducs, ouvrages inconnus jusqu'alors en France; elle fonda des monastères. On lui doit, et la promenade qui porte encore le nom de *Cours de la Reine*, et l'admirable galerie des tableaux peints par Rubens, qui contient entr'autres chefs-d'œuvre le tableau dans lequel Minerve conseille à Henri le Grand de s'unir à Marie, et celui qui représente cette princesse venant de mettre au jour Louis XIII; sa tête est entièrement en face, position qui naturellement est sans grâce, et néanmoins toute la

figure en est remplie ; on voit sur son visage deux expressions parfaitement distinctes, les restes des souffrances de l'enfantement, et la joie maternelle de contempler l'enfant qui vient de naître ! .... Enfin, Marie protégea le père de notre poésie, elle sut apprécier les vers de Malherbe. Cette princesse, veuve de Henri le Grand, mère d'un roi de France, belle-mère de deux rois, aïeule de Louis le Grand, mourut dans l'indigence à Cologne, le 3 juillet 1642. Le dénûment affreux dans lequel se trouva cette malheureuse princesse, durant les dernières années de sa pénible existence, sera toujours une tache ineffaçable dans la vie de Louis XIII. On ne conçoit pas que, même indépendamment de tout sentiment filial, un souverain, un roi de France ait eu assez peu d'élévation d'âme pour laisser sa mère dans une telle situation ; cet abandon monstrueux blesse autant la majesté royale, qu'il outrage la nature.

Le prélat Chighi, alors nonce, et depuis pape lui - même sous le nom d'Alexandre VII, assista Marie à la mort, et lui demanda si elle pardonnoit à ses ennemis, et surtout au cardinal de Richelieu ? Elle répondit : *Oui, de tout mon cœur.* Le nonce lui proposa d'en-

voyer au cardinal, comme le gage d'une clémence entière, un bracelet qu'elle portoit à son bras; la reine lui répondit : *C'est un peu trop;* réponse qui eût été bien naturelle dans tout autre moment.

Marie aimoit les devises; elle avoit pris, en 1608, celle-ci : Une Junon appuyée sur son paon, avec ces mots : *Viro partuque beata.* Après la mort de Henri, elle prit un pélican s'ouvrant le sein pour ses petits, et ces paroles : *Tegit virtute minores.*

Cette princesse avoit les passions si violentes, que sa colère alloit jusqu'à la fureur; on dit qu'elle pleuroit avec tant de véhémence, que ses larmes ne couloient pas; elle les dardoit d'une manière effrayante.

LA DUCHESSE D'AIGUILLON,

Nièce du cardinal de Richelieu.

Cette duchesse d'Aiguillon fut la première femme de la cour dont la maison ait été ouverte à tous les gens de lettres. Il étoit naturel que ces derniers fussent accueillis ainsi par la nièce du fondateur de l'Académie française. Là, tous les académiciens, et tous ceux qui, par leurs talens, pouvoient espérer de le devenir,

se trouvoient réunis avec les plus grands seigneurs de la cour; et le goût de l'esprit l'emportant sur le préjugé de la naissance, commençoit à former entre ces diverses personnes cette égalité sociale, qui depuis a rendu les Français si aimables. On ne dissertoit point sur cette égalité, on n en faisoit point un des *droits de l'homme*, mais on l'établissoit comme une conquête légitime, à laquelle on devoit applaudir, parce qu'elle étoit faite par le mérite, le savoir et les talens. Ces assemblées eurent une grande influence sur les mœurs françaises; mais, dans les commencemens, ce *premier bureau d'esprit*, établi en France, offrit beaucoup de scènes bizarres et ridicules; on y soutenoit gravement des *thèses d'amour*; on s'en dégoûta bientôt, et l'on fit alors ce qui se pratique aujourd'hui, des lectures et la conversation.

La duchesse avoit beaucoup d'esprit, de piété, et l'âme la plus généreuse. Après la mort du cardinal de Richelieu, elle se mit sous la direction de Saint Vincent de Paule, et prit part à toutes ses bonnes œuvres. Elle dota des hôpitaux, racheta des esclaves, délivra des prisonniers, entretint des missionnaires dans les parties sauvages de la France et dans les pays

lointains. Ce siècle si pieux fut celui des actions les plus touchantes et les plus héroïques. Dans ce même temps, les jeunes dames de la cour, entraînées par les prédications de Saint Vincent de Paule, vendoient leurs diamans pour fonder l'hôpital des Enfans-Trouvés; elles alloient à l'Hôtel-Dieu servir les malades et former à ces saints exercices les sœurs de la Charité. Une jeune et belle veuve, la présidente Goussault, consacroit une grande fortune à ces pieux devoirs; une sainte, fondatrice de ces respectables sœurs grises (madame le Gras), étendoit son immense charité jusque sur les fous et les galériens. Le commandeur de Sillery, qui avoit été ambassadeur à Rome, vendoit son hôtel, ses tableaux, ses meubles, ses bijoux, pour employer tout cet argent aux établissemens formés par Saint Vincent de Paule; en outre, il avoit renvoyé tous ses gens avec des pensions, s'étoit réduit au plus strict nécessaire, afin de donner tout son revenu, durant tout le reste de sa vie, à l'Hôtel-Dieu. Tels étoient les fruits de la charité chrétienne. Que citera-t-on de comparable de la bienfaisance philosophique? La duchesse d'Aiguillon mourut en 1675.

ANNE D'AUTRICHE,

Épouse de Louis XIII et mère de Louis le Grand.

Louis XIII, mauvais fils, mauvais frère, ami foible et peu sûr, fut un époux sévère, farouche et défiant. Il épousa Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe II, roi d'Espagne. Cette princesse avoit de la beauté, une âme élevée, de l'esprit et des manières remplies de grâces. Elle ne put gagner le cœur de son époux, qui ne sut apprécier ni ses charmes ni ses vertus. Anne fut accusée, sans aucune preuve, d'être entrée dans le complot de Chalais contre le cardinal de Richelieu, ce qui établit une mésintelligence durable entr'elle et le roi : durant tout ce règne, elle supporta avec courage et dignité une infinité de persécutions, que lui suscita successivement l'inimitié du cardinal. Après la mort du roi, elle eut la régence du royaume, pendant la minorité de son fils : le parlement la lui donna, et cassa le testament de Louis XIII. La reine mit sa confiance dans le cardinal Mazarin, et l'on doit l'en louer : elle ne fut point entraînée en ceci par une affection particulière ; elle se laissa guider uniquement par l'intérêt public. Loin qu'à cette époque Mazarin eût

part à sa faveur, elle auroit pu le regarder comme un de ses ennemis, puisqu'il avoit été l'ami de Richelieu, et dévoué à ce ministre, ainsi qu'au roi. Louis XIII, à la sollicitation de Richelieu, avoit fait revêtir Mazarin de la pourpre: après la mort de Richelieu, le roi le nomma conseiller d'état, et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Mazarin avoit montré de grands talens comme négociateur et comme homme d'état. Anne d'Autriche, en le mettant à la tête des affaires, n'eut que les intentions les plus pures et les vues les plus sages: elle dut même politiquement le soutenir contre la haine et la révolte. Quand les fureurs de parti forcent un souverain à renvoyer ou à sacrifier un ministre, l'autorité royale est avilie et perdue. Si le malheureux Charles Ier n'eût pas abandonné le comte de Straford, ses ennemis n'auroient pas eu la mesure de sa foiblesse, la dignité royale eût conservé toute sa grandeur; et si le roi eût succombé, il n'auroit pas alors entraîné dans sa chute celle du trône. La royauté n'existe plus, quand la protection souveraine ne suffit pas pour garantir des persécutions de l'envie et de la haine. Ainsi Anne d'Autriche ne pouvoit ni ne devoit céder aux clameurs séditieuses élevées de toutes parts

contre Mazarin. Ce ministre n'avoit ni l'audace ni l'étendue de génie du cardinal de Richelieu, mais il possédoit tous les talens d'insinuation, la prudence, la patience, la finesse et la douceur : n'attachant nul prix à l'opinion publique, Mazarin ne se vengeoit point ; il n'étoit sensible ni à la haine, ni même au mépris. Richelieu avoit été vindicatif par calcul et par politique ; Mazarin fut clément par une heureuse insouciance qui lui tint lieu de grandeur d'âme.

La Providence plaça ces deux hommes aux époques où leur genre de talens et leur caractère pouvoient seuls sauver la France. L'esprit remuant, séditieux et novateur des calvinistes, contenu sous le règne de Henri IV, se montra sans crainte après sa mort : il falloit, sous Louis XIII, un homme assez hardi pour saisir les rênes abandonnées et disputées de l'état, assez fort pour les retenir d'une main ferme, et pour intimider les mécontens et les rebelles, et assez grand pour justifier le despotisme par d'éclatans succès. Richelieu régna malgré son souverain, malgré les grands du royaume, et non malgré la nation, dont il accrut la considération et la grandeur. Les Français lui pardonnèrent des actions d'une justice inflexible, dont la rigueur odieuse res-

sembloit à la cruauté, parce qu'on le vit toujours entouré de complots et de conspirateurs; et surtout, parce qu'en immolant ses ennemis, il abaissa tous ceux de la France. L'admiration qu'il inspira étouffa la haine, fit taire les mécontens, et satisfit l'orgueil national; mais il n'eut que des rivaux et des ennemis vulgaires. Il n'en fut pas ainsi de Mazarin, qui eut à combattre le grand Condé dans tout l'éclat de sa jeunesse et de ses victoires. Condé, trop honnête homme pour avoir conçu la pensée de détrôner son roi, mais trop fier et trop ambitieux pour ployer sous l'autorité d'un ministre impérieux et absolu; Condé n'auroit supporté ni les hauteurs, ni l'empire de Richelieu: il eût été jaloux de son génie, de sa réputation; et deux hommes de cette force n'auroient jamais pu cesser de se craindre, de se haïr et de se persécuter. Mazarin, plus hardi et plus brillant, eût été bien moins assuré dans sa place: rien ne pouvoit mieux l'y maintenir, que des talens utiles et l'apparence de la médiocrité. Condé n'envia point une puissance sans éclat, une telle puissance n'en fut même pas une à ses yeux; il ne vit jamais un maître dans l'homme que l'on chansonnoit, que l'on tournoit en ridicule, et qui ne se vengeoit point:

cependant Mazarin régna avec autant d'autorité que Richelieu. Au reste, ce règne mérite les plus grands éloges; l'autorité royale y reprit tous ses droits, et elle se montra constamment généreuse. L'amnistie fut universelle et le pardon sincère, la vengeance ne fit pas verser une goutte de sang. Anne d'Autriche, née avec l'âme la plus élevée et la plus généreuse, n'auroit pas souffert une conduite opposée : cette princesse pardonnoit non-seulement avec sincérité, mais avec la grâce la plus aimable.

On sait que mademoiselle de Montpensier fut du parti de la fronde, et qu'elle fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi; cependant, lorsqu'après les troubles, elle vit pour la première fois la reine, elle en fut reçue à bras ouverts; Anne voulut la conduire elle-même chez le roi, auquel elle dit en la lui présentant : *Voilà une demoiselle qui a été bien méchante, mais qui promet d'être bien sage à l'avenir*. Il y a quelque chose de sublime dans cette douce plaisanterie sur une rebellion si formelle, si sérieuse, et doublement coupable dans une femme, et dans une princesse du sang. Le roi embrassa Mademoiselle, qui lui dit qu'elle devroit tomber à ses genoux : *C'est moi*, répondit Louis XIV, *qui dois me*

mettre aux vôtres, quand je vous entends parler ainsi. Que résulta-t-il de tant de grâce et de bonté? L'oubli de toutes les discordes, et la conquête la plus douce et la plus glorieuse, celle de tous les cœurs.

Mademoiselle de Montpensier et madame de Motteville, dans leurs Mémoires, racontent une infinité de traits semblables d'Anne d'Autriche. Cette princesse, aussi aimable que vertueuse, eut sur les Français l'influence qui convient le mieux à une femme; elle acheva, par le bon goût de son ton et de ses manières, de polir la cour de France, et de donner à la nation cette politesse et cette élégance de mœurs, qui furent portées dans ce siècle au plus haut point de perfection. Ce fut à elle que Louis XIV dut le charme et la noblesse de manières qui le distinguèrent entre tous les rois. On s'est beaucoup récrié sur la mauvaise éducation que reçut ce prince; il eût été désirable sans doute qu'on lui eût donné plus d'instruction: mais peut-on dire qu'un jeune roi a été mal élevé, lorsqu'en sortant des mains de ses instituteurs, il a des idées justes, de la bonté, de l'affabilité, la représentation la plus majestueuse; lorsqu'il sait parler avec pureté, facilité, agrément; qu'il a dans le ca-

ractère de la grandeur, de la droiture, de la fermeté; qu'il aime les talens et les arts, qu'il annonce le goût du travail; et qu'il est sensible, reconnoissant, fils tendre et respectueux, et qu'enfin il connoît et remplit tous ses devoirs envers ses parens, son frère, ses instituses amis et ses domestiques?

Mazarin avoit beaucoup plus de cupidité que d'ambition; néanmoins, en découvrant l'amour du roi pour mademoiselle de Mancini, il ne fut pas insensible à l'idée de voir sa nièce sur le trône de France: voulant à cet égard sonder la reine, il feignit de craindre que Louis n'épousât celle qu'il aimoit d'une manière si tendre et si romanesque. Anne lui répondit avec fermeté: *Si le roi en étoit capable, je me mettrois avec mon second fils à la tête de toute la nation contre lui et contre vous.*

Anne, durant la régence la plus orageuse, montra des talens et du courage: après le rétablissement de la paix, elle fit admirer sa clémence et sa grandeur d'âme. Elle fut la meilleure des mères, et n'eut que l'ambition de rendre à son fils le trône avec tous ses droits: elle ne se réserva rien de l'autorité suprême qu'elle remit entre ses mains; et depuis cette époque, elle ne se mêla d'aucune affaire. Pendant tout

le temps qu'elle gouverna la France, elle ne fut guidée que par des vues d'intérêt public et par son amour pour son fils; rien ne le prouve mieux que le trait suivant: Se trouvant à Ruel peu de temps après la mort de Louis XIII, et regardant un portrait du cardinal de Richelieu, elle dit à ceux qui l'accompagnoient: *Si ce grand homme d'état eût vécu jusqu'à cette heure, il auroit été, sous ma régence, plus puissant que jamais.* Par ces paroles si remarquables, Anne rendoit une entière justice aux talens d'un ennemi, et elle déclaroit qu'elle auroit sacrifié au bien de l'état tous ses ressentimens particuliers.

Anne joignit à la piété la plus exemplaire le goût des beaux-arts et de la littérature. On sait qu'elle permit à l'auteur du *Roman comique* de prendre le titre de son *malade*, qu'elle lui fit une pension, ainsi qu'à La Calprenède et à plusieurs autres gens de lettres. C'est elle qui disoit à un homme de lettres qu'elle encourageoit à écrire l'histoire avec véracité: *Travaillez sans crainte; faites tant de honte aux vices, qu'il ne reste que de la raison et de la vertu sur la terre.* Anne d'Autriche fit bâtir la magnifique église du Val-de-Grâce. Elle mou-

rut d'un cancer, le 20 janvier 1666, à l'âge de soixante-quatre ans.

Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, a été d'une extrême injustice pour cette princesse. Ce prélat turbulent, plein de talens et d'esprit, rabaissa son caractère et son génie par un invincible goût pour le mouvement et pour l'intrigue : agir fut pour lui un besoin plus impérieux que celui de dominer; et pour le satisfaire, il n'eut dans ses projets ni plan, ni combinaisons; il ne causa que du désordre, il ne fit que du bruit, et il resta fort au-dessous de ce qu'il auroit pu être. Dans les commencemens de la régence, il conçut l'espoir de gouverner la reine : pour y réussir, il feignit même d'être amoureux d'elle. Anne méprisa cette audace ridicule, et le ressentiment jeta le cardinal dans la cabale puissante des frondeurs; il y porta non les desseins profonds d'un factieux fait pour devenir le chef d'un parti, mais tout le dépit d'un courtisan déçu. Le cardinal, dans ses Mémoires, dit que la reine *avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fonds, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus d'inten-*

tion de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, etc. Ces Mémoires seroient assurément un détestable ouvrage, s'ils étoient écrits d'un bout à l'autre de cette étrange manière; mais ce n'est pas ainsi que l'auteur a tracé les beaux portraits du grand Condé, du duc de Bouillon et de plusieurs autres. La haine jamais ne pourra bien peindre, parce qu'elle ne cherche et ne veut employer que de fausses couleurs : la noble impartialité est aussi utile à tout écrivain, que peuvent l'être le savoir et les talens. Parmi les auteurs de ces temps, on doit distinguer une personne dont le nom est tout à fait inconnu, et qui cependant devroit avoir une grande célébrité; ce fut mademoiselle de Calage, poëte toulousaine: elle composa un poëme de *Judith*, dédié à Anne d'Autriche, et rempli de très-beaux vers. Voici quelques citations qui feront juger de son talent; on trouve une belle image dans ces deux vers :

Le front couvert de cendre et les larmes aux yeux,
La face contre terre et le cœur vers les cieux....

Un grand poëte s'est rencontré depuis avec Mlle de Calage; M. Delille a dit :

Et le corps sur la terre et l'esprit dans les cieux.

Voici, dans le poëme de *Judith*, la description charmante d'un ange, sous une forme humaine :

D'un rayon lumineux il couronne sa tête....
Et tous ses traits font voir son immortalité.
Du haut du firmament il se trace une voie ;
A peine à l'œil du jour son aile se déploie,
Que le Ciel réfléchit ses brillantes couleurs.
Les airs sont parfumés des plus douces odeurs....
Plus prompt que la pensée, au milieu des éclairs,
Il a franchi les cieux et traversé les airs.

Judith, veuve et vêtue de deuil, veut se parer pour aller au camp d'Holopherne ; elle passe dans l'appartement qu'elle habita dans des temps plus heureux, elle va quitter ses vêtemens de deuil :

Elle touche et cent fois elle arrose de larmes,
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,
Quand, aux yeux des Hébreux s'avançant à l'autel,
Tous deux se sont jurés un amour éternel.
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore !
Ah ! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore,
Que Judith a recours à ces vains ornemens !....
Elle entend tout à coup de longs gémissemens :
Son bras, avec effroi, comme enchaîné s'arrête ;
Elle frémit, soupire, et détourne la tête :
D'un nuage confus son œil est obscurci,
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.

A la pâle lueur d'une sombre lumière,
Un fantôme effrayant vient frapper sa paupière :
C'est Manassès qui s'offre à son cœur attendri,
Tel que ses yeux l'ont vu, quand cet époux chéri,
Exhala dans ses bras son âme fugitive.

L'auteur compare le cœur d'Holopherne à un labyrinthe :

Il se cherche lui-même, et ne se trouve plus.

Racine, depuis, a fait dire à Hippolyte :

Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
Maintenant je me cherche et ne me trouve plus.

Holopherne, plongé dans l'ivresse, est profondément endormi; Judith, au moment d'exécuter son terrible dessein :

Son courage redouble ; un feu divin l'embrase,
Ce n'est plus cet objet dont le charme vainqueur,
Du farouche Holopherne avoit séduit le cœur ;
Sa démarche et ses traits n'ont rien d'une mortelle,
Une sombre fureur en ses yeux étincelle,
Ses cheveux sur son front semblent se hérisser,
Un pouvoir inconnu la force d'avancer.
Elle voit sur le lit la redoutable épée,
Qui dans le sang hébreu devoit être trempée ;
Elle hâte ses pas, et prend entre ses mains
Ce fer victorieux, la terreur des humains :
Observe avec horreur ce conquérant du monde,
S'applaudit en voyant son ivresse profonde ;

Puis soulève le fer, l'arrache du fourreau,
Et le cœur euflammé par un transport nouveau,
Croit entendre la voix du Ciel qui l'encourage :
« Tu le veux, Dieu puissant, achève ton ouvrage. »
Elle dit, et d'un bras par Dieu même affermi,
Frappe, d'un fer tranchant, son superbe ennemi.

Il est bien extraordinaire que de tels vers soient restés dans le plus profond oubli, qu'on ne sache pas même qu'il ait existé un poëme de *Judith*, et qu'on se souvienne encore des mauvais poëmes d'Alaric, de Clovis, etc. Tout favorise la réputation littéraire des hommes; celle des femmes se forme beaucoup plus difficilement. Il est convenu que, même en prenant des passages de leurs ouvrages, on ne doit jamais les citer, et que pour *l'intérêt des bonnes mœurs*, on doit encore moins les encourager, afin de les rendre *aux travaux du ménage;* car on sent combien il seroit avantageux à la société, de décider une femme qui auroit fait un beau poëme, à tricoter le reste de sa vie, au lieu d'écrire. Ainsi l'injustice à leur égard, dans ce genre, n'est jamais qu'une louable austérité de principes; c'est pourquoi le nom de mademoiselle de Calage est resté dans une telle obscurité. Si un homme eût fait ce poëme de *Judith*, il seroit certainement très-connu.

LA MARQUISE DE RAMBOUILLET.

La postérité, toujours équitable dans l'estime qu'elle accorde aux ouvrages anciens, est quelquefois injuste dans ses censures; on n'usurpe point son admiration, mais on peut craindre d'elle un jugement trop sévère. Tel est celui qui nous est transmis sur ce fameux hôtel de Rambouillet, que plusieurs lettres précieuses de Voiture et les prétentions de quelques pédans ont fait tourner en ridicule, avec plus de succès que de justice. La malignité se plut à juger la société entière sur deux ou trois personnages dont on pouvoit en effet se moquer. D'ailleurs tous les sots dûrent être ligués contre une maison qui mit l'esprit à la mode, et dont la maîtresse, par son mérite et son noble goût pour les arts et pour les talens, eut, sur les mœurs de son temps, l'heureuse influence de faire préférer au jeu le charme de la conversation. Mais, à cette époque, les hommes et les femmes les plus illustres composoient cette société qui fit l'ornement de la cour la plus brillante de l'Europe.

Catherine de Vivonne, épouse de Charles d'Augennes, marquis de Rambouillet, étoit aussi spirituelle que vertueuse; sa maison, ou-

verte à tous les gens de lettres, devint une espèce de petite académie; on y fit successivement, pendant plus d'un demi-siècle, la lecture de tous les ouvrages nouveaux qu'on n'avoit pas encore livrés au jugement du public. Le salon de cet hôtel fut à jamais illustré par la première lecture de *Polieucte*, du grand Corneille : Thomas Corneille y lut aussi toutes ses pièces de théâtre. Ce fut là encore que l'on amena Bossuet inconnu, âgé de seize ans; et madame de Rambouillet eut la gloire de prédire que cet enfant deviendroit un grand orateur; on le lui présenta comme un jeune homme engagé déjà dans l'état ecclésiastique, et qui avoit une étonnante facilité pour parler de tête. On donna au jeune prédicateur un sujet, et il débita sur-le-champ un sermon qui enthousiasma tous les auditeurs. Il étoit près de minuit; ce qui fit dire à Voiture qu'il *n'avoit jamais entendu prêcher si tôt ni si tard.*

On a fait un tort à madame de Rambouillet d'avoir admiré les talens de Voiture et de Balzac; mais ce tort fut celui de tous les contemporains de ces deux hommes célèbres, dont on peut dire ce qu'on a dit du poëte Ronsard, qu'ils furent trop loués pendant leur vie, et

trop dédaignés après leur mort (1). D'ailleurs ces deux hommes n'étoient assurément pas sans mérite ; on a justement reproché à Balzac de l'enflure et de l'emphase ; cependant on trouve souvent dans cet auteur de grandes pensées, noblement exprimées, des pages très-éloquentes et une morale toujours parfaite. Les lettres de Voiture manquent en général de naturel, et par conséquent de grâce et de goût, mais elles sont toujours spirituelles et remplies de traits ingénieux. Il a fait de jolis vers ; son épître au grand Condé est charmante ; on sait que Voltaire, dans un morceau de ce genre, n'a pas dédaigné d'en imiter le ton et d'en prendre les idées. Enfin Voiture, ainsi que presque tous les gens de lettres de ce temps, avoit les qualités les plus estimables et les plus attachantes. Voici le billet qu'il écrivit un jour à son ami Costar : « Envoyez-moi, je vous prie,

(1) On assure que l'académie française, après la mort de Voiture, prit le deuil ; honneur qui n'a jamais été rendu qu'à lui. Quoique le fait soit consigné dans tous les dictionnaires historiques, il paroît absolument incroyable que la *renommée* de Voiture ait obtenu un hommage que l'on n'a pas rendu à celle du grand Corneille, et de tant d'autres génies qui ont à jamais illustré la France.

» promptement deux cents louis dont j'ai be-
» soin ; si vous ne les avez pas, empruntez-les ;
» si vous ne trouvez personne qui veuille vous
» les prêter, vendez tout ce que vous avez, car
» absolument il me faut deux cents louis. »

Un engagement signé de rendre l'argent à une certaine époque, étoit joint à ce billet ; Costar envoya l'argent avec cette réponse :

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de plaisir
» pour si peu d'argent. Je vous renvoie votre
» promesse ; je suis surpris que vous en usiez
» ainsi avec moi, après ce que je vous vis faire
» l'autre jour pour M. Balzac (1). » Telle étoit l'amitié dans ce temps, telle étoit l'union des gens de lettres entr'eux. On sait quelle fut celle de Despréaux, de Racine, de Molière, de La Fontaine, etc. On sait aussi que tous ces grands écrivains, ainsi que le grand Corneille et son frère, furent aussi respectables par leur caractère et leurs mœurs, qu'ils étoient dignes d'admiration par leurs sublimes talens. Ce beau siècle n'a pas produit un seul homme de génie qui ne fût en même temps un honnête homme,

(1) Voiture avoit généreusement prêté à Balzac une somme considérable, en refusant de recevoir la reconnoissance par écrit de Balzac.

ou même éminemment vertueux. C'est qu'ils eurent tous les mêmes principes de morale; ces principes qui régloient leur conduite, sont encore ceux qui assurent l'immortalité à leurs ouvrages.

La marquise de Rambouillet eut pour fille cette belle Julie, dont tous les poëtes, amis de sa mère, célébrèrent à l'envi les charmes, et qui épousa le vertueux duc de Montausier.

LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE,

Sœur du grand Condé.

Un grand malheur pour une femme née avec un esprit supérieur et un rang élevé dans la société, c'est d'avoir passé une partie de sa jeunesse dans un temps de factions; il est presqu'impossible, quand toutes les têtes sont en fermentation, quand on n'entend parler que d'une seule chose, et quand on n'a pas la réflexion et la prudence de l'âge mûr, de conserver tout le calme d'une raison parfaite. Comment alors une jeune femme, vive et spirituelle, n'auroit-elle pas une opinion; et comment se défendre de la soutenir, quand on sent qu'on le peut faire avec un grand avan-

tage? On est emporté, à cet égard, pour des opinions indifférentes dans les conversations ordinaires; que sera-ce lorsqu'il s'agit des intérêts les plus importans? Cependant, dès qu'une femme se permet de disserter, de décider sur les affaires publiques, elle s'y engage, elle s'attire la haine du parti contraire; la voilà citée, déchirée; elle ne craint plus de se mettre en scène; l'injustice et le ressentiment l'attachent plus fortement à son parti; elle se contentoit de parler, maintenant elle brûle d'agir, c'est une vengeance. Rien n'altère dans une femme cette pudeur délicate et timide, qui se soumet à toutes les bienséances, comme les calomnies extravagantes des factions ennemies; on estime moins les qualités que l'on possède encore, lorsqu'elles sont méconnues, ou même disputées. Dans la jeunesse, surtout, la vertu a besoin de justice; on attache plus de prix à la réputation qui doit honorer un long avenir; enfin, au milieu d'un grand désordre et d'un mouvement universel, où l'on n'est occupé que d'un seul intérêt, où l'estime et la louange, dans chaque parti, ne sont accordées qu'en proportion de l'ardeur que l'on montre pour la cause qu'on défend, la tête s'enflamme, on se passionne, on se jette dans

l'intrigue, dans toutes les fausses démarches et tous les écarts qu'elle entraîne.

Telle fut la conduite de plusieurs femmes de la cour d'Anne d'Autriche, et entr'autres de la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé. Elle étoit fille de Henri, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. Elle épousa Henri d'Orléans, duc de Longueville, dont la famille devoit son origine au brave comte de Dunois (1). Le duc, avec de l'esprit, de la valeur et beaucoup de vertus, n'aimoit que le repos, mais la duchesse l'entraîna dans le parti de la fronde; il partagea la prison du grand Condé : dès qu'il en fut sorti, il renonça pour toujours aux affaires, se retira dans ses terres, où il se fit adorer de ses vassaux et de ses voisins. C'est lui qui répondit à quelqu'un qui vouloit l'engager à défendre la chasse sur ses terres, aux gentilshommes du voisinage : *J'aime mieux des amis que des lièvres*. La duchesse de Longueville, d'un caractère bien différent, se livra avec ardeur et

(1) Jean d'Orléans, comte de Dunois, étoit fils naturel de Louis, duc d'Orléans, assassiné par le duc de Bourgogne. Charles VII lui donna le comté de Longueville. Ce héros mourut en 1468.

persévérance au parti dont elle devint l'héroïne par sa beauté, sa naissance et la hardiesse de ses démarches. Elle étoit, dans ce parti, ce qu'avoit jadis été, dans celui de la ligue, la fameuse duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise qui fut assassiné à Blois. Mais l'esprit de la ligue n'eut rien de commun avec celui de la fronde; de grands crimes, sous les règnes de Charles IX et de Henri III, avoient produit de grands ressentimens; ce n'étoit pas alors un ministre qu'on attaquoit, c'étoit un roi que l'on vouloit renverser du trône; la haine et l'esprit d'indépendance avoient exalté toutes les têtes, et porté toutes les idées à l'extrême; on ne parloit que de meurtres et d'amour; l'amitié étoit une passion, et l'amour et la bravoure une fureur. On se lioit par des sermens terribles; on juroit de ne jamais s'abandonner, de suivre toujours le même parti. L'absence d'un ami occasionnoit un deuil; sa mort dans les combats imposoit une vengeance (1); les femmes exigeoient des preuves

(1) On en a vu, pour cette seule cause d'une absence de quelques mois, laisser croître leur barbe, se revêtir d'habits de deuil, et se refuser à tous les plaisirs. *Voyez l'Esprit de la Ligue d'Anquetil*, et tous les Mémoires de ce temps.

féroces d'amour ; elles ordonnoient à leurs amans de se précipiter dans la mêlée, de leur écrire avec le sang de l'ennemi, ou avec celui de leurs propres blessures. On se plaisoit à faire revivre toutes les folies, toute l'audace et les excès, mais en même temps toute la générosité de l'ancienne chevalerie. On manquoit de raison et de modération ; cependant tout pouvoit se réparer encore et promptement. On avoit de la bonne foi et de la grandeur d'âme. Le règne admirable de Henri IV appaisa les violentes animosités, et contint les mécontens, que la main de fer de Richelieu acheva de comprimer, tandis que l'éclat de son règne conservoit l'orgueil national, le seul orgueil qui soit utile, parce qu'il n'a rien d'égoïste ; ensuite la culture des lettres, sur d'excellens principes, propagea les idées saines et justes, par conséquent une morale parfaite, et rendit la raison tellement liée aux lois, aux principes, à l'autorité royale, aux bienséances, au goût, et si vulgaire dans toutes les classes, que, pour la détruire par la suite, il a fallu refaire, pour les littérateurs, une nouvelle poétique, bouleverser tous les états, et rompre tous les liens.

La duchesse de Montpensier avoit formé la ligue ; elle se distingua, dans ce parti, par l'ac-

tivité, la hardiesse d'un chef de rebelles, et par toutes les fureurs de la haine et de la vengeance. La duchesse de Longueville n'attacha point cette importance à la cause qu'elle soutenoit, et elle ne mit dans sa conduite ni cette impétuosité ni ces emportemens. Elle fit, sans beaucoup d'efforts, de grandes conquêtes pour le parti de la fronde, celles de Turene et du duc de la Rochefoucauld. Turenne, séduit un moment, n'employa qu'à regret et foiblement son génie à combattre les troupes de son roi; il perdit une bataille, près de Châtel, contre le maréchal Duplessis-Praslin. Interrogé, long-temps après, sur cet évènement par un sot impertinent, qui lui demandoit comment il avoit perdu cette bataille, il répondit simplement : *Par ma faute*. Il quitta promptement le parti de la fronde, et fit sa paix avec la cour, en 1651. Le duc de la Rochefoucauld (auteur du livre des *Maximes*) persista dans sa révolte, jusqu'à la fin des troubles, ce qui ne l'empêcha point, par la suite, d'obtenir les bonnes grâces et la faveur du roi. On connoît, par l'application qu'il s'en fit à lui-même et à sa passion pour la duchesse de Longueville, ces deux vers de la tragédie d'Alcyonée :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

La duchesse, pour assurer la confiance du peuple de Paris pendant le siége de cette ville, alla faire ses couches à l'Hôtel-de-Ville ; le corps municipal tint, sur les fonts de baptême, son enfant qui reçut les noms de *Charles Paris* (1).

Quand le feu des guerres civiles fut éteint, la duchesse rentra en grâce comme tous les autres rebelles; la clémence de la cour, la bonne foi de ce temps, qui rendit si loyale la réconciliation des différens partis, ne laissèrent aucun nuage, aucune rancune dissimulée dans la société; les royalistes triomphans ne s'enorgueillirent point de leur fidélité ; le pardon de la cour fut regardé comme une absolution divine qui effaçoit tout, qui rétablissoit, entre les *errans* et les *fidèles*, une parfaite égalité; la société reprit toute son aménité, tout son charme, et devint même plus brillante que jamais. Le goût des plaisirs de l'esprit, et par conséquent celui des lettres, contribua beaucoup à cette heureuse et noble réunion; l'esprit de faction, qui survit toujours à la haine, aux dissensions, se porta tout en-

---

(1) Ce prince, à l'âge de vingt-quatre ans, fut tué au passage du Rhin.

tier sur la littérature, dont cette paix acheva d'amener ces beaux jours qui devoient jeter sur la France un éclat si prodigieux. Le siècle immortel de Louis XIV étoit, il est vrai, commencé, on avoit vu représenter *le Cid, les Horaces;* on avoit vu déjà *le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille;* mais Racine, Molière, Boileau, Pascal, Bossuet, Fénélon, La Fontaine, Quinault n'avoient encore rien produit..... (1), ou n'avoient fait encore aucun de leurs chefs-d'œuvre.

La duchesse de Longueville se mit à la tête de ceux qui combattoient pour le sonnet d'*Uranie* par Voiture, contre celui de *Job* par Benserade, que défendoit le prince de Conti. Le destin de la duchesse étoit de soutenir de mauvaises causes; il y avoit de l'élégance et de la poésie dans le sonnet de Voiture, mais celui de Benserade, qui finit par une pensée exprimée avec tant de grâce et de délicatesse, étoit le meilleur.

Enfin, dégoûtée de toute discussion, la duchesse se borna à protéger des gens de lettres, avec toute la vivacité d'un caractère ardent, et

---

(1) Du moins à Paris. Les premières pièces de Molière furent jouées en province.

toutes les lumières d'un esprit très-étendu; on la vit prendre une célébrité plus désirable que celle qu'elle avoit eue jusqu'alors, et s'unir à ses illustres frères, le grand Condé et le prince de Conti: pour encourager les talens naissans, et pour donner au mérite reconnu d'éclatantes marques d'estime, la piété la plus sincère acheva de calmer son âme.

Après la mort du duc de Longueville, elle quitta la cour, pour se consacrer à la retraite et aux austérités de la pénitence. Elle fit bâtir une maison à Port-Royal des Champs pour s'y retirer; c'étoit renoncer *aux pompes* et à la dissipation du monde, et non à la société, et au charme des entretiens les plus solides et les plus intéressans; on ne trouvoit là que des pénitens qui avoient laissé une grande réputation dans le monde; ils s'étoient voués à la solitude, sans pouvoir s'ensevelir dans l'obscurité: malgré l'humilité chrétienne, la gloire humaine les suivoit dans leur désert, et avec d'autant plus d'éclat que, loin de la chercher, ils la dédaignoient, et c'est alors qu'elle n'est plus disputée.

La duchesse de Longueville mourut, le 15 avril 1679, à soixante-un ans: elle ne laissa point d'enfans.

LA PRINCESSE DE CONTI.

Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, épousa Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, frère de celui qui fut élu roi de Pologne, et aussitôt supplanté par l'électeur de Saxe, nommé par un autre parti. Louis-Armand mourut de la petite vérole; la princesse, sa veuve, fut également célèbre par son esprit et sa merveilleuse beauté. On assure que *Muley-Ismaël*, roi de Maroc, devint amoureux d'elle, en voyant son portrait entre les mains d'un armateur français. Dangeau, dans ses Mémoires, dit que ce roi la demanda solennellement par un ambassadeur. Rousseau fit à cette occasion les vers suivans :

Votre beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse,
Jusques aux plus sauvages lieux :
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

Ce même portrait, porté en Amérique, inspira au fils du vice-roi de Lima une violente passion. Enfin, on lit encore dans les Mémoires de Dangeau, que ce portrait qui pro-

duisit tant d'évènemens romanesques, fut perdu aux Indes, et trouvé par des sauvages qui en firent l'objet de leur culte, et l'adorèrent sous le nom de *la déesse Monas*. Cette histoire, ajoute Dangeau, eut beaucoup de succès à la cour. La princesse de Conti aima les lettres, et protégea toujours les gens de lettres distingués par leurs talens. Elle mourut au commencement du dix-huitième siècle.

MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE.

Fille de l'infortunée Charles Ier qui périt sur un échafaud, petite-fille de Henri le Grand qui fut assassiné, cette princesse aimable, qui fit un moment l'ornement de la cour de France, et dont la mère et la grand'mère terminèrent leurs jours dans le malheur et dans l'exil, Henriette d'Angleterre, abandonnée quinze jours après sa naissance, tombée au pouvoir des rebelles, sauvée ensuite par sa gouvernante, mourut subitement, à vingt-six ans, en se croyant empoisonnée..... (1). Elle épousa, en 1661, Philippe de France, duc d'Orléans, frère

(1) Et par la suite sa fille, reine d'Espagne, mourut empoisonnée au même âge.

de Louis XIV, mais ce mariage ne fut pas heureux. Le roi, charmé de sa grâce et de son esprit, eut avec elle une liaison qui fut toujours innocente, mais qui jeta quelques alarmes dans la famille royale; Madame, protectrice éclairée des talens et des arts, se composa une société intime et brillante, dans laquelle furent admis plusieurs gens de lettres : ce fut là surtout que Louis XIV, dans sa jeunesse, acheva de former ce bon goût, et prit cette finesse, cette envie de plaire, qui donnèrent tant de charme à sa dignité personnelle et à la majesté de son rang ; ce fut là qu'il acquit cette puissance de séduction, qui n'a rien de frivole dans un souverain, parce qu'elle obtient de l'amour et de l'enthousiasme ce que souvent la puissance royale n'oseroit commander.

Les mémoires de ce temps disent qu'Henriette ne fut pas insensible à la passion qu'elle inspira au comte de Guiche, mais il paroît qu'on n'a pu lui reprocher à cet égard que quelques imprudences; le comte portoit sur son sein, renfermé dans une boîte d'or, le portrait de cette princesse, et ce portrait lui sauva la vie dans une bataille, en le garantissant d'un coup qui auroit dû lui percer le cœur. *Madame* eut la gloire de négocier et de conclure

un traité important avec l'Angleterre contre la Hollande. Elle avoit un grand ascendant sur Charles II son frère; chargée par Louis XIV du secret de l'état, elle s'embarqua à Dunkerque, passa la mer, trouva son frère à Cantorbéry, et obtint de lui, en peu de jours, tout ce que la politique et d'habiles négociateurs sollicitoient en vain depuis long-temps.

Peu de temps après son retour, Madame, dont la santé déjà paroissoit affoiblie, fut tout à coup atteinte de douleurs aiguës, après avoir bu un verre d'eau de chicorée; elle se crut empoisonnée, ce qui dut aggraver son mal. On accusa de ce crime le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, mais sans aucune preuve, et même contre toute vraisemblance. Cette princesse mourut à Saint-Cloud, en 1670. Bossuet immortalisa sa mémoire en faisant son oraison funèbre. On sait que, lorsque ce sublime orateur prononça ces paroles : « O nuit désas» treuse! nuit effroyable! où retentit tout à » coup, comme un éclat de tonnerre, cette » nouvelle accablante, *Madame se meurt,* » *Madame est morte!* ...... », toute la cour fondit en larmes.

Cette princesse fut universellement regrettée et digne de l'être.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

Comme protectrice des lettres et comme auteur, on doit mettre mademoiselle de Montpensier au premier rang des princesses qui ont aimé et cultivé la littérature. Fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, elle naquit en 1627; elle joua, dans les guerres de la fronde, un rôle célèbre, qui ne fut celui ni d'une femme ni d'une princesse du sang; on la vit à la fois amazone, et rebelle à l'autorité royale. Elle fut entraînée dans le parti de la fronde par son admiration pour le grand Condé; elle rendit à ce prince des services dont il auroit dû conserver une éternelle reconnoissance, et qu'il oublia promptement quand il n'eut plus besoin d'elle. C'est néanmoins ce même prince qui écrivoit à Lennet, chargé de négocier sa paix avec la cour: *Sacrifiez, s'il le faut, tous mes intérêts, mais ne cédez rien sur ceux de mes amis*, c'est-à-dire les hommes qui l'avoient suivi dans sa révolte. Mais ces sentimens généreux s'appliquent rarement aux femmes, l'ingratitude avec elles est presque toujours sans conséquence.

Mademoiselle eut un courage que l'on trouve rarement dans les personnes de son sexe; elle

en donna des preuves brillantes durant la guerre de la fronde, entr'autres dans la ville d'Orléans, de l'apanage de son père. Elle se présenta sans troupe devant cette ville, et l'on refusa de lui en ouvrir les portes. Mademoiselle fit faire par ses gens une brèche à la porte, passa seule par un trou, harangua les habitans et s'empara de la ville. On y tint des conseils de guerre, auxquels elle assistoit, en donnant ses avis que l'on suivit souvent. Elle dit à ce sujet, dans ses Mémoires: *J'assure qu'en cela le bon sens, comme en toute autre circonstance, règle tout; et que, lorsqu'on en a avec du courage, il n'y a point de dame qui ne commandât bien des armées*. C'étoit beaucoup présumer des *dames*, mais telle étoit l'opinion de toutes les héroïnes du parti de la fronde. Elles pensoient que l'audace et le goût de l'intrigue et du mouvement donnoient tous les talens politiques et militaires.

On a dit que Mademoiselle, en faisant tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, *avoit tué son mari*, parce que, sans cette action, Louis XIV l'auroit épousée. Ce bon mot, répété par Voltaire, est dénué de toute raison. Nos rois, pour former des alliances utiles, ont presque toujours préféré des princesses étran-

gères. La politique et les liens du sang faisoient désirer, depuis long-temps, à la reine Anne d'Autriche, l'union de son fils avec l'infante d'Espagne. Enfin Mademoiselle avoit onze ans de plus que Louis XIV; une telle disproportion d'âge eût seule suffi pour empêcher ce mariage.

Mademoiselle, belle, spirituelle, vertueuse, et l'héritière de biens immenses, fut recherchée par beaucoup de princes, et même par des rois. Attachée à la France, à sa famille, à sa liberté, elle rejeta toutes ces propositions, et elle parvint ainsi à l'âge de quarante-quatre ans. Ce fut alors qu'une passion fatale lui ravit le repos et bouleversa sa destinée. On voit, par les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, que le comte de Lauzun eut avec elle la conduite la plus adroite et la plus dissimulée. Mademoiselle n'avoit jamais aimé, et jusqu'alors sa fierté et la pureté de ses mœurs avoient éloigné d'elle toute espèce de galanterie; elle manquoit d'expérience en ce genre, et le comte avoit toute celle d'un homme à bonnes fortunes. S'il eût osé faire une déclaration, Mademoiselle l'auroit pour jamais banni de sa présence. Il étudia le caractère de celle qu'il vouloit subjuguer, et il vit une hauteur et un orgueil dont rien ne

bornoit les prétentions. Par exemple, il vit cette princesse se promenant au Cours de la Reine, trouver la comtesse de Fiesque d'une insolence inouie, parce qu'étant dans sa disgrâce, elle ne s'en alloit pas sur-le-champ. Mademoiselle lui fit donner *l'ordre* de quitter la promenade (1). Elle exigeoit la même chose, lorsqu'elle la rencontroit dans une salle d'un spectacle public; la comtesse, fût-elle à l'extrémité de la salle, devoit sortir aussitôt qu'elle apercevoit la princesse. Le comte comprit que l'on ne pourroit trouver qu'à force de soumission et de démonstrations de respect, le chemin du cœur d'une telle princesse. Il fut très-assidu à lui faire sa cour, et se fit bientôt distinguer par ce respect profond et sévère qui sembloit lui inter-

(1) Cet ordre si dur et si étrange marquoit le caractère impérieux et hautain de Mademoiselle, mais il étoit fondé sur un usage auquel le respect profond pour le sang royal ne permettoit pas de manquer. Toute personne dans la disgrâce d'un prince du sang, devoit, en le rencontrant, s'éloigner de lui, ou du moins avoir l'air de se cacher à sa vue, et non se placer en évidence. Ce respect, diminué sous les règnes suivans, ne s'étendoit plus aux promenades et aux salles d'assemblées publiques; mais il avoit encore lieu dans les maisons et dans les salons particuliers.

dire toute idée de galanterie et toute espérance de plaire. Cependant il plaisoit, on le lui témoigna, il n'eut pas l'air de s'en apercevoir, on vouloit pourtant qu'il le sût, il fallut le lui dire clairement. Le duc parut ne voir, dans ces premières avances, qu'une moquerie affligeante et cruelle. Comment laisser dans cette erreur un homme qui montroit un attachement si pur et si respectueux ! On s'explique d'une manière plus positive et plus tendre encore, le comte s'obstine à se plaindre doucement d'une ironie qui l'accable ; il n'aura donc jamais la témérité, non-seulement d'élever ses vœux si haut, mais de soupçonner qu'il est aimé !..... Un sentiment semblable mérite un véritable retour, voilà l'amour que l'on vouloit inspirer : quelle sera sa surprise, sa joie, sa reconnoissance, quand il saura qu'on le partage... Mais pour l'en instruire, il faut parler sans nul déguisement ; on s'y décide enfin.

Un soir, Mademoiselle dit au comte qu'elle aime en secret un homme de la cour, elle avoue qu'elle ne peut se décider à prononcer son nom et le prie de le deviner ; le duc, très-*étonné*, se creusant en vain la tête, et Mademoiselle voyant que le respect lui ôte toute sa pénétration, et laisse sur ses yeux le voile le plus épais, lui dit

qu'elle va écrire ce nom ; elle se lève, et sur une glace couverte de poussière, elle traça avec le doigt le nom de *Lauzun*.

Mademoiselle, dans le temps même où elle écrivoit ses Mémoires, conte tous ces détails avec la plus grande naïveté, croyant encore que le comte n'avoit mis aucun art dans sa conduite avec elle. Il est impossible, avec de l'esprit, de pousser plus loin la bonne foi, l'ingénuité de l'inexpérience et de l'amour.

Mademoiselle va se jeter aux pieds du roi, lui confie ses sentimens, et avec toute l'éloquence et tout le pathétique que peut inspirer une première passion, le conjure de lui accorder la permission d'élever jusqu'à elle celui qu'elle aime. Le roi, touché, consent à tout, et autorise Mademoiselle à le déclarer publiquement. Mademoiselle, au comble de la joie, proclame hautement son bonheur, elle reçoit les complimens de toute la cour; elle fait dresser le contrat de mariage, elle donne au comte de Lauzun tous ses biens estimés vingt millions, quatre duchés, le palais du Luxembourg ; elle ne se réserve rien, et se livre avec transport à l'idée enivrante de faire, pour la fortune et l'élévation de ce qu'elle aime, ce que nul de nos souverains (jusqu'alors) n'avoit fait pour un

sujet ! On a reproché à Mademoiselle, comme une imprudence ridicule, d'avoir perdu quatre ou cinq jours en préparatifs de noces ; mais sa sécurité parfaite honoroit son caractère ; la parole du roi étoit à ses yeux la meilleure de toutes les sûretés. Cependant Louis XIV rétracta son consentement, et quelques plaintes trop fondées, échappées à Lauzun, furent tyranniquement punies par dix années de captivité. On n'a guère vu d'exemples d'une chute plus rapide et plus déplorable. Dans l'espace de peu de jours, Lauzun se vit élevé au rang de prince du sang ; et disgracié, dépouillé de tout, perdant à la fois la faveur, l'amitié de son roi, la plus auguste alliance, une immense fortune et sa liberté ! Cette malheureuse histoire finit comme elle avoit commencé, d'une manière peu honorable pour la cour. Mademoiselle, au bout de dix ans, n'obtint la liberté de Lauzun qu'en cédant au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. Cette princesse, âgée alors de cinquante-quatre ans, n'auroit dû voir en Lauzun que l'ami le plus cher ; elle crut retrouver un amant, elle fit la folie d'épouser secrètement un homme aigri par une détention aussi longue qu'injuste. Elle fut traitée avec un dédain que l'ambition n'engageoit

plus à dissimuler. Mademoiselle, qui n'avoit pas sur le mariage des idées bien saines et bien morales, exigeoit un amour passionné et du respect : ne trouvant ni l'un ni l'autre, elle oublia les devoirs d'épouse, pour se rappeler seulement les droits de sa naissance, et elle dit un jour à Lauzun qu'elle lui défendoit de paroître désormais en sa présence. Ainsi fut dissous par le dépit, un hymen mal assorti, formé par le caprice.

Mademoiselle chercha des consolations dans la littérature, qu'elle avoit toujours aimée et cultivée. Elle étoit intimement liée avec plusieurs gens de lettres; elle s'attacha, en qualité de gentilhomme, le poëte Segrais, qui resta vingt-quatre ans dans sa maison, et qui, durant ce temps, fut comblé par elle de marques d'estime, de confiance et même d'amitié. Au bout de ce temps, Segrais donna à Mademoiselle de sages conseils sur son union projetée avec Lauzun, mais la passion écoute rarement de tels conseils; ce malheur produit presque toujours un refroidissement inévitable entre les princes et leurs confidens, et même entre les amis vulgaires, surtout quand l'évènement a prouvé que les conseils étoient bons, parce qu'en général ceux qui les ont reçus prennent

de l'humeur, et que ceux qui les ont donnés triomphent, se vantent, et par cette conduite blessent tous les devoirs de l'attachement et de l'amitié. Segrais quitta Mademoiselle, qui en conserva une sorte de ressentiment qu'elle montre dans ses Mémoires; en y parlant de Segrais, elle l'appelle *une manière de bel-esprit.* D'Alembert, dans son Eloge de Segrais, venge *le bel-esprit*, en disant que cette phrase est un *jugement de princesse*, et que Mademoiselle étoit *une femme dédaigneuse et bornée.* Il est assurément fort étrange que, sous un gouvernement monarchique, un académicien, dans une séance publique, dans un discours imprimé, se permette de parler ainsi des princesses du sang : tel étoit alors le ton philosophique. Voltaire a rendu plus de justice à Mademoiselle; mais en louant son caractère et l'élévation de son âme, il invente l'anecdote la plus ridicule (1). Il dit qu'à la mort de

(1) Dans le *Siècle de Louis XIV*. L'auteur de cet ouvrage a relevé cette fausseté, il y a vingt-cinq ou vingt-six ans (fausseté que jusqu'alors personne n'avoit remarquée): on a depuis profité de cette critique dans une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, en supprimant l'anecdote.

Cromwell, la cour prit le deuil, et que *Mademoiselle seule eut le courage de paroître, le soir même, au cercle de la reine, en couleur;* et Mademoiselle dit, dans ses Mémoires, qu'à la mort de Cromwell, la cour ne prit point le deuil, parce qu'elle le portoit d'un prince étranger. Mademoiselle ajoute, en supposition, que si la cour eût pris le deuil pour cet usurpateur régicide, elle croit qu'elle *auroit eu le courage de se dispenser, ce soir-là, d'aller au cercle de la reine.*

Outre ses Mémoires, Mademoiselle a écrit un Recueil de *portraits* de personnages de son temps, deux petits Romans, l'un intitulé la *Relation de l'île imaginaire*, et l'autre *la Princesse de Paphlagonie.* On a encore, de cette princesse, des Lettres adressées à madame de Motteville. Tous ces écrits montrent de l'esprit et des sentimens élevés. Les Mémoires sont remplis de faits intéressans et d'anecdotes curieuses; et, comme la plupart des Mémoires de ce temps, ils ont le ton de la bonne foi et de la vérité.

Mademoiselle de Montpensier mourut, en 1693, à soixante-six ans. Lauzun lui survécut long-temps; il passa en Angleterre en 1689, pour aider Jacques II à reconquérir son

royaume. Ce monarque lui obtint de Louis XIV le titre de duc de Lauzun. Après la mort de Mademoiselle, Lauzun se remaria; il épousa la fille du maréchal de Lorges. Il mourut dans une grande dévotion, au couvent des Petits-Augustins, à Paris, en 1723, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Cet homme, célèbre par des aventures extraordinaires, eut un caractère très-remarquable dans tous les temps, mais surtout dans celui où il vécut.

Né avec beaucoup d'ambition, de l'adresse, de la finesse, une grande connoissance du monde et des hommes, et une tournure d'esprit romanesque, il imagina de se distinguer par des singularités qui ne pouvoient manquer d'attirer et de fixer sur lui l'attention. On a vu avec quel artifice il engagea et subjugua mademoiselle de Montpensier. Il s'attacha surtout à plaire à Louis XIV; il avoit naturellement des manières froides et réservées, et il étoit souvent emphatique avec le roi, non en discours, mais dans des actions auxquelles il donnoit le tour le plus original. On les racontoit, on en rioit; le roi lui-même en plaisantoit, mais au fond il lui en savoit gré: Lauzun soutint cette conduite, elle lui réussit. Il est, je crois, le seul courtisan qui ait bravé le ridi-

cule, ou du moins ce qui en approche, par calcul et avec succès. Ce fut ainsi qu'après sa sortie de Pignerol, admis dans le cabinet du roi, il jeta à ses pieds ses gants et son épée, et *tenta*, dit madame de la Fayette (1), *toutes les choses qu'il avoit autrefois mises en usage pour lui plaire*. Madame de la Fayette ajoute que le roi *fit semblant de s'en moquer*. Ce mot si fin exprime parfaitement que le roi avoit le bon goût de trouver ces démonstrations ridicules, et la foiblesse (très-excusable) d'en être flatté.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRI.

Madeleine de Scudéri naquit au Hâvre-de-Grâce, en 1607; dès sa jeunesse elle vint à Paris, où les agrémens, la solidité de son esprit, et ses qualités attachantes la firent rechercher par les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. Elle fut accueillie, comme elle méritoit de l'être, à l'hôtel de Rambouillet. Madame Henriette d'Angleterre l'admit dans son intérieur le plus intime.

Mademoiselle de Scudéri, dénuée de toute

---

(1) Mémoires de la cour de France.

espèce d'agrémens extérieurs, se lia de la plus tendre amitié avec le célèbre et vertueux Pélisson, l'homme le plus laid de son temps. On n'auroit dû voir dans cette liaison que l'union innocente de deux belles âmes, mais on se persuada que celle qui avoit tant de fois peint l'amour, ne pouvoit être elle-même à l'abri d'une grande passion. Fidèle à la reconnoissance, mademoiselle de Scudéri partagea avec Pélisson la gloire de défendre Fouquet opprimé; elle travailla avec Pélisson à cette apologie généreuse, qui doit les immortaliser l'un et l'autre; et Louis XIV, malgré ses préventions et son animosité contre le surintendant, fut assez grand pour apprécier le vertueux courage des défenseurs de ce malheureux ministre.

Quand mademoiselle de Scudéri commença sa carrière littéraire, on admiroit toujours l'*Astrée*, roman du marquis d'Urfé (1), où l'amour est peint avec une si folle exagération et des couleurs si fausses, qu'il seroit impossible de comprendre comment il a pu exciter tant d'enthousiasme, si l'on ne savoit pas qu'il est rempli d'anecdotes de la cour de Henri IV,

(1) Honoré d'Urfé, mort en 1625.

ce qui devoit alors jeter un grand intérêt sur l'ouvrage, dans lequel on trouve, d'ailleurs, de l'imagination et quelques traits agréables. La Calprenède, depuis d'Urfé, avoit donné des romans historiques plus volumineux encore que l'*Astrée*; il existoit et écrivoit toujours lorsque mademoiselle de Scudéri entra dans le monde : émule et rivale de La Calprenède, elle travailla dans le même genre avec plus de talent et de succès, sans exciter sa haine ou son envie. Elle écrivit infiniment mieux que lui, et elle mit dans tous ses ouvrages une excellente morale. Elle est le premier auteur qui ait ennobli ce genre, avant elle si frivole, en le rendant instructif à beaucoup d'égards. Cette route ouverte, il n'étoit pas difficile d'imaginer, comme on l'a fait depuis, de donner un but moral à l'ensemble de ces compositions, ce qui n'eût pas été possible lorsqu'elles avoient dix ou douze volumes de mille pages : car comment suivre un but, dans cette multitude d'évènemens, d'épisodes et de personnages?

Mademoiselle de Scudéri eut d'illustres partisans parmi les gens de lettres, entr'autres Segrais et le savant évêque d'Avranches, qui, dans son *Origine des Romans*, dit d'elle

qu'en écrivant ses ouvrages, elle *travailloit à la gloire de la nation* (1). Les plus graves et les plus vertueux personnages de ce temps ne cachoient point leur goût et leur estime pour ce genre d'ouvrages. Au rapport de Huet, Saint François de Sales, qui vivoit sous le règne de Henri IV, faisoit ses délices de la lecture de l'*Astrée;* et dans un entretien de ce saint avec le marquis d'Urfé, on convint que la *Philothée,* roman de Saint Jean Damascène, étoit le *livre des dévots,* et l'*Astrée* le *bré-*

---

(1) Huet, dans ce même ouvrage de l'*Origine des Romans*, cite des prêtres, des évêques (entr'autres Héliodore, évêque de Trieste, auteur des *Amours de Théagène et Chariclée*, un Saint Jean Damascène), et même un pape (Pie II), qui ont fait des romans : ce pape écrivit les *Amours d'Euryale et de Lucrèce.* En cherchant la première origine des romans, Huet croit la trouver chez les Perses et dans les *Fables milésiennes.* Les Milésiens étoient des peuples de l'Ionie, qui les premiers apprirent des Perses l'art de faire des romans. Ces *Fables milésiennes* formoient un recueil d'historiettes, de petits contes, etc., la plupart très licencieux et de différens auteurs. Le temps a consumé tous ces ouvrages : on sait seulement que le plus célèbre des romanciers, qui avoit écrit plusieurs livres de ces fables, s'appeloit *Aristide.*

viaire des courtisans : singulier titre donné à une pastorale.

Cette estime pour les romans étoit fondée sur les sentimens élevés qui se trouvent dans l'*Astrée*, dans les ouvrages de La Calprenède, et surtout dans ceux de mademoiselle de Scudéri. Ce genre étoit encore pur et irréprochable aux yeux des moralistes et des gens religieux.

« Le divertissement du lecteur (dit l'évêque » d'Avranches), que le romancier habile sem» ble se proposer pour but, n'est qu'une fin » subordonnée à la principale, qui est l'ins» truction de l'esprit et la correction des mœurs; » et les romans sont plus ou moins réguliers, » selon qu'ils s'éloignent plus ou moins de » cette définition et de cette fin. »

L'évêque d'Avranches, en insistant sur l'utilité morale des romans (tels qu'on les faisoit alors), ajoute « que, suivant la maxime d'Aris» tote, établie avant lui par Platon, et suivie » après lui par Horace, Plutarque et Quinti» lien, le poëte est plus poëte par les fictions » qu'il invente, que par les vers qu'il com» pose, et qu'on peut mettre les romanciers au » nombre des poëtes. »

Tant d'admiration pour les romans, dans un siècle si grave et si religieux, explique parfai-

tement ce qui nous paroît aujourd'hui peu convenable et très-étrange, c'est qu'un savant évêque ait alors mis un discours plein d'érudition à la tête d'un roman fait par une femme (1); qu'il ait écrit et fait imprimer une longue lettre sur l'*Astrée*, adressée à une autre femme (2), et qu'un archevêque ait peint les fureurs de la passion violente de Calypso, les amours de Télémaque et d'Eucharis, et les séductions des courtisannes de l'île de Chypre (3). Ces peintures sont aussi décentes que l'âme de l'auteur étoit pure; mais, dans le siècle qui vient de s'écouler et dans celui-ci, nul évêque n'auroit osé et n'oseroit faire des ouvrages de ce genre, parce que les opinions et les mœurs ne sont plus les mêmes, et que tant de romans d'une inconcevable platitude, et quelques autres d'une funeste célébrité, enfin tant de productions également impies et licencieuses, ont effrayé tous les bons esprits, et déshonoré ce genre aux yeux des gens austères qui, faute de ré-

(1) Ce discours sur l'origine des romans, imprimé d'abord à la tête du roman de *Zaïde*, de madame de la Fayette.

(2) Mademoiselle de Scudéri.

(3) L'archevêque de Cambrai.

flexions, ne songent pas que condamner sans restriction tous les romans, c'est proscrire *Télémaque*, *Clarisse*, et plusieurs autres qui sont certainement d'excellens livres de morale.

Le succès prodigieux des romans de mademoiselle de Scudéri, est la chose du monde qui montre le mieux combien, depuis ce temps, les mœurs et le genre d'esprit des gens du monde ont changé. Nous ne pouvons concevoir qu'il fût possible de lire de suite, et avec plaisir, des ouvrages si volumineux, des romans qui sont presque tous en dix volumes *in*-8°. de six ou sept cents pages, d'une impression fine et très-serrée; on ne comprend même pas qu'avec la meilleure volonté du monde, on eût le temps de lire de telles productions: mais il y avoit alors peu de spectacles, les femmes n'avoient point de loges à l'année, peu d'auteurs écrivoient, et par conséquent les nouveautés étoient rares. Les femmes menoient un genre de vie réglé, sédentaire; au lieu de chanter, de jouer des instrumens, de préparer et de donner des concerts, elles passoient une grande partie de leurs journées à leurs métiers, occupées à broder ou à faire de la tapisserie: pendant ce temps, une demoiselle de compagnie lisoit tout haut;

les visites, beaucoup moins fréquentes, suspendoient la lecture, et non le travail. Quand les femmes entreprenoient, comme une chose fort simple, de remeubler à neuf, de leurs mains, une grande maison ou un vaste château, les longues lectures ne les effrayoient pas. Ces éternelles conversations qui, dans les ouvrages de mademoiselle de Scudéri, suspendant la marche du roman, nous paroissent insoutenables, étoient loin de déplaire. On avoit alors le goût des entretiens ingénieux et solides, non-seulement à l'hôtel de Rambouillet, mais à la cour, chez Madame, chez mademoiselle de Montpensier, chez la duchesse de Longueville, chez mesdames de la Fayette, de Sévigné, de Coulanges, de la Sablière, chez le duc de la Rochefoucauld, et dans toutes les maisons où se rassembloient des gens d'esprit. On voit dans les *Lettres de madame de Sévigné*, que, durant tout un hiver, chez le duc de la Rochefoucauld, on passoit les soirées entières à disserter sur une ou deux maximes composées le matin; on les examinoit, on les critiquoit, on les retournoit, et souvent on ne les trouvoit justes qu'en leur donnant un sens absolument opposé à celui qu'elles avoient présenté d'a-

bord (1); enfin, on aimoit les dissertations, les discussions morales et littéraires. Ce goût, qui seroit déplacé aujourd'hui, ne l'étoit point alors, puisqu'il étoit général; car la véritable pédanterie est de vouloir établir un genre de conversation hors d'usage, et dans lequel on auroit un avantage particulier dont les autres seroient tout à fait privés. Des savans, parlant de sciences entr'eux, ne sont nullement pedans; et ils le deviennent lorsqu'ils en parlent devant des ignorans. Le comble de la pédanterie, c'est de parler et d'écrire avec emphase, et d'une manière inintelligible. Rien de tout cela n'existoit dans le dix-septième siècle; on avoit alors beaucoup moins le désir de briller par la vivacité de son imagination, que celui de montrer la solidité de son jugement; on pensoit qu'il n'y a point de véritable esprit sans raison. On brille par un trait vrai ou faux; le bon sens a moins de précision et de laconisme,

(1) C'est ainsi, entr'autres, que cette maxime fut retournée : *Nous n'avons pas assez de force pour employer toute notre raison; nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force.* Cette dernière maxime, retournée par madame de Grignan, vaut beaucoup mieux que celle du duc de la Rochefoucauld,

parce que, pour montrer tout ce qu'il vaut, il a besoin de développemens, il ne peut que gagner à être approfondi.

La solidité de nos aïeux n'excluoit cependant pas la finesse, comme le prouvent assez les lettres, les mémoires, et tant d'ouvrages charmans produits dans le siècle de Louis XIV : d'ailleurs on sait que les meilleurs bons mots, les réparties les plus délicates et les plus ingénieuses que l'on puisse citer, sont encore de ce même temps. Cette habitude d'approfondir les sujets traités dans la conversation, se perdit avec la morale et les mœurs ; par la suite, ceux qui vouloient vivre et se conduire sans principes dans aucun genre, dûrent craindre l'examen sérieux de leurs opinions. L'esprit devint superficiel, parce qu'il devint faux ; les sarcasmes tinrent lieu de raisonnemens, la gaîté nationale perdit son innocence et sa grâce ; elle ne fut plus employée qu'à combattre la raison et la vérité : mais à l'époque où vivoit mademoiselle de Scudéri, elle dut trouver des lecteurs, puisqu'elle avoit un esprit juste, étendu, de l'instruction et les plus nobles sentimens. Voici la liste de ses ouvrages :

Clélie, roman historique, dont le sujet est tiré de l'histoire romaine, dix volumes énor-

mes *in-8°*. On ne faisoit, dans ce temps, que des romans historiques; on n'aimoit alors que des sujets héroïques: de grands noms et de grands faits consacrés par l'histoire, intéressoient davantage que de pures fictions : mais on ne trouve, dans aucun de ces ouvrages, la peinture des mœurs des siècles antiques qu'ils prétendent retracer, et moins encore des héros qu'ils représentent. Mademoiselle de Scudéri n'eut même pas l'intention de les peindre; elle avoit sous les yeux d'autres modèles aussi nobles, qu'elle a préférés: elle a fait dans ces romans le portrait du grand Condé et de plusieurs autres personnages illustres de ce temps. Ses autres romans sont :

Artamène, ou le grand Cyrus, dix gros volumes *in-8°*.; *Almahide, ou l'Esclave reine*, huit volumes *in-8°*.; *Célanire, ou la Promenade de Versailles*, qui a le mérite de n'être qu'un *in-12*. *Mathilde d'Aguilar* n'est qu'un *in-8°*., ainsi que *Célinthe*. *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, est en quatre volumes *in-8°*.; c'est l'un des meilleurs romans de cet auteur : il commence par le spectacle le plus frappant et le mieux décrit; le sujet est intéressant, et les épisodes ne le sont pas moins.

Le sujet de *Mustapha et Zéangir*, qu'on a mis au théâtre, en est tiré.

On se plaint, avec raison, que dans ces ouvrages et dans beaucoup d'autres, les épisodes coupent et interrompent désagréablement l'histoire principale, et dans les situations les plus intéressantes, qu'ils laissent suspendues; ce qui, loin d'être un art, n'est qu'une maladresse; car c'en est une grande, de distraire le lecteur au moment où l'on a pu l'intéresser vivement; il se refroidit, il oublie mille petits détails nécessaires, il n'est plus initié dans tous les secrets des héros, et leurs aventures le fatiguent plus qu'elles ne le touchent. Il faut placer l'épisode de manière à laisser de la curiosité sur l'histoire principale, mais non dans une situation attachante, à laquelle on reviendroit avec moins de plaisir, parce que tout l'art des préparations seroit à peu près perdu, et qu'enfin l'épisode venant mal à propos, seroit lu avec dégoût; il ne s'agit pas d'impatienter le lecteur, il faut au contraire suivre une marche qui lui plaise toujours. Il est encore très-nécessaire que l'épisode ne soit pas trop long, afin que l'on puisse reprendre l'histoire des héros, sans avoir besoin du moindre effort de mémoire. La perfection de tout épi-

sode seroit qu'il offrît un contraste agréable ou intéressant avec l'histoire qu'il interrompt, et que surtout, par les évènemens et les caractères, il présentât de grandes leçons à celui auquel ce récit s'adresseroit. Par exemple, il faudroit qu'un homme, heureux par des goûts simples et par la modération, contât ses aventures à un ambitieux, ou qu'un sage qui a trouvé le repos dans des sacrifices vertueux, fît ce récit à un homme prêt à s'égarer par des passions violentes, et alors le lecteur s'intéresseroit doublement à ces narrations, et par leur intérêt propre, et par l'impression qu'il sentiroit qu'elles doivent produire sur ceux qui les écoutent. Ces épisodes seroient ainsi beaucoup moins étrangers au fond du sujet; leur composition seroit à la fois plus ingénieuse et plus utile.

On a très-peu réfléchi sur cette partie des poëmes et des romans, et mademoiselle de Scudéri, comme tant d'autres, en prodiguant les épisodes dans les situations les plus intéressantes, n'a guère songé qu'à contrarier le lecteur.

Le style de mademoiselle de Scudéri, en général assez correct, est traînant, sans couleur, sans harmonie, et rempli de négligences;

cependant (comme on le prouvera dans l'article suivant) mademoiselle de Scudéri écrivoit moins négligemment que plusieurs auteurs de ce temps, qui ont aujourd'hui beaucoup plus de réputation qu'elle; et ses ouvrages, ainsi que tous ceux de ses contemporains, sont exempts de ce galimatias devenu si commun de nos jours. A cette heureuse époque, il y avoit dans les mœurs, les manières et le caractère des gens du monde et de la cour, non de la bonhomie qui ne peut exister avec une politesse raffinée, mais un naturel, une franchise qu'on a bien rarement vue depuis. On n'avoit alors à cacher ni des opinions dangereuses, ni les desseins secrets de saper les fondemens de l'autorité royale, et de détruire la religion; il résultoit de cette espèce de simplicité quelque chose de franc et de vrai dans toutes les conversations et dans tous les écrits, charme inimitable et perdu pour long-temps! Le gouvernement étoit sans défiance, parce qu'il n'existoit ni fermentation sourde dans les esprits, ni penchant à la révolte dans aucun genre; aussi n'a-t-on jamais écrit avec plus de liberté que sous ce règne. Une parfaite droiture d'intention laissoit aux auteurs tout eur génie; ils n'avoient jamais à craindre de

fâcheuses interprétations. Il y a mille passages dans les sermons de Bossuet, dans les tragédies de Corneille, qui auroient paru séditieux sous les règnes de Louis XV et de son successeur. Sous ces mêmes règnes, si la pièce de *Tartufe* eût été créée, et que Voltaire, par exemple, en eût été l'auteur, jamais on n'en auroit permis la représentation, et avec raison : les opinions bien connues de l'auteur n'auroient laissé voir dans les beaux passages en faveur des vrais dévots, que de l'adresse et de la ruse ; la pièce manquant alors des correctifs nécessaires, eût été le plus dangereux des ouvrages. C'est à cette bonne foi de tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, que leurs écrits doivent la touche franche, libre et pure, qui caractérise le style de leurs immortelles productions. La finesse dans leurs ouvrages est à la fois ingénieuse et innocente ; et elle n'a été, en général, dans le siècle suivant, que de l'artifice et de la duplicité. On n'osoit parler *clairement* dans des ouvrages mis sur la scène, ou lus publiquement dans des séances académiques ; il falloit trouver des tournures pour *insinuer* de mille manières ce qu'il étoit impossible de *professer*. De-là vint ce style obscur et entortillé, auquel de certains noms et de

mauvais ouvrages ont donné tant de vogue (1). L'habitude de dire *à demi* produit la délicatesse ; l'art insidieux d'insinuer *le contraire* de ce qu'on paroît exprimer, produit le galimatias et la fausseté. Nul des écrivains qui, dans le siècle dernier, s'appeloient eux-mêmes *philosophes*, n'a possédé, comme d'Alembert, cet art hypocrite dont ses *Éloges académiques* sont le chef-d'œuvre. Il ne dit jamais franchement dans ces éloges ce qu'il veut dire ; tout y est dissimulé, chaque phrase renferme non-seulement un sens caché, mais opposé à ce qu'elle semble énoncer ; partout on y trouve une intention secrète et perfide ; l'ironie même, timide, mais profonde, y est voilée comme tout le reste ; partout la haine de la religion, des rois, des princes et des gens en place, se manifeste sous les formes les plus adroites et les plus artificieuses (2). Ces discours si froids,

---

(1) M. de Voltaire conserva seul dans son parti un style naturel, parce qu'il étoit plus vieux, moins loin du bon temps ; que d'ailleurs, écrivant souvent sous d'autres noms et en pays étrangers, il ne gardoit aucun ménagement : il eût perdu ce naturel, s'il eût écrit à Paris, et s'il eût prononcé des discours à l'académie française.

(2) Les notes de ces éloges s'expriment plus claire-

dont le style est tout à la fois incorrect, obscur et précieux, ont dû coûter un travail prodigieux, et sont le fruit des plus savantes combinaisons. Lorsqu'on est initié dans ces mystères, on est étonné de l'art et de l'adresse de l'auteur : il faut convenir qu'il a, dans ce genre, tout le talent que l'hypocrisie et la plus profonde fausseté peuvent donner à un homme d'esprit : malheureux talent, à tous égards, et qui sera toujours dénué de grâce, de charme, de sensibilité, et de tous les grands mouvemens produits par une âme élevée ! Ainsi donc, à ne considérer (comme on le fait ici) la séditieuse et fausse philosophie du dernier siècle, que sous ses rapports avec les lettres, elle a eu la plus fâcheuse influence sur la littérature, en introduisant une manière d'écrire obscure, alambiquée ; en faisant perdre à la langue française son principal mérite, la clarté. Ce style, imité par une foule d'écrivains médiocres qui

---

ment, parce qu'on ne les lisoit pas dans les séances publiques. Au reste, on n'accusera pas de légèreté le jugement qu'on vient de porter, puisque d'Alembert lui-même le confirme, et s'en fait gloire dans ses Lettres. Grâce aux correspondances de ces philosophes, on a la satisfaction de ne les peindre que d'*après eux-mêmes*.

n'étoient d'aucun parti, devint le style presque général. Dans cet oubli du bon goût et cet abandon du naturel, les écrits emphatiques, mêlés de trivialités, se multiplièrent; on prit l'enflure pour de la noblesse, l'affectation pour de la finesse et de la grâce, et l'extravagance pour du génie. On ne peut reprocher ces défauts, et surtout le manque de raison, aux écrivains, même du second ordre, du siècle de Louis XIV.

Mais ce qui distingue ceux-ci plus honorablement encore, c'est l'amour de la patrie, qui se montre dans tous leurs écrits, et de-là vint surtout cet enthousiasme unanime pour Louis XIV. Quand on aime son pays, il est naturel de louer le souverain qui en augmente l'éclat et la gloire; on ne pourroit, dans ce cas, soupçonner de flatterie que les mauvais citoyens. Il est vrai, Corneille, Racine, Boileau, Quinault et tous les gens de lettres de ce temps, ont loué Louis le Grand: ils s'enorgueillissoient d'être sujets d'un prince qui humilioit les ennemis de la France; mais ils n'ont pas prodigué d'indignes louanges à une courtisanne en faveur, et l'on sait avec quelle bassesse M. de Voltaire écrivit à madame Du-

barry (1)!... Aucun des grands hommes que les philosophes modernes accusent de flatterie, n'a souillé son caractère et sa plume; mais ils étoient bons Français, c'est ce que les philosophes ne pouvoient leur pardonner; eux qui, par une inconcevable manie, n'étoient occupés qu'à rabaisser leur nation, et qu'à louer nos ennemis à ses dépens.

Mademoiselle de Scudéri a fait un grand nombre de petites pièces de vers, remarquables par leur délicatesse et la finesse de leurs pensées. Les conversations de ses romans avoient tellement réussi, qu'elle a fait un ouvrage à part, en quatre gros volumes in-8°., qui ne contient que des conversations sur divers sujets de morale : cet ouvrage est justement estimé. Il est diffus comme tous les écrits de son auteur, mais il renferme tant d'idées sages, et de si bonnes définitions, qu'en le réduisant à deux volumes, on en pourroit faire un livre agréable et utile pour la jeunesse. On y trouve, d'ailleurs, des détails très-curieux sur les mœurs,

---

(1) Et à madame de Pompadour, et à tant de grands seigneurs, entr'autres au maréchal de Richelieu, qu'il appeloit *mon héros*, et que dans ses lettres à ses amis, il appeloit le *maître du tripot*.

sur la cour et sur l'étiquette de ce temps; surtout dans la conversation qui a pour titre : *De la Magnificence et de la Magnanimité* (ce volume est dédié à Louis XIV). Dans cette conversation, il est question, d'abord, de ce qu'on appeloit alors à la cour l'*appartement* (1). C'étoit une assemblée nombreuse, et cependant sans étiquette sévère, qui avoit lieu trois fois la semaine dans les appartemens de Versailles. Malgré la présence du roi, on y jouissoit de la plus grande liberté; il n'y avoit point de cercle, le roi se promenoit dans la galerie et dans les salons; il causoit ou il jouoit au billard; les princesses dansoient sans hommes avec les jeunes dames de la cour; les autres personnes formoient, sans ordre, différens groupes; les unes jouoient à de petites tables, les autres, en plus grand nombre, faisoient la conversation.

Mademoiselle de Scudéri ajoute que, dans le *dernier appartement*, une de ses amies et

---

(1) Sous les règnes suivans, on n'a donné le nom d'*appartement* qu'à une assemblée extraordinaire de toute la cour, en très-grande cérémonie, à l'occasion seulement des mariages des princes de la famille royale et des princes du sang. On n'y faisoit point de *conversations*; on s'y montroit et on y jouoit.

deux hommes s'entretinrent, pendant toute cette soirée, sur la différence qui se trouve entre *la joie* et *l'enjouement*. Voilà des mœurs dont nous n'avons plus d'idées. Mademoiselle de Scudéri reprenant sa description de l'*appartement :* « C'est là, poursuit-elle, où le roi » a rassemblé tout ce que l'art et la nature ont » de plus éclatant, tous les amusemens que » la vertu permet, tous les plaisirs de toutes » les saisons en une seule ; où la magnificence » règne partout, où l'ordre se trouve au mi- » lieu de la foule, où les vertus se mêlent » avec tous les plaisirs, etc. » Mademoiselle de Scudéri, en décrivant la magnificence de l'appartement, appelle la galerie *une allée lumineuse*, parce que, dit-elle, cette immense galerie est éclairée par une infinité de lustres de cristal de roche, et qu'elle est remplie d'orangers dans de brillantes caisses d'argent.

Dans ce même volume, après avoir dit que la magnanimité consiste à mépriser le péril, à vaincre, à pardonner, à donner la paix quand on est vainqueur, l'auteur trace ce portrait du magnanime ; portrait si frappant, que l'on croiroit qu'il a été fait dans un moment d'inspiration :

« Il me paroît qu'une des plus essentielles
» marques du magnanime est une certaine
» confiance au-dessus de la raison, qui lui
» fait entreprendre les choses les plus difficiles,
» sans craindre de n'y pas réussir, et qui le
» fait parler quelquefois comme s'il étoit as-
» suré des évènemens. Si, pour de grandes
» entreprises, il n'y avoit pas de grands pré-
» paratifs, une longue méditation, une infi-
» nité de choses extraordinaires assemblées
» pour ces évènemens extraordinaires, ce ne
» seroit pas magnanimité, ce ne seroit qu'une
» hardiesse téméraire. Mais si, avec tout cet as-
» semblage et tous ces préparatifs, il n'y avoit
» pas aussi beaucoup de hasards à courir; si un
» jour, une heure de plus ou de moins, un ac-
» cident fortuit, ne pouvoient pas renverser
» toute la machine, ce ne seroit pas non plus
» magnanimité, ce ne seroit qu'habileté simple.
» On ne peut pas être un homme extraordi-
» naire en ces sortes de choses, sans une con-
» fiance en soi-même, qui est plutôt inspirée
» que naturelle. C'est Dieu qui transporte les
» empires; les conquérans sentent une main
» qui les mène, qui les conduit et qui les assure;
» ils semblent être d'accord avec le ciel, avec
» le danger, avec la mort même; elle n'oseroit

» les approcher. » *Conversations nouvelles sur divers sujets, dédiées au roi, tome premier, par mademoiselle de Scudéri.*

Ces conversations, très-curieuses et très-instructives, renferment beaucoup de critiques, de ridicules et même de caractères. Il en est une qui prouve combien la modestie étoit délicate, et commune alors parmi les gens du monde : c'est dans la conversation sur la politesse, l'une des meilleures de l'ouvrage. L'auteur y dit avec raison que dans la conversation, les louanges qui peuvent blesser la modestie, sont embarrassantes, et par conséquent *impolies*. Elle cite, à ce sujet, le trait suivant : Un homme de ses amis, faisant de jolis vers, mais n'étant point auteur, se trouva dans une maison avec une dame qu'il connoissoit peu, et qui lui parla, avec de grands éloges, d'une de ses chansons, en lui demandant s'il n'en avoit pas fait d'autres depuis. Mademoiselle de Scudéri trouva cette femme *très-mal élevée*, parce qu'elle devoit penser que la modestie qui empêchoit l'auteur de se faire imprimer, lui rendroit pénibles des louanges adressées en face, devant du monde. Ces délicatesses-là sont bien passées de mode. Les auteurs aujourd'hui sont beaucoup plus indulgens sur ce genre d'*impolitesse*.

Mademoiselle de Scudéri écrivit sans interruption pendant plus de quarante ans; ses ouvrages, imprimés aujourd'hui, fourniroient environ cent quarante volumes in-8°., et le double in-12. On a fait des abrégés très-agréables des longs romans de La Calprenède; il est étonnant que l'on n'ait pas eu la même idée pour ceux de mademoiselle de Scudéri. Cette femme illustre a eu, sur ce genre d'ouvrages, une influence utile. Ses romans, comme on l'a dit, manquent de but, et leur longueur démesurée ne permettoit guère d'en avoir un; mais elle est le premier auteur qui ait tâché de rendre les romans instructifs et moraux. Le succès le plus éclatant de la vie de mademoiselle de Scudéri, est d'avoir obtenu le premier prix d'éloquence que l'académie française ait donné, victoire mémorable remportée sur tous les littérateurs de ce temps; et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ce triomphe ne fit point d'ennemis à l'auteur; il y avoit alors, et surtout parmi les gens de lettres, une élévation d'âme et une droiture qui, en général, les préservoient des injustices de la haine et de l'envie.

Les femmes auteurs, contemporaines de mademoiselle de Scudéri, pensèrent que la cou-

ronne qu'elle obtenoit honoroit toutes les personnes de son sexe; mademoiselle de la Vigne, sur ce prix remporté, adressa à mademoiselle de Scudéri une ode qui fut alors très-admirée, et que Pélisson fit imprimer, avec la réponse de mademoiselle de Scudéri, à la suite de l'histoire de l'académie française. Mademoiselle l'Héritier de Villandon, autre poëte qui fut plusieurs fois couronnée par l'académie des jeux floraux de Toulouse, et qui composa un grand nombre de romans, fit aussi beaucoup de vers à la louange de mademoiselle de Scudéri, et un petit poëme en vers, intitulé: *Le Triomphe de madame Deshoulières, reçue dixième muse au Parnasse.*

Madame de la Roque-Montroune, poëte et géomètre, a composé une élégie sur la mort de mademoiselle de Scudéri. Mademoiselle de Louvencourt, auteur des plus belles cantates que l'on ait faites, après celles de Rousseau, fit, pour mademoiselle de Scudéri, des vers qui finissent ainsi:

Le Ciel dut Aristote au siècle d'Alexandre;
Il ne donna Sapho qu'au siècle de Louis.

Tous ces traits doivent aujourd'hui paroître bien gothiques.

Le discours sur la gloire, de mademoiselle de Scudéri, est sage et bien pensé, mais il est froid et foiblement écrit, et le sujet exigeoit qu'il fût extrêmement brillant.

Mademoiselle de Scudéri mourut à Paris, le 2 juin 1704, âgée de quatre-vingt-quatorze ans. Les gens du monde et ses rivaux même la surnommèrent la *Sapho* de son siècle; l'académie des *Ricovrati*, de Padoue, se l'associa. Louis XIV, la reine Christine de Suède, le cardinal Mazarin, le chancelier Boucherat, lui firent des pensions. Le célèbre Nanteuil la peignit en pastel; elle l'en remercia par ces vers :

Nanteuil, en traçant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir;
Je hais mes traits dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

MADAME DE LA FAYETTE.

Il n'est pas possible de croire que l'on ait méprisé les lettres et le titre d'auteur, dans un siècle où l'on a tant aimé la littérature, tant honoré les littérateurs; dans un siècle où l'académie française venoit d'être fondée; dans un siècle enfin où les plus grands seigneurs de la cour briguoient des places à l'académie, et

l'honneur d'être admis, sans aucune distinction de rang et de naissance, dans cette société de gens de lettres. Ainsi la modestie seule pouvoit engager à taire son nom, en publiant un ouvrage. Mademoiselle de Scudéri ne mit point le sien à son premier roman, et l'auteur de *la Princesse de Clèves* imita cet exemple.

Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette, étoit fille d'Aymar de la Vergne, maréchal de camp, gouverneur du Hâvre-de-Grâce. Elle reçut la meilleure éducation; Ménage et le père Rapin lui enseignèrent la langue latine. On assure qu'au bout de trois mois de leçons, elle concilia ses deux maîtres sur un passage difficile, auquel ils donnoient une interprétation différente. Elle épousa, en 1655, François, comte de la Fayette. Elle réunissoit chez elle tous les gens de lettres les plus distingués de ce temps, le savant évêque d'Avranches, son admirateur le plus passionné, Ménage, La Fontaine, Segrais: lorsque ce dernier quitta mademoiselle de Montpensier, l'amitié lui procura, chez madame de la Fayette, une retraite aussi agréable qu'utile. Mais l'ami le plus intime de madame de la Fayette fut le célèbre duc de la Rochefoucauld; elle disoit, en parlant de lui: *Il m'a donné de l'esprit,*

mais j'ai réformé son cœur. Ce langage étoit d'autant plus modeste, que madame de la Fayette a *réformé* aussi un grand nombre de *maximes* de son ami, et l'évêque d'Avranches dit formellement, dans ses Mémoires, qu'*elle eut bonne part à cet ouvrage.*

Ce fut à la tête du joli roman intitulé *Zaïde*, que Huet mit son discours *sur l'origine des romans;* aussi madame de la Fayette lui disoit: *Nous avons marié nos enfans ensemble;* et personne n'en fût surpris, et ne critiqua cette *union* d'une production très-agréable, mais légère et frivole d'une femme, avec un discours plein de recherches curieuses d'un grave et savant évêque.

Zaïde, roman moins diffus et plus intéressant que ceux de mademoiselle de Scudéri, est cependant à peu près dans le même genre; mais *la Princesse de Clèves* étoit à cette époque un ouvrage sans modèle et tout à fait original. C'est le premier roman français où l'on ait trouvé des sentimens toujours naturels, et des peintures vraies. Ce mérite éminent élèvera toujours madame de la Fayette au-dessus de tous les romanciers de sa nation, hommes et femmes. Madame de la Fayette a ouvert une nouvelle route aux auteurs qui écrivent dans ce genre,

et elle a su tracer cette route avec tant d'intérêt et de vérité, que l'on n'a jamais pu la surpasser que par la manière d'écrire et par les intentions morales. La fiction de *la Princesse de Clèves* est attachante; mais loin d'être morale, elle rend très-dangereuse pour les jeunes personnes, la lecture de cet ouvrage. On y représente comme un modèle de raison, de prudence et de vertu, une femme qui, s'unissant avec un cœur parfaitement libre à un homme aimable et vertueux dont elle est adorée, ne peut néanmoins s'attacher à lui, et prend une passion invincible pour un autre. Elle veut cacher à jamais cette passion criminelle, mais elle ne se fait nul scrupule de s'en occuper et de la nourrir en secret: aussi la conserve-t-elle toujours. Voilà le plus dangereux tableau que l'on puisse offrir à la jeunesse: il est même faux; car une femme, trop foible pour chercher par tous les moyens possibles à se distraire d'un penchant coupable, n'aura pas la force de le cacher long-temps à celui qui en est l'objet. La véritable vertu ne se livre point à des sentimens qu'elle réprouve; elle en est trop effrayée pour y trouver un charme secret; elle les combat dès leur naissance, et elle en triomphe. Ses plus douces victoires, celles

dont elle jouit le mieux, sont surtout au fond de son cœur; comment y conserveroit-elle, avec la paix, des pensées condamnables et des vœux criminels? Malgré un défaut si capital dans la conception de ce roman, on y sent, d'un bout à l'autre, un goût sincère de la vertu; la belle âme de l'auteur s'y peint sans emphase et toujours avec charme. Le style de *la Princesse de Clèves* a quelquefois de la grâce, mais il est dépourvu de correction et d'élégance; on n'écriroit pas aujourd'hui une simple lettre avec tant de négligence. Comme cet ouvrage, toujours estimé, est fort peu lu maintenant, on ne croit pas inutile, et il est du moins très-curieux de faire connoître comment il est écrit: en voici quelques échantillons pris absolument au hasard; les passages qu'on va lire sont entiers, on n'en a pas supprimé un seul mot.

Elle dit du duc de Nemours:

« Peu de celles *à qui il* s'étoit attaché, se » pouvoient vanter de lui *avoir* résisté, et » même plusieurs, *à qui il n'avoit* point té» moigné de passion, *n'avoient* pas laissé » d'en *avoir* pour lui; il *avoit* tant de dou» ceur, etc. »

Voici le portrait de Henri II:

« Ce prince alloit jusqu'à la prodigalité pour » ceux qu'il aimoit. Il *n'avoit* pas toutes les » grandes qualités, mais il en *avoit* plusieurs, » et surtout celle d'aimer la guerre et de l'en- » tendre : aussi *avoit-il* eu d'heureux succès ; » et si on en excepte la bataille de Saint- » Quentin, son règne *n'avoit* été qu'une suite » de victoires. Il *avoit* gagné en personne la » bataille de Renti, le Piémont *avoit été* con- » quis, les Anglais *avoient été* chassés de » France, et l'empereur Charles-Quint *avoit* » vu finir sa bonne fortune devant la ville de » Metz, qu'il *avoit* assiégée inutilement avec » toutes les forces de l'Empire et de l'Espagne. » Néanmoins, comme le malheur de Saint- » Quentin *avoit* diminué l'espérance de nos » conquêtes, et que depuis, la fortune *avoit* » semblé se partager entre les deux rois, ils » se trouvèrent insensiblement disposés à la » paix. La duchesse douairière de Lorraine » *avoit* commencé à en faire des proposi- » tions, etc. »

En parlant du roi, elle dit :

« Qu'en un raccommodement entre lui et » madame de Valentinois, il y *avoit* quelques » jours, sur des démêlés qu'ils *avoient* eus » pour le maréchal de Brissac, le roi lui *avoit*

» donné une bague, et *l'avoit* priée de la
» porter ; que pendant qu'elle s'habilloit pour
» venir à la comédie, il *avoit* remarqué qu'elle
» *n'avoit* pas cette bague, et lui en *avoit* de-
» mandé la raison ; qu'elle *avoit* paru étonnée
» de ne la pas *avoir ;* qu'elle *l'avoit* demandée
» à ses femmes, lesquelles, par malheur ou
» faute d'être bien instruites, *avoient* répondu
» qu'il y *avoit* quatre ou cinq jours qu'elles
» ne *l'avoient* vue. »

Ces répétitions, si étrangement multipliées, se renouvellent continuellement dans tout l'ouvrage ; elles sont beaucoup moins communes dans les romans de mademoiselle de Scudéri, qui connoissoit mieux l'art très-difficile de les éviter en faisant un récit. Au reste, ce qui doit excuser madame de la Fayette, c'est qu'on retrouve cette même négligence dans des ouvrages plus importans, plus célèbres, faits après le sien, mais dans ce même siècle : par exemple, dans *Télémaque*. Cependant un poëme demande surtout un style soigné, harmonieux, et assurément rien ne déplait davantage à l'oreille que les éternelles répétitions du même mot dans une demi-page ou une page. Aussi la douceur et l'harmonie du style de *Télémaque* ne sont-elles nullement soutenues dans tout le

poëme. M. de Voltaire a dit injustement que *la prose* de ce bel ouvrage *est un peu traînante*, car cette prose est ravissante dans tous les morceaux véritablement intéressans; mais dans tous les autres, qui sont toujours en grand nombre dans un long ouvrage, elle est infiniment trop négligée. Par exemple, voici le début du *livre II*: « Les Tyriens, par leur » fierté, *avoient* irrité contre eux le grand roi » Sésostris, qui régnoit en Egypte, et qui » *avoit* conquis tant de royaumes; les richesses » qu'ils ont acquises par le commerce, et la force » de l'imprenable ville de Tyr, située dans la » mer, *avoient* enflé le cœur de ces peuples. » Ils *avoient* refusé de payer à Sésostris le tri» but qu'il leur *avoit* imposé en revenant de » ses conquêtes, et ils *avoient* fourni des » troupes à son frère, qui *avoit voulu* le mas» sacrer à son retour, au milieu des réjouis» sances d'un grand festin. Sésostris *avoit* » *voulu*, etc. »

L'auteur, *livre IX*, décrit ainsi l'inspiration du grand prêtre Théophane:

« Son regard *étoit* farouche, et ses yeux » étincelans; ils sembloient voir d'autres objets » que ceux qui paroissoient devant lui; son » visage *étoit* enflammé; il *étoit* troublé et

» hors de lui-même ; ses cheveux *étoient* hé-
» rissés, sa bouche écumante, ses bras levés
» et immobiles ; sa voix émue *étoit* plus forte
» qu'aucune voix humaine ; il *étoit* hors d'ha-
» leine, etc. »

Ces mêmes répétitions déparent l'admirable description du Tartare :

« Surtout on traitoit rigoureusement les rois
» qui, au lieu d'être bons et vigilans pasteurs
» des peuples, *n'avoient* songé qu'à ravager le
» troupeau, comme des loups dévorans. Mais
» ce qui consterna davantage Télémaque, ce
» fut de voir dans cet abîme de ténèbres et
» de maux, un grand nombre de rois qui
» *avoient* passé sur la terre pour des rois assez
» bons : ils *avoient* été condamnés aux peines
» du Tartare, pour s'être laissé gouverner par
» des hommes méchans et artificieux : ils étoient
» punis pour les maux qu'ils *avoient* laissé
» faire par leur autorité. La plupart de ces rois
» *n'avoient été* ni bons ni méchans, tant leur
» foiblesse *avoit été* grande ; ils *n'avoient* ja-
» mais craint de ne connoître point la vérité ;
» ils *n'avoient* point eu le goût de la vertu,
» et *n'avoient* point mis leur plaisir à faire du
» bien. » *Fin du livre XVIII.*

Voici le détail de la mort de l'impie Astarbé, *livre VIII*.

« Elle avala du poison qu'elle portoit tou-
» jours sur elle, pour se faire mourir, en cas
» qu'on *voulût* lui faire souffrir de longs tour-
» mens. Ceux qui la regardoient, aperçurent
» qu'elle souffroit une violente douleur; ils
» *voulurent* la secourir, mais elle ne *voulut*
» jamais leur répondre, et elle fit signe qu'elle
» ne *vouloit* aucun soulagement. »

Voici deux autres passages:

« S'ils sont *trompés*, du moins ils ne le sont
» guère dans l'essentiel; ils sont au-dessus des
» petites jalousies, qui marquent un esprit
» borné et une âme basse; ils comprennent
» qu'on ne peut éviter d'être *trompé* dans les
» grandes affaires, puisqu'il faut s'y servir des
» hommes qui sont si souvent *trompeurs*.
» On perd plus dans l'irrésolution où jette la
» défiance, qu'on ne perdroit à se laisser un
» peu *tromper*. On est trop heureux quand
» on n'est *trompé* que dans les choses mé-
» diocres; les grandes ne laissent pas de s'ache-
» miner, et c'est la seule chose dont un grand
» homme doit être en peine. Il faut réprimer
» sévèrement la *tromperie* quand on la dé-
» couvre; mais il faut compter sur quelques

» *tromperies*, si on ne veut point être vérita-
» blement *trompé*. » *Livre XXII.*

« Le commandant phénicien, arrêtant ses
» yeux sur Télémaque, croyoit se *souvenir* de
» l'avoir *vu*; mais c'étoit un *souvenir* confus
» qu'il ne pouvoit démêler. Souffrez, lui dit-il,
» que je vous demande si vous vous *souvenez*
» de m'avoir *vu* autrefois, comme il me semble
» que je me *souviens* de vous avoir *vu*. Votre
» visage ne m'est point inconnu; il m'a d'abord
» frappé, mais je ne sais où je vous ai *vu*.
» Télémaque lui répondit avec un étonne-
» ment mêlé de joie : Je suis, en vous *voyant*,
» comme vous êtes à mon égard; je vous ai
» *vu*, je vous reconnois, etc. » *Livre VIII.*

Je pourrois multiplier à l'infini ce genre de citations. Qu'on ouvre *Télémaque* au hasard, on y trouvera presqu'à chaque page ces étranges répétitions. Ce défaut n'est pas aussi léger qu'il pourroit le paroître; car il faut beaucoup d'art, d'habitude et de travail pour éviter cette assommante monotonie, en conservant une diction naturelle. Qu'on essaie de retrancher ces répétitions de tous les morceaux qu'on vient de lire, on verra qu'il faudra les récrire entièrement, trouver d'autres tours, et former d'autres phrases. En se permettant toutes ces ré-

pétitions, il est très-aisé d'avoir un style simple et naturel; mais il n'appartient qu'à un très-petit nombre d'écrivains d'unir ce même naturel à une élégance soutenue. Dans un temps où la langue française se formoit et s'éternisoit par des chefs-d'œuvre qui subjuguoient si justement l'admiration universelle, de semblables critiques n'eussent paru que de petites chicanes; mais, par la suite, on dut être plus sévère pour des écrivains d'un mérite moins éminent. Des grands préceptes, tous donnés d'une manière sublime dans les ouvrages des créateurs de la littérature, on descendit aux petits détails, on raisonna sur la propriété des expressions (1), et l'on convint qu'il falloit, surtout dans les ouvrages d'un grand genre, enfin dans le style poétique, éviter avec soin les répétitions, ainsi que les rimes en prose. On se soumit unanimement à ces règles, dont la transgression pouvoit frapper tous les yeux, et

(1) Sur laquelle on devint beaucoup plus difficile dans le siècle suivant, que ne l'étoient les grands maîtres. On pourroit citer de *Télémaque* une infinité d'expressions que l'on ne passeroit pas aujourd'hui, et avec raison, parce qu'elles manquent de justesse : par exemple, on ne diroit pas : *Ses yeux sont pleins d'un feu âpre et farouche*. Qu'est-ce qu'*un feu farouche* ?

donner lieu aux critiques les plus faciles à faire ; car un sot peut, tout aussi bien qu'un homme d'esprit, compter un mot dix ou douze fois répété dans une demi-page. Les écrivains doués d'un goût sûr et délicat, et obligés alors de travailler davantage leurs compositions, surent donner à la langue française de nouveaux tours pour varier leurs phrases, et par conséquent plus de flexibilité, de grâce, et une harmonie plus soutenue ; enfin, ce charme d'élégance dont la prose de Massillon nous offre un si parfait modèle. Mais ce même travail, fait négligemment et sans goût, produisit l'affectation, des tournures bizarres, et le style obscur et précieux qu'on a vu si long-temps à la mode.

J'ai pensé qu'on me pardonneroit cette digression, dont le motif principal étoit de justifier la négligence du style de madame de la Fayette ; et que d'ailleurs ces réflexions, qu'on n'a jamais faites, pourroient être de quelqu'utilité aux jeunes littérateurs.

Télémaque contient des descriptions ravissantes, beaucoup de morceaux écrits d'une manière enchanteresse, des beautés sans nombre ; on y trouve un fonds admirable de sagesse, de vertu, d'humanité ; enfin ce livre, aussi beau qu'utile, a justement immortalisé

son auteur : mais le style en est excessivement négligé ; on le trouvera tel, même en le comparant à celui des grands écrivains de ce temps. Bossuet, plus hardi, écrit en général avec beaucoup plus de soin ; il y a de l'inspiration dans sa hardiesse, dans tous ses grands mouvemens, et le travail nécessaire dans les morceaux moins élevés : néanmoins on risqueroit de s'égarer, en voulant imiter cette manière d'écrire si nerveuse, si rapide, si hardie. On doit lire et relire Bossuet, pour bien sentir jusqu'où l'on peut porter la sublimité de l'expression et l'élévation des idées ; mais pour connoître la perfection continue du langage, c'est Massillon, et surtout Buffon, qu'il faut étudier.

On fit une critique pleine de politesse et de goût de *la Princesse de Clèves ;* voici ce que Fontenelle en dit :

« La fameuse *Princesse de Clèves* ayant
» paru, M. de Valincourt en donna une cri-
» tique, non pour s'opposer à la juste admira-
» tion du public, mais pour lui apprendre à
» ne pas admirer jusqu'aux défauts, et pour
» se donner le plaisir d'entrer dans des dis-
» cussions fines et délicates. Ce dessein inté-
» ressoit le censeur à faire valoir lui-même,

» comme il a fait, les beautés à travers les-» quelles il avoit su démêler les imperfections.
» Il répand dans son discours une gaîté agréa-» ble, et peut-être seulement pourroit-on
» croire qu'il va quelquefois jusqu'au ton de
» l'ironie, qui, quoique léger, est moins res-» pectueux pour un livre d'un si rare mérite,
» que le ton d'une critique sérieuse et bien
» placée. On répondit avec autant d'aigreur
» et d'amertume que si on avoit eu à défendre
» une mauvaise cause. M. de Valincourt ne
» répliqua point; les honnêtes gens n'aimant
» point à s'engager dans ces sortes de combats,
» trop désavantageux pour ceux qui ont les
» mains liées par les bonnes mœurs et par les
» bienséances, etc. »

Fontenelle aimoit tellement ce roman, que l'on assure que, lorsqu'il parut, il le lut quatre fois de suite, honneur qu'il n'a jamais fait à aucun autre ouvrage. Cette mauvaise réponse, faite à l'excellente critique de Valincourt, eut pour auteur Charnes, doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon, et qui a donné quelques autres ouvrages fort médiocres.

Voltaire parle avec éloge des romans de madame de la Fayette, dans son *Temple du Goût*, il dit que « Segrais voulut un jour entrer dans

» le sanctuaire en récitant ce vers de Des-
» préaux :

Que Segrais dans l'églogue enchante les forêts.

» Mais la critique ayant lu, par malheur pour
» lui, quelques pages de son *Énéide* en vers
» français, le renvoya assez durement, et
» laissa venir à sa place madame de la Fayette,
» qui avoit mis sous le nom de Segrais le ro-
» man aimable de *Zaïde* et celui de *la Prin-*
» *cesse de Clèves* (1). »

Ce dernier ouvrage sera toujours mis au nombre des meilleurs romans français; l'auteur a su tirer le parti le plus ingénieux d'une foule de petits incidens, et ce roman offre une situation, qui seule auroit suffi pour en assurer le succès, celle où madame de Clèves, pour se soustraire aux dangers qu'elle redoute, se jette aux pieds de son mari, et lui fait l'aveu de sa passion pour le duc de Nemours; tandis que ce dernier, caché, écoute cet entretien, et apprend ainsi qu'il est aimé. L'auteur n'a pas tiré tout le parti possible de cette situation, qui n'est pas assez préparée. Le duc, avant

(1) En effet, madame de la Fayette fit paroître d'abord ces deux romans sous le nom de Segrais; mais bientôt elle s'en avoua l'auteur.

cette scène, se doutoit qu'il étoit aimé: l'intérêt seroit doublé, si, jusqu'à ce moment, il n'en avoit eu aucun soupçon; d'ailleurs, la conversation de madame de Clèves et de son mari est extrêmement froide, comme toutes celles de cet ouvrage. Si madame de la Fayette avoit eu plus de sensibilité, ce roman laisseroit bien peu de chose à désirer.

Madame de la Fayette a fait aussi *la Princesse de Montpensier*, et *la Comtesse de Tende*, romans agréables, mais fort inférieurs aux deux précédens. On a d'elle encore l'ouvrage suivant: *Histoire de Henriette d'Angleterre*, belle-sœur de Louis XIV.

On dévoile, dans cet ouvrage, beaucoup d'imprudences et même de foiblesses de cette princesse. L'auteur qui avoit été admis dans son intérieur le plus intime, auroit dû mieux respecter sa mémoire. On est fâché aussi que l'auteur parle avec si peu de ménagement de plusieurs femmes, nommant leurs amans, détaillant leurs intrigues les plus criminelles. La plume d'une femme ne doit jamais retracer de telles choses. A moins de preuves positives, irrécusables, et de raisons morales, fondées sur l'intérêt public, c'est sans doute une lâcheté d'attaquer les morts qui ne peuvent se défendre; mais

les écrits imprimés qu'on laisse après soi appartiennent au public, qui a toujours le droit de les juger; ce ne sont que les personnalités, dénuées de preuves et de motifs utiles, qui dans ce cas sont doublement odieuses. Est-il moins condamnable d'écrire des anecdotes scandaleuses que l'on n'oseroit publier de son vivant, et de les laisser dans son porte-feuille à ses héritiers? C'est profaner le repos inviolable de la tombe, ou pour mieux dire, c'est en abuser.

Une simple réflexion eût suffi à une personne aussi estimable que madame de la Fayette, pour lui faire sentir qu'un tel ouvrage étoit indigne d'elle. Il est vrai qu'elle dit dans une préface, qu'elle a écrit cette histoire par les ordres même de Madame. Mais si cette princesse étoit assez imprudente pour désirer que la postérité fût instruite de ses intrigues avec Vardes et le comte de Guiche, madame de la Fayette ne devoit pas céder à un désir si déraisonnable. D'ailleurs, rien n'obligeoit l'auteur à diffamer plusieurs femmes qu'elle déshonore dans cet ouvrage. Enfin, madame de la Fayette a continué cette histoire après la mort de la princesse, puisqu'elle y rend compte de cette mort. Madame de la Fayette devoit alors brûler ce manuscrit.

Les *Mémoires de la cour de France*, du même auteur, contiennent peu de traits intéressans. On voudroit pouvoir y retrancher tout ce que l'auteur y dit de madame de Maintenon, entr'autres choses le passage suivant, sur l'admirable établissement de *Saint-Cyr:*

« Cet endroit qui, maintenant que nous
» sommes dévots, est le séjour de la vertu et
» de la piété, pourra, quelque jour, sans percer
» dans un profond avenir, être celui de la
» débauche et de l'impiété. Car, de songer que
» trois cents jeunes filles, qui y demeurent jus-
» qu'à vingt ans, et qui ont à leur porte une
» cour de jeunes gens éveillés; de croire, dis-je,
» que de jeunes filles et de jeunes hommes
» soient si près les uns des autres, sans sauter
» les murailles, cela n'est presque pas raison-
» nable. »

Quand la haine ne peut pas médire dans le moment actuel, voilà comme elle prophétise.

Ainsi les couvens et les pensions sans clôture, placés au milieu des grandes villes, sont donc *le séjour de la débauche et de l'impiété*, puisqu'ils sont immédiatement entourés d'un beaucoup plus grand nombre de *jeunes gens éveillés!* Est-il convenable qu'une femme d'un si rare mérite puisse imaginer que

des courtisans escaladeront les murs d'un monastère, spécialement protégé par l'autorité royale, afin d'aller corrompre les jeunes filles sous la garde de deux cents religieuses? Pour aimer à rendre justice à ses ennemis même, il suffiroit de connoître jusqu'à quel point peut faire déraisonner la haine, lorsqu'on a le malheur de s'y livrer.

Le caractère de madame de la Fayette est attaqué dans quelques mémoires, surtout dans ceux de Gourville, qui l'accuse d'être inégale, impérieuse, etc. Mais sa liaison avec le duc de la Rochefoucauld prouve qu'elle étoit capable d'éprouver et d'inspirer un attachement solide et vertueux; enfin madame de Sévigné fut son amie, et ne parle jamais d'elle à l'objet de toute sa confiance, qu'avec la plus parfaite estime, et voilà le témoignage que l'on doit croire.

On cite beaucoup de bons mots de cette femme illustre: c'est elle qui comparoit les sots traducteurs *à des laquais, qui changent en sottises les choses qu'on les charge de dire.*

Ceux qui vivoient avec elle disoient qu'*elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, et qu'elle aimoit le vrai en toutes choses;* éloge parfait, mais qui paroîtroit bien froid au-

jourd'hui ; cependant on n'a pas l'occasion de le prodiguer.

Madame de la Fayette mourut en 1693.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il n'est, dans la langue française, qu'un seul ouvrage que l'on n'ait jamais critiqué, et qui, sans exciter l'envie, ait dans tous les temps réuni tous les suffrages, et cet ouvrage fut écrit par une femme. Les lettres de madame de Sévigné offriront toujours un modèle parfait du style épistolaire, et un modèle unique, non-seulement par le naturel, la grâce, l'esprit, l'imagination et la sensibilité qui les rendent si brillantes et si supérieures à tout ce qu'on connoît dans ce genre, mais encore par l'intérêt qu'inspirent, et la femme estimable et charmante qui les écrivit, et les temps qu'elle retrace et les personnages dont elle parle. Qui pourroit disputer la gloire la mieux fondée à celle qui n'y prétendit jamais, et qui même ignora toujours qu'elle y eût le moindre droit? Voilà donc un mérite supérieur, que l'envie n'a jamais tenté d'attaquer et d'obscurcir! Il est vrai que tant de louanges n'ont été données qu'après la mort de celle qui en est l'objet ; elle

en fut plus heureuse et plus aimable. Cette ignorance de son talent et du prix de ses lettres, donne à ses écrits et à son caractère une naïveté touchante : on lui sait tant de gré de charmer ainsi en laissant aller sa plume, sans combinaison, sans réflexion, et sans imaginer qu'un lecteur indifférent dut jamais la juger ou trouver quelqu'intérêt dans le détail de ses sentimens !.....

Marie de Rabutin, dame de Chantal et marquise de Sévigné, fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, naquit le 5 février 1626 ; elle perdit son père l'année suivante, à la descente des Anglais dans l'île de Rhé, où il commandoit l'escadre des gentilshommes volontaires. Elle épousa, en 1644, le marquis de Sévigné. Sa figure manquoit de régularité et pouvoit s'en passer ; elle avoit de l'éclat, de la fraîcheur ; et toute la vivacité, toutes les grâces de son esprit se peignoient sur sa physionomie.

Le marquis de Sévigné fut tué en duel, l'an 1651, par le chevalier d'Albert. Madame de Sévigné, veuve jeune et charmante, refusa plusieurs partis avantageux qui se présentèrent, afin de se conserver toute entière à l'éducation de ses deux enfans, un garçon et une fille. Elle

fut également heureuse comme institutrice et comme mère. Ses enfans profitèrent de l'éducation parfaite qu'elle leur donna; le marquis de Sévigné devint l'un des hommes de la cour le plus aimable, le plus instruit, et fut toujours le fils le plus tendre. Sa mère n'eut à lui reprocher qu'un égarement de peu de durée pour Ninon. Mais cet égarement causa de justes inquiétudes à madame de Sévigné, qui écrivoit à sa fille : « Qu'elle est dangereuse » cette Ninon! si vous saviez comme elle dog» matise sur la religion, elle vous feroit hor» reur. »

D'ailleurs, madame de Sévigné connoissoit d'elle des traits de noirceur et de méchanceté, qui devoient ajouter aux craintes que lui causoit la dépravation de ses principes et de ses mœurs. M. de Sévigné avoit confié à Ninon des lettres de la Champmêlé; Ninon vouloit les envoyer à l'amant de cette comédienne, afin de la brouiller avec lui. M. de Sévigné, par le conseil de sa mère, reprit ses lettres de force et les brûla : tel étoit le caractère de cette Ninon, que les philosophes ont tant louée, parce qu'elle n'avoit pas volé un dépôt. Saint-Evremond l'a comparée à *Caton*, éloge confirmé par Voltaire, d'Alembert, etc.; faut-il

s'en étonner ? on a vu de quelle manière Ninon *dogmatisoit* (1).

(1) On n'a pas le déplaisir d'être forcée de placer comme auteur parmi les femmes, l'ornement de leur siècle et l'honneur de leur sexe, cette femme dépravée, qui disoit qu'elle n'avoit jamais fait que cette prière à Dieu : *Faites-moi la grâce d'avoir les qualités d'un honnête homme, et de ne jamais devenir honnête femme.* Le souhait étoit d'autant moins ambitieux, qu'elle croyoit que toute la perfection d'un *honnête homme* se bornoit à ne pas voler, et que d'ailleurs il pouvoit sans scrupule faire des noirceurs et des méchancetés. Ninon ne fut point auteur, les lettres si insipides qu'on lui attribue ne sont point d'elle. Il n'y en a qu'une d'authentique, qui se trouve dans les œuvres de Saint-Evremond. Cette lettre contient un trait précieux : Ninon, après avoir parlé du genre de vie qu'elle a toujours mené, dit qu'elle n'a jamais été heureuse, et elle ajoute : *Qui m'auroit proposé une telle vie, je me serois pendue.* Voilà un excellent trait de morale ! si le vice avoit souvent cette ingénuité, il instruiroit mieux que les exhortations de la vertu.

Ninon a fait une jolie parodie, de quatre vers faits contre elle. Le grand prieur de Vendôme, irrité de la préférence qu'elle accordoit à un autre amant, laissa sur sa toilette ces vers :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes foibles appas ;
Mon amour te prêtoit des charmes,
Ingrate, que tu n'avois pas.

Par la suite, le marquis de Sévigné, rendu à la vertu, à la piété la plus sincère, et jeune encore, se livra avec ardeur à son goût pour les lettres. Il montra beaucoup d'instruction, d'esprit et de finesse, dans une dispute qu'il eut avec Dacier, sur le vrai sens d'un passage d'Horace. Il mourut en 1713.

Madame de Sévigné maria sa fille, en 1669, au comte de Grignan, commandant en Provence, et qui emmena son épouse avec lui. Madame de Sévigné, durant ces absences si douloureuses pour elle, chercha des conso-

---

Ninon répondit ainsi :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vis renoncer à mes foibles appas ;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntois-tu pas ?

Ninon, par son esprit, sa dépravation et ses liaisons, eut la plus funeste influence sur les mœurs. Ce fut chez elle que Voltaire reçut ses premiers principes ; ce fut chez elle que se forma cette secte d'épicuriens, dont les dogmes effrayèrent plus d'une fois Louis XIV, portèrent ensuite la corruption dans la cour du régent, et firent enfin la base de la philosophie du dix-huitième siècle. Ainsi, par un enchaînement fort naturel, une courtisanne fut le premier chef d'une prétendue philosophie qui ne tendoit qu'à détruire les mœurs, la religion, et toutes les autorités légitimes.

lations dans cette correspondance intime et suivie qui fait aujourd'hui nos délices. C'est en se livrant au plus pur de tous les sentimens, et à la plus tendre affection de son cœur, que madame de Sévigné s'est immortalisée : elle est la seule personne de son sexe d'une grande célébrité, qui n'ait dû la gloire qu'aux qualités les plus aimables, et aux vertus les plus touchantes qui puissent caractériser une femme.

Quel charme dans ses lettres ! quel intérêt ! quelle variété ! on y trouve souvent une éloquence énergique et frappante, une sensibilité profonde, des tours d'une originalité piquante, qui n'ont jamais rien de hasardé dans l'aimable abandon d'un commerce épistolaire ; une manière de conter inimitable, un enfantillage d'esprit, plein de grâce et de gaîté ; une raison parfaite. Jamais on n'a eu, avec autant de goût, plus de tons différens, une imagination plus brillante, des idées plus justes. Nul ouvrage ne contient autant d'anecdotes intéressantes, et ne transporte mieux au temps que retracent les récits de madame de Sévigné : car on croit avoir entendu ou vu tout ce qu'elle raconte, on connoît tout ce qu'elle a peint. Tous ses lecteurs sont admis dans sa

société la plus intime ; il semble qu'on ait vu entrer chez soi mille fois, comme un éclair, les *Faqueviller ;* qu'on ait passé sa vie avec les *Lavardin*, *le duc et la duchesse de Chaulnes*, *la Marinette beauté*, la provinciale et précieuse *Duplessis*, *M. et madame de Coulanges*, *madame de la Fayette*, *M. de la Rochefoucauld*, *le coadjuteur*, etc.

On a voulu vainement de nos jours imiter la légèreté du style de madame de Sévigné. Quand on compte sur l'esprit et la finesse de ceux auxquels on parle, on a cette légèreté, on ne s'appesantit point pour expliquer, pour faire comprendre le sel d'une plaisanterie : c'est ce qu'on voit dans toutes les lettres du bon temps de la littérature. Alors on discutoit longuement lorsqu'il falloit raisonner, mais on ne plaçoit jamais mal à propos les dissertations. On ne s'appesantit inutilement que lorsqu'on a de la prétention, et qu'on estime beaucoup plus son esprit que celui des autres; on craint de n'avoir pas été entendu, on revient sur ce qu'on a dit, on appuie, on répète, on est lourd. Les *soulignés* pour faire sentir la valeur ou l'ironie d'un mot, sont d'une nouvelle invention : dans le temps où vivoit madame de Sévigné, on n'avoit pas besoin de ces indi-

cations; une finesse, une vivacité d'esprit, entièrement perdues, faisoient tout comprendre à demi-mot et sur-le-champ.

On a beaucoup reproché à madame de Sévigné ses étranges jugemens sur les pièces de Racine; mais avec autant de goût naturel, si elle avoit eu moins d'élévation dans l'âme, elle auroit eu moins d'admiration pour le grand Corneille, et plus d'équité pour Racine. On excusera cette injustice, en songeant à l'enthousiasme que devoit exciter alors le sublime créateur de la scène française. Corneille s'étoit emparé de toute l'admiration dont les grandes âmes étoient susceptibles; nul auteur tragique, durant sa vie, ne pouvoit étonner, car il avoit épuisé l'étonnement; il falloit du temps pour apprécier Racine : aussi ce poëte admirable n'a-t-il été bien jugé, même par le public, qu'après sa mort.

Toutes les lettres de madame de Sévigné, qui prouvent avec tant de charme son affection pour sa fille, attestent aussi la tendresse de madame de Grignan pour elle. On ne conçoit pas pourquoi l'on a prétendu généralement que madame de Grignan, si vertueuse, si spirituelle, élevée avec tant de soins, aimée d'une manière si touchante, n'avoit pas pour une

telle mère tous les sentimens qu'elle lui devoit. Cependant madame de Sévigné vante sans cesse la vive reconnoissance de cette fille chérie : « Vous ne me cachez rien (lui dit-elle) » de l'amitié la plus parfaite qui fut jamais ».

Voici sur ce sujet d'autres passages qui se trouvent dispersés dans plusieurs lettres :

« Jamais personne n'a jeté des charmes » dans l'amitié comme vous faites.

» Il semble que ma santé ne songe qu'à » vous plaire, tant elle est de suite et par- » faite.

» Aimez-moi toujours, ma fille, mais ne » mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre ; » vous avez un cœur du premier ordre, » dont nul autre ne peut approcher. »

A la réception d'une lettre de madame de Grignan, sa mère s'écrie :

« Bon Dieu ! de quel ton, de quel cœur » (car les tons viennent du cœur), de quelle » manière m'y parlez-vous de votre ten- » dresse ! »

Madame de Grignan, très-malade, et voulant le cacher à sa mère, lui écrivoit toujours, malgré de vives souffrances, de très-longues lettres.

Dans un des voyages en Provence de ma-

dame de Sévigné, madame de Grignan écrivant à Coulanges, lui disoit, en parlant de sa mère :

« Oui, nous sommes ensemble, nous aimant,
» nous embrassant de tout notre cœur. Moi,
» ravie de voir ma mère, venir courageuse-
» ment me chercher du bout de l'univers, et
» du couchant à l'aurore; il n'y a qu'elle ca-
» pable d'exécuter de semblables entreprises,
» et d'être auprès de son enfant, tout comme
» Niquée auprès de son amant. »

L'amie la plus parfaite, la mère la plus tendre, eut un genre de mort qu'un romancier auroit choisi pour elle, et qui termina dignement une vie consacrée depuis si longtemps à l'amour maternel. Dans son dernier voyage à Grignan, madame de Sévigné veilla sa fille durant une longue et dangereuse maladie; elle la vit convalescente, mais elle succomba à la fatigue et aux inquiétudes déchirantes qu'elle avoit éprouvées; une fièvre continue l'emporta en peu de jours : elle mourut le 14 janvier 1696.

On lit, avec un extrême intérêt, les lettres de Coulanges qui parlent d'elle après sa mort; on aime à s'affliger avec l'ami qui la pleure! Combien on désireroit que ces lettres fussent

plus détaillées ! on y cherche en vain les dernières paroles de cette victime de la tendresse maternelle. Elle a laissé un souvenir si touchant, que l'un des écrits le mieux accueilli du beau siècle où elle a vécu, seroit une lettre bien authentique, qui contiendroit le détail de sa maladie, et de ses derniers adieux à sa fille. Tel est le degré d'estime et d'intérêt que peut obtenir la réunion si rare des vertus, de l'esprit sans prétention, de la grâce, du naturel et de la sensibilité.

MADAME DE LA SABLIÈRE.

L'amie, la bienfaitrice du bon La Fontaine, doit trouver une place distinguée parmi les protectrices des lettres.

Madame de la Sablière eut, comme on l'a dit ailleurs (1), une carrière entièrement poétique; elle épousa un poëte, elle fut beaucoup trop sensible aux poésies de la Fare, et elle eut pour ami intime La Fontaine, qui demeura vingt ans chez elle. L'art de plaire fut toujours avec elle l'art de faire de jolis vers. Elle eut beaucoup de part à ceux de son mari; on sait que,

(1) Madame de Maintenon.

parmi ces madrigaux pleins de délicatesse, il en est plusieurs de madame de la Sablière. Le goût de la Fare pour la bassette (jeu de hasard très-à la mode alors) fut regardé par madame de la Sablière comme une infidélité. Sans reproches, sans explication et sans éclat, elle se retira dans un couvent : elle se donna toute entière à Dieu, et consacra le reste de sa vie au pieux devoir de soigner les malades de l'hôpital des Incurables.

Il est remarquable que, dans ce siècle religieux, toutes les foiblesses des femmes furent expiées par des conversions sincères. Ainsi le scandale même n'avoit pas sur les mœurs une aussi funeste influence que de nos jours; on le voyoit constamment réparé par une austère pénitence. La foi religieuse, en inspirant de généreux sacrifices, offroit un refuge aux malheureuses victimes des passions; elle les délivroit du tourment des remords, elle rétablissoit le calme dans des âmes déchirées, elle suppléoit à l'innocence; elle redonnoit à des coupables la dignité de la vertu, aux yeux même du monde. Ces exemples éclatans de repentir et d'expiation ôtoient au vice son plus grand danger, et maintenoient toute l'utile autorité de la morale.

MADAME DESHOULIÈRES.

Toute personne qui excelle dans un art, doit avoir eu de l'influence sur cet art, puisqu'elle doit servir de modèle. Non-seulement madame Deshoulières a fait des idylles d'un mérite supérieur, mais nul auteur français n'a pu l'égaler dans ce genre.

Antoinette Deshoulières, fille de Melchior du Ligier, seigneur de la Garde, et chevalier de l'ordre du roi, naquit à Paris, l'an 1633.

On donnoit alors beaucoup plus de soins à l'éducation des jeunes personnes, qu'on n'a cru devoir en donner dans le siècle suivant. Toutes apprenoient l'italien et l'espagnol, et un très-grand nombre étudioient la langue latine dès leur enfance. On enseigna ces trois langues à madame Deshoulières, qui montra de bonne heure du talent pour la poésie. Son esprit, ses grâces et sa beauté fixèrent le cœur de M. Deshoulières, qui reçut sa main en 1651. M. Deshoulières, attaché au grand Condé, s'engagea dans sa rebellion : par une suite de cette action, madame Deshoulières, en l'absence de son mari, fut arrêtée et enfermée dans une prison d'état. M. Deshoulières apprend cet évènement, quitte tout pour voler à son secours,

s'introduit, avec quelques soldats, dans la forteresse, délivre sa femme et l'emmène. Le roi offroit alors une amnistie, les deux époux en profitèrent. M. Deshoulières obtint un emploi dans le service, et madame Deshoulières se livra à son goût pour la poésie. Elle a fait des ballades, des chansons, des dialogues, des églogues, des élégies, des épigrammes, des épîtres, des rondeaux, des sonnets, des madrigaux, des stances, des idylles, des odes et des tragédies. Il y a, dans ses idylles, une harmonie, une facilité, une douceur, que Fontenelle et Lamothe ont vainement tâché d'imiter; on trouve aussi, dans ses poésies, un grand nombre de belles pensées. Elle est la seule femme dont les œuvres offrent une foule d'excellens vers passés en proverbes. En voici quelques-uns. En décrivant le printemps avec une élégance remarquable, dans la charmante idylle *des Oiseaux*, elle dit :

Où brilloient les glaçons, on voit naître les roses.

. . . .

Et jamais dans les bois on n'a vu les corbeaux,
Des rossignols emprunter le ramage.

. . . .

Et dans la fameuse idylle *des Moutons* :

Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,
Contre les passions n'est pas un sûr remède;

Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit,
Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,
Est tout l'effet qu'elle produit :
Toujours impuissante et sévère,
Elle s'oppose à tout et ne surmonte rien, etc.

Ces vers sont d'une grande beauté, tout le monde les sait par cœur. Néanmoins il est assurément très-faux que la raison soit inutile et toujours *impuissante* : en même temps le précepte de Boileau n'en est pas moins juste :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Si ces vers de madame Deshoulières se trouvoient dans un ouvrage offert comme un ouvrage moral, on ne pourroit en louer que la précision et la tournure ; et d'ailleurs, on diroit que l'essentiel y manque, la justesse de la pensée, et les bons esprits n'admireroient pas de tels vers. Mais dans cette idylle, c'est une personne mélancolique et mécontente qui parle; on sent que, sous ces allégories, elle exhale le chagrin secret d'un amour malheureux et mal combattu ; alors elle exprime sa foiblesse, et ces mêmes vers, qui seroient mauvais et répréhensibles dans un ouvrage de morale, sont naturels et vrais dans la bouche d'une femme qui veut céder au penchant qui la domine. Ce

ton d'humeur contre tout ce qui s'oppose à l'amour, rend cette idylle plus poétique : madame Deshoulières a dû le prendre ; c'est une espèce de fiction qui ne fait aucun tort au caractère de l'auteur ; elle n'a point eu le projet de faire parler une personne raisonnable ; toutes ses idylles ne sont que des rêveries d'un cœur foible et sensible.

Voici encore quelques vers de madame Deshoulières, aussi beaux, et d'une morale irréprochable :

Pourquoi s'applaudir d'être belle ?
Quelle erreur fait compter la beauté pour un bien !
A l'examiner, il n'est rien
Qui cause autant de chagrin qu'elle.
Je sais que sur les cœurs ses droits sont absolus,
Que tant qu'on est belle on fait naître
Des désirs, des transports et des soins assidus ;
Mais on a peu de temps à l'être,
Et long-temps à ne l'être plus.

L'amour-propre est, hélas ! le plus sot des amours ;
Cependant des erreurs il est la plus commune.
Quelque puissant qu'on soit en richesse, en crédit,
Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit,
Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Les plaisirs sont amers, sitôt qu'on en abuse ;
Il est bon de jouer un peu,

Mais il faut seulement que le jeu nous amuse.
Un joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence,
Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme et de jouer gros jeu
Le désir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon,
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Deux chemins différens et presqu'aussi battus,
Au temple de Mémoire également conduisent;
Le nom de Pénélope et le nom de Titus,
Avec ceux de Médée et de Néron s'y lisent:
Les grands crimes immortalisent,
Ainsi que les grandes vertus.

Madame Deshoulières eut le malheur inconcevable de protéger Pradon contre Racine. Lorsque la *Phèdre* de ce dernier parut, elle fit, au sortir de la première représentation, le sonnet si connu et si peu digne d'elle, qui commence ainsi:

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien:
Sa nourrice lui fait un sermon très-chrétien,
Sur l'horrible dessein d'attenter à soi-même.
Une grosse Aricie, etc.

Ce sonnet étoit moins une satire de la pièce

qu'une mauvaise plaisanterie, qui avoit surtout pour objet l'actrice qui jouoit Aricie. L'auteur répandit ces vers sans se nommer, et on les attribua généralement au duc de Nevers, qui s'étoit déclaré contre Racine. Les amis de Racine, dans cette erreur, parodièrent le sonnet d'une manière injurieuse pour le duc de Nevers, et pour la belle Hortense, duchesse de Mazarin, sa sœur.

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien, etc.

Le duc ne douta point que cette outrageante parodie n'eut été faite par Despréaux et Racine, quoiqu'ils la désavouassent hautement; le duc, dans les premiers transports de sa colère, déclara qu'il feroit assommer les deux poëtes : un prince, ami des lettres, le fils du grand Condé, prit Racine et Despréaux sous sa protection; il fit dire au duc de Nevers, qu'*il regarderoit comme faites à lui-même, les insultes qu'on s'aviseroit de leur faire;* en même temps il écrivit aux deux amis pour leur offrir un asile dans son palais : *Si vous êtes innocens*, leur disoit-il, *venez-y; et si vous êtes coupables, venez-y encore.*

Au milieu de ce tumulte, on sut que le

chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, Manicamp et quelques autres, avoient fait dans un repas cette sanglante parodie, et que madame Deshoulières étoit l'auteur du sonnet contre *Phèdre*; le plus grand tort de madame Deshoulières est de n'avoir pas déclaré la vérité dès le premier moment de la querelle : il est inexcusable de laisser un instant retomber sur un autre le ressentiment causé par une satire dont on est l'auteur. Au reste, cette affaire, qui avoit fait craindre des suites si fâcheuses, n'en eut aucune (1). Il seroit sans

(1) Ce duc de Nevers, ami de madame Deshoulières, et grand-père de M. le duc de Nivernois, avoit du talent pour la poésie. Ses meilleurs vers sont ceux qu'il fit contre l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, qui avoit réfuté plusieurs passages du livre intitulé : *Maximes des Saints*, de Fénélon :

Cet abbé, qu'on croyoit pétri de sainteté,
Vieilli dans les déserts et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts, en rompant le silence ;
Et contre un grand prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Ose enfin décider ce que Rome examine.

Rancé ne *rompoit point le silence* en écrivant, et sur des erreurs dangereuses ; et il n'en étoit pas moins un

doute à désirer que madame Deshoulières n'eût pas fait ce mauvais sonnet, mais un seul impromptu de ce genre ne prouve rien contre le caractère; pourquoi seroit-on plus sévère pour cette muse si charmante qu'on ne l'est pour le prudent Fontenelle, qui a fait contre Racine la plus indigne et la plus absurde épigramme (1)?

Madame Deshoulières, épouse fidèle et bonne mère, eut des mœurs irréprochables. Le grand Condé fut en vain au nombre de ses adorateurs. La tragédie de *Genseric* attira à ma-

---

saint en combattant un mauvais livre : mais ces vers sont beaux. D'ailleurs Rancé avoit composé son ouvrage avant l'examen des *Maximes des Saints*.

(1) La voici : c'est au sujet d'Athalie.

Gentilhomme extraordinaire,
Vrai suppôt de Lucifer,
Pour avoir fait pis qu'Esther,
Comment diable as-tu pu faire?

Une personne qui ne connoissoit pas cette honteuse épigramme, et à laquelle on la lisoit tout haut, la retourna sur-le-champ de la manière suivante :

Génie extraordinaire,
Esprit plus pur que l'éther,
Pour avoir fait mieux qu'Esther,
Comment donc as-tu pu faire?

dame Deshoulières des vers satiriques, mieux fondés et mieux faits que les siens en ce genre, et qui se terminent ainsi :

. . . . Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage,
C'est fort bien fait de se conduire ainsi ;
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous falloit cacher la pièce aussi.

Madame Deshoulières mourut en 1694. On a mis au bas de son portrait, à la tête de ses œuvres, ces quatre jolis vers :

Si Corine en beauté fut célèbre autrefois,
Si des vers de Pindare elle effaça la gloire,
Quel rang doivent tenir au temple de Mémoire,
Les vers que tu vas lire et les traits que tu vois ?

Mademoiselle Deshoulières fit aussi des vers, mais très-inférieurs à ceux de sa mère.

Ou admira encore, dans ce siècle, les talens poétiques de madame la comtesse de la Suze. Mademoiselle de Scudéri a fait d'elle un grand éloge dans son roman de *Clélie*. Hésiode, endormi sur le Parnasse, voit les muses en songe : Calliope lui montre les poëtes qui naîtront dans la suite des temps, et s'attache surtout à fixer son attention sur la comtesse, dont l'auteur trace le portrait le plus flatteur. Malgré ces éloges, les élégies de madame de la Suze

sont fades et ennuyeuses. L'auteur affecte de se montrer très-passionné ; ses vers n'en sont pas moins froids, et cette prétention leur ôte le ton de pudeur, de retenue, et la délicatesse qui feront toujours le premier charme des écrits d'une femme.

Madame de la Suze étoit fille du maréchal de Coligny : elle vécut en fort mauvaise intelligence avec son second mari, le comte de la Suze ; elle se sépara de lui. Ils étoient tous deux protestans ; madame de la Suze se fit catholique, afin, dit la reine Christine de Suède, de ne voir son mari, ni en ce monde, ni en l'autre ; par la suite elle fit casser son mariage. On conte que madame de la Suze, plaidant au parlement contre madame de Châtillon, se trouva près d'elle, dans la salle du Palais. M. de la Feuillade, qui donnoit la main à madame de Châtillon, dit à madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Benserade : Madame, vous avez la rime de votre côté, et nous avons la raison du nôtre. Aussi ne dira-t-on pas, répondit madame de la Suze, que nous plaidons sans rime ni raison.

Les autres femmes de ce temps, qui se distinguèrent par leurs talens littéraires, furent en grand nombre : les principales sont madame la

comtesse de Brégi, qui a laissé plusieurs petits ouvrages, et qui fit des *questions d'amour*, auxquelles Quinault répondit en vers, par ordre de Louis XIV; madame la comtesse de Murat, qui a fait des contes et de jolis vers; mesdemoiselles l'Héritier, Serment, de la Vigne, de Louvencourt; madame de Saint-Onge, auteur de plusieurs opéras, entr'autres du ballet *des Saisons*, qui eut beaucoup de succès; mademoiselle Chéron, dans laquelle on admira une rare réunion de talens: son poëme en vers des *Cerises renversées* est un charmant petit ouvrage, écrit avec autant d'esprit que de naturel et de gaîté. Mademoiselle Chéron joignoit au talent de la poésie celui de la peinture; elle peignoit également bien le portrait et l'histoire. Lebrun la fit associer à l'académie de peinture et de sculpture; ses tableaux les plus célèbres sont une Fuite en Égypte, Saint Thomas d'Aquin, Jésus-Christ au tombeau, un grand portrait de Péréfixe, archevêque de Paris, qui fut placé dans les écoles des Jacobins de cette ville; Cassandre interrogeant un génie sur les destinées de Troie: le seul portrait qui soit resté de madame Deshoulières est de la main de mademoiselle Chéron. Cette personne extraordinaire savoit parfaitement le latin; elle étoit

bonne musicienne, et jouoit de plusieurs instrumens. Elle épousa, à soixante ans, un homme de son âge, M. Lehay, ingénieur du roi : elle mourut en 1711. L'abbé Bosquillon fit, pour mettre au bas de son portrait, ces quatre vers :

De deux talens exquis l'assemblage nouveau
Rendra toujours Chéron l'ornement de la France;
Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence,
Que les grâces de son pinceau.

Mademoiselle Descartes, nièce du célèbre philosophe René Descartes, soutint dignement l'honneur de ce beau nom; elle écrivoit ingénieusement en vers et en prose. On vanta beaucoup, surtout, deux pièces de sa composition; l'une adressée à mademoiselle de la Vigne, son amie (dont on a déjà parlé), et intitulée : *L'Ombre de Descartes à mademoiselle de la Vigne;* l'autre, qui a pour titre : *Relation de la mort de Descartes*, en vers et en prose; il y a de fort beaux détails dans cet ouvrage. L'auteur dit que la nature, irritée que Descartes eût osé lever le voile qui la couvre, hâta sa mort pour s'en venger; voici comment elle exprima cette idée ingénieuse et poétique :

. . . . La nature étonnée,
Se sentant découvrir, en parut indignée.

Téméraire mortel, esprit audacieux,
Apprends qu'impunément on ne voit point les dieux!
Telle que dans un bain, fière et belle Diane,
Vous parûtes aux yeux d'un trop hardi profane,
Quand cet heureux témoin de vos divins appas,
Paya ce beau moment par un si prompt trépas,
Telle aux yeux de René, se voyant découverte,
La nature s'irrite et conjure sa perte, etc.

Mademoiselle Bernard, amie de Fontenelle, a fait quelques romans, loués à l'excès par Fontenelle; le meilleur est *Éléonore d'Yvrée*. Mademoiselle Bernard fit jouer *Laodamie*, sa première tragédie, pièce très-foible d'invention et de style, mais qui eut cependant vingt représentations. Mademoiselle Bernard montra beaucoup plus de talent dans *Brutus*, sa seconde tragédie, qui eut vingt-cinq représentations. Il y a dans cette pièce, comme dans le *Brutus* de Voltaire, un envoyé de Tarquin, qui parle dans le sénat avec beaucoup de hardiesse et de noblesse; cette tirade finit ainsi:

Les Romains sont en proie à leur aveuglement,
Ils ne consultent plus les lois, ni la justice,
Un caprice détruit ce qu'a fait un caprice.
Le peuple, en ne suivant que sa légèreté,
Se flatte d'exercer sa fausse liberté,
Et par cette licence impunément soufferte,
Triomphe de pouvoir travailler à sa perte.

Le plus grand mérite de cette pièce est d'avoir donné à Voltaire l'idée d'en faire une sur le même sujet. *Brutus* est peut-être la meilleure tragédie de ce grand poëte, qui n'a pas dédaigné de prendre dans la tragédie de mademoiselle Bernard, un mot d'une très-grande beauté. Voici les deux passages :

BRUTUS.

. . . . N'acheve pas; dans l'horreur qui m'accable,
Ah! laisse encor douter à mon esprit confus,
S'il me demeure un fils, ou si je n'en ai plus.

TITUS.

Non, vous n'en avez point . . . . . .

Dans la pièce de Voltaire, Brutus dit :

De deux fils que j'aimois les dieux m'avoient fait père,
J'ai perdu l'un; que dis-je ! ah malheureux Titus !

TITUS.

Non, vous n'en avez plus.

Mademoiselle Bernard a laissé beaucoup de jolies pièces fugitives en vers; on cite entr'autres celle qui a pour titre : *L'Imagination et le Bonheur.*

Mademoiselle de la Force, auteur de plusieurs romans; le plus agréable est *la Reine de Navarre.*

Madame de Villedieu, qui a fait une multitude de romans.

Madame de Saint-Ange, poëte aimable, dont plusieurs jolies chansons ont passé jusqu'à nous.

Madame la comtesse d'Aulnoy, à laquelle les enfans doivent tant de contes de fées.

Madame la comtesse de Caylus, qui a laissé de si charmans *Souvenirs*.

Mesdemoiselles de la Charce, filles du marquis de la Charce, qui ont célébré en vers les exploits de Louis XIV.

La duchesse de la Vallière, qui écrivit de si touchantes réflexions *sur la Miséricorde de Dieu*.

La duchesse de Nemours, à laquelle nous devons d'excellens Mémoires sur la fronde.

Madame de Motteville, qui en a fait de si véridiques sur la régence d'Anne d'Autriche.

La marquise de Villars, ambassadrice en Espagne, qui a laissé aussi des Mémoires très-agréables sur l'Espagne.

Marie-Éléonore de Rohan, fille d'Hercule de Rohan-Guéménée, duc de Montbazon, abbesse de Malnoue, qui fut à la fois et une sainte religieuse et un savant auteur; elle composa, sous le titre de *Morale de Salomon*,

une paraphrase sur les psaumes de la pénitence, avec des exhortations remplies de force et d'onction. Cette illustre et pieuse abbesse mourut en 1681.

Mademoiselle de Razilly, surnommée *Calliope*, parce qu'elle n'a traité que des sujets héroïques. Louis XIV lui fit une pension.

On pourroit placer encore une multitude de femmes auteurs dans cette nomenclature; mais c'en est assez pour prouver que, sans compter celles qui ont eu sur la littérature française une véritable influence, les femmes dans le siècle de Louis XIV ont plus généralement cultivé les lettres, que dans le siècle qui vient de s'écouler, et surtout les femmes placées dans les premières classes de la société.

MADAME DE MONTESPAN.

Les préceptes de la morale, tracés par une main divine, ne forment point deux codes différens, l'un pour les hommes, et l'autre pour les femmes : le suprême législateur prescrit les mêmes vertus et les mêmes devoirs aux deux sexes; il demande seulement à l'homme plus de bravoure, parce qu'il lui a donné plus de force physique : il nous demande à tous le

même courage d'esprit, parce que nous avons tous des âmes également susceptibles de sentimens nobles, élevés et généreux; mais l'homme, dominateur de la société, a fait un autre code particulier pour lui, qu'il a nommé *les lois de l'honneur*; lois souvent injustes et bizarres, et desquelles on a retranché les devoirs les plus difficiles à suivre et les préceptes les plus austères. Ainsi, par exemple, les écarts et les erreurs de l'orgueil et de la vanité n'entraînent point les hommes dans la route du déshonneur; et souvent même des folies coupables, dans ce genre, jettent de l'éclat sur leur existence; ils peuvent, enfin, se passionner pour une fausse gloire sans perdre l'estime publique. En même temps, ils ont voulu que les femmes demeurassent toujours assujéties à ces lois inflexibles et divines, qui ne souffrent ni adoucissement, ni composition: ainsi c'est entre les mains des femmes qu'ils ont confié le dépôt sacré de la véritable morale; et en effet, parmi eux, le petit nombre de ceux qui veulent vivre en sages, sont forcés d'adopter les principes et les mœurs des femmes vertueuses. Mais cette morale austère et parfaite ne pourroit se soutenir, si elle n'étoit pas contenue par la plus puissante autorité; il lui falloit pour base la

religion : il est donc nécessaire que les femmes aient des sentimens religieux ; celles qui n'en ont point, deviennent bientôt, avec plus ou moins de retenue, ce que Ninon appeloit *une femme honnête homme*.

Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan, avoit de la fierté dans le caractère, de l'élévation dans l'âme ; mais elle dirigea mal ces nobles sentimens, qui dégénérèrent en vanité puérile. Elle oublia que la dignité personnelle d'une femme vertueuse, placée même dans les rangs secondaires de la société, doit être aussi imposante, à certains égards, que celle d'une souveraine environnée de toutes les pompes de la royauté, et à laquelle nul de ses courtisans n'oseroit dire qu'elle est belle : telle est la délicatesse et la plus grande marque d'un profond respect ; une femme irréprochable, quelle que soit sa naissance, peut l'obtenir aussi bien qu'une reine. Madame de Montespan vouloit des louanges ; elle préféra un encens si commun, si prodigué, aux hommages de l'estime et de l'admiration. La tournure originale et piquante de son esprit séduisit Louis XIV, autant que sa beauté. Elle régna long-temps sur le cœur de ce monarque ; mais son humeur impérieuse l'en bannit peu à peu. Louis se livra

à un sentiment plus solide et plus digne de lui, pour madame de Maintenon : il ordonna à madame de Montespan de quitter la cour, en 1680 ; elle avoit alors quarante ans. Elle avoit eu à la cour le mérite d'aimer les talens et la littérature, et la gloire d'avoir protégé Molière et Quinault. Belle encore lorsqu'elle quitta la cour, elle se jeta de bonne foi dans les bras de la religion, et elle fit une pénitence austère, qui dura jusqu'à la fin de ses jours; c'est-à-dire plus de vingt ans. Dès les premiers momens de sa conversion, elle offrit au marquis de Montespan de se remettre entre ses mains, ou de se confiner dans le lieu qu'il voudroit indiquer. Cet époux, si justement irrité, répondit qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni lui rien prescrire, ni entendre parler d'elle. Ainsi cette âme hautaine, perdue par la vanité, essuya toutes les humiliations, les rebuts d'un époux outragé, l'abandon du fils qu'elle avoit eu de lui (le duc d'Antin), les froideurs de ses enfans illégitimes et les insolences de ses domestiques. Ses femmes lui manquèrent souvent de respect ; elle s'étoit fait une loi de le souffrir comme une expiation de son orgueil passé. Elle ennoblit aux yeux du monde cet abaissement volontaire par une

charité sans bornes. Réduite au simple nécessaire, elle distribuoit des sommes immenses aux pauvres, elle ne travailloit que pour eux; elle multiplia les jeûnes, les prières; elle imagina un genre de macération aussi ingénieux que cruel : pour se punir du plaisir qu'elle avoit trouvé jadis à porter des parures mondaines, elle fit faire des colliers, des bracelets, des ceintures et des jarretières de crin avec de petites pointes de fer, qu'elle porta constamment tous les jours, jusqu'à la mort. C'étoit un moyen certain de maudire à toute heure les inventions du luxe et de la coquetterie. Elle mourut aux bains de Bourbon, en 1707, âgée de soixante-six ans.

Marie-Madeleine-Gabrielle sa sœur, abbesse de Fontevrault, eut un mérite supérieur; elle savoit le grec et le latin, elle laissa un grand nombre de manuscrits. Elle mourut à cinquante-neuf ans, en 1704.

L'esprit étoit héréditaire dans cette famille; le maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan, fut très-célèbre par ses bons mots.

MADAME DE MAINTENON.

J'ai donné au public, il y a cinq ans, un ouvrage, dans lequel j'avois rassemblé avec

beaucoup de soins, de temps et de recherches, tout ce que l'histoire et les mémoires du temps, même ceux de Dangeau, qui sont manuscrits, peuvent offrir de relatif à madame de Maintenon; les particularités de sa vie, qui ne pouvoient entrer avec agrément dans un roman, étoient placées dans des notes à la fin du volume, rien n'étoit omis de ce qui la concerne; ainsi je ne puis présenter dans l'article qu'on va lire, qu'un extrait et un résumé de cet ouvrage, et dans lequel j'insérerai seulement quelques réflexions nouvelles. Peu de mois après la publication de *Madame de Maintenon*, on fit paroître une nouvelle édition de ses Lettres. On rendit compte de ces Lettres dans le *Journal de l'Empire*, d'une manière si ingénieuse, et en même temps si honorable à la mémoire de madame de Maintenon, que j'insérai ce morceau dans la préface de la troisième édition de *Madame de Maintenon*, qui paroissoit dans ce moment. Je vais le donner encore ici, non parce qu'il renferme un suffrage flatteur pour moi, mais parce qu'il contient sur madame de Maintenon des réflexions remplies de finesse et de solidité. L'auteur, après avoir annoncé les *Lettres de madame de Maintenon*, continue ainsi :

« Ce recueil de lettres est un monument à
» la fois historique et littéraire, qui achevera
» de donner une haute idée du talent épisto-
» laire des femmes : ce seroit la partie la plus
» brillante et la plus intéressante peut-être de
» la collection que nous avons annoncée plu-
» sieurs fois, si le caractère de madame de
» Maintenon étoit mieux connu et plus juste-
» ment apprécié...... (1). Peut-être aussi la
» pureté de ses vertus trouve-t-elle aujour-
» d'hui moins d'admirateurs que d'incrédules,
» quoiqu'on n'ait aucun motif d'en douter : on
» croiroit dans le monde manquer de pénétra-
» tion, si l'on ne supposoit des défauts habi-
» lement déguisés, qui rabaissent ces qualités
» extraordinaires. Les méchans se croient
» malins, et ils prennent la malignité pour
» de la finesse. Il y a bien des gens dont tout
» l'esprit consiste à croire les autres corrompus,
» et qui ne se garantissent d'être dupes qu'en
» supposant tout le monde fripon : c'est ce
» qu'ils appellent la connoissance des hommes.
» Il étoit réservé à une femme de connoître
» le mérite tout entier de madame de Main-

(1) Les points indiquent des lacunes, ce morceau n'étant qu'un extrait.

» tenon, et d'en faire le portrait le plus na-
» turel, le plus vrai et le plus incroyable. Pour
» en prendre l'idée que madame de Genlis en
» a donnée dans son ouvrage, il faudroit oser
» croire à la perfection de la vertu; et cette
» foi est aussi rare que la perfection même,
» parce qu'elle en est le plus noble principe.
» Je ne sais quel honneur on peut trouver
» dans cette espèce d'incrédulité; car appa-
» remment on ne nieroit pas dans les autres
» ce qu'on trouveroit en soi-même, et l'étendue
» de la foi est ici la mesure de la grandeur
» d'âme. Tout homme qui refuse de croire
» une action sublime, parce qu'il la juge im-
» possible, se juge le premier, et s'avoue in-
» capable de la faire. On ne peut se déshonorer
» plus finement.... Madame de Maintenon dit
» dans une de ses lettres : *Oh! non assuré-*
» *ment, je ne me suis pas mise où je suis,*
» *je ne l'aurois ni pu, ni voulu; mais voilà*
» *comme les hommes jugent! Je suis où vous*
» *me voyez sans l'avoir désiré, sans l'avoir*
» *espéré, sans l'avoir prévu.* Il y a là un
» caractère de bonne foi qui est évident pour
» tout homme qui connoît le monde. Tant
» qu'on n'y réussit pas, on se fait gloire de
» n'avoir aucun projet; mais lorsqu'on est ar-

» rivé à ses fins, qui est-ce qui ne s'attribue
» pas quelque chose de sa fortune? Quelle
» vraie philosophie que celle qui mettoit ma-
» dame de Maintenon au-dessus même d'une
» vanité si naturelle et si délicate! Qui pou-
» voit l'empêcher de se laisser attribuer de la
» prévoyance, des desseins, de la force d'es-
» prit avec des vues légitimes, si ce n'est la
» vérité et la candeur de son âme? Sa gloire,
» il faut l'avouer, est d'une espèce bien extraor-
» dinaire! et si l'on est forcé de reconnoître
» qu'elle n'a employé à la cour d'autre habileté
» que *celle d'une conduite irréprochable et*
» *d'une piété sincère*, sa fortune est le plus
» bel éloge de Louis XIV, je dirois même de
» la vertu..... Ce qui distingue l'esprit de ma-
» dame de Maintenon, c'est la solidité et la
» justesse. Son style étoit formé par le bon
» sens; il est si plein de raison, de goût et de
» décence, qu'on peut dire que c'est avoir
» beaucoup profité que d'y trouver de l'agré-
» ment. Je ne crains pas d'avancer qu'il est
» plus classique que celui de madame de Sé-
» vigné; s'il est moins étincelant d'imagination
» et de gaîté, la pureté et la correction qui le
» distinguent, sont accompagnées de tant de
» grâces, qu'elles semblent moins des qualités

» acquises que des dons naturels. » — Feuilleton signé de la lettre Z. *du Journal de l'Empire*. Samedi 28 juin 1806.

La nature ne produit ni des monstres, ni des âmes tellement fortes et pures, qu'elles soient à l'abri de tout égarement. La scélératesse et la perfection tiennent à de mauvais penchans, ou à d'heureuses dispositionsque l'éducation et de certaines circonstances ont concouru à développer. Tout sembla se réunir pour donner à madame de Maintenon ces principes invariables, cette sensibilité pour les malheureux, et cette perfection de caractère qui la rendirent la personne la plus accomplie de son siècle. Elevée par une mère remplie de raison et de piété, sa première éducation fut excellente; ensuite l'école utile et sévère du malheur acheva de former son cœur et son esprit. Elle souffrit toutes les inégalités, toutes les hauteurs que les caractères impérieux et durs font supporter à ceux qui sont dans leur dépendance; elle prit l'habitude de la patience, et l'aversion des caprices. Après cette épreuve, elle devint la compagne et la garde-malade d'un homme infirme, et licencieux dans ses discours ainsi que dans ses écrits. Le mauvais ton de Scarron contrastoit trop avec le sien, et

avec toutes ses habitudes, pour ne pas affermir en elle le goût de toutes les bienséances. Parvenue à l'âge mûr, elle vit dans madame de Montespan les agitations, les remords du vice, alors même qu'il paroît être heureux; elle vit l'abus de la faveur, et toutes les manœuvres de l'intrigue; enfin elle eut l'avantage d'étudier long-temps la cour sans y jouer un rôle, sans y être remarquée, sans y causer d'ombrage. Quand elle y régna, elle en connoissoit les mœurs, tous les personnages, tous les intérêts; elle y porta la prudence, la sagesse, les vertus que doivent donner une grande pénétration naturelle, une observation suivie, le mépris de l'intrigue et de la flatterie, l'horreur de l'injustice et de la mauvaise foi. L'adversité avoit à la fois élevé son âme, et assoupli son caractère; et c'est ainsi qu'elle parut, et qu'elle fut en effet supérieure à tout ce qui l'entouroit, et à sa fortune.

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 8 septembre 1635, dans une prison de Niort, où étoient renfermés Constant d'Aubigné son père, et Anne de Cardillac sa mère, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. En 1639, madame d'Aubigné

obtint l'élargissement de son mari, qui passa aux Iles avec sa famille. Durant le trajet, la jeune Françoise, âgée de quatre ans, tomba dangereusement malade : au bout de quelques jours, on la crut morte, on alloit l'attacher sur la planche fatale pour la plonger dans la mer; madame d'Aubigné voulut l'embrasser encore une fois; elle prit dans ses bras ce corps inanimé, et en le pressant contre son sein, elle sentit un foible battement de cœur. C'est ainsi que fut sauvée cette enfant, à laquelle le ciel réservoit de si hautes destinées. D'Aubigné fit fortune à la Martinique; mais toujours incorrigible, sa passion pour le jeu le ruina promptement. Il mourut, et ne laissa que des dettes; sa femme revint en France, et succomba bientôt à ses chagrins. Mademoiselle d'Aubigné, orpheline et dans l'enfance encore, fut recueillie par sa tante, madame de Neuillant, qui la traita avec une extrême dureté, et qui ne put réussir à lui faire abjurer le calvinisme, dans lequel on l'avoit élevée. On la mit au couvent; elle prit en amitié une religieuse, qui obtint d'elle, par la douceur et par la raison, ce qu'elle avoit obstinément refusé aux menaces et à la rudesse. A seize ans elle épousa Scarron, et ce fut une fortune pour elle : son esprit,

ses grâces, sa modestie et sa douceur attirèrent chez elle la bonne compagnie; elle réforma le ton de cette maison, elle y établit l'ordre et la décence. La société des personnes les plus aimables de la cour et des gens de lettres les plus distingués, lui donna cette politesse, ces manières nobles, ce goût pour la conversation et pour la littérature, qui la rendirent aussi remarquable par ses agrémens, qu'elle étoit supérieure à toutes les femmes de son temps, par sa profonde connoissance du monde et des hommes, sa prudence, sa raison et la solidité de son esprit. Par le plus heureux enchaînement d'idées et d'évènemens, chaque incident de sa vie devint pour elle une expérience utile, chaque réflexion produisit dans son esprit une lumière de plus, et servit à l'affermir dans ses principes. Enfin, elle fit le bonheur de l'homme impotent qui l'avoit choisie pour compagne. Ses soins assidus et son attachement adoucirent pour lui des maux intolérables, et lui firent supporter la plus pénible existence.

Devenue veuve, madame Scarron retomba dans la misère et se retira dans un couvent: elle n'en sortoit que l'été pour aller de temps en temps passer quelques jours à la campagne chez ses amis. Ces établissemens passagers chez

les autres, sont pour les gens riches des préférences dont on leur sait gré, mais pour les personnes entièrement dénuées de fortune, on les regarde comme une hospitalité généreuse qui doit inspirer de la reconnoissance. Madame Scarron connoissoit trop bien le monde pour n'avoir pas fait cette remarque, et elle avoit trop d'élévation d'âme pour ne pas chercher à s'affranchir de cette espèce d'humiliation; elle en trouva le moyen en se rendant utile aux amies qui la recevoient, et surtout à la marquise de Montchevreuil chez laquelle, tous les ans, elle passoit la plus grande partie des étés. Madame Scarron, qui possédoit tous les agrémens et toutes les perfections d'une femme, étoit d'une adresse extrême, elle savoit broder d'une manière inimitable: elle fit pour la marquise de Montchevreuil un meuble tout entier, et afin de le terminer promptement, elle se levoit tous les matins avec le jour, et elle y travailloit sans relâche.

Dans cette situation, un homme de qualité, très-riche et jeune encore, devint amoureux de madame Scarron, et lui offrit sa main, qu'elle refusa sans hésiter, parce qu'il étoit sans principes et sans esprit. Ses amis blâmèrent ce refus qui, dans sa détresse, faisoit tant d'hon-

neur à son caractère ; mais les protecteurs, ennuyés des sollicitations, voudroient que les protégés acceptassent toujours à tout prix ce qui pourroit leur donner de la fortune, et par conséquent leur tenir lieu des grâces qu'ils demandent. Cependant on sollicitoit en vain une pension pour madame Scarron ; ayant perdu l'espoir de l'obtenir, elle alloit accepter les propositions d'une princesse étrangère, et se disposoit à partir pour le Portugal, lorsqu'elle eut une entrevue avec madame de Montespan, qui lui fit donner la pension, et le voyage de Portugal fut rompu. Peu de temps après, madame Scarron, choisie pour élever secrètement les enfans du roi et de madame de Montespan, vint à la cour ; le roi avoit beaucoup de prévention contre elle, parce qu'il la croyoit précieuse et pédante. Ce qui pouvoit le mieux détruire ces préventions, étoit le dénûment absolu de prétention, d'ambition et de desseins. Madame Scarron n'aspiroit qu'au repos, elle ne vouloit que s'assurer une douce indépendance : la fortune la servoit malgré elle, et à son insu elle lui préparoit des chaînes éternelles et le sort le plus éclatant. Sa simplicité parfaite, sa franchise et sa modestie étonnèrent le roi, qui s'étoit fait d'elle une idée si diffé-

rente. L'étonnement dans ce genre est une sorte d'admiration; c'étoit commencer mieux que par l'estime: l'amitié qui suit ordinairement un tel sentiment, doit avoir plus de solidité et plus d'ascendant que l'amour. Madame de Montespan se livra bientôt à toute la colère d'une bienfaitrice qui se croit trahie, et à tous les emportemens d'une favorite qui craint de se voir supplantée. Sa jalousie servit peut-être à éclairer le roi sur une passion que l'âge de madame Scarron devoit l'empêcher de s'avouer, et même de reconnoître au fond de son cœur. L'amour est si bizarre, que souvent l'idée d'une impossibilité chimérique l'éteint avant qu'il ait pu se développer : c'est un feu ardent et fugitif, qu'un peu de cendre, une foible poussière étouffe dès sa naissance, ou dont un souffle léger fait un incendie.

Madame Scarron, tranquille au milieu de ces agitations, n'employoit son crédit naissant qu'à rapprocher le roi d'une épouse estimable trop long-temps négligée. Louis trouvoit un charme secret en écoutant la voix du devoir, c'étoit céder à celle de l'amitié; tout étoit nouveau pour lui dans ce nouvel attachement. Fatigué de tant de conquêtes faciles, ayant épuisé toutes les séductions de la galanterie, il entre-

voyoit d'autres plaisirs, une autre source de bonheur, enfin, ce qui valoit mieux encore pour un homme qui, dans ce genre, devoit être blasé, il prévoyoit de grands obstacles. Toutes ces idées furent long-temps vagues et confuses dans sa tête; mais le premier voyage à Barrège, de madame Scarron, contribua surtout à les fixer. Elle conduisit aux eaux le jeune duc du Maine, fils du roi et de madame de Montespan, et boiteux depuis sa naissance. Le roi ordonna à madame Scarron de lui écrire régulièrement pendant toute la durée du voyage; il demandoit des lettres; madame Scarron n'écrivit que des bulletins : elle eut le bon goût de sentir qu'elle devoit paroître croire que le roi, en donnant cet ordre, n'avoit désiré que recevoir régulièrement et avec détail des nouvelles de son fils. Une femme ordinaire n'eût pas manqué de saisir cette occasion de chercher à montrer de l'esprit. Il falloit une bien grande supériorité pour être au-dessus d'une prétention si naturelle, ou pour la sacrifier. Le roi fit aisément ces réflexions, et d'autant plus qu'il n'ignoroit pas que personne n'écrivoit mieux que madame Scarron; il loua même cette modestie délicate et respectueuse. Le duc du Maine fut malade; madame Scar-

ron passa plusieurs nuits de suite; elle avoit un sentiment si profond de ses devoirs, qu'elle ne songea même pas à faire valoir de tels soins, elle n'en parla point: mais le médecin en instruisit le roi, en lui apprenant que madame Scarron, dans une autre maladie beaucoup plus ancienne de son jeune élève, s'étoit conduite de même. La reconnoissance paternelle de Louis acheva ce que l'estime et l'inclination avoient commencé. Madame Scarron, à son retour de Barrège, fut reçue de manière à surprendre, à inquiéter tous les courtisans, et à désespérer la favorite. On ne concevoit rien à un sentiment toujours tendre et retenu dont tous les témoignages étoient des marques de considération, et qui ne se trahissoit que par une confiance intime. Madame de Montespan, dévorée de jalousie, n'avoit ni des prétextes pour la faire éclater, ni le droit de se plaindre. On ne donnoit point de fêtes, on ne prodiguoit que des preuves d'estime: qu'opposer à un tel attachement? les séductions de la coquetterie? on apprenoit tous les jours à les mépriser: la fraîcheur de la jeunesse et de la beauté? on préféroit à tout leur éclat, la raison, la douceur, l'esprit, et des grâces simples et naturelles.

Madame Scarron reçut de Louis, comme gouvernante de ses enfans, des gratifications, et d'autant plus honorables, qu'elles étoient méritées par des soins et un dévouement sans bornes. Le premier usage que madame Scarron fit de son aisance, fut d'établir à Neuilly une école, composée d'abord de vingt pauvres orphelines, qu'elle porta peu de temps après à quarante, en la transférant à Noisy. La charité n'a point d'espions, on fut long-temps sans connoître cette bonne œuvre; enfin le roi la découvrit et voulut s'y associer : le nombre des jeunes orphelines fut plus que doublé; leur bienfaitrice ne fit plus alors un mystère de cet établissement, afin d'en donner tout l'honneur au roi. *Jugez de mon plaisir* (écrivoit elle à une de ses amies), *quand je reviens le long de l'avenue, suivie de cent vingt-quatre demoiselles qui sont présentement à Noisy.* On voit, par les Mémoires de mademoiselle d'Aumale, qu'elle alloit en outre presque toutes les semaines, ou au moins deux fois par mois, visiter les chaumières de ces environs et y porter des vivres, de l'argent et des vêtemens. Toujours mise avec la plus grande simplicité, défrayée de tout à la cour, comme gouvernante des enfans du roi, elle pouvoit faire

ces aumônes immenses, quoiqu'elle eût un revenu très-borné. Elle acheta la terre de Maintenon, et le roi décida qu'elle en prendroit le nom.

Cependant madame de Maintenon, toujours invariable dans sa conduite ainsi que dans ses principes, ne voyoit le roi qu'entourée de ses enfans ou chez la reine. Elle devint l'objet des hommages et de la terreur des courtisans. Un tel empire préparoit à de grandes réformes dans les mœurs. Tandis que madame de Maintenon élevoit de pauvres enfans abandonnés, tandis qu'elle alloit porter la joie sous le toit de l'indigent, on l'accusoit d'hypocrisie, on calomnioit sa jeunesse avec atrocité dans une multitude de libelles, on faisoit contre elle des chansons infâmes : sous prétexte de dénoncer au roi ces vils écrits, on les mit sous ses yeux; il répondit froidement : *Cela ne mérite que du mépris*. Madame de Maintenon n'ignora pas ces noirceurs; on lui conseilla des vengeances, elle rejeta ce conseil avec horreur. *On ne triomphe de la calomnie qu'en la dédaignant*, disoit-elle : maxime vraie sous le règne d'un prince éclairé, et qui fut également justifiée par sa conduite et par sa fortune. Madame de Montespan, pressée par les exhortations

de Bossuet, et surtout avertie par les froideurs du roi, préparoit péniblement sa retraite de la cour. Madame de Maintenon n'avoit point changé de langage avec elle; dès les premiers temps de leur liaison mutuelle, elle lui avoit parlé avec une entière liberté sur le désordre de sa vie. Mais alors elle ne donnoit que des conseils, et maintenant ces mêmes discours sembloient être d'irrévocables arrêts. Enfin, n'ayant plus à rompre des liens dénoués depuis long-temps, madame de Montespan quitta la cour, pour n'y plus reparoître; et Louis, cédant à l'ascendant sublime de l'amie qui n'avoit acquis un tel empire sur sa grande âme qu'en lui parlant de ses devoirs, retourna sincèrement à la reine, et ne s'en éloigna plus. Madame de Maintenon, à ce haut point de considération et de faveur, éprouva tout ce que l'ingratitude a de plus sensible; la duchesse de Richelieu et la comtesse d'Heudicourt, ses anciennes amies, se liguèrent contre elle, et mirent tout en usage pour la perdre dans l'esprit de la reine et de madame la dauphine. Le roi découvrit ces indignes manœuvres; il voulut exiler la duchesse et la comtesse, et leur ôter leurs places. Madame de Maintenon, avec une bonne foi, un zèle, une générosité admirables, appaisa la

colère du roi, et obtint grâce entière. Elle avoit eu jadis, dans sa jeunesse, des obligations à ces deux personnes, et les méchancetés les plus noires et les plus réfléchies ne purent le lui faire oublier. Elle forma à la cour une association de Dames de la Charité, elle en fit la duchesse de Richelieu supérieure. Peu de temps après, la reine mourut. Le roi resta enfermé à Marly seul avec madame de Maintenon, pendant plusieurs jours. Après la mort de la duchesse de Richelieu, qui arriva dans ce même temps, le roi offrit à madame de Maintenon la première place de la cour, celle de dame d'honneur de madame la dauphine, que madame de Maintenon refusa avec autant de fermeté que de modestie et de respect. *Quant à l'honneur que me feroit cette place*, ajouta-t-elle, *ne l'ai-je pas tout entier dans l'offre que daigne me faire votre majesté?* De toute la dépouille de la duchesse de Richelieu, madame de Maintenon ne retint qu'une place sans appointemens, celle de supérieure des Dames de la Charité.

Cette femme, qui craignoit tant l'ennui, les visites et les sollicitations des courtisans, ne se trouva point importunée par les indigens qui venoient en foule, deux fois par se-

maine, assiéger son appartement, pour lui présenter des placets ou pour lui demander des secours. Madame de Montespan allant la voir un de ces jours d'audience, et trouvant chez elle tous ces pauvres qui attendoient leur tour pour entrer : *on ne peut mieux*, dit-elle, *parer une anti-chambre pour une oraison funèbre*. Souvent madame de Maintenon alloit recevoir ces pauvres dans la pièce où ils se rassembloient : un matin qu'elle leur donnoit audience de cette manière, un vieil ecclésiastique perçant la foule, s'approcha d'elle, et lui dit tout haut : Il y a trente-six ans, madame, que je ne vous ai vue..... Vous souvient-il qu'à votre retour des Iles, vous vous rendiez tous les jeudis à la porte des jésuites de la Rochelle, où les pères distribuoient des alimens aux pauvres ? Employé à cette distribution, je vous distinguai parmi tous les autres mendians ; je fus frappé de la noblesse de votre physionomie, j'observai votre embarras, j'en eus pitié et j'envoyai les alimens chez vous. Pendant cet étrange discours, qui pour toute autre eût été si maladroit et si déplacé, tous les yeux étoient fixés sur madame de Maintenon, et l'on ne put remarquer en elle ni la plus légère émotion, ni la moindre nuance d'embarras ; elle ne rougit

point, elle écouta d'un air attentif et calme : ensuite, quand le vieillard eut cessé de parler, elle répondit qu'elle se rappeloit parfaitement tout ce qu'il venoit de dire, elle l'appela son bienfaiteur, et après l'avoir remercié avec attendrissement, elle l'emmena dans son cabinet, comme pour lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins; là, elle le pria d'accepter une bourse qui contenoit cent pistoles, en lui annonçant que tous les ans elle la rempliroit de la même somme. Le roi entrant chez elle dans ce moment, elle lui présenta cet ecclésiastique, en lui disant : *Voilà mon père nourricier; et vous ne serez plus surpris, Sire, que je vous importune quelquefois pour les orphelins.* Ce même sentiment de reconnoissance fit rechercher soigneusement à madame de Maintenon toutes les personnes qui lui avoient rendu quelques services dans sa jeunesse; elle n'oublia pas une blanchisseuse qui jadis lui avoit prêté des meubles : après beaucoup de recherches, elle la trouva dans une grande misère; elle alla elle-même la tirer d'un galetas, elle la conduisit dans un joli logement, et lui assura une pension.

Insatiable dans l'ambition de faire du bien, elle établit des manufactures à Maintenon; elle

appela des tisserands de Normandie, qui fabriquèrent de belles toiles; elle fit venir des ouvriers flamands, qui travaillèrent à de superbes dentelles; elle établit des filatures, elle fit beaucoup de plantations, et par tous ces soins, elle employa des millions de bras, bannit la fainéantise et la mendicité de sa terre, dont elle doubla le revenu. Tel fut l'usage que fit de la fortune, une femme qui passa tout à coup de la misère à l'opulence, seul exemple peut-être d'une personne qui, ayant été privée jusqu'à trente-six ans de toutes les superfluités de la vie, et qui même ayant langui jusqu'à cette époque dans une véritable pauvreté, devenue riche subitement, n'ait jamais eu que du mépris pour le luxe et la magnificence, qu'elle appeloit *la passion des dupes*. Sa véritable passion fut de donner, de secourir les infortunés; et ce qu'il y eut de plus rare encore et de plus admirable, c'est que pour la satisfaire, elle ne passa point les bornes qu'elle avoit elle-même prescrites à sa fortune. Son immense charité ne se ralentit jamais, sa pitié pour les pauvres alloit jusqu'à la tendresse, elle n'avoit point de pauvres à Maintenon, parce que cette terre lui appartenoit; tout le monde y travailloit et y vivoit dans l'aisance et le bonheur. Mais elle

alloit en chercher à Avron, où elle en avoit une multitude. Mademoiselle d'Aumale, qui la suivoit dans ces courses, dit que ces pauvres étoient si familiers avec elle, qu'ils *l'entouroient, la poussoient, se jetoient dans ses jupes, et surtout les petits enfans, qui ne l'importunoient jamais.* Madame de Maintenon, disoit : « Le roi prétend que je me tue à » Avron, cependant un de mes plus grands » plaisirs est de voir mes paysans; j'aime tout » à fait leurs maisons, leur conversation est » délicieuse, un rien les soulage et les ravit; » cela ne vaut-il pas mieux que de perdre son » temps à écouter les médisances de ces dames, » ou les plaintes des généraux contre les mi- » nistres ? » Elle faisoit distribuer du pain, du potage, des couvertures, des habits aux pauvres de Versailles, elle cherchoit elle-même des nourrices pour de pauvres enfans, elle leur donnoit des gratifications, lorsqu'elles les lui rapportoient en bonne santé. Elle faisoit tous les ans une grande quantité de mariages dans les environs de Versailles et de Fontainebleau. Obligée, depuis son mariage, de faire tous les soirs la partie du roi, elle donna constamment aux pauvres l'argent qu'elle gagnoit au jeu. Elle avoit la même sensibilité pour la pauvre

noblesse. Afin de la soulager, elle vendit ses chevaux, ses bijoux, une partie de ses habits; l'indigence unie à la beauté, n'essuya jamais ses refus. Elle payoit dans des couvens les pensions de plusieurs jeunes filles, que leurs charmes eussent exposées, sans ces secours, à toutes les séductions du monde. Elle alloit souvent incognito à Paris, avec le fidèle Manceau, son domestique de confiance, délivrer des prisonniers, ou faire en secret d'autres bonnes œuvres. Enfin cette inépuisable bonté s'étendoit jusqu'aux objets que la vertu même se croit autorisée à repousser; des gens vicieux, qu'elle connoissoit pour tels, mais dans la dernière détresse, eurent souvent part à ses bienfaits. « Il faut toujours, disoit-elle, espérer » la conversion du vice malheureux, il ne faut » pas, quand on peut le secourir dans un » pressant besoin, le laisser mourir de faim, » mais ce n'est qu'après avoir engraissé la » vertu. » Pour fournir à tant de libéralités, elle n'avoit, sans compter sa terre, que quarante-huit mille francs de pension du roi, et seulement depuis son mariage, elle négligea même de la faire assurer. Loin de s'enorgueillir du bien immense qu'elle faisoit, elle n'y trouvoit aucun mérite.

« Pour bien faire l'aumône, disoit-elle, il » faut souffrir du soulagement qu'on donne » aux autres : ma place empêche les privations » personnelles, mes charités sont pour moi un » si grand plaisir, qu'elles ne sauroient être un » mérite. Que je me trouverois heureuse, si je » pouvois devenir pauvre à force de secourir » les pauvres ! » Quand mademoiselle d'Aumale lui disoit qu'il seroit à désirer qu'avec sa libéralité elle fût plus riche, elle répondit qu'elle pourroit l'être, mais qu'elle ne le vouloit pas. « Les revenus du roi appartiennent au » royaume, ajoutoit-elle ; ils doivent être » employés aux besoins des peuples, et non » au luxe d'une femme ; je dis *luxe*, parce » que dans l'état où je suis, ne pouvant jamais » parvenir à prendre sur mon nécessaire, toute » mes aumônes ne sont qu'une espèce de luxe, » bon et permis à la vérité, mais des actions » sans mérite ; et voilà les inconvéniens de ma » place, il y a des vertus qui y deviennent » impossibles. » C'est ainsi qu'elle jugeoit de telles actions ! La piété seule pouvoit lui donner le sublime sentiment qui ne lui laissoit voir dans cette admirable charité qu'*un luxe permis*. Combien elle avoit raison de dire que *la dévotion rend le cœur tendre sur le malheur*

des hommes, et l'esprit éclairé sur les objets de la véritable gloire! sa vie entière prouve la vérité de cette belle maxime. Qu'on ajoute à tout ce qu'on vient de lire l'établissement de Saint-Cyr, et l'on aura peine à concevoir qu'une seule personne ait pu faire autant de bien. Quel beau jour pour madame de Maintenon, que celui où l'école de Noisy fut transférée à Saint-Cyr! que dut-elle éprouver en entrant dans ces vastes bâtimens, suivie de deux cent cinquante jeunes personnes dont elle assuroit l'existence, et qui devoient être à jamais successivement remplacées par un nombre égal! Quelle dut être sa reconnoissance pour le souverain qui lui donnoit cette puissance divine!.. Le roi, présent à cette cérémonie, étoit avec elle. On alla d'abord à l'église, où le saint évêque de Chartres monta en chaire et prononça un discours plein d'onction. On se rendit ensuite dans la salle de communauté, et là madame de Maintenon, présentant au roi un livre blanc, dans lequel elle se proposoit d'écrire une espèce de journal, elle le supplia de tracer quelques lignes sur le premier feuillet; le roi y mit ces paroles remarquables: *Choisir de bons sujets et maintenir la règle, est toute la science de tout bon gouverne-*

ment. Le lendemain l'évêque de Chartres déclara par un décret que l'intention du roi et la sienne comme évêque diocésain, étoit que madame de Maintenon fût supérieure de cette communauté, tant pour le spirituel que pour le temporel. Les dames de Saint-Cyr lui présentèrent une croix d'or, semée de fleurs de lis émaillées, et sur le revers de laquelle étoient gravés ces deux vers de Racine :

Elle est notre guide fidèle,
Notre félicité vient d'elle.

allusion ingénieuse à la croix et à celle qui devoit la porter. Le roi lui donna un brevet par lequel il lui attribuoit tous les droits, honneurs et prérogatives de fondateur. Elle fut nommée malgré elle dans les lettres patentes : elle obtint qu'elle ne le seroit point dans la médaille; mais le roi eut l'intention de l'y désigner, et ce fut d'une manière aussi délicate que glorieuse pour elle. Il fit représenter sur cette médaille la piété personnifiée; il voulut que cette figure eût une taille majestueuse, et qu'elle fut entièrement voilée.

Madame de Maintenon parvint à ce point d'élévation et de véritable gloire, sans intrigue, sans cabale, sans se faire un parti, sans être

soutenue ou conseillée par un seul des amis du roi ; elle les eut même tous contr'elle ainsi que les ministres : Louis la vengea de leur inimitié en les faisant travailler chez elle, en lui demandant des avis sur des affaires d'état. Pendant ces séances, elle se tenoit modestement à l'écart, elle filoit et ne rompoit le silence que lorsque le roi l'interrogeoit. Au milieu des affaires les plus importantes, madame de Maintenon ne dédaigna jamais les occupations naturelles des femmes. Elle filoit ou travailloit à la tapisserie en dictant ses lettres, et même seule avec le roi. On voit encore, parmi les meubles de la couronne, un superbe lit travaillé en soie, en or, en perles fines et petites pierreries, fait par madame de Maintenon pour Louis XIV. Elle pensoit que ce goût du travail étoit une qualité nécessaire à une femme ; elle le donna à toutes ses élèves, et il s'est perpétué à Saint-Cyr jusqu'à nos jours.

Le roi l'aima uniquement, parce qu'il étudia sa conduite, son caractère, et qu'il sut apprécier son esprit et ses vertus : aussi madame de Maintenon, devenue l'épouse de son souverain, disoit : *Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable*. Ce mot faisoit à la fois son éloge et celui de Louis XIV. Ce prince,

peu de temps avant son mariage, vit à sa cour un grand déchaînementt contre madame de Maintenon ; il répondit à ces clameurs de la manière la plus étrange et la plus inattendue; il fit entrer deux fois au conseil madame de Maintenon : on fut atterré, on se tut. Madame de Maintenon ne voulut plus retourner au conseil. Avec sa franchise ordinaire, elle écrivoit là-dessus à la marquise de Montchevreuil : « On m'a demandé le secret ; mais on a examiné des objets si peu importans, les avis de ceux qui les ont discutés m'ont paru si faux et si ridicules, que ce secret est bien plus utile aux ministres qu'aux affaires. »

Avec une discrétion parfaite, madame de Maintenon n'eut jamais ce ton mystérieux et ministériel, que les gens en place ou les favoris prennent si facilement. Impénétrable pour tous les vrais secrets, elle n'attachoit point d'importance aux petites choses; les affaires et la faveur ne lui ôtèrent jamais le naturel et la simplicité la plus aimable.

On a déjà vu des traits de sa grandeur d'âme ; en voici encore un qu'on ne peut omettre, même dans un court abrégé de sa vie.

Louvois étoit depuis douze ans l'ennemi de madame de Maintenon ; il avoit intercepté un

paquet de lettres des fils du duc de la Rochefoucauld et du maréchal de Villeroi, du cardinal de Bouillon, et de plusieurs autres personnes en correspondance avec les princes de Conti, qui faisoient alors la guerre en pays étranger, sans permission du roi. Ces lettres contenoient les moqueries les plus outrageantes sur le roi et sur madame de Maintenon. Parmi ces lettres, il s'en trouvoit une de la jeune et belle princesse de Conti, la fille bien-aimée du roi et de madame de la Vallière: cette princesse, mariée depuis deux ans, écrivoit à son mari. Elle se permettoit des railleries insultantes sur madame de Maintenon, et en même temps elle parloit du roi d'une manière peu respectueuse. Ces torts étoient inexcusables: le roi étoit le meilleur des pères, et madame de Maintenon avoit donné à la jeune princesse, avant et depuis son mariage, les preuves du plus tendre attachement. Une seule lettre, cachée sous les autres, n'avoit point encore été ouverte; le roi l'aperçut; et Louvois fut cruellement puni de sa délation, en reconnoissant l'écriture du marquis de Courtanvaux son fils. L'ambition fit taire en lui la nature. *Sire*, dit-il sur-le-champ, *si mon fils a manqué à Votre Majesté, je la conjure d'avance de le punir*

avec la dernière sévérité, je ne demanderai point sa grâce. D'autres la solliciteront, reprit madame de Maintenon, indignée de ce premier mouvement d'un courtisan consommé. Louis lut la lettre qui étoit aussi criminelle que les autres. Madame de Maintenon ne s'occupa que du soin d'adoucir la juste colère du roi, qui étoit extrême surtout contre la princesse de Conti. Il vouloit l'exiler: madame de Maintenon demanda grâce et l'obtint; mais le roi désiroit la confondre en lui montrant lui-même la lettre qu'elle avoit écrite. *Ah! Sire*, dit madame de Maintenon, *elle seroit foudroyée d'un seul de vos regards. Vous ne devez annoncer que d'heureuses nouvelles, chargez-moi du triste soin de porter les mauvaises. Ne revoyez la princesse que pour lui annoncer son pardon.* Eh bien! reprit le roi, voyez-la, dites-lui seulement que je lui défends de paroître devant moi jusqu'à nouvel ordre.

Madame de Maintenon obéit. La jeune princesse (qui n'avoit que dix-sept ans) vint chez elle; madame de Maintenon, loin de lui faire des reproches, la consola, lui donna les conseils les plus utiles : la princesse, pénétrée de repentir et de reconnoissance, fit des pro-

messes touchantes et les tint toutes par la suite. La jeune princesse fut si affligée d'avoir si justement encouru la disgrâce du roi, qu'elle tomba dangereusement malade. Madame de Maintenon vola chez elle : au bout de quelques minutes elle disparut, et revint trois quarts d'heure après avec le roi : le pardon fut accordé avec toute la tendresse paternelle. La princesse, baignée de larmes, baisoit les mains du roi en répétant, *je suis guérie* ; mais le coup étoit porté, la maladie fut longue et très-grave. Madame de Maintenon, tant que dura la fièvre, ne quitta point le chevet du lit de la princesse, elle passa toutes les nuits et la servit comme une garde-malade. Le grand Condé, la voyant se dévouer ainsi sans consulter ses forces et sans songer à sa santé, lui dit : *Courage, madame, ceci vous obtiendra peut-être enfin l'amitié du roi.*

En effet, madame de Maintenon se conduisoit toujours comme si elle eût eu à gagner le cœur qu'elle possédoit depuis si long-temps et si souverainement.

Ce dévouement causa à madame de Maintenon une fièvre qui, sans être alarmante, dura long-temps, et pendant laquelle le roi et la

jeune princesse de Conti lui prodiguèrent les plus tendres soins.

Madame de Maintenon conserva dans tous les instans cette bonté sublime et cet esprit de conciliation ; elle s'occupoit sans cesse à maintenir ou à rétablir la paix et l'union dans la famille royale : quoiqu'elle sût que le duc d'Orléans, qui avoit des mœurs si licencieuses, ne l'aimoit pas et ne pouvoit l'aimer, elle lui rendit d'importans services. Le duc d'Orléans se moquoit dans sa société de l'austérité de ses principes ; mais au fond il estimoit son caractère et le prouva par la suite. On trouva parmi les papiers de madame de Maintenon un billet très-remarquable du duc d'Orléans, de l'année 1706, et conçu en ces termes : « Quand je » pourrai vous dire sans hypocrisie que je » suis dévot, j'aurai une joie parfaite à vous » faire ma confidente ; ceux qui sont parfaite- » ment dévots sont si vrais et si généreux, qu'un » honnête homme a plus de dispositions qu'un » autre à le devenir. »

Madame de Maintenon fut l'amie la plus fidèle et la plus tendre, et elle le fut également pour les amis qu'elle eut dans sa jeunesse et ceux qu'elle acquit depuis son élévation. Le marquis et la marquise de Montchevreuil, ses

anciens amis, lui dûrent leurs places à la cour. Elle fit la fortune du marquis de Dangeau, de Barillon, et d'une infinité d'autres qui jadis lui avoient montré de l'amitié. Fénélon lui dut la place de précepteur des enfans de France. Elle obtint pour son frère, que le roi n'aimoit pas, un gouvernement, des pensions et l'ordre du Saint-Esprit. Elle maria mademoiselle d'Aubigné au duc de Noailles, et les bienfaits du roi facilitèrent ce mariage.

On reproche à madame de Maintenon de n'avoir pas donné sa nièce, mademoiselle de Murçay (fille de son cousin-germain, depuis madame de Caylus) au duc de Boufflers qui la lui demanda. « Ma nièce, monsieur, ré- » pondit-elle, n'est point un assez grand parti » pour vous ; je n'en sens que mieux ce que » vous voulez faire pour moi ; je ne vous la » donnerai point, mais à l'avenir je vous re- » garderai comme mon neveu. »

Le duc de Boufflers n'insista point, ce qui prouve qu'il ne vouloit que faire sa cour ; et alors madame de Maintenon eût abusé de sa situation en acceptant cette proposition. Elle fit donc l'action la plus noble et la plus généreuse ; elle resta l'amie intime du duc de Boufflers, et lui rendit d'importans services.

Elle a fait pour sa famille tout ce qu'on pouvoit attendre de la meilleure parente ; mais en s'occupant constamment du bonheur de tout ce qui lui appartenoit et de celui de ses amis, elle n'a voulu ni servir une ambition démesurée, ni satisfaire des prétentions ridicules et une insatiable cupidité. Elle a, dit-on, abandonné dans leur disgrâce Fénélon et l'archevêque de Paris (le cardinal de Noailles) : comment une femme et une sujette auroit-elle pu conserver des liaisons intimes avec ceux contre lesquels son époux et son souverain étoit irrité ? Madame de Maintenon fit tout ce qu'elle pouvoit faire, elle parla vivement et à plusieurs reprises, elle montra même une telle affliction que le roi lui dit : *Eh bien ! madame, faudra-t-il pour cela vous voir mourir ?*

Le mari le plus imbécille et le plus foible a quelquefois une volonté à lui, et l'on suppose que Louis XIV se laissoit tellement mener par madame de Maintenon qu'il ne pouvoit lui rien refuser ; il avoit tant fait pour elle, qu'elle devoit avoir une extrême retenue dans ses demandes : d'ailleurs, Louis XIV étoit jaloux de son autorité, et madame de Maintenon devoit surtout sa faveur à la douceur et à la modération de son caractère.

Fénélon étoit si aimé, si digne de l'être, que tout ce qui le connoissoit blâma Louis XIV de sa rigueur envers lui, et depuis, tous les lecteurs de Fénélon ont porté le même jugement : cependant Louis XIV eut-il dans cette occasion un si grand tort ? C'est un point historique qui n'a jamais été discuté ; et comme il n'est point étranger à l'histoire de madame de Maintenon, je vais l'examiner rapidement.

Louis XIV avoit l'esprit éminemment sage, il trouva celui de Fénélon *systématique* ; il dit de lui qu'il étoit *l'homme le plus chimérique de son royaume*. Nous verrons tout à l'heure que, si *Télémaque* ne justifie pas cette opinion, du moins il la motive un peu dans beaucoup de passages. La chose du monde qui fait le mieux l'éloge de Fénélon, c'est que sa vive amitié pour madame Guyon, et les querelles sur le quiétisme, n'aient altéré en rien l'opinion qu'on avoit de ses mœurs, et ne l'aient pas couvert de ridicules. Il falloit avoir une vie aussi pure, un caractère aussi estimable, un mérite aussi éminent pour ne pas perdre toute considération en se montrant si attaché de cœur et d'esprit à une femme jeune, belle, d'une extravagance inouie, et qui prétendoit être si *gonflée* de l'amour divin, qu'il falloit

la délacer ! Ces folies dûrent paroître inexcusables à Louis XIV. Mais comme les quiétistes parloient beaucoup d'*amour*, cet étalage de sensibilité jeta de l'intérêt sur leur cause aux yeux de tous ceux qui ne se soucioient nullement de connoître les détails de ces disputes (et c'étoit le grand nombre) : les partisans de Fénélon, et de plus, les ennemis de toute saine doctrine, ont répété et répètent encore que Fénélon fut condamné pour avoir soutenu *qu'il faut aimer Dieu*, comme si Bossuet, et les autres prélats eussent dit qu'il est inutile d'aimer Dieu ! Ils ont dit seulement que l'amour de Dieu, loin d'excuser tout, et de tenir lieu de tout, comme le prétendent les quiétistes, n'est véritable que lorsqu'il inspire le désir de se soumettre à tous les préceptes, et qu'il donne la force de les suivre avec une scrupuleuse exactitude ; qu'enfin, l'amour n'est rien sans les actions méritoires, et sans la parfaite obéissance. Cette doctrine est telle que l'opinion opposée ne sauroit être qu'une illusion produite par la sensibilité, et que l'on ne peut regarder le quiétisme que comme l'égarement le plus étrange de l'esprit et de l'imagination.

Il est triste, sans doute, que l'un des plus

beaux ouvrages dont puisse s'honorer la littérature française, qu'un ouvrage qui sera toujours de la plus grande utilité aux princes, et même à tous les hommes, que *Télémaque* enfin ait complété la disgrâce de son auteur. Mais il faut en convenir, ce bel ouvrage dut blesser sensiblement Louis XIV. On ne peut se dissimuler qu'il est rempli de critiques piquantes et d'allusions fâcheuses contre le roi. Ce prince ne trouva jamais mauvais la liberté avec laquelle Bossuet tonnoit en chaire contre la guerre et les conquêtes, parce que ces choses dites en général tiennent à des principes que personne ne conteste, que l'orateur qui les dit publiquement, prouve par cela même qu'il n'a point d'intentions particulières; et qu'enfin ces généralités n'empêchent nullement d'admettre des exceptions, par lesquelles les guerres sont légitimes, et les conquêtes nécessaires à la sûreté, et même au salut des empires.

Mais des *portraits* trop ressemblans, les allusions critiques les plus claires, des principes tout à fait républicains, des plans de gouvernement très-chimériques,.... et toutes ces choses dans un ouvrage écrit secrètement à l'insu du roi! Et pour qui? pour son petit-

fils; et par qui? par l'homme de confiance choisi, placé par le souverain même!.... Comment une telle lecture n'auroit-elle pas fait sur l'esprit du roi la plus fâcheuse impression? Pourquoi Fénélon n'avoit-il pas montré un ouvrage de cette importance au roi? pourquoi n'avoit-il pas prié madame de Maintenon, dont il étoit l'ami, de le lire? C'étoit un bon juge à consulter; il avoit, avec raison, la plus haute opinion de son jugement et de son esprit; pourquoi ce mystère?.... Quand on ose trouver quelques torts à Fénélon, il faut donner des preuves; en voici dans plusieurs passages extraits de *Télémaque*: mais pour les bien juger, que l'on se mette à la place de Louis XIV faisant cette lecture:

Mentor conseille aux Crétois de prendre pour roi le vertueux Aristodème, d'une naissance obscure, et qui n'a aucun droit au trône. « On lui déclara qu'on le faisoit roi, il » répondit: Je n'y puis consentir qu'à trois » conditions; la première, que je quitterai la » royauté dans deux ans, si je ne vous rends » pas meilleurs que vous n'êtes, et si vous ré- » sistez aux lois (1). La seconde, que je serai

(1) Cet espace de temps est un peu court pour régénérer une nation.

» libre de continuer une vie simple et fru-
» gale (1). La troisième, que mes enfans n'au-
» ront aucun rang, et qu'après ma mort on
» les traitera sans distinction, selon leur mé-
» rite, comme le reste des citoyens ». —
Livre VI.

Il faut remarquer que ce trait n'est point historique, qu'il est de pure invention : ainsi voilà le gouvernement électif bien préféré, ce qui dut choquer Louis XIV.

La peinture chimérique et charmante que l'auteur fait des peuples de la Bétique étoit peu utile au jeune prince qui devoit gouverner le peuple le plus civilisé de l'Europe. En voici un passage :

« Ils ont horreur de notre politesse..... Ils
» vivent tous ensemble sans partager les ter-
» res, chaque famille est gouvernée par son
» chef qui en est le véritable roi..... Ils sont
» tous libres, tous égaux. On ne voit parmi
» eux aucune distinction que celle qui vient
» de l'expérience des sages vieillards, ou de la
» sagesse extraordinaire de quelques jeunes

(1) Voilà la pompe et la magnificence royale condamnée, ce qui ne doit plaire à aucun roi, et ce qui dut surtout déplaire à Louis XIV.

» hommes qui égalent les vieillards consommés
» en vertu. » — *Liv. VIII.*

Il n'est pas étonnant que cette démocratie, ces terres en commun, cette parfaite *égalité*, ce mépris des arts, fruits de l'imagination de l'auteur et présentés par lui comme le modèle de la perfection, ayent déplu à un souverain jaloux de son pouvoir et fier de son autorité, soutenue par tant de gloire.

Les lois de Salente parurent sans doute à Louis XIV un code très-chimérique et une critique indirecte, mais très-frappante, de son gouvernement, et il n'eut pas tort s'il y trouva de l'inconséquence avec des idées *libérales* beaucoup trop étendues quelquefois dans le cours de l'ouvrage, et même sur d'autres points; par exemple, l'auteur veut souvent que la naissance soit comptée pour rien, et il veut que dans sa ville chérie de Salente, elle soit la *véritable distinction.* Mentor dit à Idoménée: « Mettez au premier rang ceux
» qui ont une noblesse plus ancienne et plus
» éclatante. » — *Liv. XII.*

Voici des réglemens qu'il est probable que Colbert n'eût pas approuvés.

« Il ne faut permettre à chaque famille, dans
» chaque classe, de pouvoir posséder que l'é-

» tendue de terre absolument nécessaire pour
» nourrir le nombre de personnes dont elle
» sera composée. Cette règle étant invariable,
» les nobles ne pourront faire d'acquisition sur
» les pauvres. Tous auront des terres, mais
» chacun en aura fort peu. » — *Liv. XII.*

« Mentor établit des magistrats, à qui les
» marchands rendoient compte de leurs af-
» faires, de leurs profits, de leurs dépenses,
» de leurs entreprises. Il ne leur étoit jamais
» permis de risquer le bien d'autrui, et ils ne
» pouvoient même risquer que la moitié du
» leur. » — *Ibid.*

Avec tous ces comptes rendus, ces délais, ces retards, cette impossibilité de hasarder et de profiter d'une heureuse occasion, avec de telles entraves, il n'y auroit point de commerce.

L'auteur dit que Mentor « régla les habits,
» la nourriture, les meubles, la grandeur et
» l'ornement des maisons pour toutes les con-
» ditions différentes. Il bannit tous les orne-
» mens d'or et d'argent..... On ne souffrira ja-
» mais aucun changement ni pour la nature
» des étoffes, ni pour la forme des habits. »
— *Ibid.*

Dans ce même livre, Mentor dit à Idoménée : « Je ne connois qu'un seul moyen de

» rendre votre peuple modeste dans sa dé-
» pense, c'est que vous lui en donniez vous-
» même l'exemple. »

Louis XIV ne donnoit pas cet exemple-là ; et quel roi peut le donner ? Mentor veut encore que le vin soit réservé comme une espèce de remède ou de liqueur très-rare, employée pour les sacrifices, et que le roi donne aussi *l'exemple* de l'observation de cette loi ; et avec ces réglemens pour *la nourriture*, pour *l'intérieur, la grandeur, l'ameublement* des maisons, etc. que devient la liberté ? Toutes ces petites violences seroient odieuses, si elles n'étoient pas impraticables. Donner aux lois une si frivole extension, c'est compromettre leur majesté et utilité salutaire. Et combien toutes ces choses devoient blesser le roi le plus magnifique et le plus fastueux de l'univers ! Louis XIV n'approuva sûrement pas davantage ce qui suit :

« Il borna toute la musique aux fêtes dans
» les temples, pour y chanter les louanges des
» dieux et des héros qui ont donné l'exemple
» des plus rares vertus. Il ne permit aussi
» que pour les temples les grands ornemens
» d'architecture, tels que les colonnes, les
» frontons, les portiques..... La peinture et

» la sculpture parurent à Mentor des arts qu'il
» n'est pas permis d'abandonner..... Il ne faut,
» disoit-il, employer les sculpteurs et les pein-
» tres que pour conserver la mémoire des
» grands hommes et des grandes actions, c'est
» dans les bâtimens publics et dans les tom-
» beaux qu'on doit conserver des représen-
» tations de tout ce qui a été fait avec une
» vertu extraordinaire pour le service de la
» patrie. »

Ainsi voilà retranchés à jamais les paysagistes, les peintres de fleurs, d'animaux, de marine ! etc. Mais dans le seul genre historique, comment auroit-on de grands artistes s'ils ne travailloient que pour les monumens publics ? Ces monumens faits et ornés, pour qui travailleroient-ils ? On ne bâtit pas tous les ans de belles églises, on n'élève pas souvent des tombeaux à de grands hommes. Toutes ces choses sont très-chimériques. L'auteur sans doute ne proposoit pas sérieusement à son élève de réaliser la république de Salente. A quoi bon ces descriptions, ces lois imaginaires ? ne valoit-il pas mieux offrir à ce jeune prince le détail des choses qu'il auroit pu exécuter un jour ?

Louis XIV ne dut pas être plus satisfait de

la peinture de la cour, des courtisans, de la manière dont on parle à un roi vieux et malheureux, et moins encore de celle dont ce roi parle de lui-même : qu'on en juge par les passages suivans :

« O Idoménée! Vous dites que les dieux ne » sont pas encore las de vous persécuter; et moi » je dis qu'ils n'ont pas encore achevé de vous » instruire.... »

Louis XIV, à la fin de ses prospérités, voyoit ses généraux battus, et toute l'Europe soulevée contre lui.

« Tant de malheurs que vous avez soufferts » ne vous ont point encore appris ce qu'il faut » faire pour éviter la guerre. »

Louis XIV faisoit toujours la guerre.

« Une mauvaise honte et une fausse gloire » vous ont jeté dans ce malheur. Vous avez » craint de rendre l'ennemi trop fier, et vous » n'avez pas craint de le rendre trop puissant, » en réunissant tant de peuples contre vous » par une conduite hautaine et injuste. »

Louis XIV avoit montré une grande fierté, une extrême hauteur de caractère.

« A quoi servent ces tours que vous vantez » tant, sinon à mettre tous vos voisins dans » la nécessité de périr ou de vous faire périr

» vous-même, pour se préserver d'une servi-
» tude prochaine. Vous n'avez élevé ces tours
» que pour votre sûreté, et c'est par ces tours
» que vous êtes dans un si grand péril. »

Louis XIV avoit fait élever d'immenses fortifications.

« Le rempart le plus sûr d'un état est la jus-
» tice, la modération, la bonne foi, et l'assu-
» rance où sont vos voisins que vous êtes
» incapable d'usurper leurs terres. » — *Liv. X.*

Louis XIV avoit conquis beaucoup de provinces. Sans doute la justice est le meilleur soutien d'un état; mais pour en maintenir les droits, l'art des *Vauban* n'est pas tout à fait inutile.

« Quand vous avez trouvé des flatteurs, les
» avez-vous écartés? vous en êtes-vous défié?
» Non, non, vous n'avez point fait ce que font
» ceux qui aiment la vérité et qui méritent de
» la connoître. Voyons si vous avez maintenant
» le courage de vous laisser humilier par la
» vérité qui vous condamne. Je disois donc que
» ce qui vous attire tant de louanges ne mérite
» que d'être blâmé; pendant que vous aviez
» au-dehors tant d'ennemis qui menaçoient
» votre royaume, vous ne songiez au-dedans
» de votre nouvelle ville, qu'à y faire des ou-

» vrages magnifiques..... Une vaine ambition
» vous a poussé jusqu'au bord du précipice;
» à force de vouloir paroître grand, vous avez
» pensé ruiner votre véritable grandeur.... »
— *Liv. XII.*

Mentor parle toujours à ce roi, à ce vieillard, comme un maître sévère à un jeune écolier. Tous les reproches de cette tirade (dont on n'a supprimé que de longues leçons d'agriculture) tombent directement sur Louis XIV. Il avoit fait des *ouvrages magnifiques*, les finances étoient en mauvais état, le royaume se trouvoit en danger, etc...

Idoménée dit à Mentor :

« J'étois fatigué de me trouver entre deux
» hommes que je ne pouvois accorder, et dans
» cette lassitude j'aimois mieux par foiblesse
» hasarder quelque chose aux dépens des af-
» faires et respirer en liberté : je n'eusse osé
» me dire à moi-même une si honteuse raison
» du parti que je venois de prendre ; mais cette
» honteuse raison que je n'osois développer,
» ne laissoit pas d'agir secrètement au fond de
» mon cœur, et d'être le vrai motif de tout ce
» que je faisois. » — *Liv. XIII.*

Un homme capable de réfléchir avec autant de finesse sur lui-même, ne peut être un homme

foible; d'ailleurs on n'avoue point toutes ces choses, on y cherche toujours quelqu'excuse surtout quand on est roi.

Idoménée conte à Mentor que, croyant coupable le fidèle Philoclès, il donna l'ordre de le tuer en trahison; que Philoclès se sauva dans l'île de Samos, « où il vit tranquillement dans » la pauvreté et dans la solitude, travaillant à » faire des statues pour gagner sa vie, ne vou» lant pas entendre parler des hommes trom» peurs et injustes, surtout des rois qu'il » croyoit les plus malheureux et les plus aveu» gles des hommes. » — *Liv. XIII.*

Tous ces aveux et ces traits contre les rois ont-ils de la vraisemblance dans la bouche d'un roi? Mentor lui demande s'il ne se défit pas des calomniateurs de Philoclès?

« Hélas! reprit Idoménée, est-ce, mon cher » Mentor, que vous ignorez la foiblesse et » l'embarras des princes? Quand ils sont une » fois livrés à des hommes corrompus et hardis, » qui ont l'art de se rendre nécessaires, ils ne » peuvent plus espérer aucune liberté. Ceux » qu'ils méprisent le plus sont ceux qu'ils » traitent le mieux et qu'ils comblent de bien» faits..... »

Mentor répondit ainsi à Idoménée : « Quoi

» donc ! vous avez été foible jusqu'à vous
» laisser tyranniser pendant tant d'années par
» deux traîtres dont vous connoissiez la tra-
» hison ?.... Vous reconnoissez bien, ô Ido-
» ménée, que les hommes trompeurs et har-
» dis qui sont présens, entraînent les princes
» foibles ; mais vous deviez ajouter que les
» princes ont encore un autre malheur qui
» n'est pas moindre, c'est celui d'oublier fa-
» cilement la vertu, et les services d'un homme
» éloigné.... La vertu les touche peu, parce
» que la vertu, loin de les flatter, les contredit
» et les condamne dans leurs foiblesses. Faut-il
» s'étonner s'ils ne sont point aimés, puisqu'ils
» ne sont point aimables, et qu'ils n'aiment
» rien que leur grandeur et leurs plaisirs » ?

Jamais roi n'a souffert qu'un étranger obscur, qui n'a aucun droit sur lui, le mette ainsi dans la poussière, et surtout un roi dans sa vieillesse. C'est Minerve qui parle ; mais elle veut se cacher sous les traits d'un homme vulgaire, et ce langage s'accorde mal avec un tel dessein. Qu'on se représente Louis XIV, lisant des leçons si dures !.... Idoménée ordonne à Hégésippe d'aller arrêter le traître Protésilas. « Pro-
» tésilas étoit alors dans un salon de marbre,
» couché sur un lit de pourpre, avec une

» broderie-d'or.... Les plus grands de l'état
» étoient autour de lui rangés sur des tapis,
» composant leur visage sur celui de Proté-
» silas, dont ils observoient jusqu'au moindre
» clin d'œil. A peine ouvroit-il la bouche,
» que tout le monde se récrioit pour admirer
» ce qu'il alloit dire. Un des principaux de la
» troupe lui racontoit avec des exagérations ri-
» dicules, ce que Protésilas lui-même avoit fait
» pour le roi.... (1). Protésilas écoutoit toutes
» ces louanges d'un air sec, distrait et dédai-
» gneux.... Il y avoit un flatteur qui prit la
» liberté de lui dire quelque chose à l'oreille :
» Protésilas sourit; toute l'assemblée se mit
» aussitôt à rire, quoique la plupart ne pus-
» sent point encore savoir ce qu'on avoit dit.
» Mais Protésilas reprenant bientôt son air
» sévère et hautain, chacun rentra dans la
» crainte et dans le silence; plusieurs nobles
» cherchoient le moment où Protésilas pour-
» roit se retourner vers eux et les écouter : ils
» paroissoient émus et embarrassés, leurs pos-
» tures suppliantes parloient pour eux; ils pa-
» roissoient aussi soumis qu'une mère aux

---

(1) On supprime les flatteries des poëtes qui sont sans bornes.

Mentor lui répond : « Ce seroit mettre toutes
» les familles dans le plus rigoureux esclavage,
» vous vous rendriez responsable de tous les
» malheurs domestiques de vos citoyens, etc... »

Un roi ne met point *toutes les familles dans le plus rigoureux esclavage*, parce qu'il arrange quelques mariages, en comblant de grâces, de bienfaits et d'honneurs ceux qu'il marie. Mais on sait, et l'on voit surtout dans les Mémoires de Dangeau, que Louis XIV avoit *fait plusieurs mariages*, et qu'il daignoit souvent être l'*arbitre* des affaires particulières sur lesquelles on avoit recours à lui. Il étendoit même cette bonté royale et paternelle sur des gens qui n'étoient point de la cour, et qui n'avoient jamais eu l'honneur de l'approcher ; c'est ainsi qu'il a réconcilié plusieurs enfans avec leurs pères, et qu'il a prévenu beaucoup de scandales et de procès.

Dans le *Livre XVIII*, l'auteur dit qu'aux enfers,

« On remarquoit que les plus méchans
» d'entre les rois, étoient ceux à qui on avoit
» donné les plus magnifiques louanges pen-
» dant leur vie. »

On a tant loué Louis XIV, que l'auteur n'auroit pas dû se permettre ce trait. D'ail-

leurs l'idée manque de justesse, et le fait est faux. Qui mérite mieux qu'un grand roi d'être loué ? Aussi les poëtes et les peuples ont-ils loué à l'envi les uns des autres tous les souverains qui ont honoré le trône par d'éminentes qualités. Auguste, Trajan, etc., chez les Romains furent excessivement loués ; ainsi que, parmi nous, François Ier, Henri IV, Louis XIV, etc.

Louis XIV pouvoit mieux qu'un autre sentir ces défauts, et de plus il en étoit personnellement blessé. Il est vraisemblable qu'il ne trouva pas plus de vérité dans la peinture d'une passion violente, dont voici quelques traits:

« Il (Télémaque) demeuroit souvent étendu
» et immobile sur le rivage de la mer.... pous-
» sant des cris semblables aux rugissemens
» d'un lion ; il étoit devenu maigre ; ses yeux
» creux étoient pleins d'un feu dévorant.... » —
» *Liv. VII.* Calypso avoit les yeux rouges et
» enflammés.... ses joues tremblantes étoient
» couvertes de taches noires et livides.... La
» déesse troublée ressemble à une furie infer-
» nale. Eucharis brûle d'un feu plus crue
» que toutes les douleurs de la mort ; toutes
» les nymphes jalouses sont prêtes à s'entre-
» déchirer, et voilà ce que fait le traître amour

» qui paroît si doux !.... L'amour rassemble les » nymphes, et leur dit : Télémaque est encore » en vos mains, hâtez vous de brûler ce vais- » seau que le téméraire Mentor a fait pour » s'enfuir. Aussitôt elles allument des flam- » beaux, elles accourent sur le rivage, elles » frémissent, elles poussent des hurlemens, etc.» A la fin de ce chant, Calypso rentre dans sa grotte, *qu'elle remplit de hurlemens. Liv. VII.* Dans quel temps l'amour a-t-il imprimé sur les joues des *taches noires et livides?* dans quel temps a-t-il fait *hurler* et *rugir?* dans quel pays policé a-t-on vu des rivales *s'entre-déchirer?* etc.

A quoi bon ces étranges exagérations ? Peut-il être utile d'attribuer à l'amour cette puissance horrible et chimérique ?

Doit-on s'étonner que Louis XIV n'ait pas aimé ce livre, qu'il ait cru y trouver des allusions fâcheuses, et que le mystère surtout sembloit rendre plus criminelles, puisqu'elles s'adressoient en secret à son petit-fils, à l'enfant qu'il avoit confié à l'auteur ? On sait qu'un valet de chambre prit une copie de cet ouvrage, et que le secret fut ainsi divulgué. Louis XIV le lut manuscrit, il en défendit l'impression : ce beau poëme n'a été publié qu'à la mort de ce prince.

L'âme si pure et l'esprit si éclairé de Fénélon n'ont jamais conçu le dessein de représenter Louis le Grand sous le nom du foible et coupable Idoménée; mais cependant plusieurs traits désagréables de cette peinture conviennent à Louis XIV, qui n'a sûrement pas manqué de s'en faire l'application. Fénélon a probablement eu l'intention, en traçant le beau portrait du grand Sésostris, de peindre Louis XIV dans sa vieillesse: le portrait est digne du modèle et du peintre, mais il est terminé par une censure, juste peut-être, et par-là même plus piquante; le respect et la reconnoissance auroient dû se la refuser, surtout en offrant ce tableau au petit-fils du grand roi qu'il représente. Voici ce portrait:

« Il (Sésostris) étoit sur un trône d'ivoire,
» tenant en main un sceptre d'or. Il étoit déjà
» vieux, mais agréable, plein de douceur et
» de majesté; il écoutoit tous les jours les
» peuples avec une patience et une sagesse
» qu'on admiroit sans flatterie: après avoir
» travaillé toute la journée à régler les affaires
» et à rendre une exacte justice, il se délassoit
» le soir à écouter des hommes savans et à
» converser avec les plus honnêtes gens qu'il
» savoit bien choisir pour les admettre dans

» sa familiarité. On ne pouvoit lui reprocher
» en toute sa vie que d'avoir triomphé avec
» trop de faste des rois qu'il avoit vaincus, et
» de s'être confié à un de ses sujets que je vous
» dépeindrai tout à l'heure. »

On croit que dans ce *sujet* l'auteur a voulu peindre Louvois : on se trompe sans doute, car ce portrait satirique seroit injuste : cet homme abuse Sésostris ; sur quoi l'auteur fait cette réflexion : « Oh ! qu'un roi est malheureux
» d'être exposé aux artifices des méchans ! il est
» perdu s'il ne repousse la flatterie, et s'il
» n'aime ceux qui disent hardiment la vérité ! »

Il faut avouer que cet ouvrage dut déplaire à Louis XIV : mais comme la morale en est admirable, il eût été digne de ce prince d'en permettre l'impression malgré ses ressentimens particuliers, d'autant plus qu'il auroit dû sentir qu'on ne supprime point de tels livres ; l'autorité ne pouvoit qu'en suspendre la publication, elle ne pourra jamais anéantir un chef-d'œuvre.

En connoissant bien tout ce que Louis XIV, qui n'avoit jamais goûté l'esprit de Fénélon, pouvoit lui reprocher d'ailleurs, doit-on être surpris que madame de Maintenon n'ait pu l'adoucir à cet égard ? Dans les choses graves, et celles-ci l'étoient aux yeux du roi, le cou-

rage de l'amitié consiste à tâcher de justifier un accusé par tous les moyens possibles, et avec force et persévérance; dans ce cas, la justification étoit impossible; la critique sous toutes les formes et sans cesse répétée du gouvernement du roi, les allusions piquantes et fâcheuses, les censures amères et outrées, les principes politiques, souvent chimériques, ne pouvoient pas plus se nier que les extravagances de madame Guyon. Madame de Maintenon fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'une amie véritable; elle parla, supplia, s'affligea. Au reste, Fénélon fut disgracié et non opprimé; le renvoi d'un archevêque dans son diocèse n'est point une persécution. Enfin, madame de Maintenon, forcée de convenir des torts et des erreurs de Fénélon, devoit-elle, pour un homme auquel elle ne devoit rien et qui lui devoit sa fortune, montrer de l'humeur et paroître trouver injuste celui qui étoit à la fois son bienfaiteur, son maître, son souverain et son époux?

M. de Voltaire a dit d'elle: *Du même fonds de caractère dont elle étoit incapable de rendre service*, elle l'étoit aussi de *nuire*. Voilà une singulière phrase, et une étrange injustice!.... Madame de Maintenon étoit *incapable*

de servir! elle qui, comme on la vu, a fait la fortune de tous ses amis et de tous ses parens! Elle n'a sans doute jamais nui, même à ses plus grands ennemis, même à Louvois; mais que de services n'a-t-elle pas rendus à ceux qu'elle aimoit, et aux gens de lettres! que de pensions, que de grâces obtenues par elle, et toujours pour les autres! Le duc de Richelieu, fils de la duchesse qui dut à madame de Maintenon sa place de dame d'honneur, devint coupable de rapt; le roi vouloit absolument le livrer à toute la rigueur des lois; madame de Maintenon, implorant en vain sa grâce, eut enfin la hardiesse de dire au roi: *Comment oserez-vous, sire, punir dans ce malheureux jeune homme le crime que vous avez jadis commis vous-même à la face de toute la France? Par qui madame de Montespan fut-elle enlevée à son mari?* Est-ce là parler foiblement? Le duc de Richelieu eut sa grâce. Il faut admirer madame de Maintenon d'avoir eu toujours dans les occasions importantes ce courage pour servir ses amis et les opprimés, et de ne l'avoir pas follement prodigué pour satisfaire de petits intérêts de vanité.

Voltaire, qui prétend que madame de Maintenon *étoit incapable de rendre service*, lui

reproche d'avoir fait nommer Chamillard ministre. Chamillard plaisoit personnellement au roi, qui de lui-même pensa à l'élever au ministère : Chamillard avoit beaucoup d'esprit et une probité parfaite; madame de Maintenon étoit son amie, devoit-elle lui nuire ? Elle n'influa sur aucune autre nomination : peut-on raisonnablement lui reprocher celle-là ?

Mais, dit-on, depuis la faveur de madame de Maintenon l'éclat de ce beau règne a toujours été en décroissant. Rien n'est moins vrai; la faveur de madame de Maintenon a duré trente-cinq ans, elle a vu quinze années de gloire et de bonheur; et si, à la fin d'un règne si long, tout a décliné, c'est que Louvois, Colbert, Turenne, le grand Condé n'existoient plus, c'est que Louis XIV vieillissoit; mais son attachement pour madame de Maintenon ne lui fit rien perdre de sa grandeur d'âme : tout le monde convient qu'il ne montra jamais plus de magnanimité que dans ses revers.

On a écrit et répété que madame de Maintenon ne voulut rendre le roi dévot que pour s'ouvrir le chemin du trône; imputation bien absurde, car elle employa tout son ascendant, pendant plusieurs années, pour le ramener à la religion durant la vie de la reine, qui étoit

plus jeune qu'elle, et qui jouissoit d'une santé parfaite; rien alors ne pouvoit lui faire prévoir sa future élévation. Elle tâcha de *rendre le roi dévot*, parce qu'elle avoit elle-même la piété la plus sincère, et jamais on ne fut plus exempte de toute espèce de bigoterie. Un jour, à Saint-Cyr, un prêtre italien dit la messe, en prononçant d'une manière ridicule. Après la messe, la maîtresse de classe dit à madame de Maintenon qu'elle alloit mettre toutes les pensionnaires en pénitence, parce qu'elles avoient ri de la prononciation de ce prêtre. *Eh bien !* répondit madame de Maintenon, *mettez-y-moi donc aussi, car j'ai ri tout autant qu'elles.* Madame de Maintenon eut une telle perfection de caractère et de conduite, que naturellement on se la représente sous des traits austères qu'elle n'eut jamais: avec une piété d'ange elle n'eut aucun rigorisme; elle aima tous les arts, surtout la poésie et la musique; jusqu'à la mort du roi on jouoit chez elle la comédie, on y faisoit de la musique tous les soirs, et des mascarades pendant tout le carnaval; on y dansoit des ballets. Avec l'esprit le plus orné, elle conserva le naturel le plus aimable et une gaîté pleine de charme. S'apercevant que ses élèves de Saint-Cyr de-

venoient métaphysiciennes, elle mit tous ses soins à bannir de Saint-Cyr les prétentions à l'esprit; elle y parvint : aussi la maîtresse de la grande classe lui dit un jour : Soyez contente, madame, les rubans jaunes n'ont pas le sens commun (1).

Madame de Maintenon avoit naturellement un grand fonds de gaîté; elle fit dans sa jeunesse beaucoup de jolis vers, qui tous montrent ce caractère. L'abbé Têtu, bel-esprit de ce temps, avoit beaucoup vécu dans la société de Scarron; il étoit fort laid, et on lui reprochoit tout le commérage d'une femmelette. Madame de Maintenon, alors fort jeune, ayant vu dans un village une enseigne de la Madeleine, qui ressembloit à l'abbé Têtu, fit sur-le-champ ces deux couplets, adressés à l'abbé :

Est-ce pour flatter ma peine,
Que dans un vieux cabaret,
Croyant voir la Madeleine,
Je trouve votre portrait?

La marque d'amour me touche;
J'en aime la nouveauté;
On vous a fait femme et louche,
Sans nuire à la vérité.

---

(1) Toutes les classes étoient distinguées par des rubans de diverses couleurs. Les jaunes étoient ceux des pensionnaires les plus âgées.

La gaîté doit s'altérer à la cour, surtout avec la contrainte d'une représentation continuelle. Cependant on retrouve souvent dans les lettres de madame de Maintenon cette aimable disposition ; elles sont parsemées de traits rapides et gais, et d'excellentes plaisanteries (1).

L'indulgence de madame de Maintenon égala sa vertu. Combien n'en eut-elle pas pour madame de Caylus sa nièce, qui se conduisit souvent avec une extrême légèreté, et pour la duchesse de Bourgogne son élève ! Cette jeune princesse, remplie d'esprit et de qualités attachantes, eut quelques défauts, dont les conseils de madame de Maintenon la corrigèrent ; elle aima le jeu et fit souvent des dettes que le roi paya. Un jour, elle confia à madame de Maintenon qu'elle avoit perdu la veille vingt-cinq mille francs, et qu'elle n'osoit plus s'adresser au roi. Madame de Maintenon emprunta cet argent sur sa terre ; le lendemain, madame la dauphine trouva dans son cabinet ces vingt-cinq mille francs, avec ce billet : « Voilà, ma-

(1) C'est elle aussi qui composa pour le duc de Richelieu cette jolie épitaphe :

Ci-gît Armand. L'amour, pour faire pièce aux belles,
Lui donna son carquois, son sourire et ses ailes.

» dame, de quoi acquitter votre dette et sou-
» lager votre âme ; l'unique reconnoissance
» que je vous demande, c'est de ne m'en pas
» remercier ». La princesse ne joua plus ; elle se corrigea aussi de la coquetterie qu'on lui avoit reprochée. Elle disoit à madame de Maintenon : « Je vois aujourd'hui que je vous ai des
» obligations infinies ; vous avez eu la patience
» d'attendre ma raison. »

On sait quel fut le noble et rare désintéressement de madame de Maintenon : pour le prouver, il suffira de dire qu'après avoir été trente ans l'épouse de Louis XIV, elle n'avoit, à sa mort, pour toute possession qu'une petite terre de 9,000 livres de rente, qu'elle tenoit de lui avant sa faveur comme gouvernante de ses enfans. Depuis son mariage, elle n'accepta du roi qu'une pension de 48,000 francs, qu'elle ne souffrit jamais qui fût augmentée, et qu'elle ne se fit point assurer. Après la mort de Louis XIV, le régent assura cette pension par un brevet au nom du jeune roi ; et ces paroles honorables furent mises dans le brevet : *Pension que son désintéressement lui a rendue nécessaire.*

Et comme institutrice, quels éloges ne mérite-t-elle pas ! Qu'on relise ce qu'elle a con-

seillé sur l'éducation du duc de Bourgogne et sur celle de Louis XV, Fénélon n'a jamais rien dit de plus solide. Et Saint-Cyr ! Le plan de cette éducation publique est si parfait, qu'on ne fera jamais rien de bon dans ce genre sans l'adopter.

Madame de Maintenon unissoit à tant de vertus sublimes, à tant de gloire, la modestie la plus sincère. Racine vouloit lui dédier *Esther*, elle refusa cet hommage éclatant. Elle fit pour Saint-Cyr l'ouvrage que l'on nomme *l'Esprit de l'Institut*. Elle le composa en entier; mais pour qu'il ne portât jamais son nom, elle le fit signer par l'évêque de Chartres et par le roi. Les religieuses de Saint-Cyr désirant qu'elle le signât aussi, elle répondit : *Il vaut mieux que celles qui vous suivront le croient d'un évêque que d'une femme.*

Il est impossible de parler avec un peu de détail de madame de Maintenon, sans avoir l'air de faire un panégyrique; mais cependant on ne lui donne pas une seule louange qui ne soit appuyée sur des faits irrécusables. On n'a rien exagéré; car, loin d'éprouver l'envie d'orner un portrait qui, malgré son exacte ressemblance, paroîtra toujours au commun des lecteurs *plus beau que nature*, on auroit pres-

que désiré pouvoir découvrir quelques petits défauts, quelques légers torts, qui eussent jeté un peu de variété dans cette peinture uniforme du caractère le plus accompli que puisse avoir une femme. Mais toute recherche à cet égard est infructueuse : madame de Maintenon fut toujours parfaite, parce qu'à toutes les époques de sa vie, elle eut les mêmes principes et les mêmes sentimens.

Le reproche le plus inique que les ennemis de la vertu ayent pu faire à madame de Maintenon, c'est d'avoir persécuté les protestans : tous les mémoires et toutes ses lettres prouvent précisément le contraire. Elle parla même un jour au roi si fortement en leur faveur, que le roi ne put s'empêcher de dire : *Votre discours, madame, me fait de la peine ; ne seroit-ce point un reste d'attachement pour votre ancienne religion ?*

Dans ses lettres à son frère qui commandoit en province, elle dit : « Je vous recommande les catholiques, et je vous prie de » n'être pas inhumain aux huguenots. »

Dans une autre lettre elle lui dit :

« Ayez pitié de gens plus malheureux que » coupables. . . . Henri IV a professé la même » religion, et plusieurs grands princes ; ne les

» inquiétez donc point. Il faut attirer les hom-
» mes par la douceur et par la charité. Jésus-
» Christ nous en a donné l'exemple, et telle
» est l'intention du roi.... Il faut convertir,
» et non pas persécuter. »

Toutes ses lettres sont remplies de traits semblables. Un fait beaucoup plus frappant encore, non-seulement la justifie pleinement à cet égard, mais prouve incontestablement qu'elle s'étoit déclarée protectrice des malheureux huguenots, et qu'elle étoit universellement regardée comme telle. C'est la tragédie d'*Esther*, faite pour elle, et avec l'intention de la peindre sous le nom d'*Esther*; de cette femme si douce, si intéressante, amie du *peuple opprimé*, qu'un ministre barbare veut exterminer, et qu'elle défend avec tout le courage d'une pitié généreuse; de cette femme qui, par le double ascendant de l'amour et de la vertu, fléchit *le grand roi* en faveur de tant d'infortunés persécutés depuis long-temps à son insu. On sait que Louis XIV, éclairé surtout par madame de Maintenon, n'apprit qu'avec horreur les barbaries ordonnées par ses ministres, et exercées contre les huguenots, et qu'il déclara hautement qu'il n'y avoit point eu de part. Il fut le réparateur de ces

cruautés, en donnant des secours, des dédommagemens, des pensions à une grande quantité de huguenots qui persistoient dans leurs erreurs; enfin les ministres, vrais persécuteurs des protestans, étoient les ennemis mortels de madame de Maintenon. Comment est-il donc possible que, contre toute vraisemblance, et malgré de tels faits, les écrivains du siècle dernier aient osé faire une calomnie si extravagante? Mais ils n'aimoient pas Louis XIV, ils détestoient dans madame de Maintenon une femme tout à fait dépourvue de principes philosophiques; c'étoit un moyen certain de la rendre odieuse; on ne lisoit plus que leurs ouvrages, on n'examinoit rien, on les croyoit sur parole: cette calomnie eut un plein succès. On en a fait bien d'autres aussi absurdes, qui ont réussi de même. Et ce sont des littérateurs qui ont calomnié madame de Maintenon! Cependant jamais femme n'a mieux mérité leurs hommages; jamais favorite, princesse ou reine, n'a protégé les lettres avec plus d'utilité, plus d'éclat et plus de gloire: elle fut la protectrice, l'amie de Fénélon, de Racine, de Boileau, et elle a fait faire *Athalie*. Elle honora tellement la littérature, qu'elle voulut inscrire sur la liste des *auteurs* son élève le duc du

Maine, un fils de Louis XIV. Elle fit imprimer et vendre publiquement les premières compositions de ce jeune prince, sous le titre d'*Œuvres d'un jeune auteur de huit ans*: c'étoit lui faire prendre l'engagement (qu'il a bien tenu depuis) d'aimer les lettres, et d'honorer ceux qui les cultivent. Ce fait est très-remarquable. Louis XIV approuva cette idée, et personne ne la critiqua. Cependant, sous les deux règnes suivans, et surtout sous le dernier, déclarer un prince du sang *auteur*, eût paru très-peu convenable et fort ridicule, et avec raison, parce que les lettres avoient perdu toute la dignité que la saine morale peut seule leur donner. Les talens leur donnent de l'éclat, mais c'est la vertu qui les ennoblit.

On doit à madame de Maintenon les belles fables de La Fontaine, et les poésies sacrées de Rousseau, qu'elle fit faire pour l'éducation du duc du Maine, et pour celle du duc de Bourgogne. Elle obtint du roi une pension pour mademoiselle de Scudéri et pour madame Dacier. Elle établit Racine et Boileau dans l'intimité de Louis XIV; et en protégeant les talens, voulant ignorer les inimitiés qu'ils produisent, tandis qu'elle accueilloit Racine d'une manière si éclatante, elle faisoit donner par le roi, à son

ennemie, madame Deshoulières, une pension et des gratifications. Son admiration et son amitié pour Boileau ne l'empêchèrent pas d'apprécier les talens de Quinault; ce grand poëte lyrique ne composa jamais un opéra, sans apporter au roi plusieurs plans de poëmes, et le choix du monarque fixoit toujours le sien. Un soir, chez madame de Maintenon, il présenta deux sujets d'opéra : *Armide*, et *Macarie, fille d'Hercule*. *Armide* fut préférée par madame de Maintenon; et peu de temps après, on vit paroître le plus beau poëme de Quinault. Nous devons cet ouvrage, ainsi que tant d'autres chefs-d'œuvre en tout genre, au goût exquis de madame de Maintenon. Duché, et plusieurs autres poëtes, encouragés et récompensés par elle, travaillèrent pour Saint-Cyr, et donnèrent sous ses auspices *Jephté*, *Absalon*, *Débora*, etc. Les premières lectures d'*Esther* et d'*Athalie* furent faites dans son cabinet. On sait qu'elle sentit seule alors toute la grandeur, toute la beauté d'*Athalie*; et malgré la longue injustice du public à cet égard, elle persista toujours à trouver cette pièce sublime. Quel titre de gloire littéraire! Si l'amour-propre eût influé sur les jugemens de madame de Maintenon, elle auroit préféré

Esther à *Athalie*; c'étoit le goût général, et *Esther* avoit été faite pour elle. Cette pièce étoit remplie d'allusions qui devoient la flatter, on y reconnut son portrait; cependant elle n'hésita point à soutenir qu'*Athalie* étoit le chef-d'œuvre de Racine; et retirée à Saint-Cyr, long-temps après la mort de Louis XIV, elle écrivoit à sa nièce : *J'ai le malheur de penser toujours qu'Athalie est une pièce admirable*. Il falloit une grande supériorité d'esprit pour juger ainsi, en dépit de l'opinion contraire si généralement répandue : aussi avoit-elle un esprit également étendu, juste et profond. Louis XIV lui disoit : On donne aux papes le titre de *sainteté*, aux rois celui de *majesté*; pour vous, madame, vous avez tant de raison, que l'on devroit vous appeler *votre solidité*. Fénélon disoit, en parlant d'elle, que *c'étoit la Sagesse s'exprimant par la bouche des Grâces*. L'austère Bourdaloue la peignoit sous de plus nobles traits : *Un rien lui suffit*, disoit-il, *pour élever son âme aux plus hautes pensées*. Cet éloge n'étoit pas suspect de flatterie : Bourdaloue n'avoit point d'ambition; on sait qu'il ne voulut être ni évêque, ni directeur de madame de Maintenon. Dans ce même temps, le caustique

Boileau loua dignement aussi madame de Maintenon dans sa *Satire des femmes*. Il disoit qu'il en connoissoit une

Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune.

C'est elle encore qu'il avoit en vue, en parlant de celle qui ne veut pas

Qu'à l'église jamais, devant le Dieu jaloux,
Un fastueux carreau soit vu sous ses genoux.

Un jour chez elle, en présence du roi, Boileau déclamant contre la poésie burlesque: Heureusement, ajouta-t-il, ce goût est passé; on ne lit plus Scarron, même en province. Racine se hâta de détourner la conversation; et quand il se trouva seul avec Boileau: Perdez-vous la tête? lui dit-il; hier c'étoit *Dom Japhet*, aujourd'hui le *Virgile travesti*, et toujours *Scarron*: ignorez-vous donc l'intérêt qu'elle y prend? Hélas! non, répondit Boileau, mais en la voyant, en l'écoutant, c'est la première chose que j'oublie. En effet, tout en elle étoit si noble et de si bon goût, que rien ne pouvoit rappeler sa première situation.

Quelqu'éloge que l'on puisse faire de madame de Maintenon, il sera toujours au-dessous de l'idée que doivent donner d'elle ses écrits. L'es-

pèce de mémoire, ou l'instruction qu'elle composa pour Chamillard, est admirable d'un bout à l'autre. On a déjà parlé des conseils qu'elle écrivit pour l'éducation du duc de Bourgogne, conseils profonds, excellens, et donnés avant ceux de Fénélon; ses dialogues pour Saint-Cyr sont charmans: et ses lettres! la raison y domine toujours; mais avec quel charme et quel naturel! C'est la seule plume qui ait su donner de l'éclat au bon sens. Ses pensées sont si justes que l'on s'étonne qu'elles ne soient pas devenues communes, et elles montrent une finesse d'observation qui a quelque chose de frappant; elles sont à la fois solides, sages et brillantes. Et quelle élévation d'âme, quelle bonté, quelle sensibilité, quelle profonde connoissance de la cour et du cœur humain!... Il est bien digne d'admiration que, dans ces lettres écrites avec tout l'abandon de la confiance, madame de Maintenon ne se plaigne jamais de l'envie, de l'injustice, de l'ingratitude, qu'elle n'y dise jamais un seul mot contre ses ennemis, qu'elle ne se permette pas un trait de médisance. Ces lettres sont aussi pures qu'elles sont spirituelles et instructives; car elles méritent d'être étudiées par toutes les personnes qui veulent bien écrire dans ce genre et bien con-

noître le monde. Avec quel bon goût et quelle délicatesse madame de Maintenon sait louer ceux qu'elle aime! avec quelle légèreté elle sait conter des bagatelles! comme elle parle sensément sur les affaires les plus sérieuses! ses lettres à l'abbesse de Gomer-Fontaine sont des chefs-d'œuvre. Elles ne contiennent que des conseils sur la formation d'une maison religieuse; mais on y trouve des observations fines et des maximes excellentes, qui peuvent s'appliquer à mille autres choses. Il est d'autant plus étonnant que ces lettres soient écrites avec tant de pureté et d'élégance, que madame de Maintenon ne disposoit nullement de son temps, et qu'elle écrivoit toujours à la hâte ou à la dérobée.

Madame de Maintenon, après la mort du roi, se retira à Saint-Cyr, dans cet asile honorable qu'elle s'étoit préparé avec tant de gloire; elle conserva des amis; sa famille et les élèves qu'elle laissa dans le monde furent reconnoissantes. Mais elle voulut vivre dans la plus profonde retraite : elle ne reçut que le duc et la duchesse de Noailles, mesdames de Dangeau et de Caylus. Jusque dans la vieillesse la plus avancée, sa conversation eut un charme infini. Le temps avoit respecté son ouie et ses yeux,

et l'on peut juger par ses dernières lettres, qu'elle écrivoit et pensoit avec toute la justesse de ses belles années.

Le czar Pierre le Grand ne voulut pas quitter la France sans avoir vu madame de Maintenon. Il alla à Saint-Cyr; elle étoit dans son lit: pour la mieux voir, il tira lui-même le rideau du lit, il la considéra attentivement, elle rougit, et les dames de Saint-Louis qui la virent en ce moment, assurèrent qu'elle dut lui paroître encore belle.

Madame de Maintenon survécut quatre ans au roi; elle passa tout ce temps dans une maison qui lui devoit tout, révérée, adorée, soignée comme la mère la plus chérie, entourée des dames de Saint-Louis choisies et formées par elle, et parmi lesquelles il s'en trouvoit plusieurs dignes de sa confiance et de son amitié par leur esprit et leur mérite; environnée d'une multitude de jeunes personnes dociles et reconnoissantes, qu'elle regardoit comme ses enfans; exerçant là un empire plus sûr, plus doux quoique moins envié, que celui dont elle avoit joui à Versailles, puisqu'elle commandoit librement, sans contrainte, sans esclavage, et qu'elle ne régnoit que par la seule puissance

des bienfaits. Elle recueillit jusqu'au dernier soupir le prix de sa vertu et de sa bonté.

L'âge ne diminua point son zèle pour les jeunes demoiselles de Saint-Louis : ne pouvant plus monter aux classes, elle voulut en avoir un certain nombre dans son appartement ; les maîtresses firent de cette distinction les récompenses du mérite. L'indulgence et la douceur de madame de Maintenon étonnoient les religieuses les plus patientes. *Rien n'est moins raisonnable*, disoit cette parfaite institutrice, *que de vouloir que des enfans le soient.*

La détention du duc du Maine, l'objet de sa plus vive affection, lui porta un coup mortel ; elle s'évanouit en l'apprenant. La fièvre lui prit aussitôt et ne la quitta plus. Madame de Caylus, le duc et la duchesse de Noailles vinrent s'enfermer avec elle (1). Sa maladie fut longue, mais elle souffrit peu. Elle en connut tout le danger, elle vit la mort avec calme, sa piété fut sublime. La surveille de sa mort, elle dit à mademoiselle d'Aumale : « Quoique je sois » bien mal, il ne faut pas négliger nos bonnes » œuvres ; envoyons nos pensions, ces pauvres

(1) La duchesse étoit sa nièce, fille de son frère, le comte d'Aubigné.

» gens les recevront ainsi avant l'échéance. »
Ce fut la première fois de sa vie qu'elle ne fit pas ses comptes elle-même. Elle dit ensuite : « Je viens d'avoir un grand plaisir, j'ai payé » mes pensions d'avance, je ferai du moins » encore l'aumône après ma mort. »

Le 14 avril, on célébra la messe à minuit dans sa chambre ; elle y communia en viatique, ensuite elle reçut l'extrême-onction : pendant la cérémonie, elle répondit d'un ton ferme et doux à toutes les prières. Son confesseur la pria de donner sa bénédiction à toute la communauté assemblée, elle répondit ce mot touchant : *J'en suis indigne.* Il insista, elle obéit. Son agonie fut si douce qu'elle avoit l'air d'une personne qui dort tranquillement. Elle s'éteignit à six heures du soir, le 15 avril 1719, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Elle laissa 30,000 francs d'argent comptant ; ses meubles et sa vaisselle d'argent furent estimés 15,000 francs. Durant la vie du roi, elle avoit vendu ses bijoux et ses diamans, pour en donner l'argent aux pauvres. On ne trouva à sa mort qu'un seul diamant d'une médiocre valeur, qui lui venoit du roi, qu'elle portoit toujours et qu'elle laissa à la duchesse de Noailles. Sa pension s'éteignoit avec elle. Ainsi elle

ne laissoit que sa terre de Maintenon, qu'elle avoit assurée par contrat de mariage à sa nièce. Telle fut la succession de la veuve de Louis le Grand ! Son testament fut touchant, sage, édifiant. Elle demanda à être enterrée sans aucune cérémonie dans le cimetière : ce fut la seule de ses volontés que l'on n'exécuta point ; on fit faire un caveau au milieu du chœur de l'église des religieuses, pour y déposer le corps embaumé dans un cercueil de plomb. Si l'on eût respecté le vœu modeste de la fondatrice, il est probable qu'une humble fosse dans le cimetière commun n'eût point excité l'indignation des démagogues révolutionnaires, et que ces cendres, si dignes de vénération, n'eussent point été profanées. Chose bien étrange ! La plus illustre protectrice des lettres fut trente ou quarante ans après sa mort, indignement calomniée par tous les littérateurs, et, dans ce même siècle, ses ossemens furent arrachés du séjour où tout retraçoit ses bienfaits, et traînés avec ignominie dans les rues de Versailles par les petits-enfans des pauvres, dont l'objet de cette aveugle rage avoit jadis tant de fois soulagé la misère. Car ce fut pour soulager les indigens de Versailles et des environs, qu'elle vendit ses chevaux, ses bijoux et ses diamans !

L'abbé de Vertot fit son épitaphe en français : cette épitaphe est fort belle ; on la grava sur le marbre de sa tombe ; des mains impies en ont brisé les caractères, mais l'histoire en a confirmé tous les éloges.

Telle fut madame de Maintenon, la seule femme dont on ait pu dire que sa conduite a été aussi sage que les évènemens de sa vie ont été bizarres, extraordinaires et romanesques ; la seule encore qui, sans intrigue et sans ambition, ait fait une haute fortune, et qui ait inspiré une grande passion à l'homme le plus délicat, sans le secours des charmes de la jeunesse, et par l'unique ascendant que peuvent donner l'estime et l'admiration.

Comment est-il possible qu'en général madame de Maintenon ne soit point aimée ? c'est que la perfection n'inspire rien de tendre ; elle excite l'enthousiasme de quelques belles âmes, mais les autres affectent de la confondre avec la pruderie, la pédanterie, et même avec l'hypocrisie. D'ailleurs, il est assez naturel de craindre un peu les personnes d'une conduite parfaite, irréprochable ; on sait que leur indulgence n'ôte rien à la rigidité de leurs principes, qu'elle ne tombe que sur les personnes, et non sur les foiblesses qu'elle condamne souvent da-

vantage par une vertueuse incrédulité, que par une censure austère. Madame de Maintenon, si pieuse, si vertueuse, n'a pas dû trouver de partisans parmi les gens sans religion et sans mœurs ; et les athées et les déistes ont eu pendant cinquante ans une si puissante influence sur l'opinion publique! Quand le philosophisme a commencé, le nom de madame de Maintenon étoit révéré comme il devoit l'être. Bienfaitrice de toute la noblesse pauvre de France, de tous les enfans des vieux militaires ruinés, madame de Maintenon étoit adorée dans les provinces. Les vieillards de la cour honoroient sa mémoire par un juste tribut d'éloges : on se rappeloit encore à Saint-Cyr les instructions qu'on avoit reçues de sa bouche..... Mais bientôt elle fut attaquée dans des livres nouveaux : ces livres se multiplièrent et devinrent la seule lecture de la nation. Au bout de trente ou quarante ans, madame de Maintenon, tournée en ridicule par les uns, calomniée par les autres, fut méconnue de tous. Mais sa justification, et l'éloge le plus complet de ses vertus, de son esprit et de sa conduite, se trouveront toujours dans ses lettres, qui doivent être regardées comme le monument historique le plus inté-

ressant et le plus digne d'admiration qu'une femme ait jamais laissé.

LA DUCHESSE DU MAINE.

Un géomètre bel-esprit, auteur d'un grand nombre d'*éloges satiriques*, et qui, dans ses discours académiques, s'est attaché surtout à tourner en ridicule et à rendre odieux les courtisans, les ministres, les nobles, les princes et les rois, d'Alembert, dans son éloge du marquis de Saint-Aulaire, dit que madame la duchesse du Maine, *quoique femme et princesse*, *aima les lettres*. Le mérite de cette épigramme n'est assurément pas dans sa justesse; car, depuis *Radegonde*, femme de Clotaire Ier, jusqu'à nos jours, toutes les princesses, toutes les reines ont protégé les lettres avec éclat, et un grand nombre les ont cultivées avec succès. D'ailleurs, tous les siècles de notre monarchie ont produit des multitudes de *femmes auteurs*, qui, presque toutes, étoient des femmes de la cour; et ce goût pour la littérature ne paroissoit pas s'affoiblir dans le temps où d'Alembert écrivoit cette phrase étrange. Comment a-t-il pu se permettre un trait si singulièrement injuste? lui qui ne pouvoit ignorer que madame

de Tencin *aimoit et cultivoit les lettres*; lui contemporain de madame de Graffigny; lui qui eut plusieurs obligations *à deux femmes*, dont les noms ne sont connus que par leur goût pour la littérature, mesdames du Deffant et Geoffrin; lui qui eut des liaisons de société très-suivies avec beaucoup de femmes *qui aimoient et cultivoient les lettres*, entr'autres madame Riccoboni, madame Necker, etc.; lui enfin, qui eut pour amie intime une femme passionnée pour les lettres, mademoiselle de l'Espinasse? Il faut convenir que la géométrie et la philosophie n'empêchent quelquefois ni d'être inconséquent et irréfléchi, ni de déraisonner complètement.

Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine, petite-fille du grand Condé, naquit en 1676: elle fut mariée, en 1692, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670. Il paroît que la duchesse du Maine ne protégea d'abord les lettres que parce qu'elle étoit *femme et princesse*, et surtout épouse d'un prince qui les aimoit passionnément; car elle eût naturellement préféré la politique à la littérature.

Après la mort de Louis XIV, elle disoit au

duc du Maine qui ne s'occupoit qu'à traduire l'*Anti-Lucrèce : Vous trouverez un beau matin, en vous éveillant, que vous êtes de l'académie, et que M. le duc d'Orléans a la régence.* Ce fut elle qui, un an avant la mort de Louis XIV, engagea ce monarque à faire ce fameux testament, qui appeloit les princes légitimés à la succession à la couronne. Ce testament fut cassé : la duchesse, outrée contre le régent, entra dans la conjuration du prince de Cellamare. Elle fut arrêtée en 1718 et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens; ils ne recouvrèrent leur liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut en 1736, à soixante-six ans. Ce prince joignoit à une grande piété, à toutes les vertus que donne la religion, un esprit éclairé, cultivé, un caractère noble, le goût de la retraite et de l'étude; mais il n'avoit ni assez d'ambition, ni assez d'énergie pour l'emporter sur un prince actif, entreprenant, et qui avoit sur lui l'avantage d'une naissance légitime.

Après la mort de son époux, la duchesse du Maine se forma une existence brillante, en se déclarant protectrice des sciences, des arts et des talens. Elle embellit, avec autant de goût que de magnificence, les jardins de Sceaux;

elle s'entoura de savans et de beaux-esprits; sa cour devint célèbre par les personnages distingués qui la composèrent, par des fêtes ingénieuses, et par une multitude de jolis vers composés à sa louange. On voyoit là Fontenelle, Lamothe, Chaulieu, Saint-Aulaire, le savant Malezieu, grand mathématicien, et qui faisoit de jolis vers de société; Tourreil, le traducteur de *Démosthène;* Valincour, protégé par Bossuet et ami de Racine (1); l'abbé Genest, auteur de *Pénélope;* la marquise de Lambert; madame de Staal, qui nous a laissé de si charmans mémoires, et la jolie comédie intitulée *l'Engouement*. Cependant on s'ennuyoit quelquefois dans cette société si spirituelle, que les personnes qui n'y étoient

(1) Auquel il succéda dans la place d'historien de Louis XIV : il travailla avec Boileau à l'histoire de ce prince; mais l'incendie qui consuma sa maison de Saint-Cloud, anéantit les fragmens de cet ouvrage, ainsi que plusieurs autres manuscrits. On a de lui des lettres critiques fort estimées sur *la Princesse de Clèves*, la vie de François de Lorraine le Balafré, duc de Guise; des observations sur l'*Œdipe* de Sophocle, des traductions en vers de quelques odes d'Horace, des stances et plusieurs contes. Il fut, ainsi que Tourreil, de l'académie française.

point admises appeloient *les galères de l'esprit*, parce qu'il falloit toujours y montrer de l'esprit, obligation souvent fatigante, qui inspira au marquis de Saint-Aulaire ces jolis vers adressés à madame de Lambert :

Je suis las de l'esprit, il me met en courroux,
Il me renverse la cervelle;
Lambert, je vais chercher un asile chez vous,
Entre Lamothe et Fontenelle.

Les gens de lettres ont beaucoup déclamé contre les flatteries des courtisans; néanmoins il faut convenir que, lorsqu'ils ont eux-mêmes été admis dans les cours, ils ont toujours surpassé les grands seigneurs, sinon dans l'art, du moins dans l'exagération de la flatterie. Les beaux-esprits de la cour de Sceaux poussèrent la flatterie jusqu'au ridicule : la duchesse n'avoit point un beau visage et elle étoit contrefaite, et les vers faits pour elle ne lui parloient que de l'amour qu'elle inspiroit et de sa beauté. Un jour, qu'elle quittoit sa toilette, un de ses poëtes lui dit qu'elle faisoit, dans ce moment, une action qui surpassoit en courage toutes celles d'Alexandre, celle de s'éloigner de son miroir. Un autre disoit, en parlant de son regard : *Il défend tout ce qu'il inspire.* La-

mothe, qu'elle appeloit *son berger*, lui écrivoit des lettres passionnées, et lui demandoit en vers *un baiser sur la bouche* (1). Il y avoit peu de dignité dans cette étrange galanterie. La princesse, avec de l'esprit et beaucoup d'instruction, manquoit souvent de goût, et c'est le défaut de toutes les femmes qui ont la manie du bel-esprit. Ses lettres à Lamothe sont absolument dépourvues de naturel et de grâce. Voici les plus jolis vers que Lamothe ait faits pour elle; il lui parle de l'amitié qu'elle lui a promise, et il ajoute:

Je veux que, délicate, elle se fasse un crime
De ne me pas ouvrir le fond de votre cœur;
Elle a comme l'amour sa dernière faveur,
C'est son secret le plus intime.

L'impromptu du marquis de Saint-Aulaire est trop célèbre pour l'omettre ici. On jouoit à de petits jeux d'esprit, dans l'un desquels on devoit demander un secret: la duchesse faisant à M. de Saint-Aulaire cette demande, il lui répondit ainsi:

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,

---

(1) Il est vrai que Lamothe étoit vieux, ce qui rend cette singulière liberté moins choquante.

Si j'étois Apollon, ne seroit pas ma muse,
Elle seroit Thétis, et le jour finiroit (1).

La duchesse du Maine mourut dans les sentimens religieux qu'elle avoit toujours eus, en 1753, dans la soixante-seizième année de son âge. Elle laissa deux enfans, *Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes*, mort en 1755 à cinquante-cinq ans; et *Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu*, mort, en 1775, à soixante-quatorze ans, l'un et l'autre sans avoir été mariés.

MADAME LA MARQUISE DE LAMBERT.

Cette femme, si distinguée par son esprit et par sa raison supérieure, fut aussi l'amie et la protectrice des gens de lettres, et même avec plus de discernement que la princesse dont on vient de parler. Elle rassembla chez elle une société moins nombreuse, et par conséquent plus choisie et plus agréable.

Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles,

---

(1) Quand il seroit Apollon, il n'auroit pas le pouvoir de la transformer en Thétis. Il faut de la raison même dans les fictions poétiques, et celle-ci en est tout à fait dépourvue.

marquise de Lambert, naquit à Paris, en 1647. Elle perdit son père à l'âge de trois ans; sa mère épousa en secondes noces l'ingénieux Bachaumont (1), qui se plut à cultiver les heureuses dispositions de sa belle-fille. Elle épousa, en 1666, Henri de Lambert, marquis de Saint-Brès, qui mourut en 1686, et lui laissa deux enfans, un fils et une fille, qu'elle éleva avec toute la tendresse d'une excellente mère, et toutes les lumières, tous les talens d'une parfaite institutrice.

Madame de Lambert eut pour amis Lamothe et Fontenelle, mais son ami le plus intime fut Louis de Sacy (avocat au parlement, et l'un des quarante de l'académie française) (2), auteur d'un *Traité de l'amitié*, dans lequel tous les procédés et tous les devoirs de l'amitié sont détaillés avec une méthode qui répand sur un tel sujet une extrême sécheresse. Madame de

---

(1) C'est lui qui fit, avec Chapelle, ce joli *Voyage* en vers et en prose, auquel le naturel et la gaîté ont donné autant de réputation qu'une bagatelle peut en avoir.

(2) Qu'il ne faut pas confondre avec Louis-Isaac de Sacy le Maître, directeur des solitaires et des religieuses de Port-Royal, et auteur d'une traduction de la Bible.

Sévigné avec sa grâce, sa modestie et sa justesse d'esprit ordinaire, s'abstient, dit-elle, de prononcer sur cet ouvrage, et cependant elle le juge parfaitement en deux mots : *J'ai lu*, dit-elle, *le* Traité de l'amitié, *qui m'a paru rempli d'esprit; mais je ne l'aime point, je hais les règles dans l'amitié.*

Il est singulier que madame de Lambert, malgré l'intimité de sa liaison avec Sacy, ait fait aussi un *Traité de l'amitié;* elle a fait encore un *Traité de la vieillesse;* des *Réflexions sur les femmes;* des *portraits*, un petit roman intitulé *la Femme hermite.* On trouve dans tous ces écrits beaucoup de raison et d'esprit; mais les meilleurs ouvrages de madame de Lambert sont les *Avis d'une mère à son fils et d'une mère à sa fille.* Il y a dans ces excellens conseils une sagesse, une connoissance du monde, une finesse et une sagacité d'observation, qui en rendront toujours la lecture de la plus grande utilité à la jeunesse. Les pères, les mères et les instituteurs doivent à madame de Lambert une véritable reconnoissance, et d'autant plus que nul homme de lettres n'auroit pu faire, et avec cette précision, un ouvrage qui demandoit une étude si approfondie du monde.

Cette femme, si justement célèbre par ses talens, et si respectable par l'usage qu'elle en a fait, et par ses vertus, mourut, en 1733, à quatre-vingt-six ans.

MADAME DACIER.

Cette savante illustre par son érudition, ses travaux immenses et ses nombreuses traductions, a eu sur la littérature française une glorieuse influence, en faisant connoître tous les trésors littéraires de l'antiquité, et en inspirant le goût des études approfondies et sérieuses.

Anne-Lefebvre Dacier, fille de Tannegui-Lefebvre, naquit à Saumur, en 1651; elle hérita des talens et de l'érudition de son père, qui ne découvrit, dit-on, que par hasard les heureuses dispositions dont elle étoit douée. Il donnoit des leçons à son fils dans la même chambre où mademoiselle Lefebvre, âgée de onze ans, travailloit à la tapisserie; elle écoutoit attentivement, mais en silence, et elle s'instruisoit en secret. Un jour que le jeune écolier répondoit mal, sa sœur lui suggéra tout bas ce qu'il devoit dire: le père l'entendit

avec autant de surprise que de joie, et de ce moment il partagea également ses soins entre son fils et sa fille. Elle apprit le latin, le grec, et l'étude de la langue italienne ne fut pour elle qu'un délassement. A l'âge de vingt-un ans, et avant son mariage, elle donna plusieurs traductions qui lui firent une grande réputation. André Dacier avoit étudié sous Tannegui-Lefebvre. Les jeunes disciples, unis d'abord par leurs goûts, leurs études, le furent bientôt par leurs sentimens; leur mariage se célébra en 1683; alors ils travaillèrent quelquefois ensemble aux mêmes ouvrages. Boileau mettoit cependant la femme fort au-dessus de l'époux: *dans leurs productions d'esprit faites en commun*, disoit-il, *madame Dacier est le père.* Il trouvoit que le mari, dans ses notes, faisoit souvent des interprétations si singulières qu'il les appeloit *les révélations de M. Dacier*. Les deux époux abjurèrent la religion protestante en 1685, et ce fut avec toute la bonne foi de leur caractère; l'un et l'autre ont été aussi recommandables par leur piété et leurs vertus que par leur science.

Le premier ouvrage de madame Dacier fut une édition de *Callimaque*, enrichie de doctes remarques. Elle étoit dans la première fleur

de la jeunesse. Le duc de Montausier la mit sur la liste des savans désignés pour commenter les anciens auteurs *à l'usage du dauphin*. Madame Dacier eut la gloire de précéder tous les savans chargés de cette laborieuse entreprise. *Florus* parut en 1674, *Aurelius Victor* en 1681, *Eutrope* en 1683, *Dictis de Crète* en 1684. *Ainsi*, dit Bayle, *voilà notre sexe hautement vaincu par cette savante, puisque dans le temps que plusieurs hommes n'ont pas encore produit un seul auteur, madame Dacier en a déjà publié quatre.* Voilà des aveux d'un autre siècle, et d'une franchise bien gothique. Il est permis de douter qu'on en fît de semblables de nos jours, alors même qu'il existeroit parmi nous une savante d'un mérite aussi éminent.

Madame Dacier traduisit trois comédies de Plaute, des comédies de Térence, deux pièces d'Aristophane, le *Plutus* et *les Nuées*; ce fut la première traduction que l'on ait osé faire de ce poëte comique grec. Elle traduisit aussi *Anacréon* (1), *Sapho*, et enfin l'*Iliade* et

(1) Boileau disoit que personne ne devoit entreprendre de traduire le *chantre de Théos*, pas même en vers, après madame Dacier. Il semble cependant

l'*Odyssée* d'Homère. On a fait depuis des traductions plus élégantes de ces deux poëmes ; mais celles de madame Dacier sont le fruit de tant de recherches, de tant d'érudition, et d'un travail si estimable et si savant, qu'on ne se dispensera jamais de les lire. Tous les savans, tous les gens de lettres rendirent d'éclatans hommages au mérite de madame Dacier. Ménage lui dédia son histoire latine des *Femmes philosophes*. Le marquis d'Orsi lui adressa des *Réflexions*, écrites en italien sur un ouvrage du P. Bouhours (1) : Bayle répéta plusieurs fois son éloge ; Baillet l'a placée au rang des plus illustres critiques ; Voltaire a dit d'elle : *Ses traductions de Térence et d'Homère lui font un honneur immortel.* Lamothe fit, sur sa traduction d'*Anacréon*, une jolie ode. Il en fit encore une autre à sa louange, qu'il prononça dans une séance publique de l'aca-

---

que l'harmonie des vers soit absolument nécessaire à ce genre de composition ; toutes ces petites pièces ont besoin du charme de la poésie, elles ont bien peu de grâce, et elles paroissent bien frivoles lorsqu'elles sont en prose.

(1) De la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit.

démie française ; honneur qui n'a été accordé à aucune autre femme, et que celle qui honora son siècle et sa patrie par des travaux si extraordinaires, étoit bien digne d'obtenir. Voici la quatrième strophe de cette ode :

Ce ministre, dont les ouvrages
Egaleront le cours des ans,
Fonda, pour éclairer les âges,
Ce sanctuaire de savans.
A ce sexe qui, sur ses traces,
Veut moins de muses que de grâces,
Il ferma cet auguste lieu;
Mais il t'eût réservé ta place,
Si les oracles du Parnasse
T'avoient prédite à Richelieu.

Madame Dacier, que rien ne pouvoit adoucir ou désarmer quand il s'agissoit de la gloire d'Homère, oublia tous ces hommages, ou du moins les compta pour rien, lorsque, dans la dispute sur le mérite des anciens et des modernes, Lamothe n'hésita point à se déclarer pour les derniers. Madame Dacier éclata sans ménagement, elle prit avec la même ardeur le parti des dieux qu'Homère avoit chantés. Les critiques de Lamothe sur ce point sont néanmoins excellentes : Homère, dit-il, appelle Jupiter *le père des dieux ;* cependant Ju-

piter n'est le père ni de Saturne, ni de Cybèle, ni de Junon et de ses frères, ni des nymphes qui prirent soin de son enfance, ni de Mars, ni de Cérès, ni de Vesta, ni de Flore, ni des géans, ni des hommes. Et qu'est-ce, ajoute Lamothe, qu'est-ce que des dieux qui n'ont pas créé l'homme? Homère conte que Jupiter chassa la Discorde du ciel; Lamothe dit à ce sujet: Pourquoi donc les dieux se querellent-ils sans cesse? Madame Dacier trouve que toutes ces remarques, si ingénieuses et si justes, sont des blasphêmes; elle accuse Lamothe d'*envie*, de *malignité*, de *mauvaise foi*. Elle dit qu'il est *froid* et *plat*, *ridicule*, *impertinent*, *d'une ignorance grossière*; qu'il est *plein d'orgueil*, qu'*il n'a pas le sens commun*. Elle conte qu'Alcibiade donna *un grand soufflet* à un rhéteur qui n'avoit aucun ouvrage d'Homère, et elle ajoute: *Que feroit-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui liroit l'Iliade de M. de Lamothe* (1)? A cela La-

(1) Que Lamothe avoit mis en vers sans savoir le grec; traduction qui n'étoit ni poétique, ni savante. Mais ce qui surtout irritoit madame Dacier, étoit ce qu'il y avoit de mieux dans ce travail, c'est-à-dire les discours, les réflexions, etc.

mothe répond seulement : « Heureusement que
» lorsque je récitai un de mes livres à madame
» Dacier, elle ne se souvint pas de ce dernier
» trait. » Durant cette querelle, Lamothe conserva cette douceur aimable et de si bon goût. Dans ses *Réflexions sur la critique*, et sur l'admiration fanatique d'Homère (ouvrage si digne d'être lu), il répond toujours avec autant de charme que d'esprit aux injures de madame Dacier; il ne s'écarte jamais un instant du respect et des égards dus au sexe, aux talens, et aux nobles travaux de son adversaire : il fait mieux, loin de retracer ou d'affoiblir les anciennes louanges qu'elle a reçues de lui, il les rappelle pour les confirmer et pour lui en donner de nouvelles. Cette équité généreuse, ce calme, cette modération d'une âme supérieure, obtinrent tous les suffrages, et rendirent à tous les yeux madame Dacier inexcusable.

Madame Dacier n'étoit capable d'emportement que lorsqu'on attaquoit les grands poëtes de l'antiquité ; elle étoit d'ailleurs remplie de bonté, et même de modestie. Un seigneur allemand l'ayant priée de s'inscrire sur son *album*, elle s'en défendit modestement ; mais vivement

pressée, elle y mit son nom avec ce vers de Sophocle :

Le silence est l'ornement d'une femme.

Madame Dacier et son mari étoient si passionnés pour tout ce qui avoit rapport à l'antiquité, qu'ils faillirent à s'empoisonner un jour en mangeant d'un ragoût dont ils avoient pris la recette dans Athénée ; ils auroient trouvé sans doute quelque gloire dans ce genre de mort savant et classique.

Louis XIV donna à madame Dacier une pension et plusieurs gratifications. La reine Christine voulut vainement l'attirer à sa cour. Madame Dacier, honorée dans sa patrie, heureuse dans son intérieur, ne quitta jamais la France. Elle eut un fils et deux filles : le fils donnoit à ses parens les plus belles espérances ; car, dès l'âge de dix ans, il disoit qu'*Hérodote étoit un grand enchanteur*, et *Polybe un homme de grand sens*. Mais il mourut en 1694 ; une de ses sœurs mourut aussi dans sa première jeunesse, et l'autre prit le voile.

On prétend que lorsque Molière eut donné son *Amphitryon*, madame Dacier fit une dissertation pour prouver que celui de Plaute valoit mieux ; mais qu'ayant appris que Molière

travailloit à une comédie sur les *Femmes savantes*, elle supprima sa dissertation. Cette anecdote a peu de vraisemblance. Molière ne pouvoit tourner en ridicule que des prétentions mal fondées : se moquer de madame Dacier, eût été se moquer de la science même. Il étoit impossible de lui supposer un tel projet.

Madame Dacier mourut, le 17 août 1720, dans sa soixante-neuvième année. L'abbé Fraguier a consacré une élégie à sa mémoire, et La Monnoye a fait son épitaphe en vers.

M. Dacier ne mourut qu'en 1722.

MADAME LA MARQUISE DE TIBERGEAU.

Sœur du marquis de Puisieulx, et nièce chérie du duc de la Rochefoucauld, auteur des *Maximes* (1), Mademoiselle de Sillery montra,

(1) L'auteur de cet ouvrage tenoit de l'héritage de madame la maréchale d'Estrées, fille du dernier marquis de Puisieulx, une grande quantité de lettres charmantes, inédites et manuscrites du duc de la Rochefoucauld à mademoiselle de Sillery ; elle y avoit même ajouté quelques notes, et comptoit les faire imprimer. En partant de France, en 1791, avec des passe-ports pour aller aux eaux de Bath, elle laissa ce manuscrit à Belle-Chasse avec plusieurs autres ; il a été perdu pour elle, ainsi que beaucoup d'autres.

dès son enfance, un goût décidé pour la poésie et un esprit très-distingué. Ce fut à elle que La Fontaine adressa plusieurs fables, ce fut elle qu'il désigna par ce vers :

Qui dit Sillery, dit tout.

Elle épousa le marquis de Tibergeau, et elle fut constamment, jusqu'à sa mort, l'amie et la protectrice des gens de lettres. Ce fut elle qui encouragea Destouches à travailler pour le théâtre, et qui engagea M. de Puisieulx à le prendre pour secrétaire, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Suisse. Destouches consultoit madame de Tibergeau sur les plans de ses pièces, et reconnoissoit qu'il devoit beaucoup de corrections heureuses à son goût et à ses conseils.

Madame de Tibergeau conserva tout son esprit jusqu'à la fin de sa longue carrière ; elle fit, comme Saint-Aulaire, un impromptu charmant, à l'âge de quatre-vingts ans. Etant à Sillery avec son frère, ses jeunes nièces et leurs maris, elle alloit habituellement se coucher de bonne heure. Un soir, la conversation tomba sur l'amour, et l'on disputa long-temps pour savoir s'il étoit plus tendre d'écrire à sa maîtresse en vers, ou de lui écrire en prose. On convint de s'en rapporter à la décision de ma-

dame de Tibergeau : on alla aussitôt la réveiller, pour lui soumettre cette importante question. Madame de Tibergeau demanda son écritoire, et écrivit sur-le-champ ce joli quatrain :

Non, ce n'est point en vers qu'un tendre amour s'exprime ;
Il ne doit point rêver pour trouver ce qu'il dit,
Et tout arrangement de mesure et de rime,
Ote toujours au cœur ce qu'il donne à l'esprit.

MARIE LECZINSKA,

Épouse de Louis XV.

Cette princesse, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Catherine Opalinska, naquit, le 23 juin 1703. Étant encore au berceau, elle fut, dit-on, dans l'une des fuites de son père, oubliée trois heures dans l'auge d'une écurie.

Quand son père, obligé de quitter la Pologne, se réfugia à Weissembourg en Alsace, elle l'y suivit. Elle vivoit depuis six ans dans l'obscurité, lorsqu'elle fut demandée en mariage par Louis XV. Elle épousa ce prince, le 5 septembre 1725. Épouse soumise, indulgente et fidèle, mère tendre et vigilante, toujours occupée de l'éducation de ses enfans, auxquels elle inspira les sentimens les plus re-

ligieux ; reine pieuse, prudente, bienfaisante, ennemie de l'intrigue et protectrice des talens utiles, elle offrit sur le trône le modèle de toutes les vertus chrétiennes.

Cette princesse étoit si bienfaisante, qu'un jour son trésorier lui représentant que l'argent de sa caisse pouvoit à peine suffire à son immense charité pour les pauvres : *Tout le bien d'une mère*, répondit la reine, *n'appartient-il pas à ses enfans ?*

Elle joignoit à cette bonté touchante un esprit fin et délicat, et un très-bon jugement : un acteur ayant joué devant elle le rôle d'Auguste avec le ton d'une familiarité ridicule, la reine dit : *Je savois qu'Auguste étoit clément, mais j'ignorois qu'il fût un bonhomme.*

Elle protégea tous les gens de lettres qui firent de leurs talens un digne usage, Crébillon, Gresset, Pompignan, Moncrif, le président Hénault. Mais il auroit fallu que le roi eût comblé de grâces et d'honneurs ces vertueux écrivains : c'est ce que ne fit point l'indolent Louis XV, qui, par instinct, haïssoit les novateurs, et qui, en faisant brûler leurs ouvrages impies, licencieux et séditieux, leur donnoit des places et toutes les dignités litté-

raires : loin d'opposer à ces hommes insolens et turbulens des gens de lettres aussi sages que distingués par leurs talens, on laissa le peintre le plus piquant et le plus spirituel des ridicules et des mœurs, l'auteur du *Méchant*, se rouiller en province et dans l'obscurité. Quel parti l'on auroit pu tirer de cette plume ingénieuse, facile et brillante !.... Une éclatante protection eût soustrait aux plus injustes ridicules l'auteur de *Didon*, et de tant de vers admirables : nous aurions beaucoup d'excellens ouvrages de plus, et beaucoup de libelles et d'ouvrages pernicieux de moins. Il n'est jamais nécessaire, et il est toujours maladroit, de sévir contre les écrivains sans principes : la véritable punition pour eux sera, dans tous les temps, de les mépriser, et d'accorder aux gens de lettres bons citoyens, c'est-à-dire amis des lois, du gouvernement, de l'ordre et des mœurs, toutes les couronnes et toutes les grâces littéraires. La reine et son fils le dauphin sentoient parfaitement le danger des nouvelles doctrines. « On n'écrit presque » plus (disoit le dauphin) que pour rendre » la religion méprisable et la royauté odieuse ; » il ne paroît presque point de livres, où la re- » ligion ne soit traitée de superstition et de » chimère, où les rois ne soient représentés

» comme des tyrans, et leur autorité comme » un despotisme insupportable. Les uns le di- » sent ouvertement et avec audace (1), les » autres se contentent de l'insinuer adroitement, etc. (2) »

La paresse de Louis XV le rendoit incapable de faire de pareilles réflexions (3).

La reine admettoit souvent dans son intérieur deux hommes de lettres estimables, Moncrif et le président Hénault; elle voyoit sans cesse ce dernier chez la duchesse de Luynes, dont il étoit l'ami. Un jour, en entrant chez

---

(1) Ils avoient de l'effronterie, mais ils n'avoient nulle audace, car ils n'y risquoient rien.

(2) Voyez la vie de ce prince par M. Villiers, M. l'abbé Proyart, et des Mémoires sur sa vie, par le père Griffet.

(3) Quand M. de Pompignan fut reçu à l'académie, il eut le courage de dire, dans son discours, que le sage chrétien méritoit seul le nom de philosophe, et qu'en jugeant plusieurs littérateurs modernes d'après cette définition, on ne pouvoit voir en eux qu'une fausse littérature et une vaine philosophie. Louis XV, en parcourant ce discours, dit seulement *que toutes ces choses-là étoient déplacées à l'académie, où il y avoit tant de philosophes.* Ainsi ce discours qui plaidoit la cause de la religion et des rois, n'obtint du souverain qu'une critique.

la duchesse, au moment où celle-ci écrivoit au président, la reine mit au bas du billet : *Devinez la main qui vous souhaite ce petit bon jour.* Le président Hénault ajouta à sa réponse ce quatrain :

Ces mots tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras ;
C'est trop oser si mon cœur le devine,
C'est être ingrat que ne deviner pas.

Combien cette reine, qui aimoit les lettres, eût aimé l'auteur de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Brutus*, etc., s'il n'eût pas souillé sa plume par tant d'écrits scandaleux et si indignes de son rare talent ! Et l'on sait que Voltaire avoit déjà montré toute son impiété sous le règne du régent. Cependant l'indulgente bonté de la reine daigna lui accorder une protection particulière, dans une occasion où l'on auroit pu la lui refuser sans dureté. Voltaire, ayant appris qu'on avoit fait une parodie de sa tragédie de *Sémiramis*, écrivit à la reine, qu'*il se jetoit à ses pieds avec la plus vive douleur, pour la conjurer de ne pas souffrir que le spectacle fût déshonoré par cette odieuse satire.* Il ajoute que le cœur de sa majesté *est trop juste pour ne pas se laisser toucher par ses prières, et pour faire mourir de honte et*

de douleur un ancien serviteur (1). Et, en effet, l'indulgente princesse eut pitié de *la douleur* du poëte ; elle fit défendre de jouer la parodie. M. de Voltaire, prodiguant les flatteries à madame de Pompadour, lui disant que *son âme étoit pure comme sa beauté, qu'elle avoit un petit fonds de philosophie*, fut un moment protégé par elle ; mais ces bassesses lui furent peu utiles : cette favorite, il est vrai, n'avoit pas assez de bon sens et de raison pour sentir le danger des contes de Voltaire, mais elle n'avoit pas assez d'esprit pour apprécier celui de cet homme célèbre : aussi ne peut-on la mettre au rang des protectrices des lettres. Elle n'eut ni l'instruction, ni le bon goût, ni l'espèce d'amour-propre qui les font aimer ou qui engagent à les protéger. Il est très-remarquable que, de toutes les maîtresses de nos rois, madame de Montespan soit la seule qui ait aimé la littérature, tandis que toutes les princesses et toutes nos reines ont accordé aux gens de lettres une protection si éclatante ! C'est qu'en général ce goût dans les femmes

(1) Cette étrange lettre se trouve dans l'édition stéréotype du théâtre de Voltaire, à la suite de la tragédie de *Sémiramis*.

s'allie bien rarement avec une vie scandaleuse et des penchans vicieux.

Marie Leczinska fut aussi sensible que vertueuse. La mort prématurée du dauphin son fils, suivie bientôt après de celle du roi son père, la pénétra d'une si vive douleur qu'elle y succomba, le 24 juin 1768, à l'âge de soixante-cinq ans. Dans les derniers jours de sa maladie, les médecins lui proposant de nouveaux remèdes, *rendez-moi*, leur dit-elle, *mon père et mes enfans, et vous me guérirez*. Cette princesse, si digne des regrets de la France, eut de Louis XV dix enfans, deux fils et huit filles.

MADAME DE GRAFFIGNY.

Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de Graffigny, naquit à Nanci, vers la fin du dix-septième siècle. Elle étoit fille d'un major de la gendarmerie du duc de Lorraine, et d'une petite-nièce du fameux Callot (1). Elle

(1) Callot, fameux graveur, naquit, en 1593, à Nanci; il étoit d'une famille noble. Sujet du duc de Lorraine, il fut également fidèle à son souverain et à sa patrie. Appelé en France par Louis XIII, il grava pour ce prince le Siége de la Rochelle et celui de l'île de Rhé; mais il refusa de faire celui de la ville de

épousa François Hugues de Graffigny, chambellan du duc de Lorraine, homme d'un caractère bizarre et violent, dont la brutalité fit le malheur de madame de Graffigny, et mit plus d'une fois sa vie en danger. Après avoir souffert pendant un grand nombre d'années, avec une patience héroïque, elle en fut séparée juridiquement. Cet époux, si indigne d'elle, finit ses jours dans une prison où l'avoient fait renfermer ses emportemens et sa mauvaise conduite. Madame de Graffigny, dégagée d'une chaîne si pesante, vint à Paris, chercher au sein des muses l'oubli de ses longues douleurs; elle n'étoit plus jeune, et elle entra fort tard dans une carrière qu'elle devoit parcourir avec éclat. Son premier ouvrage est une nouvelle intitulée : *Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices*. Ce titre, ou plutôt cette maxime, est trop vague pour offrir une pensée juste, car il faudroit beaucoup d'explications pour le justifier. Quand la corruption est presque générale, les mauvais exemples sont contagieux, les grands carac-

---

Nanci, dont Louis XIII s'étoit rendu maître; Callot dit : *Qu'il aimeroit mieux se couper un pouce que d'immortaliser le malheur de son prince et de sa patrie*. Et Louis XIII l'en estima davantage.

tères seuls y résistent, et ils sont toujours en petit nombre ; les autres n'étant plus retenus par l'opinion publique, cèdent au torrent et se laissent entraîner : mais, dans tous les cas, les mauvais exemples ne produisent des impressions salutaires, lorsqu'ils ne sont pas grossièrement choquans, que sur les esprits justes et les belles âmes ; ils ébranlent toujours un peu les gens médiocres qu'ils ne dépravent pas. Voilà ce qu'il étoit utile de peindre. On ne pourroit tracer un tableau plus moral, plus intéressant que celui d'une jeune personne spirituelle, réfléchie, bien née, mais dont l'éducation, entièrement négligée, n'auroit pu lui donner un seul principe arrêté, et qui, tombée en de mauvaises mains, se perfectionneroit chaque jour par son dégoût naturel pour le vice, la fausseté ; par sa pénétration, la justesse d'un esprit observateur, ses réflexions et la force de son caractère. Un tel sujet qui exigeroit de grands développemens, ne pourroit être traité dans une nouvelle, il faudroit en faire un roman (1). Le fonds de cette idée appartient à Mme de Graffigny ; mais elle n'en

(1) J'ai entrepris cet ouvrage il y a long-temps, sous ce titre : *Les Réfutations*. Je compte le finir dans le courant de l'année prochaine.

a pas tiré un parti heureux dans sa nouvelle, dont les évènemens semblent même n'offrir aucun rapport avec le titre. Madame de Graffigny, peu d'années après, donna un ouvrage qui réunit tous les suffrages ; elle fit paroître les *Lettres péruviennes*, roman charmant, digne de sa réputation, et le premier ouvrage de femme écrit avec élégance. Ces lettres dont le style a tant de douceur et d'harmonie, sont remplies de pensées délicates, exprimées avec grâce et sensibilité, et d'idées ingénieuses; l'auteur, pour caractériser la vivacité et la légèreté des Français, dit qu'ils s'échappèrent des mains du Créateur avant d'être entièrement achevés, et au moment où le Créateur n'avoit encore assemblé pour l'organisation de l'homme que le feu et l'air. L'auteur dans ce même ouvrage a tracé, avec autant de charme que de vérité, quelques scènes du grand monde. Ces lettres, si justement célèbres, sont traduites dans toutes les langues. Madame de Graffigny donna ensuite l'intéressante comédie intitulée *Cénie*, qui eut le même succès. Madame de Graffigny est la seule femme qui ait fait une pièce en cinq actes restée au théâtre. Malgré tous ces titres de gloire, elle ne reçut aucun hommage dans son pays, et elle essuya beau-

coup de critiques ; mais l'académie de Florence se l'associa, et l'empereur et l'impératrice l'honorèrent d'une bienveillance particulière.

Madame de Graffigny mourut à Paris, en 1758, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ignace Hugari de la Marche-Courmont, ancien chambellan du margrave de Bareith, et attaché au service de France, auteur de plusieurs ouvrages auxquels la littérature doit la première idée du *Journal étranger*, a fait un roman médiocre, intitulé : *Les Lettres d'Aza*, pour servir de suite aux *Lettres péruviennes*.

MADAME LEPRINCE DE BEAUMONT.

Elle eut une influence utile sur notre littérature ; ce fut elle qui la première s'occupa avec détail, et une grande suite, de l'éducation de l'enfance et de la première jeunesse, et qui donna l'idée de travailler dans ce genre ; elle composa une petite bibliothèque pour ces deux âges. Elle a donné successivement : *Le magasin des enfans*, 4 vol. *in*-12. *Le magasin des adolescens*, 4 vol. *in*-12. *Le magasin des artisans et gens de la campagne*, 2 vol. *in*-12. *Instructions pour les jeunes dames*

qui entrent dans le monde, 4 vol. *in*-12. *Le manuel de la jeunesse*, 2 vol. *in*-12. Avec des retranchemens, et quelques corrections, on pourroit faire de ces ouvrages une nouvelle édition, en 9 ou 10 vol. *in*-12, qui seroit agréable et fort utile. Madame de Beaumont en a fait beaucoup d'autres, mais inférieurs à ceux-ci. Elle a donné aussi des contes et des romans. Cette femme estimable qui naquit à Rouen, en 1711, mourut en 1780. Elle étoit sœur de Leprince, fameux peintre de paysages et de sujets dans le genre de Téniers : cet artiste de l'académie de peinture étoit aussi excellent musicien, et d'une très-grande force sur le violon. S'étant embarqué en Hollande pour aller à Pétersbourg, il fut pris par des corsaires. Les vainqueurs, s'abandonnant au pillage, se partageoient le butin, lorsque Leprince, prenant son violon, se mit à jouer, et sans doute l'adagio le plus touchant ; car les corsaires étonnés suspendirent aussitôt le pillage, écoutèrent avec ravissement le nouvel Arion, et lui rendirent tout ce qu'ils lui avoient pris. Il auroit pu par un autre talent immortaliser ce triomphe, en peignant cette scène singulière.

Mme CLAUDINE-ALEX^re^ GUÉRIN DE TENCIN.

Servir les gens de lettres, employer pour eux son crédit et ses amis puissans, c'est sans doute les *protéger;* mais le titre de *protectrice* des lettres n'appartient véritablement qu'à celle qui sait aussi les honorer, à celle qui traite avec considération ceux qui les cultivent ; car il est naturel de relever et de chercher à ennoblir ce qu'on estime et ce qu'on aime. La protection que l'on accorde aux littérateurs est un hommage aux lettres, elle doit donc avoir de la dignité; *protéger* le mérite et la gloire est un emploi si noble de la puissance et de la richesse, que cette protection doit avoir, dans tous ses procédés, un charme particulier, et dans tous ses bienfaits, une délicatesse exquise.

D'après cette définition, madame de Tencin n'a été que la protectrice de quelques littérateurs, et non celle des lettres. Elle rassembla chez elle un cercle de beaux-esprits qu'elle traitoit avec une légèreté familière, qui jeta sur eux beaucoup de ridicules. Elle les appeloit *ses bêtes;* on sait bien qu'elle comptoit dire une contre-vérité, mais ce sobriquet prêtoit à des épigrammes. Comme il n'est pas impossible

de faire des livres et d'être un sot, ses amis appelèrent sa société *la ménagerie de madame de Tencin;* on se moqua, avec plus de raison encore, *des étrennes* si peu nobles qu'elle donnoit à *ses bêtes*, et tout l'esprit du monde ne sauroit trouver une bonne réponse contre les critiques fondées du mauvais goût.

Madame de Tencin, dans sa première jeunesse, avoit pris l'habit religieux dans le monastère de Montfleuri, près de Grenoble; mais bientôt, dégoûtée du cloître, elle le quitta, devint chanoinesse de Neuville, près de Lyon, rentra dans le monde et vint à Paris. Les agrémens de son esprit lui firent beaucoup d'amis, et ses liaisons avec le cardinal Dubois furent très-avantageuses à sa fortune et à celle de son frère qui, par la suite, obtint la pourpre romaine.

On dit que madame de Tencin ambitionnoit la réputation d'être amie ardente et fidèle, et ennemie redoutable: c'est la prétention naturelle de tous les intrigans.

La société de madame de Tencin fut troublée par plusieurs aventures fâcheuses, entr'autres par la mort de *La Frenaye*, conseiller au grand conseil, qui se tua chez elle. Madame de Tencin fut arrêtée, on la conduisit

d'abord au Châtelet, ensuite on la transféra à la Bastille; enfin elle eut le bonheur d'être acquittée de l'accusation intentée contre elle à ce sujet.

Nous avons de madame de Tencin plusieurs romans : *le Siége de Calais*, dont l'idée principale est révoltante et sans aucune vraisemblance; mais cette idée grossière qui offroit quelque chose de neuf, fit le succès de cet ouvrage d'ailleurs très-médiocre; *les Mémoires de Comminges; les Malheurs de l'Amour; les Anecdotes d'Edouard II*. Le style de tous ces romans est fort commun. M. *de Pont-de-Veyle*, neveu de madame de Tencin, travailla avec elle aux deux premiers : mais on dit que madame de Tencin eut part aussi à la jolie comédie intitulée *le Complaisant*, donnée avec beaucoup de succès à la comédie française, et restée au théâtre. On a publié dans ces derniers temps des lettres fort ennuyeuses de madame de Tencin, qui font peu d'honneur à son caractère; elle s'y peint elle-même comme une intrigante. On a été étonné que madame de Tencin, qui a vécu dans le grand monde, ait dans ces lettres un si mauvais ton : mais rien n'est moins singulier, jamais une intrigante, de quelque classe qu'elle puisse être,

n'a eu un bon ton. L'intrigue habituelle met en rapport avec des gens si bas, elle fait employer si souvent des moyens si vils, qu'elle ôte absolument ce tact de convenances, cette noblesse de sentimens, cette délicatesse d'expressions qui concourent à donner un bon ton et des manières distinguées.

Madame de Tencin mourut à Paris, en 1749, dans un âge avancé.

MADAME RICCOBONI.

Avant que madame Riccoboni eût écrit, les romans de l'abbé Prevost jouissoient d'une grande réputation; mais ceux de madame Riccoboni en ont rendu la lecture impossible, et nul ouvrage de ce genre ne fera tomber dans l'oubli les *Lettres de Milady Catesby*, *Ernestine*, *Jenny*, *Amélie*, etc. Qui pourroit comparer à ces charmans ouvrages les aventures tragiques d'un *Homme de qualité*, le lourd et diffus *Cleveland*, et même l'ennuyeux *Doyen de Killerine*? Un style traînant, sans correction et sans couleur, des fictions dénuées de toute vraisemblance, des peintures du monde sans vérité, des réflexions communes, d'une longueur assommante, sont des défauts que rien

ne peut racheter lorsqu'ils sont réunis, et ces défauts se trouvent dans tous les ouvrages de l'abbé Prevost.

Marie Laboras-Mézières-Riccoboni naquit à Paris, en 1714. Elle épousa le comédien Louis Riccoboni, auteur de plusieurs comédies qui ont eu du succès au théâtre italien (1). Cet acteur, le meilleur de la comédie italienne, quitta le théâtre par dévotion.

Madame Riccoboni contribua, par son goût et par ses conseils, au succès des pièces de son mari. Elle fut comédienne aussi; elle quitta le théâtre en 1761. Ses meilleurs romans sont ceux qu'on a nommés au commencement de cet article; le plus agréable de tous est *Juliette de Catesby;* il est écrit négligemment, mais avec grâce, légèreté; les sentimens en sont vrais et bien exprimés, et il est rempli de détails charmans. Il y a beaucoup d'intérêt dans

---

(1) Il a fait aussi beaucoup d'autres ouvrages, des *Pensées sur la Déclamation*, un *Discours sur la réformation du théâtre*, des *Observations sur la comédie et sur le génie de Molière*, des *Réflexions historiques et critiques sur les théâtres de l'Europe*, et l'*Histoire du théâtre italien*. Tous ces ouvrages, publiés avant l'année 1740, sont estimables dans leur genre, et méritent d'être lus. Son fils d'un premier lit, Antoine-François

Jenny et *Amélie* : ce dernier n'est qu'une traduction d'un roman anglais. Tout le monde a lu la jolie nouvelle intitulé *Ernestine*. Madame Riccoboni a fait beaucoup d'autres romans, mais inférieurs à ceux-ci : L'*Histoire du marquis de Cressy*, séducteur froidement vil et coupable, dont la première victime se fait religieuse, et dont la seconde s'empoisonne. Ce suicide est d'autant plus révoltant qu'on l'attribue à une femme douce, sensible et vertueuse ; et une telle femme ne s'ôte point la vie ! Madame Riccoboni a eu la première la funeste idée de vouloir rendre le suicide intéressant, et c'est un reproche grave que l'on doit faire à sa mémoire. Il n'est permis d'attribuer cet acte affreux qu'à un personnage vicieux et perverti. Les *Lettres de la comtesse de Sancerre* ont fourni le sujet de la jolie comédie de *l'Amant Bourru*. Les *Lettres de milord Rivers* ont eu peu de succès. Les *Lettres de Fanny Butler* en ont eu davantage ; mais on ne trouve dans cet ouvrage au-

---

Riccoboni, fut aussi comédien et auteur. Il fit plusieurs jolies pièces avec l'aide de Romagnezi et de Dominique. Son *Art du théâtre*, qui parut en 1750, a de la réputation.

cune des grâces naturelles de l'auteur, parce qu'elle a voulu peindre une femme véhémente et passionnée, et son héroïne manque absolument de décence et de charme. Cette malheureuse prétention a gâté depuis, et même souillé d'autres ouvrages.

Madame Riccoboni a fait encore un joli conte intitulé *l'Aveugle*; on a tiré de ce conte le sujet d'une petite pièce mêlée d'ariettes, qui a eu du succès. Madame Riccoboni a fait une suite à la *Mariane* de Marivaux, dans laquelle, avec beaucoup d'art et d'esprit, elle a parfaitement imité la manière et le style de cet auteur.

Madame Riccoboni est morte dans la pauvreté, en 1792, à l'âge de soixante-huit ans. Par ses talens, son caractère et sa bonté, elle méritoit un sort plus heureux.

MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Il étoit impossible de connoître madame du Deffant, et d'étudier son caractère, sans se confirmer dans l'opinion que la fausse philosophie détend tous les ressorts de l'âme, flétrit l'imagination et dessèche le cœur. Madame du Deffant avoit un fonds de bonté; elle étoit obligeante, généreuse; elle joignoit à beaucoup

d'esprit une extrême simplicité dans la conversation; elle fut la seule femme *philosophe* sans pédanterie et sans prétention, la seule qui n'eut ni le projet de dominer, ni le désir de briller et de se faire des admirateurs; la seule enfin qui n'ait point eu l'absurde intolérance de l'impiété. Mais avec trop de justesse dans l'esprit pour s'attacher fortement à des erreurs, et avec trop de foiblesse et d'indolence pour les rejeter, elle vivoit dans l'incertitude la plus pénible. Sans la religion la vieillesse n'a plus d'avenir; ou du moins, si elle en admet un, elle ne peut y jeter les yeux sans effroi: aussi fit-elle, sur la fin de sa vie, des vers qui se terminent ainsi:

Quelques plaisirs dans la jeunesse,
Des soins dans la maternité,
Tous les malheurs dans la vieillesse,
Puis la peur de l'éternité.

Madame du Deffant, mécontente, inquiète, avoit une grande inégalité d'humeur; son âme abattue n'étoit susceptible ni d'un mouvement de joie, ni d'un sentiment vif; mais on trouvoit toujours de l'agrément dans son entretien, parce qu'il y avoit toujours du naturel. Sa maison fut, pendant plus de vingt ans, le rendez-vous de tous les gens de lettres les plus

distingués par leurs talens et par leur célébrité. Elle rendit beaucoup de services à un très-grand nombre, et elle trouva parmi eux plus d'un ingrat. Madame du Deffant avoit recueilli chez elle une personne très-bien née, mais sans fortune (mademoiselle de l'Espinasse), et qui bientôt supplanta sa bienfaitrice dans sa propre maison, s'y fit une société particulière qui préféroit chaque jour la chambre de mademoiselle de l'Espinasse au salon de madame du Deffant. Cette dernière, blessée de cet abandon, se plaignit : on répondit avec hauteur; la mésintelligence s'accrut et devint extrême. Enfin mademoiselle de l'Espinasse, par les amis qu'elle s'étoit faits chez madame du Deffant, obtint une pension du roi. C'étoit assurément une grâce fort extraordinaire, car elle n'étoit fondée sur aucune espèce de droit. Aussitôt mademoiselle de l'Espinasse abandonna sans retour celle qui lui avoit donné un asile. Elle forma une colonie de beaux-esprits, déserteurs de la maison de madame du Deffant : cette insurrection produisit une petite république littéraire, où l'on détestoit l'ancien chef, contre lequel on s'étoit révolté, et dont on avoit secoué le joug. Jamais les insurgés américains n'ont été plus animés contre Sa Ma-

jesté Britannique, que ne l'étoit M. d'Alembert (le Washington de cette révolte) contre madame du Deffant. M. de la Harpe dit que mademoiselle de l'Espinasse avoit une âme *singulièrement aimante* : *singulièrement*, en effet, car elle avoit à la fois deux grandes passions, faculté *aimante* dont elle seule, je crois, a été douée. M. de la Harpe dit encore que la mort d'un jeune seigneur espagnol, le comte de *Mora*, accabla de douleur mademoiselle de l'Espinasse, et que ce profond chagrin abrégea ses jours. Ce ne fut pas la seule cause du dépérissement de sa santé ; elle avoit, il est vrai, un violent amour pour ce jeune espagnol, mais en même temps elle aimoit avec ardeur M. Guibert, et elle avoit encore un attachement passionné pour M. d'Alembert, confident de ses deux amours, et éperdûment amoureux d'elle. Si l'on succombe si souvent aux tourmens d'une seule passion, il n'est pas étonnant que l'on ne puisse résister aux étranges anxiétés causées par deux ou trois. Toutes ces choses paroissent au vulgaire des folies honteuses, incompréhensibles, d'une imagination dépravée, et d'autant plus que l'héroïne de ce roman, d'un genre si neuf, avoit plus de quarante ans ; mais la philosophie moderne admire

cette vaste faculté d'aimer, cette *puissance d'amour* si étendue, cette philanthropie amoureuse qui rend pour ses adorateurs le cœur d'une femme énergique et sensible, semblable à celui d'une bonne mère pour ses enfans. On pourroit écrire au bas du portrait de mademoiselle de l'Espinasse : *Elle fut la victime la plus intéressante de l'amour, car elle aima également tous ses amans.* Ce seroit, en peu de mots, l'extrait et le précis de ses lettres.

Madame du Deffant eut le mérite de n'être point aigrie par tant d'ingratitude ; elle parloit de mademoiselle de l'Espinasse et de d'Alembert avec une modération pleine de douceur et d'indulgence : c'étoit, sans le vouloir, aggraver leurs torts.

Madame du Deffant mourut en 1780, âgée de quatre-vingt-quatre ans ; il y en avoit trente qu'elle étoit aveugle. On a publié des lettres d'elle, qui font peu d'honneur à sa mémoire. Il est remarquable que toutes les correspondances des philosophes modernes, mises au jour depuis leur mort, soient également scandaleuses, odieuses et déshonorantes pour eux. Fausseté, méchanceté, duplicité, inconséquence, mauvaises mœurs, ambition et vanité démesurées, cabales, haine, basse envie,

animosité, injustice, extravagance, etc., toutes ces choses s'y trouvent prouvées et dévoilées de leur propre main. Telles sont la correspondance de M. *de la Harpe* avec le grand duc de Russie ; les lettres de *Voltaire*, de *d'Alembert*, de *madame du Châtelet*, de *J.-J. Rousseau*, de *mademoiselle de l'Espinasse*, de *madame du Deffant*, etc. Leurs plus grands ennemis, c'est-à-dire ceux qui leur ont porté les plus terribles coups, seront à jamais les éditeurs de leurs lettres et de leurs ouvrages posthumes (1).

MADAME GEOFFRIN.

Madame Geoffrin, née en 1699, fut la protectrice de quelques artistes et de tous les philosophes modernes. Elle étoit veuve d'un entrepreneur de la manufacture des glaces, qui lui laissa de la fortune. Elle recevoit aussi beaucoup d'étrangers. Elle accueillit surtout le comte de Poniatowski, qui fut depuis roi de Pologne, et qui l'appeloit sa mère. Dès que ce prince fut sur le trône, il écrivit à madame Geoffrin :

---

(1) *Les Confessions* de Jean-Jacques, *la Religieuse*, *le Fataliste*, de M. Diderot, etc.

Maman, votre fils est roi. Il l'appela près de lui, et elle eut le courage d'entreprendre ce grand voyage, quoiqu'elle eût soixante-neuf ans. A Vienne, où elle passa pour se rendre à Varsovie, l'impératrice lui prodigua les témoignages de bonté les plus flatteurs. Elle fut reçue à Varsovie par le roi, avec autant de grâces que de magnificence. Elle mourut à Paris, en 1777. Elle n'oublia pas ses amis dans son testament; elle laissa des legs à MM. Thomas et d'Alembert: ce dernier fit paroître son éloge si peu de jours après sa mort, que si l'on avoit pu douter de la sensibilité d'un philosophe, on auroit cru qu'il l'avoit préparé à tout hasard durant sa maladie. Mais comme *impromptu*, cet écrit est toujours très-étonnant; car on a peine à concevoir qu'un homme plongé dans une profonde douleur, ait eu la faculté d'arranger des phrases, des antithèses, et de se rappeler cette infinité de *mots* et de petits faits qui composent le fond de ce discours. M. d'Alembert venoit de perdre mademoiselle de l'Espinasse, chez laquelle il passoit toutes les soirées; il consacroit ses matinées à madame Geoffrin: de sorte, dit-il, dans l'éloge de cette dernière, que *maintenant il n'y a plus pour moi ni soir ni matin.* Le roi de Prusse, qui

prit souvent la liberté de se moquer des philosophes, a fait plusieurs plaisanteries sur cette phrase. On peut remarquer, à ce sujet, qu'en général il n'est pas de bon goût de se mettre en scène dans un ouvrage de ce genre, rien n'y doit détourner du dessein de fixer toute l'attention du lecteur sur l'objet qu'on regrette; *toujours un peu de faste entre parmi les pleurs*, toujours beaucoup de vanité se mêle au projet d'attendrir le public sur sa propre douleur : dans l'éloge d'un ami qui n'est plus, on s'oublie entièrement et sans efforts, ou l'on n'a jamais aimé. C'est pourquoi, dans ces sortes d'écrits, les plaintes, les exclamations, les retours sur soi-même, loin d'augmenter l'intérêt d'un éloge, déplaisent et le refroidissent. Vous qui avez la force d'écrire sur le tombeau d'un objet qui vous fut cher, ne songez qu'à honorer sa mémoire ; si je peux vous supposer un instant l'idée de vous faire valoir, je ne verrai plus dans votre éloge qu'un prétexte pour vous louer vous-même ; et c'est ainsi que le goût se trouve toujours d'accord avec la vérité des sentimens. En mille choses, on est essentiellement faux quand on en manque. Le public, très-délicat sur les convenances, approuve rarement qu'on lui parle de soi-même. La *con-*

fiance sans bornes qu'on lui montre depuis trente ou quarante ans, lui paroîtra toujours ridicule. Il permet qu'on s'adresse à lui quelquefois pour se justifier d'une calomnie; il doit écouter alors, comme juge souverain; il permet qu'on l'entretienne, mais avec mesure, de quelques querelles littéraires, parce que c'est lui parler de littérature. Mais il ne permet point qu'on lui parle de ses *affections*: car la familiarité de ces confidences est très-déplacée avec ceux pour lesquels on ne peut avoir que du respect. Toutes ces charlataneries sentimentales ont pu jadis suppléer au talent, en séduisant par leur nouveauté, mais elles sont usées; le goût, la bienséance et la raison les rejettent également.

M. de la Harpe, qui aimoit madame Geoffrin, dit qu'elle avoit très-peu d'esprit, mais qu'elle étoit obligeante, et qu'*elle avoit une propreté recherchée, parure de la vieillesse*. Cet éloge n'est pas emphatique. Il paroît qu'au vrai, c'est tout ce qu'on pouvoit dire de cette personne, dont il seroit difficile de concevoir la célébrité, si l'on ne se rappeloit pas qu'elle avoit pour amis les distributeurs des réputations de ce temps. C'étoit assurément alors avec raison que M. d'Alembert disoit au public

(éloge de Dangeau), « qu'il ne sauroit être » indifférent, de quelque dignité qu'on soit » revêtu, de se rendre favorables les hommes » qui, dans leurs ouvrages, distribuent la gloire » et la honte (1). »

On cite de madame Geoffrin quelques maximes qui ne méritent pas d'être rappelées ; parmi ces sentences, il s'en trouve une jolie qu'on lui attribue, mais qui n'est pas d'elle : la voici :

Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.

Cette sentence est tirée de l'*Edda*.

---

(1) Ceci étoit adressé aux académiciens, seigneurs de la cour; et dans ce même discours, on leur expliquoit naïvement la manière de se *rendre favorables* ces distributeurs *de la gloire et de la honte*, c'étoit d'obtenir pour eux des grâces de la cour. L'auteur ajoute *que plusieurs ont rempli ce devoir, et nous aimons à croire*, poursuit-il, *qu'il ne manque à tous les autres que l'occasion de les imiter*. Ainsi donc, les philosophes, gens de lettres, disoient aux grands seigneurs reçus parmi eux: « Si vous employez pour nous votre crédit, nous vous » louerons, nous vous donnerons *de la gloire ;* sinon » nous vous tournerons en ridicule, et nous vous » couvrirons *de honte ;* » et l'on trouvoit cela tout simple !.....

Madame Necker a fait un singulier portrait de madame Geoffrin ; en voici quelques traits :

« Un cœur sensible est rarement trom-
» pé (1), mais il trompe moins encore ; et qu'en
» faire dans le séjour de l'erreur et de l'il-
» lusion ? *Aussi* madame Geoffrin (2) n'é-
» prouva jamais ces émotions sans se mettre
» en colère ; et c'est quand elle vous humilie
» et vous accable de reproches, qu'elle sent
» et partage véritablement tout le poids de
» vos malheurs.... Madame Geoffrin se per-
» met de tout entendre et de tout dire, et
» cependant elle n'est point indécente ; elle
» parle de la galanterie avec le ton simple de
» la *Bible* (3).

» Le ton de madame Geoffrin n'est pas tou-
» jours assez noble, les grands l'intimident....

» Elle a vu tous les hommes illustres de ce
» siècle, elle a découvert leurs singularités et
» leurs petits défauts, les portraits qu'elle en
» fait sont charmans ; mais ils tirent leur plus
» grand mérite de la partie dont elle ne parle

---

(1) Il sembl. au contraire qu'un *cœur sensible* est souvent *trompé*.

(2) Il est difficile de deviner à quoi se rapporte cet *aussi*.

(3) La Bible produit là un effet très-inattendu.

» point, c'est-à-dire du génie de ses modèles, » et de leur réputation; c'est ce contraste pi- » quant de gloire et de ridicule qui fait res- » sortir le tableau....

» Entre les choses qui servent le plus à la » considération, disoit madame Geoffrin, l'on » doit compter un bon maintien, se tenir » droite, se présenter bien, se mettre noble- » ment; l'on n'ose pas mal parler d'une per- » sonne qui a tous ces avantages, parce qu'ils » supposent de l'attention, de l'ordre et de la » raison ». — *Mélanges extraits des mémoires* de madame Necker.

Ainsi madame Geoffrin, lorsqu'elle étoit touchée du malheur d'un ami, se mettoit en colère, et l'accabloit de *reproches* et d'*humiliations*; elle parloit de la galanterie avec le *ton de la Bible*; elle se moquoit *des hommes illustres* qu'elle a tant flattés et cajolés; elle se tenoit *droite*, afin d'avoir de la considération. Cette célèbre protectrice des philosophes étoit une personne très-originale!

MADAME NECKER.

Il est curieux de rechercher comment il est possible, avec beaucoup d'esprit et d'instruc-

tion, de la pénétration, de la finesse, une belle âme, de la raison, un caractère sage, réfléchi, et les meilleurs principes; comment, dis-je, il est possible qu'une personne, avec tant de dons naturels, et tant de qualités acquises, mûries et perfectionnées par une étude constante et par l'expérience, n'ait jamais pu écrire deux pages de suite, ou très-agréables, ou parfaitement raisonnables.

Il y a pour les écrivains deux genres de prétentions, si fatigantes l'une et l'autre, que jusqu'ici on ne les a point encore vues réunies: l'une de soigner tellement son style, qu'il soit non-seulement toujours pur, harmonieux (ce que tout style doit être, du moins en général), mais qu'il soit absolument irréprochable, et de telle sorte qu'il fût impossible, sans le gâter, d'y ajouter, d'en retrancher ou d'en déplacer un seul mot. Tel est le style de M. de Buffon. Cette prétention est très-bonne et très-utile, parce qu'elle produit une admirable manière d'écrire, qui peut servir de modèle, et montrer jusqu'à quel point de perfection peut s'élever le langage. D'ailleurs, il faut d'autant plus estimer ce travail, qu'il exige de profondes réflexions sur la propriété des expressions et des mots, et de plus un grand talent, c'est-à-

dire l'oreille délicate d'un poëte, et un goût parfait. Ce n'est qu'à ces conditions, qu'avec des travaux infinis on pourroit parvenir à écrire comme M. de Buffon. Mais cette perfection de style qui demande beaucoup de calculs et de combinaisons, ne pourra jamais se trouver, du moins continue, dans les ouvrages d'imagination, ou dans ceux dont la chaleur, le mouvement et l'énergie, ou seulement la grâce et le naturel, doivent faire le principal mérite; elle y seroit même un défaut, parce qu'elle y jetteroit nécessairement de la froideur.

Un auteur ne doit jamais écrire incorrectement et avec négligence; mais dans les ouvrages de sentiment, il faut, quand il s'agit d'émouvoir, laisser là tous les calculs, et ne consulter que son cœur. La méditation peut produire, comme dans les écrits de M. de Buffon, de grands résultats, des réflexions frappantes, et ce sont là de belles pensées; mais l'inspiration seule produit les mots sublimes, et c'est au fond de son âme qu'il faut chercher l'expression et le développement des passions et des sentimens.

L'autre prétention, qui ne peut jamais être heureuse, et qui est aussi commune que celle dont on vient de parler est rare, consiste à

vouloir placer constamment à chaque page, deux ou trois pensées neuves et brillantes, et deux ou trois comparaisons ingénieuses. Quand cette surprenante ambition pourroit réussir, il n'en résulteroit qu'un ouvrage fatigant (de quelque genre qu'il fût), qu'il seroit impossible de lire de suite, puisqu'il faudroit réfléchir à chaque ligne, et cet ouvrage seroit certainement dénué de vérité dans toutes les choses qui demanderoient une profonde sensibilité. L'esprit veut du repos. Nous cherchons toujours un peu de délassement dans la lecture, et nous ne voulons pas qu'un livre d'imagination, ou même de morale, nous applique autant que le pourroit faire un livre sur les sciences abstraites. Entraîner doucement le lecteur, et l'étonner quelquefois, tel est l'effet de tout bon ouvrage; piquer, tourmenter, harceler sans cesse celui dont on désire captiver l'attention, est un mauvais moyen de le tenir *éveillé*. La fatigue endort, et plus profondément que l'inaction; alors on ne cède point au sommeil, on y succombe.

Mais il est absolument impossible de réussir dans l'extravagante prétention de remplir toutes les pages d'un livre de traits brillans, de comparaisons et de pensées nouvelles :

avec de l'esprit on trouvera bien quelques bonnes idées; mais le plus souvent on sera faux, alambiqué, puéril; on tombera dans le néologisme et dans la pédanterie; on aura un style froid et précieux; et même avec beaucoup de talent, on ne fera, après avoir pris des peines infinies, qu'un mauvais ouvrage, et mortellement ennuyeux pour tous ceux qui ont du goût, et qui par conséquent aiment le naturel.

Ces réflexions ne sont que trop bien placées dans cet article, et c'est ce qu'il sera bien facile de démontrer.

Madame Necker, fille d'un ministre protestant, reçut l'éducation la plus soignée. Elle apprit le latin, et fit avec fruit des études sérieuses. Elle acquit une grande instruction, elle avoit beaucoup d'esprit naturel, les plus nobles sentimens; ses ouvrages, par le savoir et la pureté de la morale, font beaucoup d'honneur à ses instituteurs, mais sa conduite qui fut toujours irréprochable et parfaite, les honore davantage encore.

Elle épousa M. Necker, qui n'étoit alors que simple commis d'un banquier suisse. Quand M. Necker fut parvenu à la direction des finances de France, madame Necker ne se

servit de son pouvoir que pour faire plus de bien. Elle contribua à l'amélioration du régime intérieur des hôpitaux, et elle dirigea elle-même un hospice de charité qu'elle établit à ses frais près de Paris. Elle eut tout ce qui caractérise la véritable vertu : des principes religieux inébranlables, une grande élévation d'âme, une régularité de conduite et des mœurs au-dessus de tout soupçon, et une extrême indulgence. Elle fut bonne mère, amie fidèle, et la plus tendre, la meilleure des épouses. Cette femme, si digne d'estime et d'admiration, n'eut qu'un défaut; mais ce défaut troubla sa vie, y jeta à la fois du ridicule et de l'amertume, lui fit faire plusieurs inconséquences, et finit par égarer son jugement et son esprit. Elle eut un goût trop passionné pour la littérature : tant il est vrai que le goût le plus innocent et même le plus noble, quand il n'est pas renfermé dans de justes bornes, peut avoir les plus graves inconvéniens, surtout pour une femme. Cette passion, devenue dominante dans une personne qui avoit le sentiment de sa force, et qui se trouvoit avec raison si supérieure, par l'esprit et l'instruction, à toutes les autres femmes, lui inspira un ardent désir d'obtenir une grande célébrité, et pour elle et

pour l'objet de sa plus vive affection, et dont la gloire devoit rejaillir sur elle; ensuite sa liaison intime avec M. Thomas donna à ses idées et à son style cette exagération, cette emphase, qui ont fait dire si plaisamment à un excellent critique :

Quoi ! je ne puis trouver Condorcet ennuyeux,
Dorat impertinent, d'Alembert précieux,
Et Thomas assommant, quand sa lourde éloquence,
Souvent pour ne rien dire, ouvre une bouche immense?

Madame Necker admiroit trop profondément cet académicien pour ne pas chercher à l'imiter : alors se forma cette école malheureuse, si féconde en brillans galimatias ; école un peu décréditée aujourd'hui, dont M. Thomas a été le meilleur auteur et le chef, et dont madame Necker fut la mère.

M. Thomas avoit sans doute beaucoup de talent, mais il n'étoit ni un *grand homme*, ni un grand écrivain ; il y a dans sa prose et dans ses vers le ton boursoufflé, les défauts et les beautés de Brébœuf ; mais il a eu sur la littérature la plus funeste influence : le grand succès de ses *Éloges*, dans leur nouveauté, a gâté le goût d'une multitude de jeunes littérateurs. L'éloge de *Marc-Aurèle* porta au comble la réputation de M. Thomas ; ce dis-

cours est le seul de cet écrivain qui soit encore cité comme une belle chose, on convient qu'il a le ton emphatique et *doctoral* de tous les autres, mais on admire la *forme dramatique* que l'auteur a imaginé de lui donner. Cependant le goût et la raison réprouvent en littérature tout ce qui est déplacé dans le genre où l'on écrit, et les formes dramatiques sont absolument déplacées dans un éloge historique, car elles en ôtent le premier mérite, la vérité : d'ailleurs l'orateur, malgré cette licence, toujours gêné par la nature du genre, et n'osant se livrer à toute son imagination, doit rejeter mille fictions qui pourroient embellir son sujet, de sorte que, n'étant ni historien, ni poëte, ni romancier, il ne pourra composer qu'un ouvrage imparfait, manqué, dans lequel on ne trouvera ni les beautés d'un drame, ni la sagesse et l'autorité de l'histoire, ni le véritable talent d'un grand orateur.

M. Thomas a déjà perdu la plus grande partie de sa renommée ; néanmoins ses anciens partisans le lisent toujours, et pour s'approprier ses phrases les plus étranges : par exemple, M. Thomas dit : *Louis XIV eut dans son caractère je ne sais quoi d'exagéré qui se répandit sur sa personne comme*

sur tout son règne (1) ; *il fut jeté pour ainsi dire hors des bornes de la nature*. On a appliqué depuis à l'amour cette singulière phrase ; on a dit que *l'amour jette hors des bornes de l'existence*. On a pris bien d'autres phrases de ce genre dans les écrits de cet auteur, et tous ceux de ses disciples prouvent que les efforts continuels pour chercher de grandes pensées, altèrent véritablement la raison : il n'y a point de livres dans lesquels on puisse trouver autant de contradictions, d'extravagances ; on y trouve même souvent le manque le plus absolu de bon sens. C'est ainsi que M. Thomas dit, dans son ouvrage sur *les éloges*, qu'il ne parlera point de tous les éloges faits du temps de Fontenelle ; il ajoute : *Si le public les connoît, c'est à lui à les apprécier ; s'il ne les connoît point, ils le sont déjà*. Outre la faute de langage si grossière qui se trouve dans cette phrase, il y en a une

(1) Ce jugement est bizarre. Louis XIV, si sage, si mesuré dans ses expressions, si décent et si noble dans son maintien, n'eut assurément rien d'*exagéré*. C'est ce qu'on pourroit dire de Charles XII, roi de Suède, l'homme du monde qui eut le moins de rapports avec Louis XIV.

de bon sens très-frappante; car alors on ne parlera d'aucun ouvrage, puisqu'ils sont tous, ou *connus ou inconnus;* et d'ailleurs l'auteur parle longuement de ceux de Fontenelle qui étoient *appréciés*. On conviendra que les ouvrages de ceux qui ont un style naturel, n'offrent jamais de semblables contre-sens. Il est bien malheureux de forcer son talent, et de se donner tant de peine pour écrire de telles choses.

Madame Necker fut, ainsi que madame Geoffrin, amie et protectrice de tous les philosophes; mais ce qui étoit fort simple dans madame Geoffrin, étoit, dans madame Necker, nécessairement une inconséquence, puisqu'elle avoit des sentimens religieux; l'indulgence ne nous prescrit nullement de composer notre société de tous les gens qui ont des principes entièrement opposés aux nôtres; diverses circonstances peuvent bien former une ou deux liaisons de ce genre, mais il est bizarre de les rechercher toutes, et de n'en pas laisser échapper une seule. Madame Necker, très-religieuse, n'étoit (et par son choix) habituellement entourée que de déistes et d'athées. Avec la vertu la plus pure, elle écrivoit comme elle auroit écrit à Bossuet, à l'auteur scandaleux des *Bijoux*

indiscrets, du *Supplément au Voyage de Bougainville*, et de mille articles atroces contre les rois, les prêtres et la religion; elle l'appeloit *un grand homme*, et le félicitoit sur son génie (1). Elle disoit qu'il y a en Suisse de meilleures mœurs et beaucoup plus de vertus qu'à Paris; mais comme il y a infiniment plus de beaux-esprits à Paris, elle avouoit que par cette raison elle s'ennuyoit en Suisse, quoiqu'elle y eût tous ses parens, une terre charmante, et qu'elle y fût avec tout ce qu'elle aimoit (2). Cette femme, née pour tous les goûts simples que donne la vertu, ne pouvoit supporter la campagne, entourée même de tous les objets qui lui étoient chers; il lui falloit une cour de littérateurs. Trop raisonnable pour dédaigner les occupations de son sexe, elle étoit incapable de s'y livrer : semblable à tant d'égards à la femme forte de l'Ecriture, on n'a pu la louer d'avoir *filé le lin avec des mains*

---

(1) Et malgré ces pompeuses expressions, après la mort de Diderot, elle dit dans ses *Mélanges* : « Diderot » étoit le Garrick de la philosophie; son plus grand » talent consistoit dans la pantomime. »

(2) Voyez *Extrait* de ses *Mélanges*.

sages et ingénieuses, et même on n'a pu dire d'elle :

. . . . . . L'aiguille sous ses doigts,
Rivale du pinceau, nous trompe mille fois.

La fureur du bel-esprit lui ôta toutes les grâces naturelles d'une femme. Elle avoit un besoin inépuisable de conversations savantes et spirituelles. Elle n'a jamais joui du plaisir de dire des riens et de s'amuser de bagatelles, ou de rire d'une folie; avec une extrême bonté, elle n'a jamais goûté le charme de causer avec bonhomie; enfin elle n'a point connu le bonheur d'écrire à son ami sans prétention, sans réflexion, tout ce qui passe par la tête, tout ce qui se présente à l'imagination. Il n'y a pas une lettre d'elle qu'elle n'ait méditée, corrigée, récrite; elle a gardé des copies de toutes (1).

Une femme si chrétienne, une âme si élevée, devoit avoir naturellement de la modestie et de la sincérité; mais l'ambition démesurée d'une célébrité éclatante n'altéra que trop, à cet égard, son goût et son caractère. Pour obtenir des louanges, combien n'en a-t-elle pas prodigué à des ouvrages qu'elle n'aimoit point, et à des hommes qu'elle ne pouvoit estimer!

(1) On les a trouvées dans ses papiers. Ses *Mélanges* en contiennent les extraits.

Voulant toujours, par un sentiment très-respectable, associer M. Necker à ses prétentions de gloire et de renommée, on la voit sans cesse braver tous les usages reçus et toutes les bienséances, pour le louer avec autant d'exagération que de constance et d'intrépidité. Il est vrai que M. Necker le lui a bien rendu. Ces concerts domestiques de louanges données réciproquement en famille, répétées et perpétuées, ces secrets d'un orgueil si surprenant dévoilés et mis au jour par leurs propres auteurs, ont paru la chose du monde la plus étrange dans le siècle même où le public devoit être accoutumé aux confidences intimes et singulières.

On doit à madame Necker les ouvrages suivans : *Des inhumations précipitées; Mémoire* sur l'établissement des hospices; quelques petits morceaux traduits de l'anglais; *Réflexions* sur le divorce. Cet ouvrage est rempli de sentimens vertueux : l'auteur pensoit tout ce qu'il écrivoit, sa vie entière en est la preuve; et cependant l'expression n'en est presque jamais vraie, parce que la manie de l'auteur de briller par l'esprit, par les images, les comparaisons, les pensées fortes et touchantes, et surtout le désir de faire valoir sa conduite et son caractère, donnent à tout l'ouvrage une emphase

et un ton d'ostentation qui en ôtent tout l'intérêt. Le style en est recherché, précieux; et d'ailleurs, l'auteur se mettant toujours en scène et ne parlant que de sa propre affection, n'emploie aucun raisonnement et ne conclut rien contre le divorce : car il ne s'agissoit pas d'examiner si deux époux qui se chérissent ne doivent pas divorcer; il falloit prouver que deux époux qui ne s'aiment pas, peuvent par l'estime et la vertu, par d'heureuses réflexions et pour l'intérêt de leurs enfans, renouer avec le temps des nœuds formés d'abord légèrement ou par l'ambition, et s'assurer ainsi une vieillesse respectable et révérée.

L'ouvrage le plus considérable de madame Necker, est celui qui est intitulé : *Mélanges extraits des manuscrits de madame Necker.* Il est plus volumineux que les autres, et par cette raison, on y trouve un plus grand nombre de pensées fausses, et de pensées triviales que l'on a cru rajeunir par des expressions ridicules.

« Qu'est-ce (dit Voltaire) qu'un ouvrage » rempli de pensées recherchées et problématiques? (1).... Qui ne peut briller par une

(1) Que sera-ce donc qu'un ouvrage rempli de pensées et de comparaisons fausses et ridicules?

» pensée, veut se faire remarquer par un mot:
» si l'on continuoit ainsi, la langue des Bos-
» suet, des Racine, des Pascal, des Corneille,
» des Boileau, des Fénélon, deviendroit bientôt
» surannée. Pourquoi éviter une expression qui
» est d'usage pour en introduire une qui dit
» précisément la même chose (1)? Un mot
» nouveau n'est pardonnable que quand il est
» absolument nécessaire, intelligible et sonore;
» on est obligé d'en créer au physique: mais
» fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur
» humain? y a-t-il une autre grandeur que
» celle de Corneille et de Bossuet? y a-t-il
» d'autres passions que celles qui ont été ma-
» niées par Racine, effleurées par Quinault?
» y a-t-il une autre morale évangélique que
» celle de Bourdaloue? »

---

(1) Comme par exemple, lorsque les disciples de M. Thomas, au lieu de dire, des *paroles touchantes*, un *discours touchant*, disent, des *paroles*, un *discours*, une *voix sensible*, etc., ce qui de plus manque de sens commun; car il faut *sentir* pour être *sensible*, une voix, un discours n'éprouvent rien. Cette expression ne peut s'appliquer qu'aux êtres animés. Cependant presque tous les gens de l'art l'ont adoptée dans ce genre. C'est ainsi que les mauvais écrivains, auxquels des partisans peu réfléchis donnent de la vogue, gâtent le langage et le goût.

Quelle condamnation de tant d'ouvrages modernes! et par l'homme qui pouvoit le mieux donner à la raison tout l'ascendant et toute l'autorité qu'elle doit avoir, lorsqu'il s'oublioit assez pour n'écrire que d'après sa conscience et ses lumières!

L'ouvrage de madame Necker est précédé par des *observations* de M. Necker, qui se bornent à faire l'éloge de madame Necker. Il dit qu'*elle avoit le goût de l'esprit au plus haut degré, mais que ce goût étoit en elle sans aucune ambition de paroître*... Il ajoute: « On n'a jamais vu une si grande étendue » dans l'esprit, une si grande liberté dans » l'imagination, avec tant de liens dans la con» duite. Les facultés de madame Necker lui » permettoient de parcourir un espace indé» fini.... Elle se plaisoit éminemment dans la » société des gens de lettres, aucun n'avoit » trop d'esprit pour elle.... »

M. Necker nous fait un détail circonstancié des maux de nerfs de madame Necker; ensuite reprenant son éloge : « Toutefois, dit-il, au » milieu des douleurs aiguës auxquelles elle » fut soumise vers la fin de sa vie, elle faisoit » toujours le compte de ses prospérités passées, » et elle élevoit ses mains vers l'Etre suprême

» pour le remercier de sa bonté. Dieu ! quel » exemple !.... Oui, je me plais à penser que » c'est un titre de protection auprès de l'Etre » suprême que d'avoir été appelé à soigner, à » garder sur la terre le bonheur de sa plus » fidèle et de sa plus fervente adoratrice (1). » Ah ! combien je la ferois encore mieux con- » noître aux hommes, si je la présentois à » leurs regards avec l'ami que le ciel lui avoit » donné, avec le compagnon de sa destinée (2) ! » mais un voile religieux doit couvrir, ce me » semble, les relations domestiques (3). »

J'ai beaucoup retranché de cet éloge; les passages cités peuvent suffire : il y a dans cet écrit des vérités incontestables, mais il est permis de croire qu'il y entre aussi un peu

(1) On trouvera toujours dans le style recherché les plus étonnantes négligences. Par exemple, que signifie *garder sur la terre le bonheur de quelqu'un ?* L'incorrection et la trivialité accompagnent toujours l'emphase, parce qu'il est impossible de ne pas tomber souvent, quand on veut toujours s'élever trop haut.

(2) Le mot *compagne* peut s'employer avec élégance. Le mot *compagnon* au singulier, et surtout d'un homme à une femme, est vulgaire, trivial, et même *grivois*, et son emploi dans ce style *solennel* est doublement déplacé.

(3) Oui.

de reconnoissance : on en pourra juger par les extraits suivans tirés de ces mêmes Mélanges faits par madame Necker.

« L'esprit de M. Necker ne fournit ordi-
» nairement qu'un seul chaînon, mais c'est
» aussi le seul qui rejoint la chaîne, et qui la
» rend indissoluble..... Un grand homme ne
» peut être bien représenté que par une âme
» intimement unie à la sienne, qui ne fit qu'un
» avec lui...... J'ai donc osé me charger de
» peindre M. Necker... O toi qui fus seul, dans
» tous les temps, l'objet de toutes mes affec-
» tions ; toi qui ne peux me reprocher d'avoir
» donné à de vains plaisirs des jours que le
» devoir et la tendresse t'avoient consacrés,
» souffre, avant que le temps ou la maladie
» m'ayent arrachée de ton sein, souffre que
» je sois auprès de toi l'interprète de la re-
» nommée ! Je veux te montrer à tes yeux tel
» qu'elle te fera paroître un jour, je veux te
» montrer tel que tu es. Viens regarder ton
» image dans un cœur qui ne fut jamais rempli
» que par elle, viens y lire le tableau ineffa-
» çable de tes rares vertus, et te garantir de
» tes *propres inquiétudes* (1).

(1) *Le voile mystérieux qui doit couvrir les rela-*

» M. Necker naquit original en tout; la » forme de son visage est extraordinaire, mais » le génie et la bonté se trouvent exprimés » dans ce tableau vivant.... Il est impossible » de le regarder sans l'admirer et sans s'at- » tendrir (1); il a surtout dans le regard, ce » je ne sais quoi de fin et de céleste, que les » peintres n'ont jamais osé exprimer que dans » la figure des anges..... Je l'ai observé dans » des états de langueur, même d'abattement; » jamais les rayons du génie ne pâlissoient au- » tour de sa tête..... Ses parens lui donnèrent » une excellente éducation, mais ils le crurent » plutôt un enfant singulier qu'un prodige, » car il est aisé de s'y méprendre. Cependant » il se montroit seul en tout par son génie. »

Ici l'auteur, après beaucoup de détails sur l'éducation de M. Necker, ajoute : « Ce fut ainsi » que M. Necker devint grand, habile et ver- » tueux..... On peut atteindre jusqu'aux hom-

---

tions domestiques, est, comme on voit, tout à fait soulevé dans ce morceau.

(1) Voilà une illusion bien respectable, et qui paroît surtout bien étonnante à tous ceux qui ont vu M. Necker ou ses portraits! Mais d'ailleurs, qui jamais a vu une figure que l'on ne peut regarder sans *l'admirer* et sans *s'attendrir?*

» mes qui ne s'élèvent qu'un peu au-dessus des » autres ; mais quant aux intelligences qui » planent très-haut sur nos têtes, il faut » qu'elles laissent échapper de grands traits » de lumière pour que nous puissions les aper- » cevoir : c'est par la succession des temps » que je me suis formé une idée juste de » M. Necker... (1) M. Necker aime la gloire, il » n'est pas exempt d'amour-propre, si l'on » peut donner ce nom à la conscience raison- » nable de ses facultés..... Les qualités de M. » Necker sont franches et bien terminées; je » n'oserois prononcer qu'elles sont parfaites, » mais elles sont entières sans le mélange » d'aucun autre sentiment (2). »

L'auteur nous apprend beaucoup de belles actions de M. Necker, récit qu'il termine ainsi :

---

(1) On supprime tout le détail du bonheur que M. Necker a procuré à madame Necker, parce qu'on peut s'en faire une idée, par la peinture du bonheur que madame Necker a procuré à M. Necker, et que nous avons vu dans l'éloge de madame Necker, par M. Necker.

(2) On ignore la nature *des qualités bien terminées* ; mais on *ose prononcer* que *des qualités entières*, sans *le mélange d'aucun autre sentiment, sont des qualités parfaites.*

« Enfin M. Necker, si grand dans les grandes » choses, est comme ce dieu de la fable, » qu'on voit tour à tour régner dans les cieux » et servir sur la terre (1).... Ses méditations » le rendent souvent distrait et stérile, comme » ces montagnes qui recèlent un volcan, et » dont le peu de fécondité (2) prouve l'em- » brasement intérieur.... S'il arrive à M. Nec- » ker de sortir de cette léthargie apparente, » c'est pour répandre des torrens de flam- » mes.... Il a deux genres de sensibilité;.... » ses affections le précèdent tantôt en colonnes » de feu, tantôt en nuages.... M. Necker a la » vue trop étendue pour un particulier;.... il » voit à la fois toutes les grandes et toutes les » petites choses (3).... M. Necker hait l'exa- » gération.... Duclos disoit: Mon talent à moi, » c'est l'esprit. M. Necker peut dire: Mon ta- » lent à moi, c'est le génie.... Il n'y eut jamais

(1) M. Necker *a régné dans les cieux !....*

(2) Et la *distraction*, car on a dit que M. Necker étoit *distrait et stérile*, et par conséquent ces deux choses, pour la justesse de la comparaison, doivent se trouver dans ces montagnes.

(3) *A la fois!* on a cru jusqu'ici que cette faculté n'appartenoit qu'à Dieu.

» d'esprit plus original, il a toujours creusé » dans son propre fonds, il y trouve des ri- » chesses inépuisables, semblables à ces mines » qu'on découvre au fond de la terre, sans » savoir comment elles s'y sont formées, » quoiqu'elles puissent suffire à nos besoins » et à ceux de toute la postérité (1)..... » M. Necker a attiré successivement dans ses » réflexions toutes les idées possibles;.... il » trouve des ressources dans les circonstances » les plus difficiles; il lève les obstacles des » pensées comme ceux des choses, et il ren- » contre le centre au milieu des ténèbres;.... » il semble enfin qu'il ait plusieurs sens qui » nous sont inconnus;.... les choses les plus » communes ou les plus petites s'agrandissent » dans la profondeur de ses pensées; il res- » semble à ces admirables animaux qui chan- » gent l'onde dont ils se nourrissent, en bran- » ches de corail (2).... Si les hommes, comme

(1) Comme on n'a point connu les pensées secrètes de M. Necker, on ne niera pas qu'elles eussent pu suffire *à tous nos besoins et à ceux de toute la postérité*; mais la comparaison ne vaut rien, parce que les mines exploitées finissent toujours par s'épuiser.

(2) Est-il bien prouvé que le corail soit de l'eau métamorphosée ?

» on l'a dit, ont été des anges avant leur sé-
» jour sur la terre, je crois que M. Necker fut
» chargé dans son premier état de débrouiller
» le chaos, avant que le Créateur daignât y
» descendre pour en faire ses mondes, et les
» peupler d'êtres sensibles.... M. Necker si sen-
» sible, si noble, si grand, a l'esprit porté à la
» plaisanterie.... Les ridicules le frappent et
» le charment (1), il les rend avec autant de
» finesse que de gaîté:... D'abord il imite l'im-
» bécille dont il se moque; ensuite il voit, d'un
» peu plus haut, le ridicule du sot, et il le
» peint avec toutes les grâces de l'esprit; enfin
» il prend son vol, il n'aperçoit plus la na-
» ture humaine que sous l'image de celui qui
» l'a créée, et il nous pénètre d'admiration et
» d'amour pour elle (2).... M. Necker naquit

---

(1) Il avoit de quoi s'égayer sans aller bien loin.... Cependant on soupçonne que souvent les plus étonnans ridicules ne le frappoient nullement.

(2) Il semble que, dans ce singulier paragraphe, on ait passé quelque chose, tant le vol sublime vers le Créateur est inattendu, après l'action de se moquer de l'imbécille et de contrefaire le sot; mais ce passage, ainsi que tous les autres, est parfaitement exact, et n'a rien de tronqué; dès qu'on supprime des phrases, on met des points qui indiquent les retranchemens.

» éloquent ;.... son style est tout à la fois natu-
» rel et original, clair et majestueux ; et s'il
» est remarquable par une parfaite harmonie,
» c'est encore l'ouvrage de la nature sans étu-
» des (1).... »

L'auteur, après avoir admiré de nouveau M. Necker sur sa sensibilité dans les grandes choses et sur sa finesse dans les petites, dit :
« C'est ainsi que la nature se fait admirer dans
» l'oiseau-mouche et dans l'éléphant, dans la
» finesse des détails, dans la grandeur de l'en-
» semble (2).... Après avoir tâché de faire con-
» noître le génie de M. Necker, après l'avoir
» loué par toutes les expressions que la langue
» peut me fournir, je crois n'avoir rien fait
» encore ; il me semble que le modèle que j'en
» conserve dans mon imagination, est infini-

(1) On ne fera point d'observations sur la *clarté* et le *naturel* du style de M. Necker ; on dira seulement qu'il est impossible de lui trouver la moindre originalité lorsqu'on a lu M. Thomas.

(2) Au lieu de *grandeur* il falloit *grosseur ;* c'est surtout ce qui caractérise l'éléphant. Enfin voilà M. Necker comparé à la divinité, aux anges, aux montagnes, aux mines d'or et d'argent, aux volcans, aux polypes, à l'éléphant et à l'oiseau-mouche ! Il me semble que, dans tout cela, la gradation n'est pas bien observée.

» ment supérieur.... » Madame Necker termine ce discours, dont on a supprimé plus des trois quarts, en disant qu'on a vu des orateurs s'exprimer aussi noblement, qu'on a vu des *penseurs* trouver des idées profondes et ingénieuses, mais que personne, *non jamais personne*, n'eut, autant que M. Necker, *cette pénétrante sensibilité qui donne la vie à la vie même*, etc.

Il résulte de ce discours : 1°. Que M. Necker a été le plus beau des hommes, puisque jamais les peintres n'ont osé donner qu'aux anges l'expression de sa physionomie ; il y avoit même dans sa figure quelque chose de très-supérieur au beau idéal ; car on ne pouvoit la voir non-seulement *sans admiration*, mais *sans s'attendrir*, et jamais la contemplation de l'Antinoüs, ou de l'Apollon du Belvédère, n'a fait verser une larme ;

2°. Que nulle créature humaine n'a eu le génie de M. Necker, car nulle (excepté lui) n'a pu embrasser d'un seul coup-d'œil, *à la fois*, toutes les grandes et les petites choses. Nul homme n'a eu l'éloquence infuse, et le talent d'écrire au plus haut degré de perfection, sans lecture et sans aucune étude. Enfin nul homme encore n'a réuni à ces dons su-

blimes et surnaturels, la gaîté, la grâce, et avec une bonté parfaite l'esprit malin et moqueur, et le talent de contrefaire. Et ce fut M. Necker qui fit imprimer un tel éloge, et qui eut la confiance et le courage de s'en déclarer l'éditeur!....

Si un ridicule si frappant, si un égarement d'amour-propre si incompréhensible ne ramènent pas tous les jeunes littérateurs au bon goût de la modestie, il faut convenir qu'il y a des esprits que rien ne peut éclairer. Si la bienséance ne défendoit pas de se louer ainsi dans les familles, il n'y auroit rien de fade et d'insipide comme la conversation, et rien d'ennuyeux comme la littérature; on n'entendroit que des louanges exagérées ou fausses; on ne liroit que d'emphatiques panégyriques: c'est un sentiment très-délicat et très-touchant qui prive du droit de louer mutuellement sans mesure ceux dont les volontés et les âmes doivent être intimement réunies. S'il n'est pas permis de faire son propre éloge, on ne doit pas faire celui d'un autre soi-même, et dont on partage la gloire. De quel poids peut être un éloge qui manque nécessairement d'impartialité? Le seul éloge dans ce genre qui pourroit, non avoir de l'autorité, mais intéresser, seroit

celui qu'inspireroit l'amour filial, car on excuse ou l'on tolère tout ce qui est produit par la reconnoissance; et que ne permet-on pas à la seule affection humaine que l'on ait honorée du nom de piété? D'ailleurs l'amour-propre dans ce cas ne sauroit être que relatif; la gloire d'un père ou d'une mère ne peut que rejaillir sur leurs enfans, celle de deux époux leur est commune. Néanmoins chez la nation qui a le tact le plus fin des bienséances, chez celle qui en connoît le mieux toutes les nuances et toute la délicatesse, et dans un temps où l'on mettoit le plus de soin à les observer, l'auteur du beau poëme de la *Religion* n'a osé louer ouvertement son père; et ce père étoit Racine! Après avoir compté au nombre des preuves de l'immortalité de l'âme cette sublimité de talens à laquelle l'homme peut s'élever, après avoir désigné plusieurs grands hommes, il ajoute:

. . . . . Et toi que je n'ose nommer! . . . . .
Vos esprits n'étoient-ils qu'étincelles légères? etc.

Combien cette pudeur filiale est respectueuse, noble et touchante! combien elle fait plus d'effet que l'éloge le plus pompeux! avec quel plaisir le lecteur accorde à la mémoire du

grand Racine tous les hommages que son fils n'ose lui rendre, toutes les louanges dont sa modestie contraint l'expression ! Tant il est vrai, comme on l'a dit dans cet ouvrage (1), que les sentimens retenus sont toujours ceux qui font la plus vive impression (2).

M. Necker fut un homme de beaucoup d'esprit et d'un très-grand mérite ; il eut non-seulement une probité parfaite, mais un désintéressement admirable. Dans des temps paisibles, il eût gouverné les finances avec succès et gloire ; mais il n'avoit ni la force d'âme, ni la prévoyance, ni le génie que demandent des temps orageux pour réparer de grandes fautes,

(1) Discours sur les femmes.

(2) Il faut observer que, dans le même cas, la modestie de bienséance est plus rigoureuse pour un fils que pour une fille mariée, puisque, pour cette dernière, le nom illustre de son père ne seroit plus le sien, et que par conséquent elle auroit de moins un sujet personnel d'amour-propre. On a moins d'indulgence sur les louanges données aux enfans par leurs parens ; nos enfans sont notre ouvrage : louer leurs vertus et leurs talens, c'est nous vanter des soins que nous avons donnés à leur éducation, etc. Quand on réfléchit sur les bienséances, il est impossible de ne pas admirer le goût, la raison, la délicatesse d'esprit et de sentimens qui en ont tracé les lois.

et pour prévenir de grands maux. Après cinq ans de repos, de retraite, de réflexions, après avoir désiré pendant tout ce temps de reprendre la conduite des affaires, il rentra dans le ministère sans avoir formé de plan, et sans autre dessein pour sauver la France, que celui de faire quelques petites réformes économiques. Durant son premier ministère, l'éclat et la pureté de ses vertus inspirèrent un juste enthousiasme; mais au second, ses partisans même furent obligés de convenir qu'il manquoit de caractère, et qu'il étoit absolument dépourvu de génie. Comme écrivain, il n'a aucune espèce d'originalité; il s'est approprié, ainsi que madame Necker, le style, la manière de M. Thomas, et il en a aussi fort exagéré les défauts, et surtout le ton d'importance et la pompe, en parlant de soi-même. Il y a dans ses écrits plutôt de belles phrases que de belles pensées (1); on n'y trouve ni ce plan, ni cet enchaînement d'idées, cette liaison, cette gradation, qui, dans les bons ouvrages de morale, excitent la curiosité, soutiennent l'intérêt, et condui-

---

(1) Il y a dans Pascal de belles pensées, et non de belles phrases : voilà la différence du génie au bel esprit.

sent le lecteur à la conviction. En louant ses intentions, en admirant ses vertus, il faut, pour l'honneur de notre littérature, avoir le courage de dire aux étrangers qu'on n'estime en France que les ouvrages qui sont écrits avec goût et clarté, pureté et naturel, enfin d'après les principes dont nos grands maîtres nous ont laissé ces modèles parfaits qui donnent à la gloire de notre littérature l'éclat, l'élévation, la solidité de celle que les Français ont acquise par les armes, et par des triomphes de tout genre.

La mauvaise école formée par M. Thomas, et propagée par M. et madame Necker, n'est pas la seule qui ait contribué à bouleverser tous les principes de la saine littérature ; Fontenelle aussi en a formé une, dont M. d'Alembert est devenu le chef dans le siècle dernier. Celle-ci, que l'on ne considérera que sous les rapports littéraires, visoit moins au génie qu'à l'esprit épigrammatique et fin, et surtout au mérite de voiler avec prudence, et de faire entendre avec adresse ce qu'il étoit impossible encore de dire franchement. Fontenelle avoit tracé le premier modèle en ce genre dans son *Histoire des Oracles;* d'Alembert depuis a perfectionné cet art, que beaucoup d'autres faiseurs d'éloges ont tâché d'imiter avec plus ou moins de

succès ; tout le monde comprenoit le vrai sens de ces ouvrages ; mais dès qu'ils étoient écrits d'une manière entortillée, et avec une respectueuse obscurité, le gouvernement étoit content, et néanmoins on crioit à l'intolérance !.... Rousseau et Voltaire n'ont point formé d'école pour le style, parce qu'il étoit trop difficile de les imiter ; mais l'un mit à la mode l'exaltation des sentimens et l'amour désordonné ; et l'autre eut une multitude de disciples qui pensèrent que lorsqu'on est bien impie, bien licencieux, qu'on a toujours et sur tous les sujets, un ton ironique et moqueur, et que l'on dit à ses ennemis des injures grossières, on est spirituel et plaisant comme Voltaire. Mais au milieu de ce mauvais goût, l'honneur de la littérature française étoit dignement soutenu par des ouvrages écrits dans le même siècle, l'*Histoire naturelle de M. de Buffon*, l'*Emile*, le *Siècle de Louis XIV*, l'*Histoire de Charles XII* (1), le *Voyage* d'*Anacharsis*, etc. Ces écrivains moururent ; la révolution vint, l'éloquence des tribunes acheva de tout brouiller et de tout gâter. Aux yeux des nouveaux litté-

(1) On ne cite ces ouvrages comme d'excellens modèles, que relativement au style.

rateurs qui s'élevèrent en foule, l'emportement ou l'exagération furent les seuls caractères de la sensibilité, le galimatias fut appelé de la profondeur, et l'on ne trouva du génie que dans la bizarrerie et l'extravagance. Ce déplorable état de la littérature, loin d'avoir produit une véritable décadence, ne fut qu'une crise salutaire. Les excès politiques de la révolution ont servi à faire mieux sentir le prix inestimable d'un gouvernement fermé, équitable et paternel; les *excès littéraires* dont on vient de parler ont ouvert les yeux sur le danger de s'écarter des bons principes. Le *Cours de littérature* de M. de la Harpe a, sous ce rapport, été fort utile. Si l'on n'eût pas poussé le ridicule aussi loin qu'il peut aller, on auroit marché si long-temps dans la mauvaise route où l'on s'étoit engagé, que l'on auroit eu des peines infinies pour retrouver le bon chemin. On ne peut mieux faire connoître à quel point les esprits étoient déjà gâtés, avant même la révolution, qu'en citant encore quelques pensées d'une personne remplie de mérite, qui écrivoit tandis que M. de Voltaire vivoit, et qui étoit tous les jours entourée des académiciens les plus célèbres de ce temps: et il faut observer que les femmes auteurs qui passent

leur vie dans la société d'un grand nombre de gens de lettres, placent toujours dans leurs écrits beaucoup d'idées recueillies dans la conversation. Voici donc plusieurs traits tirés des *Mélanges* de madame Necker :

« Chaque idée de M. Thomas étoit une » vertu, et chaque mouvement un exemple (1).

» L'âme a besoin de se reposer, pour que les » pensées puissent y surnager.

» S'il n'y a point de héros pour son valet de » chambre, c'est que les *grands hommes ont des* » *branches gourmandes* qui emportent la sève » de tout l'arbre, etc....

» Toutes les actions possibles ne sont que » l'ombre projetée sur la terre des âmes nobles » et bonnes....

» L'on peut dire, sans vanité, qu'au pre- » mier coup-d'œil, un sot nous attriste, et un » homme d'esprit nous rend heureux....

» L'opinion est une espèce d'espion gagé » par la vertu, qui n'entre véritablement en » fonction qu'en temps de guerre; mais la re- » nommée ne prend jamais de vacance, elle

---

(1) Chaque mouvement!.... On se perfectionnoit donc en le voyant marcher !

» parcourt indifféremment tous les lieux et tous » les siècles.

» Le discours de M. de Buffon, sur les diffi- » cultés et les beautés du style, enregistra » pour jamais les titres de l'académie dans le » temple de la Renommée (1).

» On érige à ses amis absens un trône dans » sa pensée, pareil à celui vers lequel les am- » bassadeurs se tournent continuellement lors- » qu'ils sont loin de leurs maîtres. »

L'auteur dit des personnes d'une hu- meur inégale, « qu'elles ressemblent aux écre- » visses à qui l'on peut couper une patte, » sans qu'il y paroisse quelques jours après, » parce qu'elles ont plusieurs centres de sensi- » bilité.

..... » Il faut que les mots fassent élever, en » quelque manière, une atmosphère d'idées » accessoires, qui servent d'intermédiaire à la » pensée.

---

(1) Cette manière d'écrire rappelle celle de Barthe- lemi Gracian, dont M. de Voltaire fait cette citation :

« Les pensées partent des vastes côtes de la mé- » moire, s'embarquent sur la mer de l'imagination, » arrivent au port de l'esprit, pour être enregistrées à » la douane de l'entendement. »

.... » Le grand homme est dans sa jeunesse » comme le Jupiter de la fable, il ne peut » avoir un sentiment sans que toute la nature » s'ébranle devant lui; mais bientôt c'est un » géant enchaîné, dont le temps dévore les en» trailles.

.... » En vain les gens sans idées montrent » de la grâce et même du talent, ils semblent » se jouer avec le néant; et l'effet qu'ils pro» duisent, comme lui ne laisse aucune trace.

.... » La poétique de M. Marmontel, qui » contient tous les contes faits en société, pa» roît le testament de la conversation.

.... » On se trompe quand on croit faire de » l'esprit avec de l'esprit; il faut encore autre » chose: les olives ne pourroient rendre de la » bonne huile sans une longue manipulation.... » Il faut joindre ses réflexions aux idées des » autres, afin de leur donner chez soi le droit de » bourgeoisie. »

Voici des conseils donnés aux écrivains:

« Pendant un an il ne faudroit lire que de » la chimie, et pendant l'année suivante se » borner à la poésie, ensuite à l'histoire.... » Pendant la première année, on trouvera » dans la chimie des allusions, des comparai-

» sons, et le coloris de son style (1); la se-
» conde, on les trouvera dans les poëtes, et
» pendant la troisième, dans l'histoire; ainsi
» l'on rajeunit sa pensée par de nouveaux mé-
» langes. »

On pourroit perfectionner cette nouvelle poétique en ajoutant une quatrième année consacrée à la lecture des ouvrages d'astronomie, une cinquième aux livres de physique, de botanique et d'histoire naturelle; après toutes ces lectures, *la pensée seroit bien plus rajeunie.*

« Il est impossible de faire aucune impres-
» sion avec le profil; c'est de face qu'on peut
» s'embellir et s'adoucir; un des meilleurs
» moyens, est de se pénétrer d'un sentiment
» aimable, et de tâcher de le faire passer sur
» sa physionomie.... Un parfumeur qui sau-
» roit nous rappeler des idées agréables, se-
» roit le premier des poëtes....

» Le gouvernement américain est fin et in-
» génieux, le gouvernement anglais est grand
» et sublime (2).

---

(1) Cette étude de la chimie, pour bien écrire, a peut-être donné lieu à cette expression figurée : *Un style alambiqué.*

(2) On supprime une longue explication politique

» M. Thomas s'élevoit trop quand il vivoit
» seul, parce qu'il cherchoit toujours son ni-
» veau.

» Il n'y a rien d'absolu dans la nature ni en
» morale (1).

» Il y a des caractères qui s'occupent, avec
» la même ardeur, d'une bagatelle et d'une
» chose importante; ce sont des fours brûlans
» qui consument également le ciron et l'élé-
» phant.

.... » L'accompagnement (en musique) est
» en quelque manière le prisme de l'oreille....
» ou, si vous voulez, le microscope de l'oreille.

..... » Tout l'esprit et tout le caractère
» de l'ambassadeur d'Espagne sont dans ses
» maximes; c'est une quintessence tirée à
» l'alambic; il ne reste plus pour la conver-

---

de cette pensée. Une femme d'un esprit aussi sage devoit-elle se permettre de disserter sur les gouvernemens ? L'épouse d'un banquier, en appelant *grand* et *sublime* le gouvernement d'une nation commerçante, ne devoit-elle pas craindre de rappeler ce mot: *M. Josse, vous êtes orfévre ?*

(1) Ceci est pis qu'une mauvaise phrase, c'est un mauvais principe : tout est *absolu* dans la morale. Elle ne permet pas de voler *un peu*, de mentir *un peu*, même pour un bien, etc.

» sation que la *tête-morte*, comme dans le
» fond d'un vase chimique (1).

» Dire, M. Guibert s'intéresse à tous les
» sujets, c'est ne faire aucune impression;
» mais dire, M. Guibert a cent mille pattes
» dans la conversation, qui touchent et attei-
» gnent à tout, c'est employer une expression
» plus vive, et on se la rappelle.

» Les Français favorisent toutes les attaques
» qu'on fait aux honnêtes gens. »

Une nation qui auroit ce caractère particulier, seroit à la fois odieuse et vile. Nos ennemis même ont toujours reconnu dans la nation française autant de générosité naturelle que de courage. Quand on a quitté son pays pour s'établir dans une terre étrangère, où l'on sollicite, où l'on obtient des places, on est bien inconséquent et doublement coupable, en calomniant cette patrie adoptive que l'on a préférée à la sienne.

---

(1) On voit que l'auteur, en écrivant ce portrait, étoit dans *l'année* de la lecture des livres de chimie; mais si l'ambassadeur montroit de l'esprit par cette *quintessence*, il l'employoit donc en parlant, puisqu'il ne faisoit pas de livres; comment ne restoit-il dans la conversation que la *tête-morte*?

Mais reprenons l'examen des pensées de madame Necker.

« On disoit de cette éloquence coupée et » peu sensible de M. *** : Son éloquence ne » procède que par entrechats.

.... » D'où vient ce charme que nous » trouvons dans la brièveté de l'expression ? » de l'horreur du vide ; car un mot de trop » fait un vide, et dans ce sens, le superflu » fait toujours vide.

.... » L'ouvrage de M. Necker sur les » *Opinions religieuses* est sur les bords de » l'infini.

» Il faut présenter ses idées en phalanges, » quand on ne veut pas qu'on puisse rompre » les rangs.

» Dans le monde on aime mieux les victimes » que les personnes qui ne veulent pas l'être. »

Dans l'éloge de M. Thomas, madame Necker dit :

« M. Thomas exagère toujours ses expres- » sions, ses expressions exagèrent ses idées, et » ses idées exagèrent ses sentimens : mais ses » sentimens sont justes et vrais.... M. Thomas » est plus jaloux des siècles à venir que des » siècles passés ; c'est dans la postérité qu'il » découvre ses rivaux.... On le croiroit moins

» occupé de ses idées que de la crainte d'en
» laisser à ses successeurs, et l'on voit bien
» que si la gloire étoit une femme, il la poi-
» gnarderoit avant de mourir, afin qu'elle
» n'appartînt à personne.... M. Thomas veut
» que chaque heure lui rapporte l'éternité....
» Il écrit tantôt comme Bossuet, tantôt comme
» Tacite, et quelquefois comme Fontenelle (1).»

Dans l'éloge de M. de Mauléon, madame Necker dit :

« Il ne connut jamais le prix de l'argent que
» par la crainte qu'il avoit d'en recevoir. »

Voici quelques traits pris dans la société.

« On disoit d'une jeune femme, dont les
» idées sont toujours recherchées : Madame ***
» ne vient jamais vers nous qu'en robe dé-
» troussée.

» Madame de Boufflers disoit d'une dame
» entre deux âges, qui faisoit un cavagnole :
» Elle a tort, il ne faut pas badiner avec des
» couteaux.

» M. Guenaud de Montbelliard avoit une
» plume d'acier, il prononçoit trop tout ce
» qu'il écrivoit ; on lit par exemple, dans son

---

(1) C'étoit faire plus que n'auroit fait Bossuet lui-même, qui certainement n'auroit jamais écrit *comme Fontenelle*.

» histoire du corbeau : *Ces oiseaux de proie*
» *se nourrisseut de chairs corrompues.* Il
» falloit écrire : *Et même ces viandes négli-*
» *gées, que les plus misérables animaux*
» *dédaignent, leur servent de pâture....*

» Un Allemand se précipitoit d'une fenêtre:
» Que faites-vous là? lui dit-on. — Je me fais
» vif.

» Il vaudroit mieux avoir fait un seul doigt
» de l'Apollon du Belvédère, que toute une
» statue, car ce doigt seroit la preuve du plus
» grand talent (1).

» Le baron de Glercen écrivoit d'Angleterre
» à madame du Deffant : Il me semble être en
» Laponie, et qu'il neige du vert, etc. »

On pourroit prolonger à l'infini ce genre pénible de citations, surtout si l'on donnoit les réflexions de trois ou quatre pages qui, presque toutes, sont inintelligibles. Quant aux lettres à M. de Buffon, à M. Thomas, et aux autres académiciens, elles se ressemblent toutes; l'auteur donne à chaque personne les mêmes éloges sur son génie, ses ouvrages, etc. et dans le style le plus pompeux, le plus orné de comparaisons, de citations de l'histoire et

(1) Un seul doigt, *la preuve du plus grand talent!...*

de la fable. C'est ainsi que, pour demander à M. Thomas des nouvelles de sa santé, elle lui dit : « Je crains que vous n'ayez pu résister à » cette force d'attraction qui entraîne malgré » eux les hommes de génie; ce sont des comètes » qui s'éloignent quelquefois de leur centre, » mais qui finissent toujours par s'y consumer. » Les belles pensées qui viennent occuper vos » têtes, sont comme les perles de l'Inde, l'objet » de l'admiration de ceux qui les regardent, » et la preuve d'une maladie qui fait souffrir » et mourir le poisson qui les produit. Cessez » donc, je vous conjure, d'user votre frêle » machine contre la puissance de votre » génie. »

A M. Marmontel, pour lui parler de ses maux de nerfs :

« Je dois à l'habitude des abstractions, de » jouir encore du temps de ma maladie. Dans » ce moment même où je vous écris, je sais à » peine si je suis languissante ou en pleine » santé, jeune ou vieille, au commencement » ou à la fin de ma carrière; je sais seulement » que je m'entretiens avec un ami qui m'est cher, » que je l'appelle auprès de moi par l'effet ma- » gique de la pensée et de la réflexion.... Loin » de vous on n'ose plaisanter avec vous; la

» réputation des grands hommes placés à une
» grande distance, s'agrandit comme l'ombre
» à mesure que le soleil s'éloigne (1). »

A M. de Saussure; après avoir parlé sur l'éducation publique, elle ajoute :

« Vous, monsieur, qui avez à la fois la force et
» la grandeur des arbres du Liban, et les perfec-
» tions des plantes que nous cultivons près de
» nous, vous êtes ainsi plus à portée que per-
» sonne de prononcer sur ces importantes
» questions. »

A mylord Stormont, lorsqu'il se retira des affaires :

« Un esprit sage, un esprit aussi excellent
» que le vôtre, ne pouvoit regretter les an-
» goisses d'une grande place. Les torrens sont
» toujours redoutés et mal accueillis dans les
» terres fertiles et riantes.... »

Au même, sur sa rentrée dans le ministère.

« Les hommes qui ont un grand caractère
» désirent aussi les grandes occupations et les
» grandes circonstances; et cependant il leur
» convient moins qu'à personne de se mesurer
» avec les petites passions qui composent et
» qui font naître toujours ces grandes cir-

(1) Voilà enfin une belle comparaison; mais que de louanges et quel style *épistolaire !*

» constances : ce sont des insectes éphémères » qui font rugir les lions ;.... l'expérience m'a » donné le droit de parler ainsi.... Une grande » place est comme le Protée de la fable, un » dieu avant qu'on l'approche, un tigre ou » un serpent tant qu'on le tient embrassé, et » derechef un dieu quand on l'a laissé » échapper »

Si la place de femme d'un contrôleur général des finances donnoit à l'auteur *le droit* de s'exprimer ainsi, que l'on imagine, si l'on peut, quelle eût été la pompe de son style, la multiplicité des comparaisons, des métaphores qu'elle eût employées, la magnificence des éloges qu'elle auroit prodigués à son époux, si elle eût été à la place de madame de Maintenon! et qu'on se rappelle les lettres de cette dernière ; cette simplicité, cette sagesse profonde et parfaite, ce bon goût, ce calme d'une grande âme, cette modestie, cet esprit toujours juste, cette raison supérieure unie à la plus grande étendue d'esprit, à la connoissance la plus approfondie du monde et de la cour!...

Parmi les auteurs, ce n'est pas le manque d'esprit qui produit les défauts de style et les ridicules les plus frappans, c'est surtout l'enivrement des succès et l'exaltation de l'orgueil.

Voici encore quelques passages des lettres de madame Necker.

A M. Diderot, qui étoit en Russie :

« Sous la ligne ou sous le pôle, vous avez » au-dedans de vous un foyer qui ne s'altère » jamais. Nous attendons impatiemment les » relations de vos voyages, et nous espérons » bien qu'en passant dans votre tête, elles pren- » dront ce goût de terroir qui les rend plus » précieuses pour les gourmands.... Si vos en- » fans le veulent, ils ne perdront rien par le » changement du ministère ; votre ombre est » assez grande pour s'étendre sur eux depuis » Saint-Pétersbourg.... Vous avez peint, d'a- » près nature, le génie des poëtes, chacun de » vos mots est un éclair, et chaque phrase un » tableau.... Votre extrait baptistaire est dans » vos ouvrages, et non sur le bout de votre » nez (1) ; c'est dans ces ouvrages qu'il faut cher- » cher votre véritable durée ; et je crois bien » plus à cette éternité qu'à celle de la matière. »

Au même, pour se plaindre de son silence :

« Je me lasse enfin, monsieur, de n'avoir

---

(1) Dans ce style pompeux, quelles étranges disparates forment ces expressions et ces phrases triviales : *le goût de terroir.... les gourmands.... le bout de votre nez !....*

» aucune relation avec vous ; car la société de
» l'homme de génie étend notre existence et
» nous fait sentir notre propre grandeur....
» S'il faut au grand homme une fibre prédo-
» minante, il lui faut de même, ainsi qu'à la
» vertu, un but prédominant... Je conserverai
» vos feuilles volantes, comme si j'étois la pos-
» térité même, etc., etc. »

Voilà le style *familier* de madame Necker, et comme elle écrivoit à tous ses amis.

Cependant c'est ce même Diderot qu'elle louoit tant sur son *génie*, dont *l'ombre* s'étendoit de Pétersbourg à Paris, dont chaque mot étoit *un éclair*, chaque phrase *un tableau ;* ce Diderot qu'elle appeloit un *grand homme*, et dont la *postérité* devoit conserver toutes les *feuilles volantes ;* enfin ce Diderot qu'elle a si fort dénigré dans ses Mélanges : elle a dit que son plus grand talent consistoit dans la *pantomime*, elle a dit encore : « La réputa-
» tion de Diderot n'existe plus, les hommes
» dont les idées ne se répandent pas dans la
» société, n'ont que l'apparence du génie....
» Diderot passoit successivement des petitesses
» aux exagérations, de la colère à l'enthou-
» siasme ; ses yeux étoient égarés, il n'écou-

» toit personne, il cherchoit ses phrases pour
» y mettre de l'esprit. »

Comment une personne si vertueuse pouvoit-elle se permettre de flatter, d'une manière si outrée, l'homme que non-seulement elle n'admiroit pas; mais qu'elle n'estimoit point? Comment M. Necker n'a-t-il pas senti, en faisant imprimer cet ouvrage, que, pour l'honneur du caractère de madame Necker, il devoit supprimer ou les flatteries, ou les censures? Mais dans cette société d'académiciens et de philosophes, tout étoit sacrifié au désir effréné d'obtenir des louanges; il falloit les donner sans mesure si l'on vouloit en recevoir. Aussi l'insipidité de ces lettres en égale le ridicule. Toutes les exagérations, toutes les fadeurs de la flatterie y sont prodiguées sans pudeur; les mots *génie*, *grandeur*, *gloire*, *postérité*, s'y retrouvent à chaque page. Ce n'étoit pas ainsi que Racine écrivoit à Boileau, et que Boileau écrivoit à Racine. Madame Necker, dans ces mêmes Mélanges, parle souvent de Rousseau, et toujours pour le critiquer et le rabaisser; mais dans une lettre à M. Moulton, admirateur passionné de Rousseau, elle a un langage bien différent; elle montre de l'enthousiasme pour Rousseau et pour les choses même qu'elle a

le plus critiquées. Ce manque de droiture se retrouve sans cesse dans cet ouvrage.

Madame Necker, amie intime de tous les disciples de Voltaire, n'aimoit point ce grand poëte, non qu'elle fût scandalisée des écrits impies, licencieux et satiriques sortis de cette plume trop féconde; l'esprit à ses yeux excusoit tout: mais Voltaire qui pouvoit aimer la *tolérance* sans bornes de madame Necker, Voltaire qui ne vouloit pas qu'une femme fût chrétienne, vouloit moins encore qu'elle eût un style précieux, et par conséquent dépourvu de grâce et de naturel. Il haïssoit par-dessus toute chose l'emphase et le galimatias. Ainsi la manière d'écrire de M. Thomas ne pouvoit lui plaire: sans intérêt, sans aucun sujet d'humeur, Voltaire (excellent juge alors) a dit de l'*Eloge de Colbert* fait par M. Necker, « qu'il y a dans cet ouvrage autant de mau» vais que de bon, autant de phrases obscures » que de claires, autant de mots impropres » que d'expressions justes, autant d'exagéra» tions que de vérités. » Et voilà pourquoi madame Necker critique tant Voltaire, et le *Siècle de Louis XIV*, et tous ses ouvrages; voilà pourquoi elle prétend qu'un Anglais l'appeloit *le bouffon du diable*. Et même elle se

permet de conter plusieurs anecdotes au moins fort douteuses et très-injurieuses à sa mémoire. Il n'est permis de citer dans ce genre que des faits irrécusables.

Après avoir eu le déplaisir, pour l'intérêt de la littérature et de la vérité, de critiquer une femme si estimable (1), on trouvera une sorte de dédommagement à citer quelques pensées dignes d'elle. Voici celles qui ont paru les meilleures :

« Les liaisons des personnes qui pensent de » même ne sont jamais nouvelles, il semble » qu'elles ayent commencé avec leur existence.

» Quand je vois M. de Buffon, mon cœur » me trompe de deux manières qui se contre-» disent; je crois l'admirer pour la première » fois, et je crois l'avoir aimé toute ma vie.

» La franchise est une vertu qui n'est permise » qu'aux personnes qui les ont toutes (2);

---

(1) On auroit pu pousser ces critiques infiniment plus loin, en citant de longues tirades, et ses jugemens sur Racine, beaucoup plus injustes que ceux de madame de Sévigné, et qui maintenant n'ont plus d'excuses.

(2) Il falloit dire : *La franchise n'est permise qu'aux gens vertueux*..... car qui peut se flatter d'avoir *toutes les vertus?*

» celles qui manquent de principes n'en sont
» pas dignes, elles sont même souvent obligées
» à la dissimulation, et ce n'est pas un des
» moindres malheurs attachés à une conduite
» et à des sentimens peu délicats (1), que
» d'être obligé de mettre de grands défauts
» au nombre des moyens de pallier ses fautes,
» et je dirois presqu'au nombre de ses de-
» voirs.

» Les personnes faites pour ce qui est grand
» chérissent tout ce qu'elles admirent.

» C'est le plus beau privilége des talens, de
» pouvoir embellir jusqu'aux vertus.

» Il faut contredire les enfans, comme les
» zéphyrs agitent les arbres au printemps, pour
» hâter leur verdure et leur accroissement,
» sans faire tomber leurs feuilles ou leurs
» fleurs.

» A présent que les philosophes sont athées
» et fanatiques, et le clergé tolérant, il faut
» blâmer les philosophes et approuver le
» clergé (2).

---

(1) Cette phrase n'est pas exacte, il falloit : *Une mauvaise conduite et à des sentimens peu délicats.*

(2) C'étoit une protestante, et une amie des philosophes, qui parloit ainsi avant la révolution.

» La correspondance de Rousseau achève » de faire connoître les gens de lettres (1). » Quelle inquiétude d'esprit, quelle osten- » tation de vertu, et quels écarts de morale ! » Saint-Lambert écrivoit à quelqu'un : *O » philosophes dignes des étrivières, je vous » honore et je vous respecte, mais je m'a- » perçois que vous n'êtes aussi que des » hommes* (2).

» La Rochefoucauld disoit dans le siècle » passé : *L'hypocrisie est un hommage que le » vice rend à la vertu.* Et l'abbé Poulle : *La » vertu est si négligée dans ce siècle qu'elle » ne fait pas même des hypocrites.* Voilà les » deux siècles jugés.

» Quand un homme est connu par un ca- » ractère particulier, il ne faut pas qu'il y » manque, sans quoi il ne lui reste plus rien. » Il y a des gens à qui les affaires d'argent les » plus légitimes ne conviennent pas, leur ré- » putation est d'être magnifiques, il faut qu'ils » la conservent. On ne peut (en général) sa- » tisfaire son caractère qu'aux dépens de son » bonheur.

---

(1) Jointe à toutes les autres corrrespondances des beaux-esprits du siècle dernier.

(2) Et c'est un philosophe qui a fait cette exclama-

» Dans la conversation, les idées fines, » quand on les prononce du même ton que » les idées communes, passent ordinairement » sans être aperçues.

» Fontenelle disoit qu'il n'aimoit pas la » guerre, parce qu'elle gâte la conversation. »

Cet ouvrage ne contenant que des anecdotes connues ou sans aucun sel, et l'auteur n'ayant nullement le talent de conter, on ne citera que le trait suivant :

« Voltaire lié avec Piron, et le rencontrant » un jour dans la galerie de Versailles, *adieu*,

---

tion énergique et naïve : *O philosophes dignes des étrivières !* Si un homme religieux eût osé s'exprimer ainsi, quels cris d'indignation il eût excités ! Mais M. de Saint-Lambert, qui ne veut point (dans son *Catéchisme moral*) que l'on donne de religion à un enfant, et qui même a dit nettement que la religion nuit à la morale ; M. de Saint-Lambert qui exige qu'un père dise à son fils : *Si vous devenez plus instruit que moi, alors c'est vous qui serez mon maître, et je vous obéirai ;* M. de Saint-Lambert qui a enseigné beaucoup de belles choses de ce genre, doit-il trouver des contradicteurs lorsqu'il s'écrie : *O philosophes dignes des étrivières !* ....

Au reste, ce mot rappelle celui du philosophe Duclos, qui disoit, en parlant de ses confrères : *Ils en feront tant qu'ils me rendront dévot.*

» *mon cœur*, lui dit-il. Ah! répondit Piron, » appelle moi *ton esprit* et non pas *ton cœur.* »

MADAME COTIN.

Il seroit fort difficile de parler d'un auteur célèbre mort depuis peu de temps, et dont les partisans et tous les amis existent, si l'on manquoit de droiture ou de courage, si l'on n'étoit pas capable de louer non-seulement avec sincérité, mais avee plaisir, on si l'on avoit la foiblesse de craindre de ridicules interprétations et d'injustes ressentimens. Dans tout ce qui tient à la morale, tous les ménagemens que ne prescrivent pas la bienséance et le devoir, sont des lâchetés. On n'en aura point dans cet article; on doit juger avec sévérité des ouvrages qui méritent d'être lus; une critique réfléchie est un hommage, elle suppose une sorte de méditation qui seule est une marque d'estime, et la critique même ajoute au poids des éloges.

Madame Cotin, en la jugeant d'après ses ouvrages, étoit née avec une âme sensible, élevée, un esprit juste et une raison supérieure. Si rien n'eût combattu ces grandes qualités, si elle en eût suivi la pente naturelle, aucune des taches qui déparent ses romans ne s'y trouve-

roit; on sent en la lisant que ses défauts ne peuvent lui appartenir; le véritable esprit est toujours uni à la raison; des idées étrangères, des exemples corrupteurs peuvent l'égarer momentanément; mais il revient sans effort à la vérité, chaque réflexion l'y ramène, c'est avec ravissement qu'il la découvre, elle le met à l'aise, elle accorde toutes ses pensées, elle lui épargne les vaines subtilités qu'il faut employer pour déguiser les contradictions de l'erreur, elle développe ses facultés, elle perfectionne toutes ses productions.

Madame Cotin composa malheureusement son premier ouvrage à Paris vers la fin du règne de Robespierre, c'est-à-dire dans un temps où les tyrans avoient proscrit le bon goût ainsi que les bonnes mœurs, dans un temps où tout fut détruit ou métamorphosé. On créa un autre langage, une autre poétique, une autre morale. L'amour même ne fut pas épargné, on en fit un dieu digne d'être adoré sous *l'empire de la terreur*, un dieu féroce qui n'inspiroit que des emportemens frénétiques, et qui commandoit toujours le meurtre et le suicide; les écrivains dans un style barbare dénaturèrent tous les mouvemens de l'âme. Leurs plumes de fer trempées dans du sang ne tra-

cèrent plus que de fausses, d'effrayantes peintures; la démence usurpa le nom de la sensibilité; la douce et vague mélancolie ne fut plus qu'une sombre fureur et qu'un désespoir impie.

Au milieu de ce bouleversement universel, madame Cotin, très-jeune encore, fut excusable de prendre (dans ce moment) la manière d'écrire à la mode : cependant, loin de l'exagérer, elle en adoucit le ridicule; mais ce fut elle qui composa le premier roman dans *le genre passionné*. *Claire d'Albe* eut beaucoup de succès, et servit de modèle à tous ceux dont on enrichit depuis la littérature républicaine. Ce roman est à tous égards un mauvais ouvrage, sans intérêt, sans imagination, sans vraisemblance et d'une immoralité révoltante; mais comme il a eu le triste honneur de former une nouvelle école de romanciers, qu'il est le premier où l'on ait représenté l'amour délirant, furieux et féroce, et une héroïne *vertueuse*, *religieuse*, *angélique*, et se livrant sans mesure et sans pudeur à tous les emportemens d'un amour effréné et criminel, il est impossible de le passer sous silence et de ne pas entrer dans quelques détails à cet égard.

L'auteur dit dans sa préface qu'elle a fait ce roman en moins de quinze jours; elle ajoute :

Il fera bien (le public) *de dire du mal de mon ouvrage s'il l'ennuie; mais s'il m'ennuyoit encore plus de le corriger, j'ai bien fait de le laisser tel qu'il est.* Ce n'est là ni un bon style ni un bon ton. Cet ouvrage est en lettres, et c'est toujours l'héroïne qui écrit (1). Cette manière qui sauve la difficulté de varier le style suivant les personnages, est la plus aisée, mais par cela même la moins agréable. Claire d'Albe, mariée à un homme de cinquante ans, est représentée dans les deux premières lettres comme une femme raisonnable et vertueuse; et dans la troisième, en parlant du printemps qu'elle appelle *le premier né de la nature*, elle ajoute : « Déjà j'éprouve ses douces influences, tout » mon sang se porte vers mon cœur qui bat » plus violemment à l'approche du printemps: » à cette sorte de création nouvelle tout s'é» veille et s'anime; le désir naît, parcourt l'u» nivers et effleure tous les êtres de son aile » légère, tous sont atteints et le suivent; il » leur ouvre la route du plaisir, tous enchan» tés s'y précipitent...... »

---

(1) A l'exception de quelques lettres à la fin du roman.

Quel langage! quelle lettre d'une jeune femme *vertueuse* à son amie!

M. d'Albe est chef d'une manufacture; un jeune parent (Frédéric) dont il est le bienfaiteur, vient l'aider dans ses travaux, il lui fait promettre de ne plus le quitter; le jeune Frédéric en présence de Claire d'Albe, épouse de son protecteur, répond avec véhémence en mettant un genou en terre: « Je le jure à » la face de ce ciel que ma bouche ne souilla » jamais par un mensonge (1), et au nom de » cette femme plus angélique que lui. »

Plus angélique que le ciel!.....

Claire, en faisant le portrait de Frédéric, prétend « qu'on retrouve en lui ces touches larges » et vigoureuses dont l'homme dut être formé » en sortant des mains de la divinité; on y » pressent ces nobles et grandes passions qui » peuvent égarer sans doute, *mais qui seules* » élèvent à la gloire et à la vertu: loin de lui » ces petits caractères sans vie et sans couleur » qui ne savent agir et penser que comme *les*

(1) Un mensonge *souille* la bouche qui le profère, mais on ne *souille* point le ciel.

» autres.... et qui ne sont pas même capables » d'une grande faute (1). »

Claire se passionne pour Frédéric, et elle dit de l'amitié : « Je l'écouterai dans les sons que » je rendrai ; leur vibration aura son écho dans » mon cœur...... Amitié ! tu es tout ; la feuille » qui voltige, la romance que je chante, la rose » que je cueille, le parfum qu'elle exhale...... »

L'amitié qui est *la feuille qui voltige !* etc. Mais on entendoit cela alors.

Frédéric lui déclare son amour, et elle dit à son amie : « Je respirois son souffle, j'en étois » embrasée...... »

Frédéric lui dit : *Perdu d'amour et de tendresse, je sens que tout moi s'élance vers toi.......*

Néanmoins Claire se jette aux genoux de Frédéric (chose encore indispensable dans ces romans), elle le conjure de la contempler *prosternée, humiliée à ses pieds.....*

C'est surtout cette action et ces expressions

---

(1) Ainsi point de *vertu* sans de *grandes passions*, et tout homme incapable de faire une *grande faute* est un homme méprisable ; en effet, dans ce temps on voyoit les passions violentes *élever* à une si haute vertu, et les *grandes fautes* produire de si belles choses, que cette doctrine devoit paroître bien séduisante.

qui constituent une héroïne *passionnée :* voilà de *l'énergie* et *les touches larges et vigoureuses*, dont *la femme dut être formée en sortant des mains* du Créateur.

La main d'une femme, de quelqu'âge qu'elle puisse être, ne peut copier les scènes cyniques de cet amour adultère, telles qu'on a osé les décrire dans ce roman ; la fausseté des sentimens peut seule en égaler l'indécence.

Cependant Claire, qui a conservé toute sa vertu, ordonne à Frédéric de s'éloigner, afin qu'il soit *le plus grand des hommes*, et qu'elle puisse *l'aimer sans remords ;* elle ajoute, pour le décider à fuir :

« Si tu es tout pour moi, mon univers, mon
» bonheur, le Dieu que j'adore...... si c'est
» par toi seul que j'existe, et pour toi seul que
» je respire (1), si ce cri de mon cœur qu'il
» ne m'est plus permis de retenir, t'apprend
» une foible partie du sentiment qui m'entraîne,
» je ne suis point coupable ; ai-je pu
» l'empêcher de naître ? suis-je maîtresse de
» l'anéantir ? dépend-il de moi d'éteindre ce
» qu'une puissance supérieure allume dans
» mon sein ? »

---

(1) Cette sensible Claire a des enfans.

On a trouvé ce raisonnement si fort, qu'on l'a employé depuis dans d'autres romans; on a dit :

. . . . . « Toutes les affections véritables » viennent du ciel: peut-il condamner ce qu'il » inspire? »

Que répondre à cela? Car, dès qu'il est prouvé que c'est le ciel qui inspire un amour adultère, il veut qu'on s'y livre; il y auroit de l'impiété à repousser ses *inspirations*. On ne sauroit donc pas pourquoi Claire voudroit se séparer de Frédéric, si elle n'en donnoit pas une raison : elle a vu *des larmes dans les yeux de M. d'Albe*. . . . .

Quand Frédéric est parti, Claire entend sonner l'horloge, elle dit : « Pauvre Frédéric! » chaque coup t'éloigne de moi (1), chaque » instant qui s'écoule repousse vers le passé » l'instant où je te voyois encore. »

Qui concevra qu'on puisse dire qu'*un instant qui s'écoule repousse* un autre *instant passé vers le passé?* Frédéric arrive chez la cousine de Claire, il *sourit* en l'abordant; mais *ses*

(1) Ce qui ne signifie rien; mais cela est plus neuf que cette phrase usée, *chaque pas t'éloigne*, etc. Et voilà avec quel art on rajeunit de vieilles expressions! etc.

artères comprimées par la violence de la douleur se brisent, et en un instant il est tout couvert de sang. Voilà dans les romans de ce nouveau genre une preuve d'amour absolument nécessaire, il faut *du sang* et des fureurs mutuelles dans l'amour réciproque et de l'aliénation de tête. C'est ainsi que Claire dit à son amie :

« Où est donc la verdure des arbres? Les » oiseaux ne chantent plus, l'eau murmure- » t-elle encore?..... »

Voilà les questions que l'on faisoit alors à sa confidente dans l'absence de son amant!

On dit de Claire : Cette femme, *dont chaque pensée étoit une vertu, et chaque mouvement un exemple.* On a vu dans les *Mélanges* de madame Necker cette même phrase si ridicule appliquée par madame Necker à M. Thomas. Et l'ouvrage posthume de madame Necker n'a paru que long-temps après *Claire d'Albe*: voilà une singulière rencontre, si c'en est une.

Claire dans son désespoir s'écrie :

« Mais quand la nuit a laissé tomber son » obscur rideau, je crois voir l'ombre du bras » de l'Eternel étendu vers moi. »

Ceci est pillé des *Nuits d'Young*, seulement on a retranché ce qui donne du prix à cette

figure hardie; voici le passage de l'auteur anglais, traduction de M. Letourneur :

« Quand la nuit a laissé tomber son obscur » rideau, je crois voir l'ombre du bras de l'E» ternel étendu entre l'homme et les vains » objets qu'il veut lui cacher (1). »

M. d'Albe, qui savoit tout sans en rien témoigner, s'entend avec sa cousine pour persuader à Frédéric que Claire ne l'aime plus; Frédéric a promis de ne pas se tuer, mais il tombe dans une langueur qui le réduit à l'extrémité ; Claire de son côté est mourante, mais toujours très-dévote, elle attend tout de la bonté de Dieu; c'est là, dit-elle, *le manteau dont les malheureux doivent réchauffer leurs cœurs* (2). Enfin Frédéric apprend qu'on le trompe, et que Claire meurt d'amour pour lui; alors il s'échappe, on veut en vain le retenir; *dans son féroce délire, il écrase tout ce qui*

(1) Madame Cotin s'est souvent permis, non-seulement de s'approprier les idées des autres, mais de prendre des passages entiers. C'est ainsi que, dans sa *Mathilde*, elle a inséré des morceaux littéralement copiés d'un ouvrage intitulé : *L'Étude du cœur humain.*

(2) Voilà une pensée religieuse toute neuve; car on n'a jamais dit que la bonté divine est un manteau qui réchauffe les cœurs.

s'oppose à sa fuite.... Il retourne chez Claire, il la trouve expirante sur le tombeau de son père, il est lui même mourant, *pâle, éperdu, couvert de sueur et de poussière*. Ils sont tous les deux si changés qu'ils ont peine à se reconnoître; et c'est dans cet état et sur une tombe que le vertueux jeune homme s'écrie, et sur-le-champ : « O mon âme! livre-toi à ton amant, » partage ses transports, et sur les bornes de » la vie où nous touchons l'un et l'autre, goû- » tons, avant de la quitter, cette félicité su- » prême qui nous attend dans l'éternité. » Frédéric dit : et saisissant Claire....... Il est impossible de ne pas supprimer ici huit lignes.... Claire, *palpitante* et *à demi-vaincue*, lui dit : *La responsabilité de mon crime retombera sur ta tête. Eh bien! je l'accepte*, interrompit-il d'une voix terrible ; *il n'est aucun prix dont je ne veuille acheter la possession de Claire, qu'elle m'appartienne un instant sur la terre, et que le ciel m'écrase pendant l'éternité*......

Il faut s'arrêter.... Non-seulement une femme, mais un homme qui auroit quelque respect pour le public, n'oseroit transcrire la page infâme et dégoûtante qui suit ce discours, dont l'extravagance et l'impiété font toute l'é-

nergie.... Conçoit-on qu'une femme expirante, faisant sa dernière prière sur les cendres d'un père révéré, soit capable, dans cet instant, de souiller la vie qu'elle va quitter, et de profaner la mort en se livrant aux emportemens féroces d'un frénétique? Conçoit-on mieux qu'un amant, mourant lui-même, puisse éprouver ces terribles transports, en revoyant sa maîtresse sur le bord de la tombe? Mais ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est que ce récit (qui n'est plus en lettres) est tiré d'un manuscrit écrit, après la mort de Claire, par son amie, la sage et prudente Élise, qui a décrit cette scène pour *l'instruction* de la jeune Laure, fille de Claire, afin de la lui faire lire un jour quand elle sera sortie de l'enfance !...

Claire, après s'être déshonorée, rentre chez elle, on la met au lit, elle dit à son époux que *ses sens égarés l'ont trahie, et qu'il est des crimes que le pardon ne peut atteindre. M. d'Albe, consterné, lui répond : Claire, votre faute est grande sans doute, mais il vous reste encore assez de vertus pour faire mon bonheur.*

Voilà un mari bien calme et bien généreux! mais c'est l'usage dans tous ces romans, les

maris sont aussi flegmatiques que les amans sont furieux.

Cependant l'auteur, dans l'avant-dernière page de cette coupable et misérable production, consultant enfin sa conscience et ses lumières, fait dire à son héroïne expirante ces belles paroles qu'elle adresse à son amie, en lui recommandant sa fille : « Qu'elle sache que ce » qui m'a perdue est d'avoir coloré le vice du » charme de la vertu ; dis-lui bien que celui » qui la déguise est plus coupable encore que » celui qui la méconnoît.... »

Mais à quoi servent quelques lignes raisonnables, lorsque, dans le cours de l'ouvrage, on n'a cherché qu'à *colorer le vice du charme de la vertu ?* D'ailleurs, ce qui gâte un peu cette conversion, c'est que cette femme repentante, après avoir reçu la bénédiction de son mari, *expire en prononçant le nom de Frédéric.*

L'enterrement de Claire termine ce roman : Frédéric apparoît à cette lugubre cérémonie, il s'approche de la fosse, et dit ces mots : *A présent je suis libre, tu n'y seras pas longtemps seule.* Ainsi le lecteur sait qu'il se tuera.

Comme on l'a dit, toutes les règles inva-

riables du roman passionné se trouvent dans celui-ci : incorrection de style, phrases inintelligibles, impropriété d'expressions, fureurs d'amour ; un jeune homme vertueux forcené ; une femme céleste *s'humiliant*, *se prosternant dans la poussière aux pieds* de son amant ; des adultères parlant toujours du ciel, de la vertu, de l'éternité ; tous les confidens et les sages du roman admirant avec enthousiasme ces deux personnages ; les passions divinisées, alors même qu'elles font commettre des crimes, et enfin le suicide attribué au héros et comme une grande action !... Voilà ce qui compose *Claire d'Albe*, premier modèle du genre qui a produit tant d'autres romans, dans lesquels on a servilement copié toutes ces extravagances. Que dire de ceux qui, n'étant point égarés par leur propre imagination, c'est-à-dire n'inventant rien, ont eu le double mauvais goût d'admirer de telles choses et de les imiter (1) ? C'est ici où l'on doit reconnoître

(1) Les Allemands ne peuvent pas s'attribuer l'honneur d'avoir créé ce genre, ils n'ont inventé que le galimatias mélancolique, suivi du suicide ; mais ils ont représenté les femmes nobles et modestes, leurs héroïnes n'ont rien de commun avec *Claire d'Albe* et ses imitatrices.

la supériorité de l'esprit de madame Cotin. Son roman eut un grand succès, nulle critique ne l'avertit de la monstruosité de cet ouvrage, elle ne fut point enivrée de tant de louanges, toujours si séduisantes quand on débute; elle ne se pressa point de donner un second ouvrage, elle réfléchit, se jugea et quitta la fausse route qu'elle avoit frayée, sans contradictions, sans aucune censure : se corriger soi-même au milieu d'un triomphe, est un trait de caractère qui prouve autant de profondeur de discernement que de force d'âme. Quelques années après elle donna *Malvina;* le fond de cet ouvrage est entièrement pris d'un autre roman (1), mais les détails et beaucoup de scènes

(1) *Des Vœux téméraires.* Dans cet ouvrage, l'héroïne (Constance) jure, sur le tombeau de son mari, de ne jamais se marier. Malvina fait le même serment, sur la tombe d'une amie. Malvina paroît coupable aux yeux de son amant, et ne l'est point. Constance innocente paroît coupable aux yeux de son mari. Malvina apprend que son amant se meurt, elle vole près de lui, le trouve *en délire*, et lui sert de *garde-malade*, ce qui offre un tableau peu décent. Constance apprend que son mari se meurt : exilée par lui, elle revient, le trouve *en délire*, et lui sert de *garde-malade*. Dans *Malvina*, une vieille paysanne et une enfant, dont Malvina prend

intéressantes appartiennent à madame Cotin, et font le plus grand honneur à son talent. Le style manque souvent de correction et quelquefois de naturel, mais en général l'ouvrage est écrit avec grâces, il est rempli de pensées délicates, de descriptions charmantes. Dans son troisième ouvrage (*Amélie de Mansfield*), l'auteur, par un caprice malheureux, retombe dans le genre créé par elle, l'héroïne est passionnée jusqu'à la fureur la plus extravagante; cet ouvrage est souillé par deux lettres qu'une femme auteur n'auroit jamais dû composer; le dénoûment est révoltant, l'héroïne qui porte dans son sein le fruit de sa foiblesse, se jette dans le Danube; son amant se précipite aussi dans le fleuve, mais pour la chercher; il la trouve, la retire; elle vit quelques jours, et meurt sans montrer ni remords de son suicide, ni re-

---

soin, produisent des scènes intéressantes. Dans les *Vœux téméraires*, une vieille paysanne et une enfant, dont Constance prend soin, produisent des scènes absolument du même genre, etc. Je crois qu'on ne s'est jamais permis de piller un ouvrage avec plus de détails et moins de déguisement; j'avois déjà fait ces rapprochemens, dans une nouvelle édition du *Petit La Bruyère*, au moment où *Malvina* parut. L'auteur vivoit, et n'essaya pas de se justifier.

grets sur l'enfant qu'elle portoit dans son sein, et qu'elle a tué. Son amant *se jette sur son cadavre*, et au bout de trois heures il expire dans cette attitude, en *maudissant* quiconque le séparera de sa maîtresse. On met ces amans, *entrelacés* dans les bras l'un de l'autre, dans le même cercueil que viennent en pompe prendre des prêtres. (Quels prêtres pourroient consentir à faire un tel enterrement!) Le seul bon goût devroit apprendre qu'il ne faut mêler au tableau solennel de la mort que des images chastes et pures. Ces conceptions entraînent toujours dans des écarts inconcevables de style; c'est ainsi que l'héroïne dit: « Tandis » que l'air que je respire, la place que j'oc- » cupe, les objets que je touche m'entourent » de son souvenir, *et me pressent de sa puis-* » *sance*....

» La musique qui réveille toutes *les idées* » *sensibles*, et *dispose au regret du bon-* » *heur* » (disposer à un tel regret, n'est ni merveilleux ni difficile), « *et même au regret* » *de la peine*... » (Ceci est singulier!) que signifient de telles phrases?

Voici dans ce roman comment un amant qui attend dans un rendez-vous sa maîtresse, doit

sentir et s'exprimer, même avant que l'heure du rendez-vous soit passée :

« A genoux devant la porte d'Amélie, mor-
» dant la pierre sur laquelle reposoit ma tête,
» dans ma rage impatiente, je déchirois mes
» mains en les appuyant de toute ma force
» sur le sable, et ce mal physique que je ne
» sentois pas, adoucissoit pourtant mes tour-
» mens. L'horloge alors a sonné minuit, chaque
» coup entroit dans ma poitrine comme un fer
» aigu et brûlant; si cette situation eût duré
» une heure de plus, Amélie m'eût trouvé
» sans vie à sa porte. »

Amélie arrive, et le trouve presqu'évanouï et tout en sang. Combien un sentiment exprimé avec profondeur est préférable à toutes ces pantomimes de fureur! Est-ce là peindre l'amour? Non, c'est peindre la rage la plus insensée, ou pour mieux dire cette peinture est ridicule et glaciale, parce qu'elle manque absolument de vérité. Lorsqu'on représente un amant dans un tel état causé par l'attente de l'heure d'un rendez-vous, que lui fera-t-on faire lorsqu'il est forcé de quitter sa maîtresse ou qu'il la croit infidèle? On s'ôte tous les moyens de montrer de l'énergie lorsqu'il en faut réellement, en prodiguant ainsi les dé-

monstrations de fureur et de désespoir. Osons le dire, les amans dans ces romans paroissent très-livrés à un mal physique qui leur donne une rage semblable à celle que les animaux féroces éprouvent dans une certaine saison de l'année.... Cette Amélie, égarée deux fois par de criminelles amours, est admirée de tous les personnages pour sa *vertu* et son *innocence*, et même après son suicide. C'est elle qui dit à son amant : « Ne me dis pas que je ne suis pas » coupable, il m'est doux de l'être pour toi:... » te livrer mon innocence, perdre peut-être » l'estime publique, voilà les sacrifices que » j'aime à te faire..... Je suis coupable, il est » vrai, mais non pas malheureuse; et à quelque » honte que je sois réservée, je la supporterai » même avec joie, puisqu'elle *sera la preuve* » *de mon amour.* »

On pensoit autrefois que le véritable amour élevoit l'âme. Eh ! quel grand sentiment peut inspirer le goût de l'ignominie ? quel effet pourroient produire de telles pensées sur l'esprit d'une jeune personne qui auroit le malheur de les admirer? Voici encore un passage plus répréhensible, parce que c'est un homme *vertueux, et même austère*, qui parle :

« J'avoue que j'avois cru long-temps qu'il

» n'y avoit point de passions qu'un grand cou-
» rage ne pût vaincre; mais depuis que je suis
» ici, mon opinion s'est ébranlée; je sens qu'on
» ne dompte pas son cœur comme on le vou-
» droit, et qu'il est tel sacrifice dont la vertu
» même ne consoleroit peut-être pas. »

Et c'est un homme sans passions, un observateur de sang-froid que l'on fait parler ainsi!... Puisse le jeune homme passionné, flottant entre le vice et la vertu, ne jamais lire ce passage!.... (1)

Madame Cotin commence ainsi l'avertissement de cet ouvrage:

« J'ai dit dans *Malvina*, qu'une femme étoit
» répréhensible lorsqu'elle faisoit imprimer
» ses productions. »

Si l'auteur n'eût dit que cela, on eût pu lui répondre que cette sentence est étrange dans la bouche d'une femme auteur; que d'ailleurs on n'est *répréhensible*, en publiant ses productions, que lorsqu'oubliant les vrais principes de la

(1) On avoit fait paroître dans la *Bibliothèque des Romans*, une partie de ces critiques, lorsque madame Cotin donna cet ouvrage; elle fit depuis une seconde édition de ce roman, peut-être a-t-elle corrigé quelques passages. On n'a point lu cette seconde édition.

morale, on a le projet de représenter comme des êtres *sublimes* et *célestes* des personnages souillés par des égaremens déplorables, et des héroïnes qui, n'ayant pour tout sentiment qu'un amour effréné, finissent par se tuer.

Mais madame Cotin a fait une satire des femmes auteurs beaucoup plus amère; elle ajoute que se faire imprimer est pour les femmes *un tort et un ridicule* (1), *qu'une femme qui se jette dans cette carrière ne sera jamais qu'une pédante, qu'il semble que le temps qu'elle donne au public soit toujours pris sur ses devoirs*. Ce morceau, fort extraordinaire lorsqu'il est fait par une femme qui a consacré toute sa vie à écrire des romans, est terminé par une critique plus dure encore contre *les femmes* qui ont écrit *sur l'éducation*: tout cela est singulier. Au reste, ce roman d'*Amélie*, malgré des défauts inexcusables, contient plusieurs lettres aussi morales qu'intéressantes, et des détails pleins de charmes. *Mathilde* est le meilleur ouvrage de

(1) Oui, un *tort* bien grave quand on veut renverser tous les principes sacrés de la morale, et un *ridicule* bien grand quand on écrit de certaines phrases.

madame Cotin. On y rencontre des réminiscences et plusieurs imitations d'autres romans, mais on y trouve aussi des scènes délicieuses, des sentimens nobles, délicats, généreux, et des beautés de détail qui placent cet ouvrage au rang des meilleures productions en ce genre. Il est en général (à l'exception d'un petit nombre de phrases) bien écrit, avec goût et pureté. *Elisabeth* ou *les Exilés de Sibérie* doit ajouter encore à la réputation de l'auteur; les sentimens les plus purs, l'amour maternel, l'amour filial y sont exprimés d'une manière touchante. Cependant l'esprit trop souvent y remplace la sensibilité, et de trop jolies phrases trop multipliées affoiblissent l'intérêt, ôtent du naturel et jettent de la froideur sur l'ensemble de ce petit ouvrage dont on ne peut trop admirer les nobles sentimens et l'excellente morale. Le début de ce roman commence par une description des déserts de la Sibérie. Cette description est de la plus grande beauté, elle a un ton sévère parfaitement assorti au sujet; l'auteur est véritablement original dans ce beau morceau, il n'emploie aucun ornement superflu, aucune expression pompeuse; tout est simple, mais grand et d'une telle vérité, que l'on croiroit que le tableau est fait

d'après nature. On peut donner les mêmes éloges à toutes les descriptions contenues dans ce roman, entr'autres à celle d'une tempête dans une forêt. Toute cette partie descriptive est admirable.

Madame Cotin manquoit d'invention et d'imagination, elle a trop souvent emprunté les idées des autres; mais elle avoit de la sensibilité, de la délicatesse et le talent de *peindre*. Comme il est plus facile, avec une belle âme et beaucoup d'esprit, de renoncer à des erreurs dangereuses que de corriger un style déjà formé, madame Cotin, en épurant sa manière d'écrire, a néanmoins toujours conservé trop de recherche et de prétention; on ne trouve que dans son premier ouvrage des phrases ridicules, mais on en rencontre beaucoup *dans les* autres que le goût voudroit réformer, parce qu'elles manquent de naturel et de vérité.

Beaucoup d'autres femmes, dans le siècle qui vient de s'écouler, ont fait honneur à la littérature française : madame du Bocage qui, belle et poëte, et *poëte épique* et *tragique* (1), reçut les plus éclatans hommages, n'essuya

(1) Le poëme intitulé : *La Colombiade* et *les Amazones:* cette tragédie eut onze représentations.

point de critiques et n'eut point d'ennemis. Ne seroit-ce point parce que ses vers n'étoient ni ridicules ni supérieurs ?

Fontenelle fit ceux-ci pour son portrait :

Autour de ce portrait consacré pour la gloire,
Je vois voltiger les Amours,
Et le temple de Gnide et celui de Mémoire
Se la disputeront toujours.

Elle alla à Ferney, et Voltaire, en disant qu'il manquoit quelque chose à sa coiffure, y plaça une couronne de laurier.

D'autres femmes qui ont eu moins d'éclat, ont eu plus de talent pour la poésie, et surtout madame de Bourdic. Parmi celles qui ont fait des romans, on peut nommer avec éloge mademoiselle de Lussan, madame la comtesse de Fontaine, auteur de deux romans : *La Comtesse de Savoie* et *Aménophis, princesse de Lybie*. Voltaire a pris de *la Comtesse de Savoie* le sujet de la tragédie de *Tancrède*. Il adressa à madame de Fontaine une épître, dont voici quelques vers.

. . . . Quel dieu, charmant auteur,
Quel dieu vous a donné ce langage enchanteur!
La force et la délicatesse,
La simplicité, la noblesse,
Que Fénélon seul avoit joint,
Ce naturel aisé dont l'art n'approche point ! etc.

On ne pourroit rien dire de plus pour un chef-d'œuvre, et cet éloge est fait par le meilleur juge, par l'homme le plus célèbre : cependant bien peu de lecteurs connoissent et l'ouvrage et le nom de l'auteur. Ceux qui entrent dans la carrière littéraire ne se donneroient pas tant de peine pour obtenir l'approbation des littérateurs célèbres, s'ils étoient bien persuadés de cette vérité, qu'une seule chose peut *fonder une* réputation durable : le suffrage du public.

M'étant imposé la loi de garder le silence sur les auteurs qui existent, je regrette de *ne pouvoir* rendre hommage aux talens de plusieurs femmes qui honorent à la fois leur sexe et la littérature : il en est une surtout dont il me seroit doux de parler !..... C'est une muse sage, modeste et solitaire, qui, en cultivant l'art dont elle a le génie, n'a songé qu'à se soustraire à la célébrité ; elle n'a jamais envisagé de la gloire des poëtes que les dangers et le *bruit* qui l'effraient. Au sein d'une famille chérie, dans une retraite paisible, elle a su préférer le bonheur à la renommée. Ses ouvrages, aussi purs que son cœur, immortaliseront un jour son nom et n'auront point troublé sa vie. Son travail utile et charmant est fait dans l'obscurité, le silence, comme celui de l'insecte précieux qu'elle

a chanté (1)...... Je m'arrête, je dois respecter une modestie si rare et si touchante, mais je devois citer un exemple si sage et si vertueux.

Je terminerai cet ouvrage par une remarque qui fait honneur à toutes les femmes auteurs françaises, c'est que toutes ont montré dans leurs ouvrages l'amour de la patrie. Dans ce nombre infini, il n'en est point qui ait eu assez peu d'élévation d'âme pour louer une nation étrangère aux dépens de la sienne. Toute nation est respectable, parce qu'aucune ne peut subsister sans lois, sans police, sans morale et sans vertus. Attaquer, fronder un peuple entier, fût-il l'ennemi de notre pays, est dans les gens de lettres un manque intolérable de bienséance. Si l'on doit de tels égards à des nations étrangères, que ne doit-on pas à la sienne? Henri IV disoit : *S'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi.* En effet, dépriser sa nation, c'est insulter son souverain, dont la principale gloire est de régner sur un peuple généreux, capable d'exécuter de grandes choses et d'obéir avec zèle à tout ce qui peut l'élever. Cependant presque tous les auteurs célèbres du siècle dernier se sont plus à rabaisser la gloire na-

(1) Elle a fait un poëme sur les vers à soie.

tionale, et surtout Voltaire et d'Alembert; ils ne parloient que de la frivolité de cette France qui a produit néanmoins plus de savans dans tous les genres, plus de profonds moralistes, de jurisconsultes célèbres, d'hommes d'état, de grands capitaines, qu'aucune autre nation. Il est vrai qu'elle a excellé de même dans la littérature et dans les arts; il est vrai que les étrangers même avouent tous qu'elle est aussi la plus aimable de l'Europe; mais tous ces dons brillans, cet agrément, ces grâces, loin d'affoiblir le mérite des qualités solides possédées au même degré, n'en rehaussent-elles pas la gloire? ne la rendent-elles pas plus éclatante et plus extraordinaire? Le seul orgueil qui soit permis est l'orgueil national, et c'est le seul que les philosophes du siècle *dernier* n'aient pas montré. Leur humilité comme Français, égaloit leur arrogance comme auteurs. Les femmes n'ont jamais eu cette honteuse manie; toutes celles qui ont écrit sont irréprochables à cet égard. Il m'est doux de terminer leur histoire par un éloge, et par l'un des plus honorables que l'on puisse donner à un écrivain.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.